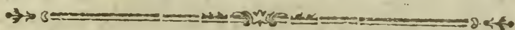


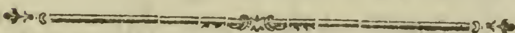
L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



NOVEMBRE, 1778.

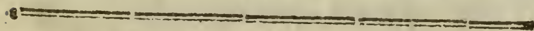


TOME XI.



A PARIS,
Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,
Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Direi leur du Journal, chez *Valade*. Et pour ge. mêmes objets, *J. J.* pour tous les Pays étr angers ,thelemi *Tutot*, ImprimLibraeur -irec-es , placeBar·ჳɔʁɥ. zɘɘ

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

ACTA academiæ electoralis Moguntinæ ſcientiarum, &c. *Mémoires de l'académie des ſciences de l'électorat de Mayence, établie à Erfurt; pour l'année* 1776. A Erfurt, chez Wittekind, 1777, in-4to. *Idem pour l'année* 1777. A Erfurt, chez Keyſer, 1778.

L'Académie d'Erfurt a dédié à juſte titre ſes mémoires à ſon alteſſe éminentiſſime monſeigneur le prince-archevêque du ſaint ſiege de Mayence, archichancelier du ſaint Empire romain en Allemagne, électeur, auſſi évêque & prince de Worms. C'eſt ſous ſes auſpices qu'elle s'eſt réveillée de ſa léthargie. Sa préſence & ſes bienfaits l'ont ranimée, & elle ne ſauroit trop le remercier de lui avoir donné un protecteur dévoué aux ſciences & au bien public, puiſſant & exemplaire, dans la perſonne de l'illuſtriſſime & révérendiſſime ſeigneur Charles libre baron de Dalberg, chanoine capitulaire

de l'église métropolitaine de Mayence & des églises cathédrales de Worms & de Wurtzbourg, stadthalter d'Erfurt.

M. Rumpel, docteur en médecine & secrétaire de l'académie, qui en donne l'histoire dans les préfaces des deux volumes, ne remonte pas plus loin qu'en 1765, tems de son élection au secrétariat: encore ne donne-t-il uniquement que la liste des académiciens jusqu'au moment de la restauration de l'académie, c'est-à-dire, jusqu'au 19 mars 1776, jour auquel le protecteur convoqua tous les membres dans son palais, & proposa des loix & des prix.

Suivant ces loix, le protecteur, tiré du chapitre métropolitain, le président & le directeur de l'académie sont nommés par l'électeur de Mayence. Les personnages d'une grande naissance ou d'une haute dignité sont décorés du titre d'honoraire. Les gens d'un grand savoir sont appellés associés ordinaires, & les autres gens-de-lettres, même les artistes ingénieux, sont admis en qualité d'associés extraordinaires & de correspondans. Chaque membre peut se servir du sceau de l'académie. Tous doivent prendre à cœur les progrès des sciences & le bien public. Ceux qui demeurent dans les domaines de l'électorat sont en outre particuliérement obligés de travailler à en éclaircir l'histoire. Les questions théologiques, & les questions politiques concernant les droits particuliers des princes de l'Europe ne sont point du ressort de l'académie Il y a tous les trois mois une assemblée publique, & deux fois par mois des

assemblées particulieres. Tous les ans on distribue 4 prix à ceux qui ont le mieux résolu quatre questions que l'académie fait annoncer dans les nouvelles publiques. Chaque prix est de dix ducats; la 1ere. question doit être méchanique, la seconde chymique, la 3me. économique, la 4me. historique. Les étrangers & les académiciens mêmes ne sont point exclus du concours. Les questions auront toujours pour objet l'utilité du pays d'Erfurt. Les ouvrages des académiciens seront imprimés tous les ans avec ceux qui auront remporté les prix, si l'assemblée, après le rapport de ses censeurs, les juge dignes de l'impression. On n'admettra dorénavant dans l'académie aucune personne qui ne se soit distinguée par quelque ouvrage d'érudition.

Les quatre questions proposées en 1776 pour les quatre prix distribués en 1777 étoient:

1°. En méchanique. *Comment réformer & perfectionner les pompes à incendie?* Le prix a été adjugé le 16 avril 1777 à M. Helzenfrieder, professeur de mathématiques dans l'université d'Ingolstad, & l'*accessit* à M. Hesse, professeur de physique à Erfurt. L'académie ne s'est abstenue d'insérer leurs mémoires dans son recueil, qu'à cause qu'ils les ont eux-mêmes fait imprimer séparément.

2°. En chymie. *Comment pourroit-on augmenter la bonté & la couleur du pastel, au point que les teinturiers employassent dorénavant moins d'indigo?* A l'égard de cette question, M. Nonne, marchand industrieux, demeurant à Erfurt, a

mis ſous les yeux de l'académie l'échantillon d'une couleur préparée avec du paſtel, laquelle il vend ſous le nom de bleu d'Erfurt. L'académie ayant ſoumis cette couleur à pluſieurs épreuves, l'a jugée approcher beaucoup du bleu d'inde, & en a remis ſon certificat à M. Nonne; mais comme l'intérêt de ſon commerce ne lui a point permis de révéler ſon ſecret, elle n'a pas dû lui déférer le prix, elle l'a par conſéquent accordé à M. Mumhardt, maître d'arithmétique à Blankenbourg. Cependant, quoiqu'il ait décrit clairement ſon procédé, & qu'il ait été examiné chymiquement, comme le réſultat en eſt beaucoup inférieur à celui de M. Nonne, ſon mémoire n'a pas pour cette raiſon paru mériter l'impreſſion.

3°. En économie. *Si le gypſe ſert à fertiliſer les terres?* M. Hogel, ſénateur d'Erfurt, a remporté le prix. Sa ſolution eſt fondée ſur de bonnes expériences, mais ſon mémoire ne regardant que le pays d'Erfurt, & y ayant lieu de croire qu'il le publiera ſéparément, on a cru qu'il étoit inutile de le placer ici.

4°. En hiſtoire. *Quelles ſont les époques les plus conſidérables du commerce d'Erfurt dans les anciens tems, c'eſt-à-dire, depuis ſa fondation juſqu'au 16ème. ſiecle?* M. Schorch, juriſconſulte d'Erfurt, a obtenu ce prix.

Dans ſa ſéance du 16 juillet, l'académie nomma quatre de ſes membres pour travailler au calendrier, dont l'électeur lui a accordé le privilege, & dans celle du 7 août, l'illuſtre protecteur communiqua à l'académie ſes ré-

flexions ſur les divers genres de calendriers utiles au public, dont elle pourroit s'occuper à l'avenir.

Dans la ſéance du 16 août, on adopta les plans d'un laboratoire de chymie & d'un obſervatoire d'aſtronomie à l'uſage des académiciens. Dans celle du 16 ſeptembre, l'illuſtre protecteur fit préſent à l'académie d'un vaſe de terre antique d'un travail admirable, qui avoit été découvert dans le voiſinage d'Erfurt ; & dans la ſéance du 16 janvier 1777, il a fait voir à l'académie de la ſemence de rhubarbe orientale, & l'a fait ſemer dans ſon jardin botanique.

Pendant l'été de 1777, la ville d'Erfurt a eu l'honneur de poſſéder l'électeur dans ſes murs. Ce généreux prince a déclaré à l'académie dans ſon aſſemblée du 2 juillet, qu'il la prenoit de nouveau ſous ſa protection, & qu'il deſtinoit 200 thalers à employer à des expériences pour étendre davantage la culture du houblon dans le pays. Il a de plus propoſé un prix extraordinaire de 50 thalers à quiconque auroit le mieux réſolu cette queſtion : *Comment & en quels lieux du territoire d'Erfurt, autres que les bois, peut-on en planter qui viennent le plus facilement & le plus promptement.* De ſon conſentement, l'académie à propoſé les queſtions ſuivantes pour ſes quatre prix ordinaires. Nous les répétons, parce qu'elles ſont plus fidélement énoncées que dans nos journaux précédens.

I Queſtion chymique : *Quels ſont les moyens de porter la biere à ſa perfection poſſible, ſoit pour*

les matieres qui entrent dans ſa compoſition, ſoit pour la fermentation; quels ſont les divers effets de l'athmoſphere ſur cette fermentation, & comment peut-on détourner ceux qui ſont nuiſibles & obtenir les utiles. On a juſqu'au 2 avril 1779 pour réſoudre cette queſtion.

II. Queſtion économique: *Quelles plantes autres que celles qui ſont déja connues, comme le ſainfoin d'Eſpagne, la luzerne & le trefle des prés, peut-on ſemer & employer utilement pour la pâture des beſtiaux, principalement ſur les montagnes nues de terre calcaire & dans les terreins crayeux du pays d'Erfurt.*

III. Queſtion mathématique: *Inventer une machine plus commode & plus utile que celle dont on ſe ſert pour nettoyer les canaux de la Gera, dans les endroits de la ville d'Erfurt où elle coule trop lentement.*

IV. Queſtion hiſtorique: c'eſt la même que l'année précédente. L'académie l'a renouvellée, quoiqu'elle l'eût couronnée.

Il y a 23 articles ou mémoires dans le 1er. volume.

Ier. Art. Ce 1er. article eſt un diſcours que le baron de Dalberg a lu en Allemand dans les ſéances de l'académie, & qu'il a fait traduire en latin, afin d'en rendre l'utilité plus générale. C'eſt en latin qu'il eſt placé dans ce recueil à la tête des autres mémoires. Il y traite ce ſujet: *Quels ſont les meilleurs moyens de perfectionner l'entendement & d'en étendre les bornes.*

» L'homme créé au milieu du monde avec » un deſir inſatiable de goûter des ſenſations

» agréables, eſt continuellement interrompu » dans ſa jouiſſance. Il rencontre par-tout le » mal mêlé avec le bien, le poiſon auprès » de l'aliment, la douleur à la ſuite du plai- » ſir. Le danger le menace ſans ceſſe; il peut » être ſuffoqué par l'eau qu'il boit, détruit » par le feu qui l'éclaire & l'échauffe, en- » glouti par la terre qui le porte. La mort » eſt toujours à côté de la vie, & l'erreur » ſous l'apparence de la vérité toujours prête » à lui faire illuſion. Heureuſement, s'il en » ſait profiter, le ciel, pour corriger ſon deſtin, » lui a donné les moyens de perfectionner & » d'étendre ſon entendement. Par ſon eſprit, » ſes mains, ſon action, il eſt capable d'em- » ployer & de diriger les forces de la nature » que l'expérience lui a fait connoître, & » d'oppoſer aux efforts nuiſibles une réſiſtance » victorieuſe. Ainſi, il bâtit des digues qui » ſoutiennent le poids des fleuves, & empê- » chent les inondations. Il eſt donc vrai qu'en » étudiant la nature & en meſurant ſes forces, » on acquiert des ſciences utiles; ou en d'au- » tres termes : *les hommes en perfectionnant & » en étendant leur entendement, ſe rendent capa- » bles d'augmenter leur bonheur & de diminuer » leurs maux.*

» Qui pourroit ſans reconnoiſſance méditer » les ouvrages de Bacon, qui a eu la hardieſſe » de déchirer le voile de l'ignorance & de ren- » verſer de leur trône les hypotheſes regnan- » tes, qui a enſeigné aux hommes que toutes » leurs connoiſſances venoient de l'expérience,

» & qui au lieu du labyrinthe des syllogismes » où ils se perdoient, leur a montré la voie » éclairée & sûre de *l'induction!* Quand les » royaumes d'Europe auront cessé d'être flo- » rissans, un jour viendra que les savans » voyageurs de l'Amérique civilisée, visitant » les ruines de Paris & de Londres, comme » nous faisons celles d'Egypte & de Grece, » prononceront son nom immortel avec la » même vénération que nous avons pour ce- » lui de Pythagore. Suivons ses traces, mais » en voyant avec nos propres yeux.

» De même que celui qui ose s'exposer dans » de vastes mers, ne sait bientôt de quel » côté diriger le gouvernail, quand il n'a point » de boussole, & qu'il ne connoît point les as- » tres; ainsi, l'esprit humain a besoin de guide » pour se conduire dans l'immensité de la na- » ture, où tout est centre & circonférence » pour lui.

» Regle 1ere. *Nous devrions nous occuper « des matieres dont la connoissance importe le » plus au genre humain.* L'inobservation de cette » regle engendre une infinité d'ouvrages éphé- » meres, qui font déplorer que l'auteur n'ait » pas mieux profité de son génie & de son » tems. Que de découvertes utiles il reste » encore à faire! Ne peut-on pas employer » avec plus d'effet les forces du feu, de l'eau » & de l'air! Ne peut-on pas multiplier da- » vantage l'application des forces méchaniques? » Quel surcroît de forces à trouver encore » au moyen des opérations chymiques? Né-

» gliger ces recherches, c'eſt poſſéder une
» terre fertile & ne la point enſemencer. «

Regle 2de. *Avant d'obſerver, de recueillir & d'inventer ſoi-même, il faut ſe rendre familieres, les obſervations, les collections & les inventions des autres ſur le même ſujet.* » Ceux qui obſer-
» veront cette regle, ne feront plus dans le
» cas de donner d'anciennes découvertes pour
» des vérités nouvelles. La peine qu'ils ſe
» donnent pour découvrir ce qui eſt décou-
» vert, ils pourroient la prendre avec plus de
» fruit pour eux-mêmes & pour les autres,
» en partant des vérités connues, pour tâcher
» d'y en ajouter de nouvelles; & ils n'auroient
» pas à regretter le tems irréparablement perdu.
» On a dit avec raiſon que nous voyons plus
» loin que nos devanciers, parce que nous
» ſommes montés ſur leurs épaules. Montons-
» y, ne rebâtiſſons pas ce qu'ils ont bâti,
» mais pourſuivons leur travail, & laiſſons-en
» un qui mérite d'être continué. N'ajoutons
» foi qu'aux faits & aux expériences indubita-
» bles, & aux argumens qui en dérivent né-
» ceſſairement. C'eſt-là le vrai or; le reſte
» n'eſt qu'une vile ſcorie. Ainſi, on réduiroit
» de gros volumes à une petite page. Au ſur-
» plus, nous ne devons pas nous attacher à
» la méthode de nos prédéceſſeurs, à moins
» que nous ne la jugions nous-mêmes bonne.
» Ce feroit renoncer à notre propre autorité,
» qui eſt la ſource la plus féconde des inven-
» tions. Le penchant de copier & d'imiter,
» eſt une vertu dans le commun des hommes,

» c'eſt une foibleſſe dans celui qui eſt deſtiné
» à éclairer le monde. «

Regle 3eme. *Il faudroit avoir ſoin de ne voir, de ne chercher, & de n'appliquer que ce qui eſt réellement dans la matiere qu'on traite. Auſſi faudroit-il avoir un ſoin égal de voir, de rechercher & d'appliquer tout ce qu'elle comporte.* » La 1ere.
» regle nous a déſigné l'objet de nos travaux.
» La ſeconde pourra nous montrer juſqu'à quel
» point le travail a déja été porté, & la 3me.
» doit nous apprendre à pourſuivre & à ache-
» ver l'ouvrage. L'inattention à la 1ere. partie
» de cette 3me. regle, a produit des monſtres
» d'hypotheſes dans la phyſique, & ſur-tout
» de grands maux en politique. Ainſi Law,
» pour avoir eu une notion trop étendue, &
» avoir trop préſumé de la foi publique, a ré-
» duit des milliers de familles à la mendicité.
» On pratiquera l'autre partie de cette 3me.
» regle, en n'abandonnant jamais un ſujet
» qu'il ne ſoit entiérement épuiſé. A quoi bon
» ouvrir de nouvelles mines à grand frais,
» quand l'ancienne nous fournit encore de
» l'or en abondance ? C'eſt ſe faire beaucoup
» illuſion, que de voler de ſujet en ſujet, &
» de s'imaginer ſavoir les choſes quand on en
» connoît à peine les noms.

» Il s'agit maintenant d'enſeigner l'applica-
» tion de chacune des trois regles. Rien n'im-
» porte plus à l'homme que d'être heureux.
» Le bonheur eſt ſa fin, & la raiſon ſon gou-
» vernail. Trois choſes lui ſont abſolument
» néceſſaires pour ſa félicité temporelle, le

» néceſſaire phyſique, l'honneur & le travail. » On entend ici par néceſſaire phyſique, les » moyens d'appaiſer la faim & la ſoif, & de » remédier aux bleſſures & aux maladies.

» On entend par honneur, l'amour de la » vérité. Celui qui l'aime la cherche, & ſi » ſon amour eſt pur, il ſentira d'abord que » la doctrine chrétienne eſt la parole de Dieu, » adreſſée à ſes enfans, & en y obéiſſant, il » y trouvera la tranquillité de ſa conſcience.

» Le travail eſt l'application des forces mo- » rales & phyſiques. L'homme eſt naturelle- » ment actif. L'oiſiveté lui relâche les nerfs » & obſtrue ſes vaiſſeaux. Une ame privée » de ſon aliment qui eſt l'occupation, ſe de- » vore elle-même, & contracte de la mélan- » colie, de la ſtupidité & de la méchanceté. » Si nous conſidérons combien le créateur a » attaché de volupté à l'exercice ou applica- » tion modérée des forces humaines, nous ne » ſaurions nous empêcher de confeſſer que le » travail fait une partie inſéparable du bon- » heur.

» Choiſir les moyens les plus efficaces de » contenter les beſoins phyſiques, choiſir la » voie la plus ſûre pour parvenir à la vérité, » ſource de l'honneur ou honnêteté, choiſir » entre les occupations arbitraires celles qui » donnent une ſatisfaction durable & raiſonna- » ble, tels ſont les objets les plus importans » au genre humain.

» Dans les choix & applications des moyens on doit prendre avis des circonſtances préſen-

tes, parce que les conditions, les forces, l'âge, & les passions, subissent des changemens continuels, souvent imperceptibles à qui n'y fait pas assez d'attention. Cette observation résout le problême, pourquoi les médecins qui savent le mieux les préceptes, pechent souvent dans la pratique. Cela vient de ce que tout occupés de leur remede, il ne remarquent pas assez les circonstances du malade & les modifications qu'elles exigent. La doctrine des circonstances n'est pas ordinairemens assez inculquée. Un homme qui sauroit bien toutes les conditions ou circonstances, pourroit résoudre les problêmes les plus difficiles, même en politique, & prédire en quelque sorte l'avenir: & c'est en quoi un puissant génie l'emporte sur un génie subalterne, il saisit plus de conditions, & les problêmes sont moins indéfinis pour lui. «

» L'homme ne pouvant sans quelque diversion, être continuellement attentif au même objet, il peut puiser tous les jours dans les trois sources inséparables de la félicité. Que jamais il ne satisfasse les besoins de la vie aux dépens de l'honnêteté, autrement il se rendroit indigne de la vie! «

» Quiconque fait quelque bonne action, même dans l'obscurité, peut se dire à soi-même avec un plaisir intime, que la vertu engendre la vertu, que les actions de tous les hommes sont nouées ensemble avec des liens invisibles, & qu'une bonne action dont l'auteur même est inconnu, & dont la mémoire paroît

perdue, a encore imperceptiblement son effet au bout de plusieurs siecles.«

Nous voudrions suivre l'auteur dans la préférence qu'il adjuge à la pratique sur la théorie, & rapporter toutes ses maximes; mais il ne resteroit plus de place pour les 21 autres mémoires. Nous avons déja averti qu'il avoit écrit en Allemand. Nous craignons que son magnifique ouvrage, n'ait perdu de la pureté de son style originaire, en passant de l'allemand en latin. Il dégénéreroit trop dans notre traduction d'une traduction.

ART. II. *Mémoire sur les calyces aromatiques, appellés vulgairement* fleurs de casse *ou* cannelle: *Flores cassiæ*; par M. Tromsdorf, *professeur en médecine.*

Le nom de fleur a été attribué improprement à cet aromate; car il est facile de connoître, par la simple inspection, que ce n'est point une fleur. Il a plutôt la forme de petits clous têtus, dont la tête examinée attentivement, paroît divisée en cinq ou six parties, au milieu desquelles on voit dans une cavité, un petit corps arrondi *insipide & sans odeur*, qui peut être une ébauche, ou commencement de fleur ou de fruit. La couleur du clou est brune, & il a le goût & l'odeur de cannelle: c'est pourquoi on les nomme aussi en allemand, fleurs de cannelle, *zimtblumen.*

M. Tromsdorf n'a point touché leur histoire-naturelle, parce qu'on ne sait, dit-il, rien de certain, ni sur le lieu de leur origine, ni sur l'arbre qui les produit, les marchands qui les

vendent étant plus avides de gain que de connoiſſances hiſtoriques; mais il a voulu connoître leurs parties eſſentielles, & il les a pour cela ſoumiſes à l'examen chymique. Après en avoir écraſé groſſiérement une certaine quantité, il les a laiſſé macérer quelques jours dans l'eau pure, & les ayant diſtillées enſuite il a obtenu les mêmes réſultats qu'on peut lire dans Cartheuſer, *Diſſert. de calycibus arom. flor caſſ. Zeglanic.* qu'il convient les avoir trouvés avant lui. Ce qui diſtingue donc l'analyſe de M. Tromſdorf, c'eſt qu'il a examiné plus attentivement les beaux ſels exagones qu'il a obtenus en laiſſant repoſer pendant un an la diſtillation. Ce ſont des ſels-eſſentiels, puiſqu'ils retiennent l'odeur & le goût de la ſubſtance dont ils ſont extraits.

Nous ne ſavons ſi nous ne nous trompons point, quand nous ſuppoſons qu'il s'agit ici du clou nommé auſſi clou de girofle; la difficulté que nous éprouvons toutes les fois que nous liſons un ouvrage de botanique, nous fait déplorer que les ſavans ne conviennent pas entre eux du même nom des plantes, au moins en latin. Bomare, qui le nomme *cariophyllus aromaticus*, prétend qu'en laiſſant macérer pendant quelques heures un clou de girofle dans l'eau tiede, on reconnoît que les clous de girofle ſont tout à la fois le calice, le bouton des fleurs, & les embrions des fruits, & il ajoute que l'arbre qui les porte croît dans les Moluques.

Art. III. *Mémoire ſur l'affinité des corps*, *par* M. Succow. M. Marrherr, examinant la table

des affinités de Geoffroy, & M. Macquer avec lui, ont avancé que l'acide nitreux s'unissoit plus étroitement avec une substance enflammée, qu'avec l'alkali fixe. Cette opinion est ici réfutée, & on en prend occasion d'exposer les véritables notions de la solution & de la précipitation.

ART. IV. *Mémoire sur l'origine du salpêtre qui ronge la maçonnerie, & sur les moyens d'empêcher cet accident; par M. Wiegleb, pharmacien.* En 1770 la société des naturalistes de Danzick, proposa un prix à la meilleure résolution de cette question. *La cause du salpêtre qui endommage les murailles de brique, vient-elle de la chaux ou des briques, ou des deux ensemble, ou de quelque autre cause: & quel seroit le moyen le moins dispendieux & le plus efficace de prévenir ce mal, dans la construction d'une muraille neuve, & d'en délivrer une muraille qui en est attaquée.* M. Luther de Roda, pasteur de Rositz près d'Altenbourg, a remporté le prix. Son mémoire est imprimé. M. Wiegleb avoit travaillé sur le même sujet, dans le dessein d'entrer en lice, mais le terme fixé par la société, lui a paru trop court pour achever ses expériences, dont il offre le résultat à l'académie d'Erfurt. Nous le réservons pour notre article d'architecture.

ART. V. *Observation chymique de* M. Cartheuser, *sur la maniere de dissoudre la gomme laque.*

La solution de la gomme-laque, essayée dans divers menstrues, n'a point encore bien

réussi. (*) L'esprit-de-vin, & l'alkali fixe, ne satisfont pas toujours. L'esprit-de-vin le plus rectifié déploie son action avec trop de lenteur, & laisse sans les dissoudre plusieurs parties de la cire : c'est pourquoi la teinture qui en provient est d'un rouge brunâtre, passe difficilement à travers le papier gris, & perd sa clarté en refroidissant. Les alkalis fixes en forte lessive, dissolvent toute la masse avec le secours de l'ébullition, mais outre que cette solution est épaisse, la couleur en est altérée par l'acrimonie des sels.

M. Cartheuser s'est appliqué à découvrir un menstrue, capable de dissoudre toute la masse parfaitement & facilement, & qui en même tems n'en gâtât pas la couleur rouge : & après plusieurs expériences, il a trouvé que le borax dissous dans l'eau, étoit ce menstrue. Il dissout une once de borax dans un peu d'eau chaude, & fait bouillir la liqueur saline dans un vaisseau de terre, alors il y jette une once de la-

(*) Cependant nous lisons dans Bomare, mot, *gomme* : » On peut dissoudre *entiérement* les gommes-résines, » avec un menstrue, partie aqueux & partie spiritueux, » tels que l'eau-de-vie, le vin & le vinaigre. Au reste » Bomare n'est point exact sur ce point. Car au mot » *gomme*, il met la laque parmi les sucs résineux, nom- » més imprompréments *gommes*, & il renvoie pour la » laque à l'article *fourmis de visite* que nous ne trou- » vons point : mais à l'article *fourmis qui donnent la ré- » sine-laque* ; il nous dit après M. Geofroi, que c'est un » travail d'insectes, une sorte de ruche.

que ſéparée des bâtons, & réduite en poudre ſubtile. Au moyen de cette coction la laque eſt entiérement diſſoute en quelques minutes, & donne une teinture d'un rouge obſcur, d'une ſaveur amere, & d'une agréable odeur balſamique, qui nonobſtant qu'elle ſoit épaiſſe, paſſe aſſez aiſément à travers le papier gris. Différens liquides ajoutés à cette teinture, ont produit divers changemens.

1°. L'eau froide a précipité la laque ſous une forme de magiſtere purpurin, de maniere que la liqueur filtrée étoit limpide.

2°. L'eau bouillante n'a précipité que quelques parties rouges groſſieres, & s'eſt unie avec le reſte de la teinture.

3°. L'eſprit de nitre ou l'eau-forte a détruit ſubitement ſa couleur & précipité une maſſe épaiſſe, membraneuſe en apparence, & jaunâtre, couverte d'une liqueur jaune tranſparente.

4°. L'eſprit-de-vin bien rectifié a relevé l'éclat de la couleur rouge & a ſéparé quelque partie du borax qui eſt tombée au fond & s'eſt attachée aux parois du verre ſous l'apparence d'une poudre rouge cryſtalline.

5°. Une infuſion concentrée d'alun a produit un précipité rouge, gélatineux, qui n'eſt que la terre d'alun précipitée par l'alkali du borax & mêlée avec des particules de gomme-laque.

La ſolution de laque peut devenir utile en médecine, tant à cauſe de ſa nature amere & balſamique, qu'à raiſon des vertus propres au

borax qui s'y joint. Cette teinture peut être un résolutif & un fortifiant très-actif en la délayant dans l'esprit-de-vin. Elle n'est peut-être pas à mépriser par les teinturiers qui pourroient la rendre plus fluide en la versant dans l'eau bouillante.

On avertit que cette solution étant mise reposer, une partie du borax s'attache au fond & aux parois du vase, mais en l'approchant du feu on lui rend son état.

ART. VI. Du même. *Examen chymique d'une plante aquatique nommée en Russe* Badiaga.

Dans les mémoires de l'académie de Pétersbourg, tom. 2, pag. 343 cette plante est nommée par M. Buxbaum, *Badiaga major.* C'est la *spongia erecta, fragilis, ramis teretiusculis* de Linné. *Flor. Suec.* N°. 1133. Elle pousse en Suede, en Russie, en Angleterre, en Allemagne & ailleurs dans les fossés & les eaux marécageuses. On en peut voir la figure dans la *Flor. Jen.* de Ruppius, *planch.* 3, *fig.* I. & dans l'*Almageste* de Plukenet *planch.* 112, *fig.* 3. Elle exhale une odeur forte & nauséabonde de vieille saumure de hareng, & n'a point d'ailleurs de saveur notable. Elle est très-fragile & si friable étant seche, qu'on la réduit facilement en poussiere avec les doigts. Elle entre dans les pharmacies de Moscow où on la recommande dans les cas de meurtrissure des yeux & des autres parties du corps, parce qu'on prétend que sa poudre les guérit en une nuit. Si cela est, il seroit à souhaiter qu'on en étendît l'usage en Allemagne, où elle ne manque point.

M. Cartheuſer en a fait cueillir auprès du Weſer qu'il a ſoumiſe à pluſieurs opérations chymiques, afin de juger ſous quelle forme elle peut entrer le plus utilement dans les préparations médicinales; & ſans le décider préciſément, il a trouvé que l'eſprit-de-vin & l'eau pure ſont les menſtrues les plus favorables pour en extraire les principes.

Art. VII. VIII. IX. Trois *mémoires* de M. Sage, *des académies de Paris & d'Erfurt.* L'un *ſur la cendrée des orfevres.* On nomme cendrée les coupelles qui après avoir ſervi à eſſayer les lingots deſtinés à l'argenterie, pour en déterminer le titre, ſont imbues de litharge. En fondant la cendrée des orfevres avec deux parties de flux noir, M. Sage en a retiré trente-ſix livres de plomb par quintal. Le quintal du plomb retiré de la cendrée a produit par la coupellation deux onces ſept gros huit grains d'argent. Cette quantité d'argent abſorbée par les coupelles démontre un vice eſſentiel dans la coupellation ordinaire, & peut embarraſſer les artiſtes dont l'argent étoit réellement au titre. M. Sage propoſe une maniere de coupeller très-prompte, peu coûteuſe & bien plus propre à déterminer la quantité de fin, que lorſqu'on fait l'eſſai ſous la moufle, & qu'on emploie le fourneau de coupelle quarré dont l'uſage eſt preſque général. La cendrée de ſes eſſais a donné, comme celle des orfevres, 36 livres de plomb par quintal; mais d'un quintal de ce plomb, il n'a pu retirer que 64 grains d'argent: la cendrée des orfevres con-

tient donc 1500 grains d'argent de plus par quintal de plomb, déchet trop conſidérable.

Le ſecond *mémoire* de M. Sage eſt un examen du ſel animal connu ſous les noms d'alkali phlogiſtique & d'alkali ſavonneux de Geofroi. Pour préparer le ſel animal il a pris une partie de flux blanc & deux de ſang de bœuf deſſéché, a mêlé ces deux ſubſtances dans un mortier de marbre, & les a mis dans un creuſet. Lorſque le mêlange lui a paru rouge comme un charbon embrâſé, il l'a verſé dans de l'eau diſtillée. Il n'en faut que cinq ou ſix parties pour diſſoudre le ſel animal. La diſſolution produit, par l'évaporation inſenſible, des cryſtaux verdâtres & tranſparens dont la forme varie. Cette expérience & pluſieurs autres qu'il rapporte font voir que la préparation à laquelle on avoit donné le nom d'alkali phlogiſtique eſt un ſel neutre compoſé d'acide animal & d'alkali fixe.

Dans ſon 3eme. *mémoire*, M. Sage examine la peſanteur ſpécifique de diverſes ſubſtances, telles que l'acide phoſphorique & autres.

ART. X. Eſt une *diſſertation de M. Bucholz médecin de la cour de Weimar, ſur les propriétés antiſeptiques de l'air développé qu'on nomme air fixe.* Après avoir rapporté ſes expériences il conclut par méconnoître les propriétés que Perciwal, Prieſtley & Pringle ont publiées de l'eau imprégnée d'air fixe; & ſi elle en obtient quelques-unes, il les attribue non à l'air comme air, mais aux particules des corps qu'il tranſporte dans l'eau où il eſt introduit. Cependant

il paroît n'avoir par ignoré ce qu'en ont écrit le docteur Alexandre, Anglois, l'abbé Rosier de Paris, & l'abbé Fontana de Florence, aux expériences duquel il ajoute peu de foi.

ART. XI. *Mémoire de* M. Glaser, *médecin de la ville de Suhla, sur une espece de chenille très-pernicieuse qui ronge presque tous les ans les bourgeons des pommiers & dévaste les vergers.* L'académie royale des sciences de Suede ayant proposé pour prix de trouver le moyen de garantir les pommiers de ces chenilles, M. Bergmann, savant professeur à Upsal, l'a remporté. On a son ouvrage dans le 22e. vol. des *mémoires de l'académie Suédoise*, traduits en Allemand. Tout son artifice consiste à entourer le tronc des arbres d'une ceinture enduite de poix liquide que les femelles des phalènes ne peuvent franchir. Le comte Cronstaedt, & le conseiller des mines Adlerheim, s'en sont servis avec succès dans leurs jardins, M. Glaser prétend l'avoir connu & employé bien avant d'avoir lu l'ouvrage de M. Bergmann. Il promet de donner une nouvelle édition de son traité allemand sur cet important sujet, dans laquelle il s'étendra beaucoup davantage que dans la premiere de 1774, & il détaillera tous ses préservatifs.

ART. XII. *Observation de* M. Cartheuser *sur les racines de dent de lion.* On y rapporte des expériences qui montrent que la racine de dent de lion ôtée de terre & replantée de haut en bas, reprend & pousse des feuilles, comme M. Bulfinger l'a observé de la chicorée dans les

mémoires de l'académie impériale de Pétersbourg, tom. V. M. Cartheuser ajoute qu'il est vraisemblable que la même propriété s'étend à la racine de salsifi, de laiteron, &c.

Art. XIII *Mémoire de* M. de Romé Delisle, *des académies de Suede & de Paris, sur les altérations qui surviennent naturellement à différentes mines métalliques, & particuliérement aux pyrites martiales.* Dans le regne minéral, de même que dans les deux autres regnes, la nature est sans cesse occupée à dissoudre & à reproduire, à composer & à décomposer. Les exhalaisons minérales & les eaux souterreines sont les principaux agens qu'elle emploie pour dissoudre les corps métalliques, les charrier en d'autres endroits, les combiner avec d'autres corps, & par-là changer leur forme, leurs principes, leur essence & leur mixtion. Personne ne conteste aujourd'hui la formation journaliere des mines & des métaux, mais on n'avoit guere observé que l'éflorescence spontanée des pyrites martiales trop commune pour être ignorée.

Art. XIV. *Observations de* M. Baumer, *conseiller du landgrave de Hesse, & premier professeur de médecine à Giessen, sur le Balsates de Hesse.* C'est une espece de marbre qu'il estime composé d'argile & de sable avec plus ou moins de principes martiaux; il est si dur qu'il peut limer les métaux & servir de pierre de touche. Les anciens en ont construit des forteresses dont les ruines frappent encore les yeux d'admiration à Gleiberg & à Cetzberg dans la principauté de Nassau-Weilbourg, & à Kaltschmiden près

près de Wetzlar. On le fond sans y rien mêler, & il se change aisément en un verre noir ou noirâtre, il aide la fusion du fer.

ART. XV. Du même. *Observations appartenantes à la géographie souterraine.* Cette science est encore au berceau : de-là vient qu'en fouillant aveuglément pour découvrir des trésors imaginaires, on consomme quelquefois mal-à-propos tout ce qu'on a de bien réel. M. Baumer examine les différens lits des montagnes, sur-tout de Hesse & de Thuringe, jusqu'à la derniere profondeur possible, & pour ainsi dire, jusqu'au noyau de la terre. Il en déduit les instructions qui doivent guider dans la recherche des métaux. Il a vu plusieurs fois dans des veines métalliques de l'argile très-fine, grasse, colorée, molle comme du beurre, tout auprès de plus dure, poreuse comme un levain, & comme en fermentation, ces pores remplis de poudre métallique qui en changeoient la couleur, & enfin devenue un vrai minerai : preuve de la formation graduelle des métaux.

ART. XVI. *Mémoire sur les Oolithes, par* M. Schroeter, *ministre à Weimar.* M. Guettart, célebre naturaliste François, a donné occasion à ce mémoire, en disant dans ses *observations minéralogiques* sur la France & l'Allemagne, insérées au 3me. volume des *récréations minéralogiques*, que la présence des fœtus des coquillages ne prouve pas suffisamment que les oolithes sont de vrais œufs pétrifiés, à moins que les masses d'oolithes ne forment des tous dans chacun desquels il y auroit des coquillages.

Cette opinion tend à trop diminuer le nombre des vrais oolithes, au jugement de M. Schroeter. Oolithe signifie œuf de pierre. Les anciens naturalistes paroissent avoir donné ce nom à ces amas de globules pierreux, dont il y a des montagnes entieres, dans l'opinion que c'étoit réellement des œufs de poissons ou de coquillages. Les sentimens des modernes sont partagés. Cartheuser, Hollmann, Waller, Linné, Kundmann, &c. estiment que ce sont des jeux de la nature ou des stalactites ou concrétions qui se sont formées par superposition. Hollmann suppose qu'une bulle d'eau remplie d'air aura été couverte de sable à plusieurs reprises en roulant, & aura durci avec le tems. Baumer, dans son histoire-naturelle du regne minéral, est d'avis qu'en effet plusieurs oolithes doivent être rapportés à la classe des stalactites, mais il prétend aussi qu'il y en a beaucoup qu'on ne peut méconnoître pour des pétrifications d'œufs de poissons ou de testacées. Stabée, dans ses *monumenta diluvii universalis ex historiâ naturali*, considere les oolithes comme des monumens du déluge. Scheuchzer embrasse un parti mitoyen dans son histoire-naturelle de Suisse. M. Schroeter imite la même modération, mais il penche davantage à admettre un grand nombre d'œufs pétrifiés, & pour en prouver la possibilité, il expose la prodigieuse fécondité des poissons, & rapporte les expériences de M. Hamer, qui a compté dans un hareng 36000 œufs; 38000 dans un chabot (*stint* en Allemand) qui pesoit à peine deux onces; 454961 dans un maquereau qui pesoit

cinq quarterons; 203109 dans une carpe médiocre; 383252 dans une tanche (*schley*); 281000 dans une perche (*barsch*) de huit onces; environ quatre millions dans un cabilehau de dix huit à vingt livres; 13574000 dans une solle, quoique poisson plat; & plus d'un million dans une petite écrevisse, à en juger au poids; car leur petitesse a empêché de les compter.

M. Schroeter qui cite beaucoup d'auteurs, ne paroît point avoir connu les observations sur ces sortes de corps lues à l'académie des sciences en 1761, par M. Desmarêts.

ART. XVII. Du même M. Schroeter, un *mémoire sur les os & les dents pétrifiés des oursins ou hérissons de mer.* Ce genre de pétrification est rare, & M. Schroeter en possede dans son cabinet.

Ce mémoire est court, y ayant peu à dire après ce qu'en a écrit en latin, Klein, dont Desbois a donné à Paris une traduction françoise. Nous rappellerons ici que Gleditsch, imprimeur à Leipsick, vient de publier une superbe édition du bel ouvrage de M. Klein.

ART. XVIII. *Traité des casemates voûtées, par M. Boehme, professeur à Giessen.* C'est ce qu'on appelloit autrefois place basse ou flanc bas. On a cessé de s'en servir, dans la supposition que les batteries des assaillans enterroient l'artillerie de ces casemates dans la ruine des voûtes. Elles avoient l'avantage de défendre le passage du fossé en rasant l'eau avec leurs boulets, & de ne point craindre ni les bombes ni les bou-

lets à ricochet. On en voit à Naerden & à la citadelle de Tournai. Vauban, Coehorn & Rimpler ne les ont pas toujours négligées. Un habile ingénieur peut remédier aux inconvéniens qu'on leur reproche. M. Boehme propose de les rétablir & en donne les plans auxquels il est nécessaire de recourir pour bien comprendre sa construction. Ainsi nous n'insisterons pas. Il recommande aussi l'arc & les fleches pour la défense, parce qu'on pourroit les tirer à l'abri, sans être offusqué par la fumée & sans donner de lumiere.

Art. XIX. *Théorie de la projection de la superficie de la sphere sur un plan, l'œil supposé au centre, par* M. Kaestner. M. Kaestner a vu les manieres de représenter le globe céleste, employées par Doppelmayer & Pardies, qui consistent en général l'une & l'autre à circonscrire un cube à une sphere, & à placer sur les six faces du cube les points de la sphere qui y correspondent : ainsi il leur faut six cartes. La maniere de M. Kaestner est plus simple, mais on auroit aussi peine à la comprendre sans les figures.

Art. XX. On compte la danse de saint-Vit parmi les maladies des enfans. Cette maladie, qui est assez rare, attaque aussi quelquefois les adolescens. C'est une espece de démence dont la cause réside dans le bas-ventre. Les symptômes en varient dans les différens sujets. Certains font des mines ridicules comme les singes qui mangent vis-à-vis des enfans qui se divertissent, ou comme les baladins qui amusent la populace. D'autres mâchent continuellement

ſans avoir rien dans la bouche, agitent leurs bras, & leurs jambes, boitent, ſont muets comme des poiſſons. Sans examiner pourquoi cette maladie a été nommée danſe, puiſque ceux qui en ſont atteints, ne danſent point, ni pourquoi on l'appelle de St. Vit, M. Strack rapporte comment il a opéré la guériſon de ſept malades au moyen des purgatifs d'aloës, de myrrhe & de jalap qui ont évacué les impuretés du ventre, & ſouvent même des vers. La ſaignée, les remedes nerveux & les narcotiques ne vont point à la cauſe du mal.

Art. XXI. Il eſt connu que des paſſions véhémentes ont quelquefois cauſé la mort, mais auſſi elles ont opéré des guériſons inopinées. Il y a dans les œuvres de Lange une diſſertation curieuſe ſur les morts cauſées par les paſſions, & une autre de la vertu médicinale des paſſions. M. Hannes, ſavant médecin de Weſel, y joint trois obſervations curieuſes que nous indiquerons.

1°. Un honnête marchand de Weſel n'ayant point eu d'enfans de ſon premier mariage, & ſa ſeconde femme lui ayant donné une fille, il en eut tant de joie qu'il tomba en apoplexie ; il guérit, mais il retomba chaque fois que ſon épouſe le rendit pere, & à la quatrieme fois la rechûte fut mortelle.

2°. La ſeconde obſervation concerne une dame de vingt-huit ans que M. Hannes prétend morte de colere. Comme il convient qu'elle avoit une fievre écarlate, nous laiſſons aux gens de l'art à juger par ſon récit même des cauſes de ſa mort.

3°. Il s'agit d'une guérifon produite par la terreur. Une fille de 12 ans éprouvoit tous les jours des convulfions périodiques ; le quinquina & tous les vermifuges avoient plutôt augmenté que diminué les accès : mais le feu ayant pris la nuit dans fon voifinage, elle s'échappa avec une frayeur qui lui fut falutaire ; car de ce moment, elle a été exempte de toute attaque. Bartholin & Binninger affurent que des épilepfies ont été guéries par la terreur. Hannes fait mention d'un charlatan qui promettoit une guérifon fûre aux épileptiques, & dont tout l'art confiftoit à leur imprimer une forte terreur ou une autre vive paffion.

Article XXII. Le jour de l'ouverture folemnelle de l'académie, [19 mars 1776,] M. Rumpel, fon fecrétaire, y avoit lu un fort beau difcours Allemand de fa compofition, *fur les avantages que les compagnies de favans peuvent caufer au peuple.*

» Si le peuple eft la derniere claffe des hommes, c'eft auffi la plus nombreufe. On fuppofe qu'il manque de pénétration & de cœur, comme de naiffance & d'éducation, & il y a des gens qui lui accordent à peine un inftinct méchanique pour le travail & un efprit d'efclave. Tel eft en effet fon caractere apparent dans plufieurs contrées. Mais n'eft-il pas auffi vrai que l'oppreffion eft capable d'étouffer les germes les plus précieux ? Que de talens fouvent cachés fous des haillons, reffemblent à un feu caché fous la cendre, qu'un fouffle pourroit

animer! Un coup-d'œil ſur l'hiſtoire nous convainc que la multitude eſt capable d'être éclairée & rendue meilleure juſqu'à un certain degré. Le dernier Lacédémonien ſeroit mort avec joie pour ſa patrie, & le dernier Athénien ſentoit toute la fineſſe & les beautés d'Ariſtophane & de Pindare. Mais comment augmenter les connoiſſances du peuple, & réformer ſes mœurs aſſez pour le rendre plus heureux! Les préceptes ne ſuffiſent pas en bien des conjonctures : il faudroit des exemples, & que le moraliſte fût évidemment le plus vertueux, & que l'économiſte eût les terres les mieux cultivées, & fît toucher au doigt l'application de ſes maximes. «

Quant à l'inſtruction, M. le ſecrétaire ne trouve point de voie plus ſûre de la conduire au peuple, que celle des almanachs annuels, qu'au lieu de préjugés, de menſonges & d'extravagances, on devroit remplir de maximes-pratiques clairement énoncées. Il propoſe ſept regles pour les bien compoſer : 1. de faire ſentir au peuple le ridicule & les inconvéniens de ſes préjugés, car il faut extirper l'ivraie avant de ſemer le bon grain : 2. de lui préſenter l'inſtruction d'une maniere qui l'intéreſſe & le rende curieux & capable d'en faire l'application : 3. de claſſer les matieres ſuivant l'utilité & la ſatisfaction qu'on en peut recevoir : 4. rapporter & expliquer les proverbes moraux & populaires, autant qu'ils ſont vrais, & qu'ils peuvent contribuer au bonheur : 5. enſeigner les manieres de conſerver

la vigueur & la ſanté qui ſont fondées ſur la modération & le travail : 6. enſeigner les pratiques de méchaniſme, de chymie, &c. les plus uſitées & les plus néceſſaires aux particuliers : 7. enfin, expoſer les regles d'agriculture les plus utiles & les plus éprouvées.

ARTICLE XXIII. Ce volume eſt terminé par les obſervations de M. le baron de Dalberg, ſur un vaſe antique découvert au mois d'août 1776, dans le voiſinage d'Erfurt, dont il a fait préſent à l'académie. Suivant les regles de critique qu'il a poſées dans ſon diſcours, dont nous avons parlé *Article I*, il en examine la matiere, le travail, les figures qui y ſont repréſentées, & les circonſtances où il a été trouvé. C'eſt un parfait modele de la méthode d'examiner un objet ſous toutes ſes faces, & un prodige d'érudition. Nous ne ſaurions le louer aſſez ſans offenſer la modeſtie de l'auteur égale à ſon mérite. Ainſi, à l'imitation de M. le ſecrétaire Rumpel, pag. 216, nous nous faiſons un devoir d'honorer en ſilence la ſublimité de ſon eſprit & l'excellence de ſon cœur patriotique & ami des hommes. Que ſi quelqu'un trouve que nous ne nous ſommes pas aſſez étendus, il pourra ſatisfaire ſa curioſité en liſant la plupart des mémoires écrits en latin, pour la commodité des gens-de-lettres de tous les pays. Chaque volume broché coûte 2 florins ou 5 liv. de France.

Le petit Chanſonnier François, ou *choix des meilleures chanſons ſur des airs connus.* A Geneve; & ſe trouve à Paris, chez la veuve Ducheſne, libraire, rue St.-Jacques, au temple du Goût. *In-8vo.* de 374 pages. Prix 3 liv.

On a pluſieurs recueils de chanſons; *le Chanſonnier François*, *l'Anthologie Françoiſe*, &c. mais l'exceſſive chereté des uns, le trop grand nombre de volumes des autres, a empêché bien des perſonnes de ſe les procurer. On a cru entrer dans leurs vues, en leur offrant un choix des chanſons les plus agréables, & propres à être chantées par-tout le monde. Le nombre des perſonnes qui ne ſavent pas la muſique, & qui aiment à chanter, eſt très-conſidérable : & c'eſt auſſi pour elles que ce joli recueil eſt deſtiné; il ne contient que des chanſons ſur des airs connus : mais les paroles ſont les meilleures qui, dans ce genre, aient été faites en notre langue. Il ſuffit de nommer les auteurs pour en donner une idée. Parmi les auteurs morts, ce ſont les Jean-Baptiſte Rouſſeau, les la Fontaine, Quinaut, Dufreſny, Lamotte, Coulange, Racine le fils, le préſident Hénaut, Pannard, Moncrif, la Condamine, Piron, Colardeau : parmi les auteurs vivans, ce ſont MM. de l'Attaignant,

Collé, Favart, Saurin, de S. Lambert, Marmontel, Bret, Sedaine, d'Arnaud, Dorat, la Harpe, Blin de Sainmore, le Mierre, Imbert, Rochon de Chabannes, Léonard, &c. Il n'y a point de chanſon dans ce recueil qui ne ſoit recommandable ou par la gaieté, ou par l'eſprit, ou par le ſentiment. On remarque généralement plus de fineſſe dans celles de notre ſiecle, mais auſſi plus de naturel dans celles du ſiecle précédent. Nous allons citer deux pieces les moins connues. La premiere eſt du célebre la Fontaine, à une petite fille de douze ans, qui lui avoit adreſſé un couplet.

PAULE, vous faites joliment
  Lettres & chanſonnettes:
Quelque grain d'amour ſeulement,
  Elles ſeroient parfaites.
Quand ſes ſoins au cœur ſont connus,
  Une muſe ſait plaire:
Jeune Paule, trois ans de plus
  Font beaucoup à l'affaire.

VOUS parlez quelquefois d'amour,
  Paule, ſans le connoître:
Mais j'eſpere vous voir un jour
  Ce petit Dieu pour maître.
Le doux langage des ſoupirs
  Eſt pour vous lettre cloſe:
Paule, trois retours de Zéphirs
  Font beaucoup à la choſe.

Si cet enfant, dans vos chanſons,
  A des graces naïves,
Que ſera-ce, quand les leçons
  Seront un peu plus vives?
Pour aider l'eſprit dans les vers,

Le cœur eſt néceſſaire:
Trois printems ſur autant d'hivers
Font beaucoup à l'affaire.

Ces couplets ſont ſur l'air de *Joconde*. En voici d'autres adreſſés par M. Saurin à M. Collé, auteur de la *Partie de Chaſſe*. On y peint les mœurs que nous avons vu régner, & qui heureuſement commencent en partie à n'être plus à la mode. L'air eſt *Et zon, zon, zon! que le vin eſt bon!*

Jadis à table, entre les pots,
Rouloient & couplets & bons mots,
Cette joie eſt bannie!
Le bon air, hélas! dans Paris,
Déclare roturiers les Ris!
Décemment on s'ennuie.
Gens qui ſe diſent du bon ton,
Ne veulent plus qu'on chante: Zon,
Et bon, bon, bon,
Que le vin eſt bon!
Il conſole la vie.

De Momus joyeux favori,
Qui, chez Michaut, menant Henri,
Le fait trinquer à table,
Crois-tu que ce fameux héros,
Par ſa bonté, par ſes propos,
A jamais adorable,
Seroit aujourd'hui du bon ton,
Lui qui, ſimplement grand & bon,
Chanteroit zon,
Que le vin eſt bon,
Près d'un objet aimable!

Devant l'italique fredon,

A fui la bachique chanſon
Et le gai vaudeville,
Tout d'un tems a fui loyauté;
Plutus eſt le ſeul Dieu fêté,
A la cour, à la ville;
Et dans nos meilleures maiſons,
Gens bariolés de cordons,
Diſent tout haut:
C'eſt de l'or qu'il faut,
L'honneur eſt inutile.

Mon cher Collé, mon vieil ami,
Toi, qui ſi longtems as gémi
Du triſte goût moderne,
Qu'à l'angloiſe, des furieux
Deſcendent, en bravant les cieux
Aux gouffres de l'Averne:
Mais nous, des roſes du printems,
Couronnons l'hiver de nos ans;
Et ſi jamais
Nous mourons exprès,
Conſentons qu'on nous berne.

Malgré le ſiecle où nous vivons,
Oſons donner pour compagnons
Les ris à la vieilleſſe:
A l'exemple d'Anacréon,
Il faut, dans l'arriere-ſaiſon,
Egayer la ſageſſe,
Et ſouvent, le verre à la main,
Dire à Philis: » Objet divin,
» Verſez tout plein;
Beaux yeux & bon vin
» Rappellent la jeuneſſe «.

On a inſéré quelques chanſons gaies dans ce volume: mais on en a exclu celles qui ont paru trop libres, & il peut être mis entre les

mains des jeunes gens. Enfin l'on a eu l'attention d'entremêler les différens airs, ainſi que les auteurs, afin de prévenir toute eſpece de monotonie, autant qu'il a été poſſible, & celui qui a préſidé à ce choix nous ſemble avoir eu raiſon d'avancer que de tous les recueils de ce genre, celui-ci eſt inconteſtablement le plus agréable : il auroit pu ajouter qu'il eſt en même tems le moins cher, quoique peu d'ouvrages ſoient exécutés avec plus de ſoin pour la partie typographique.

(*Journal* de Paris; *affiches & annonces* de Paris.)

TABLEAU hiſtorique de la marine françoiſe, depuis la fondation de la monarchie juſqu'à nos jours; par M. TURPIN. A Paris chez Esprit, libraire, au palais royal. *In-4to.* de 68 pages. 1778.

M. Turpin ſe propoſe de nous donner les éloges des illuſtres François qui ſe ſont le plus diſtingués ſur mer; mais il a cru devoir auparavant offrir un tableau des révolutions arrivées dans notre marine avant & après l'entrée des François dans les Gaules. Ainſi, ce tableau n'eſt que le diſcours préliminaire d'un plus grand ouvrage très-intéreſſant que M. Turpin ſe propoſe de publier dans la ſuite.

Les Marſeillois étoient regardés comme les

plus habiles navigateurs du monde. Euthimenes; Pytheas avoient tracé aux Carthaginois des chemins inconnus ſur l'Océan & la Méditerranée. La ville de Vannes avoit enſeigné à Jules-Ceſar, qui eut bien de la peine à la ſubjuguer, les ſecrets de la marine. M. Turpin fait un précis de l'hiſtoire de la marine ſous les trois races de nos rois, juſques au beau ſiecle de Louis XIV, que notre marine remporta des avantages ſi ſignalés. On y voit que toutes les fois que le gouvernement a porté ſes regards vivifians vers cette partie de l'adminiſtration, les encouragemens ont preſque toujours été ſuivis des plus brillans ſuccès; que les marins d'aucune autre nation ne peuvent ſe glorifier d'un auſſi grand nombre de traits héroïques; en un mot, que la France, ſituée entre les deux mers, eſt dans la poſition la plus avantageuſe pour former une marine reſpectable. » La nature, dit M. Turpin, a creuſé des » ports excellens dans la Bretagne, dans la » Provence. Le ſecours de l'art pourroit en » ouvrir de nouveaux dans pluſieurs provinces. » Les foſſes de Port & de Colleville en Nor» mandie, n'attendent qu'une main ſecou» rable pour recevoir de nombreuſes flot» tes, nous ne manquons point de matelots. » Les Normands, dont la mer fut le berceau, » la regardent encore comme leur élément. » Les manes des Tourville, des Duqueſne, » des d'Amfreville, des Tourouvre, des Fla» manville n'ont point à rougir de leurs deſ» cendans. Les Bretons, leurs émules de gloire,

» ſemblent nés ſur ce fier élément. La patrie » des Dugueſclin, des Cliſſon, peut également » ſe glorifier d'avoir enfanté les Coetlogon, les Dugué-Trouin & les Caſſard. La » Provence a ſes Forbin & ſes Valbelle ; l'Aunis & le Poitou ſont les pépinieres d'où l'on » a toujours tiré des matelots infatigables. Enfin » depuis Dunkerque juſqu'à Bayonne, nos » côtes ſont peuplées de navigateurs intrépides » qui n'attendent que le ſignal des combats » pour faire revivre la gloire de leurs ancê» tres. «

Notre marine ſous la premiere & la ſeconde race de nos rois, eut quelques momens d'éclat. Elle en eut davantage ſous S. Louis qui, partant de Chypre pour Damiette, mit à la voile avec huit cens vaiſſeaux. Charles VI, au commencement de ſon regne, n'en avoit point ; il en acheta chez l'étranger & ſur-tout chez les Gênois ; il en compoſa une flotte de mille deux cens quatre-vingt-ſept voiles : Froiſſard dit qu'on eût pu en faire un pont depuis Calais juſqu'à Douvres. (On juge bien cependant que les vaiſſeaux de ce tems-là étoient loin de reſſembler à ceux d'aujourd'hui.) L'auteur fait enſuite mention des trois batailles gagnées par l'amiral d'Annebaud contre les Anglois, & il obſerve que du Bellay regarde comme une choſe extraordinaire qu'il fût tiré plus de trois cens coups de canon par les deux flottes, dont l'une étoit de quatre-vingt dix vaiſſeaux, & l'autre de cent. La marine retomba dans la langueur ſous les ſucceſſeurs de Fran-

çois I : le génie du *cardinal de Richelieu* commença à la retirer de ſon anéantiſſement ; convaincu que quiconque eſt maître de la mer l'eſt bientôt de la terre, ce grand homme créa des flottes pour protéger nos pêches & notre commerce. Juſqu'à cette époque on n'avoit pas encore vu de vaiſſeaux fort conſidérables ; & ils n'étoient point percés des deux côtés pour les batteries. On étoit obligé de placer les canons ſur le plancher des vaiſſeaux ou ſur la proue ou ſur la pouppe, comme on fait aujourd'hui pour les galeres. Richelieu fut le premier qui fit conſtruire un vaiſſeau de ſoixante & douze canons, qu'on regarda comme un prodige de l'art. La politique du cardinal Mazarin ſe fixa principalement ſur les guerres de terre. Notre marine tomba dans le dépériſſement ; & lorſque Louis XIV prit les rênes du gouvernement, il ne trouva que huit vaiſſeaux en état de ſervir. Colbert ſeconda, en homme de génie, les grandes vues du monarque : à ſa voix les forêts furent changées en vaiſſeaux : on en conſtruiſit cent de ligne, dont pluſieurs portoient juſqu'à 90 & 100 pieces de canon. Les matelots furent diviſés en claſſes ; les réglemens les plus ſages furent établis, & la marine françoiſe acquit une ſupériorité réelle ſur mer, par le talent, le courage héroïque & les victoires multipliées des Duqueſne, des Dugué-Trouin, des Tourville des Jean-Bart, des Forbin, des Damfreville, des Tourouvre, des Valbelle, des d'Eſtrées, des Coëtlogon, &c. Tous les lecteurs connoiſſent cette partie de

notre hiſtoire & les victoires nombreuſes remportées alors par nos amiraux ſur les Anglois, les Hollandois, & même ſur ces deux nations réunies. La malheureuſe journée de la Hougue, en couvrant de gloire Tourville, qui n'avoit que quarante-quatre vaiſſeaux à oppoſer à quatre-vingt dix des flottes combinées de l'Angleterre & de la Hollande, cette journée porta le coup le plus funeſte à la marine françoiſe. Le cardinal de Fleury l'a laiſſée tomber dans une eſpece d'anéantiſſement; elle ſembla reprendre une eſpece de vigueur par le combat de M. de la Galiſſoniere contre l'amiral Bing. Mais les déſaſtres réitérés de la derniere guerre la replongerent bientôt dans un état pire qu'elle n'avoit jamais été. Cependant de quoi n'eſt pas capable la nation françoiſe? Le moment d'un heureux enthouſiaſme a ſuffi pour rétablir nos forces ſur mer. L'exemple donné par la province de Languedoc d'offrir au roi un vaiſſeau, a été ſuivi par d'autres provinces & par les corps les plus illuſtres de l'état. Nos flottes s'enorgueilliſſent des noms patriotiques qui ont ſervi à les rendre formidables, & à diſputer la victoire aux fiers tyrans des mers.

La marine reparoît aujourd'hui parmi nous avec beaucoup d'éclat; des flottes formidables annoncent la ſageſſe du gouvernement & la puiſſance de la nation dans les deux mondes. On doit tout attendre de nos deux marines réunies par leur émulation pour le ſervice du roi & de la patrie. M. Turpin parle des anciens ducs

de Bourgogne, d'Orléans & de Bourbon, des comtes *de Flandre* & *d'Artois*, qui dès la naissance de la monarchie ont eu le commandement de différentes flottes : à tous ces noms illustres, l'enthousiasme national ajoute dans ce moment celui d'un prince du sang de nos rois dont l'exemple vient de rendre à la France l'honneur de son pavillon.

En parlant de l'école où se sont formés la plupart des hommes célebres dont on a rappellé les noms dans ce tableau historique, c'est, dit M. Turpin, une espece de piraterie qui n'a rien que de noble, puisqu'elle ne s'exerce que contre les ennemis de l'état qui les autorise à protéger à main armée les pêches & le commerce. M. Turpin observe que le mot de pirate n'a pas toujours offert une idée avilissante; il le croit dérivé du Pirée, port d'Athenes, où l'on s'embarquoit pour aller combattre les ennemis de la patrie. » Cette profession, ajoute-t-il, ho-
» norable & avilissante tour-à-tour, n'a essuyé
» cette révolution que par la maniere diffé-
» rente dont elle a été exercée. Les pirates qui
» servoient les rois ou les républiques, ont été
» rangés dans la classe ordinaire des guerriers;
» ceux qui ont exercé leur brigandage sur tou-
» tes les nations, ont été l'objet de l'exécra-
» tion publique. Ainsi la piraterie a eu ses grands
» hommes, comme elle a été le fléau des so-
» ciétés. Dionide, fameux pirate, fut recherché
» par Alexandre & Darius; mais trop fier pour
» fléchir sous les volontés d'un maître, il leur
» déclara qu'il aimoit mieux être leur ennemi

» que leur allié : après avoir été long-tems fa-
» vorisé de la fortune, il en éprouva le retour,
» il fut conduit devant Alexandre, qui lui de-
» manda de quel droit il troubloit les mers:
» *Par le droit que tu t'arroges de troubler la terre.*
» Je suis roi, répond Alexandre, & tu n'es
» qu'un corsaire. *Nous faisons donc le même mé-*
» *tier*, repliqua Dionide, *moi avec un seul vaiss-*
» *seau, & toi avec une nombreuse armée. Si les*
» *Dieux métamorphosoient Dionide en Alexandre,*
» *& Alexandre en Dionide, il y auroit un bon*
» *roi de plus sur la terre, & un habile corsaire de*
» *moins sur la mer.* «

M. Turpin rapporte quelques actions héroïques de nos marins; il les justifie contre la calomnie qui attaque leur politesse. » Les ma-
» rins, dit-il, forment une famille isolée, qui,
» éloignée de la terre, n'en respire point la
» contagion. Leur vaisseau est une république
» gouvernée par une police exacte où l'on
» obéit sans contrainte, parce que la loi ne
» commande que pour veiller à la sûreté *com-*
» *mune;* tous étant associés aux mêmes dangers,
» les prospérités leur sont *communes*, ainsi que
» les disgraces : ainsi l'intérêt personnel les in-
» vite à s'aimer & à se respecter réciproque-
» ment, & l'on est toujours véritablement poli,
» quand on pratique ce que ces deux sentimens
» inspirent. «

L'auteur observe aussi que beaucoup de François entraînés par leur caractere inquiet, ont paru à la tête des armées étrangeres, & combattu sous les drapeaux ennemis : mais qu'on

n'en voit point servir sur d'autres flottes que sur celles de leur nation ; que le patriotisme a toujours été la vertu distinctive de nos officiers de mer.

Après cette esquisse sur la marine, on trouve sous le titre de *Fragmens*, l'histoire de quatre hommes célebres, d'Abraham Duquesne, Coëtlogon, Cassard & d'Estrée ; nous parlerons des deux premiers : mais nous croyons devoir rapporter auparavant un morceau par lequel M. Turpin termine son tableau historique de notre marine.

» Généreux marins, la patrie a dans ce moment les yeux fixés sur vous ! C'est de votre valeur qu'elle attend ses prospérités. Elle voit à la tête de ses flottes un général qui dans le cours de sa vie a montré le courage que ses ancêtres firent éclater à la bataille de Bovine ; les Roquefeuille, les Bart, les Duquesne revivent dans leurs descendans. La sagesse des plans dressés dans le conseil du monarque prépare & assure vos succès. Une intelligence sublime préside aux opérations maritimes. La gloire est l'héritage commun du ministre qui forme les projets, & du guerrier qui les exécute. Votre partage est de vaincre ; le mien est de faire passer à la postérité les actions des grands hommes qui vous ont transmis le patrimoine sacré de leur héroïsme : en semant des fleurs sur la tombe des illustres morts, je paye un tribut anticipé aux vivans qui leur ressemblent. «

NOTICE sur ABRAHAM DUQUESNE.

Le comté d'Eu en Normandie peut ſe glorifier d'avoir été la terre la plus féconde en héros de mer Il a vu ſortir de ſon ſein, Jacques Sore, que ſon mérite éleva à la dignité d'amiral de Navarre : ſes ennemis, en convenant qu'il fut le plus grand homme de mer de ſon tems, l'ont peint auſſi comme le plus ſanguinaire. Il eſt vrai qu'on ne peut le juſtifier d'avoir fait jetter à la mer quarante jéſuites qu'il avoit pris ſur un vaiſſeau eſpagnol ; action plus digne d'un forban que de l'amiral d'une nation policée.

Les deux Duqueſne, héritiers de ſes talens, n'ont eu aucun excès à ſe reprocher. Quoique nés comme lui dans le calviniſme, ils n'ont eu d'ennemis que ceux de leur patrie. Abraham Duqueſne, le pere, naquit au bourg de Blanchi, de parens qui n'avoient que la ſimplicité de leurs mœurs à lui laiſſer pour héritage. La nature libérale le vengea de l'ingratitude de la fortune. L'aiguillon du beſoin anime l'induſtrie. Paſſionné pour la gloire de mer, Duqueſne ne ſe laiſſa point abattre par les obſtacles que la pauvreté mettoit entre les honneurs & lui. Il conſulta ſon cœur qui lui fit de magnifiques promeſſes. Dieppe étoit alors l'école des célebres navigateurs ; c'étoit de ce havre qu'étoient ſortis Bétancourt, qui découvrit les Canaries, dont il fut roi ; Ribault général des flottes de Charles IX ; de Caën, fameux par ſes navi-

gations & ſes exploits dans les deux indes; de Mè, à qui le duc de Guiſe avoit la modeſtie d'attribuer l'honneur de ſes victoires navales; Daniel Bontemps, que le marquis de Brezé appelloit ſon bras droit.

Le jeune Duqueſne ſe tranſporta dans cette ville où il apprit la marine. Un travail opiniâtre, ſecondé par les dons de la nature, lui donna des connoiſſances prématurées : mais la jeuneſſe & ſur-tout ſa pauvreté, firent préſumer qu'il ne pouvoit avoir les talens qui ne s'acquierent que par une éducation diſpendieuſe. Réduit à ramper dans les plus bas emplois, il s'éleva bientôt par l'impulſion de ſon génie au-deſſus des détails où il étoit aſſervi. Ses progrès dans la ſcience du pilotage, le firent rechercher des plus riches armateurs. Sa réputation s'étendit juſques dans la Suede, où la reine Chriſtine appelloit auprès de ſon trône tous les hommes ſupérieurs. Elle l'employa ſur ſes vaiſſeaux en qualité de pilote.

Il n'eſt point d'emploi où le génie ne puiſſe montrer ſa ſupériorité. La ſcience du pilotage, quoiqu'abandonnée à la rôture, eſt l'attribut eſſentiel de l'homme de mer. Duqueſne, pilote, laiſſa appercevoir les talens qu'on a droit d'exiger d'un amiral. L'expérience que Chriſtine fit de ſa capacité, la détermina à lui confier le commandement de l'eſcadre qu'elle envoya à Louis XIII. Ce fut dans ce grade qu'il ſe développa tout entier. La France ſe reprochant de l'avoir laiſſé dans l'oubli, l'attácha à ſon ſervice par le grade de capitaine de vaiſſeau. Cha-

que année de sa vie fut marquée par des combats & des victoires. Il signala sa valeur & sa capacité à la bataille de Guétari, où il combattit sous les yeux des braves de Mé & de Caën, ses deux illustres concitoyens. Il fit un feu si terrible & manœuvra avec tant d'adresse, qu'il s'empara d'un gallion, & mit le feu à plusieurs autres.

Cette action glorieuse lui mérita un titre plus élevé. Il n'y avoit alors que quatre chefs d'escadre qui portoient le nom des provinces de Normandie, de Bretagne, de Guienne & de Provence. Louis XIV, en 1647, créa pour Duquesne, la charge de chef d'escadre de Dunkerque, & bientôt il justifia cette nomination.

La Suede étoit alors le centre des négociations. Cette puissance avoit besoin du secours de la France, pour conserver l'ascendant que ses armées victorieuses avoient pris sur l'Allemagne. Duquesne y fut envoyé avec une escadre. Trop foible pour résister aux Espagnols, dont les vaisseaux couvroient la mer, il fut assez heureux & assez habile pour résister à leurs poursuites; mais à son retour, il fut attaqué par une flotte nombreuse qui le mit dans la nécessité de combattre. Sa valeur balança la fortune jusqu'au moment qu'il reçut une blessure mortelle. Alors, ne pouvant plus donner ses ordres, il fut pris & conduit à Dunkerque, où il termina sa glorieuse carriere, laissant un fils appellé, comme lui, Abraham, à qui la postérité a déféré le nom de grand.

Notice sur Coetlogon.

Alain-Emmanuel, marquis de Coetlogon, sans avoir commandé en chef, doit être compté parmi les plus grands hommes de mer, dont la France s'honore; quoique né dans un siecle fécond en héros, l'éclat de ses talens militaires ne fut point éclipsé par la gloire des illustres capitaines, qui ont immortalisé le regne de Louis XIV. Sa famille, depuis plusieurs siecles, tenoit un rang distingué parmi la premiere noblesse de Bretagne, mais ses actions doivent être regardées comme ses plus beaux titres de noblesse. Son penchant le décida pour le service de mer, & il apprit à vaincre sous les d'Estrées & les Duquesne. Sa valeur n'étoit point cet instinct brutal qui précipite dans le danger qu'on ne connoît pas. L'étude de sa profession lui apprit à diriger son courage, & quoiqu'il fût prodigue de sa vie, il se montra toujours avare du sang de ceux qui lui étoient subordonnés. Il en donna des témoignages dans le combat livré en 1676, dans la rade de Palerme, où pénétrant avec un seul vaisseau au milieu de l'escadre ennemie, il la mit en désordre. Cette manœuvre audacieuse prépara la victoire remportée par les François.

Il fut chargé pendant toute la guerre de Sicile, des entreprises les plus périlleuses. Après s'être distingué à l'attaque & à la conquête d'Agosta, il parcourut en vainqueur tou-

tes

tes les côtes de la Pouille. Il brûla un vaisseau de guerre, sous l'artillerie de Barlette; & s'étant rendu maître de cette ville, il y prit une flotte marchande. Le retour de la paix l'arrêta quelque tems dans le chemin de la gloire; mais le calme ne fut que passager, & dès 1686, il remit à la mer avec un vaisseau de quarante-quarante canons. Deux vaisseaux Espagnols qu'il rencontra entre Gibraltar & Malaga, refuserent de saluer le pavillon du roi. Cet oubli du devoir engagea un combat où les Espagnols maltraités profiterent de la nuit pour faire leur retraite.

Pendant le bombardement d'Alger, Coetlogon enleva un vaisseau de guerre sous les murs de cette ville; dès que la fierté de ces pirates eût été humiliée, il se transporta de la Méditerranée sur les côtes d'Irlande, & se trouva au combat de Bantrie en 1689. La poupe & le derriere de son vaisseau furent enlevés par le feu d'un baril de poudre. Cet accident, qui fit périr quarante hommes, l'obligea de s'écarter. Dès qu'il eut réparé ce désordre, il traversa la flotte ennemie, & impatient de rejoindre ses collegues, il affronta un déluge de feux pour s'associer à leurs périls & à leur gloire. Cet acte d'intrépidité lui mérita le titre de chef d'escadre, & ce fut en cette qualité qu'il combattit à la bataille de la Hougue, journée mémorable, où Tourville vaincu se montra plus grand que dans ses victoires. Coetlogon s'avance pour partager son péril & pour le dégager. C'étoit un tribut

qu'il payoit à l'amitié. Ces deux émules de gloire étoient pénétrés d'une eſtime réciproque ; unis par le penchant, & ſur-tout par une conformité de talens ; ils jouiſſoient mutuellement de leurs ſuccès.

Notre marine tombée, après cette défaite, dans une eſpece d'anéantiſſement, ſe releva par le mérite de nos braves officiers, & par des actions de détail qui firent ſouvenir que les François étoient capables de tout exécuter. Coetlogon, l'année ſuivante, brûla deux vaiſſeaux de guerre dans le port de Gibraltar, où il s'empara de pluſieurs navires marchands, qui avoient cru trouver un aſyle ſous le canon de cette place. Le grade de lieutenant-général des armées navales lui fut conféré en 1701, & il ſe montra digne de ce titre dans la bataille que le comte de *Toulouſe*, en 1704, livra aux flottes combinées d'Angleterre & de Hollande. Ses manœuvres ſavantes & hardies déciderent la victoire. Pour prix de tant de ſervices, il fut élevé à la dignité de vice-amiral du Levant en 1715. Il mourut en 1730, dans ſa quatre-vingt-quatrieme année. Six jours avant ſa mort il fut honoré du bâton de maréchal de France, diſtinction tardive, mais dont les hommes ſupérieurs n'ont pas beſoin pour tranſmettre leur gloire à la poſtérité.

L'éloge de Caſſard, né à S. Malo, préſente l'idée du marin le plus intrépide, mais en même-tems d'un homme dur, intraitable, qui finit miſérablement ſes jours dans une priſon, où il fut enfermé par ordre du miniſtere.

Si M. Turpin, avoit le tems de corriger ses ouvrages, d'être plus en garde contre sa fécondité, il pourroit être regardé comme un de nos meilleurs écrivains.

(*Gazette universelle de littérature; journal* de Paris; *journal des sciences & beaux arts; affiches & annonces* de Paris.)

MINERALOGIA Cordubiensis, &c. *Minéralogie du comté de Cornouailles*, ou *traité des minéraux, des mines, & de l'art des mineurs; par M. GUILLAUME PRYCE. In-folio.* Londres, chez White.

QUoique l'art de tirer des mines, les métaux que la nature y a renfermés pour notre usage, soit le plus utile de tous après l'agriculture, cependant on n'a pas donné jusqu'à présent à cet art un degré d'attention égal à son importance. C'est donc un vrai présent pour le public, qu'un ouvrage sur cette matiere, où elle est traitée avec l'étendue qu'elle exige; tel est l'ouvrage que nous annonçons. Il est divisé en cinq livres. Le premier a pour objet l'origine & la formation des métaux. Les naturalistes ont beaucoup disputé pour savoir s'il y a dans les métaux une production successive, une génération, ou s'ils ont tous été originairement formés à la création du monde. Les alchymistes ont prétendu que les métaux

provenoient d'un germe métallique primitif, qui, se répandant sous la forme d'une vapeur, changeoit en métaux la terre & les sucs avec lesquels il étoit combiné, par le moyen d'une fermentation antérieure à cette métamorphose. D'autres soutiennent que tous les métaux & les minéraux ont été originairement créés dans l'état où nous les trouvons. M. Pryce observe avec raison que les meilleures preuves pour décider cette question, sont celles qui sont, pour ainsi dire, sous la main, qui sont le plus à la portée des sens, & que l'on tire de l'observation & de l'expérience. C'est sur de pareilles preuves qu'il fonde son sentiment.

» Il est raisonnable, dit-il, de conclure que » les métaux ont été formés & placés dans » les mines à la création du monde, ou très-» peu de tems après. La mine d'étain parti-» culiérement prouve la vérité de ce que je » dis ici, car on la trouve souvent dans » l'état le plus riche & le plus pur, au » milieu des blocs de pierre de la nature la » plus dure, tels que le granite, & d'autres » pierres semblables qui existent sur la sur-» face depuis le premier endurcissement des » solides, qui n'ont point éprouvé de révo-» lution, & dans lesquelles il n'a pu filtrer » des particules métalliques, à moins qu'el-» les ne vinssent des nuages du ciel. Peut-» être en a-t-il été de même dans l'origine, de » plusieurs autres métaux, dont l'homme avoit » découvert l'utilité, avant de connoître la » maniere de les aller chercher dans les pro-

» fondeurs de la terre. Dans d'autres pays, » où les métaux ſont peut-être répandus plus » généralement, on les a probablement découverts comme je le dis; & depuis les premiers tems, cette diſtribution des métaux » peut avoir éprouvé du changement & de » l'altération par l'action que les différens » élémens exercent ſur eux, en raiſon de » leur dureté ſpécifique.

» J'ai déja obſervé que les métaux ſont ſujets à un degré de fluctuation commun à » toute la matiere; & qu'ils s'approchent ou » déclinent de leur dernier période ou degré » de perfection, plus vîte ou plus lentement, » ſuivant que leur conſtitution eſt plus ou » moins ſolide. Pour preuve de cette obſervation, on trouve que les mines de cuivre » & de plomb, quoique riches & ſolides par » leur nature, perdent cependant beaucoup » de leur métal, lorſqu'elles ſont expoſées » au ſoleil & à l'air pendant quelques années; on trouve auſſi que les mines qui » abondent en cuivre bien mûr, contiennent » près de la ſurface, & immédiatement audeſſus du corps de la mine, une rouille, » teinture ou écume de cuivre, reſſemblant » à du verd-de-gris; cela paroît être la marque d'une mine altérée, car cette écume » eſt produite par l'efferveſcence intérieure » de la mine, & provient de ce corps ſulphureux, qui eſt ſouvent au-deſſous, & auquel la mine avoit été unie juſqu'à ce

» qu'une cauſe intervenante eût occaſionné
» cette altération viſible.

» Il me ſemble qu'il y a dans chaque mé-
» tal un magnétiſme particulier, & une attrac-
» tion de particules *ſui generis*, par laquelle
» les principes compoſans ſont attirés & réu-
» nis enſemble, particuliérement les matieres
» que les eaux dépoſent en paſſant ſur des
» couches de terre contiguës, juſqu'à ce qu'en-
» fin l'*accroiſſement* plus ou moins conſidéra-
» ble de parties homogenes, mérite à la mine
» le nom de riche ou de ſtérile.

» Que les mines & même les métaux
» vierges ſe forment de cette maniere, c'eſt
» ce qui paroît évident par la méthode
» maintenant en uſage pour tirer le cuivre
» des eaux qui en ſont fortement impré-
» gnées; le fer qu'on a laiſſé quelque tems
» dans une eau ſemblable, ſe trouve conſi-
» dérablement corrodé, & il s'eſt formé du
» cuivre à la place, ſoit que ce métal ſoit
» adhérent au fer, ſoit qu'il ſoit tombé au
» fond du vaiſſeau en forme de rouille, ou
» même quelquefois en petits grains, qui ont
» entiérement la forme métallique. Ce cuivre
» & cette rouille étant réduits par la fuſion,
» on en retire ſouvent de pur métal les trois
» quarts de leur poids. L'eau dont on ſe ſert
» généralement pour cet uſage, eſt le réſidu
» des lotions d'étain noir, mêlé avec du cui-
» vre, après qu'il a été calciné dans un four-
» neau fait exprès. Le cuivre que cette eau
» contient, eſt tenu en diſſolution par un

» acide, & cet acide ayant plus d'affinité » avec le fer qu'avec le cuivre, quitte celui-» ci pour s'attacher à celui-là, dès qu'on le » plonge dans l'eau; d'où s'enfuit une pré-» cipitation du cuivre, de la maniere que » j'ai dite. On peut démontrer aussi ce pro-» cédé par l'expérience suivante. Dissolvez des » lames de cuivre minces dans l'eau-forte, & » vous aurez une liqueur claire avec une » légere teinte bleue; si vous y plongez des » lames de fer minces, l'acide quittant le cui-» vre, le précipitera de la maniere ci-dessus » mentionnée, comme le cuivre auroit fait » l'argent, s'il avoit été d'abord dissous dans » la menstrue, & comme l'alkali fixe fait le » fer après qu'il a précipité le cuivre.

» De cela, nous pouvons raisonnablement » inférer, que l'eau en filtrant dans la terre, » emporte avec elle, outre des acides & des » sels, les particules minérales & métalliques » dont les différens *strata* sont imprégnés, & » rencontre dans les fentes souterraines où » elle se rend, des matieres, qui, ayant une » affinité plus grande avec l'acide, séparent » celui-ci en tout, ou en partie des particu-» les minérales & métalliques qu'il tenoit en » dissolution, & qui alors par l'attraction na-» turelle entre ces parties, forment différen-» tes mines plus ou moins homogenes & plus » ou moins riches, suivant la nature des dif-» férens mélanges que cet acide tenoit en » dissolution, & le lieu où ces matieres sont » déposées. L'acide alors imprégné d'une nou-

» velle matiere, paſſe outre juſqu'à ce que
» rencontrant quelque autre lieu convenable,
» il s'y arrête & acquerre par-là une nouvelle
» imprégnation qui peut-être à la fin, n'eſt
» point du tout métallique; ou s'il ne rencon-
» tre pas un lieu convenable pour s'y arrê-
» ter, il paroît à la ſurface avec une teinte
» plus ou moins forte que lui donnent les
» principes dont il s'eſt imprégné à la fin.

» Ces acides obligent ſouvent les mineurs
» à des dépenſes extraordinaires, en les for-
» çant à employer des pompes de cuivre au
» lieu de fer; car dans beaucoup de mines,
» l'eau eſt ſi fortement imprégnée d'acides,
» que les pieces de fer dans leſquelles le piſ-
» ton de la pompe travaille, ſeront entiére-
» ment corrodées en ſix mois, & il en coû-
» tera beaucoup de dépenſe & une perte de
» tems conſidérable, ſi on n'a pas eu la pré-
» caution de mettre à la pompe des pieces
» de cuivre, ſur leſquelles les acides ont très-
» peu de priſe, étant déja ſaturés de particu-
» les homogenes. Ce ſont là, je penſe, des
» démonſtrations évidentes........

» Les différentes altérations de ſubſtance ci-
» deſſus décrites, ſont regardées par quelques-
» uns comme de véritables tranſmutations, mais
» c'eſt porter trop loin cette idée que de ſup-
» poſer que les minéraux ou les métaux ſoient
» entiérement changés d'une eſpece en une
» autre, comme de plomb en argent, d'argent
» en or, &c. car quand les métaux ou miné-
» raux ſont une fois parvenus à leur dernier

» degre de perfection, dont ils étoient suscep-
» tibles dès le commencement, & qui leur est
» toujours essentiel, quoiqu'il puisse être re-
» tardé par divers empêchemens, il n'est pas
» aisé de comprendre comment ils pourroient
» subir une altération ou un renouvellement,
» de maniere à être changés d'une espece en
» une autre, par quelque degré d'*élaboration*,
» qu'on suppose dans la terre.

» Si cette transmutation avoit lieu dans la
» nature, en conséquence des diverses altéra-
» tions qu'on peut supposer raisonnablement
» dans nos métaux mous, tels que le cuivre,
» par exemple, nous pourrions espérer de trou-
» ver un jour dans nos mines, les métaux les
» plus parfaits; & nos plus riches mines d'é-
» tain, étant élaborées & améliorées dans le
» cours de deux cens ans, pourrroient alors
» fournir assez d'or & d'argent pour former
» une somme cent millions de fois plus consi-
» dérable que notre dette nationale. Mais la
» sagesse divine, pour l'avantage de ses créa-
» tures, s'est opposée à ce que les choses chan-
» geassent de nature; & l'étain quoiqu'uni par
» une quantité d'or qui y est semée, ne se sé-
» parera point de son noble ciment, malgré les
» analyses chymiques d'un imposteur ignorant
» pour extraire une livre d'or de chaque bloc
» d'étain. La bonté de la Providence a fixé des
» limites inaltérables à la perfection de cha-
» que métal particulier, pour les rendre tous
» plus utiles au genre humain; les métaux in-
» férieurs, spécialement le fer, étant d'une uti-

» lité plus générale que l'or, l'argent & même
» les pierres précieuſes.

» Si on dit que les impuretés de la terre
» dans nos mines, ſont cauſe que la nature
» y eſt affoiblie & fruſtrée dans ſes efforts pour
» la tranſmutation ; on répond que malgré cet
» empêchement, une *élaboration* ſi continue
» dans la terre pendant une ſi longue ſuite d'an-
» nées, devroit exalter néceſſairement & iné-
» vitablement les métaux inférieurs à un ſi
» haut degré de pureté & de bonté, qu'ils
» contiendroient au bout d'un tems une grande
» quantité d'or ou d'argent ; quoiqu'ils con-
» tiennent des pierres & des terres de diffé-
» rentes couleurs & degrés de pureté ; cepen-
» dant il n'y a pas de différence eſſentielle à
» cet égard entre les mines qui contiennent les
» métaux les plus nobles & celles qui con-
» tiennent les métaux les moins précieux ; ce
» qui ne feroit pas le cas ; à moins qu'il n'y
» eût quelque marque plus évidente d'exalta-
» tion, malgré tous les obſtacles que la nature
» pourroit rencontrer dans les mines, pourvu
» qu'elle eût le pouvoir de convertir les mé-
» taux inférieurs en métaux d'un genre plus
» parfait.

» Nous pouvons conclure pareillement des
» mêmes prémiſſes, que l'opinion de ceux qui
» penſent que les métaux reſtent toujours au
» ſein de la terre dans le même état où ils étoient
» d'abord, eſt une opinion erronée, parce que
» la migration & le déplacement des métaux
» & des minéraux, ſont des choſes aſſez évi-

» dentes quand on examine les ſources mi-
» nérales.

M. Pryce confirme enſuite cette théorie par un examen approfondi des propriétés de l'eau; il obſerve qu'après le feu, cet élément eſt le plus pénétrant de tous les corps, & qu'il entre dans la compoſition de toutes les ſubſtances animales, végétales & foſſiles, ſervant dans celles-ci comme d'un véhicule qui porte les acides, les ſels & les particules menues & détachées de mine ou de métal, dans les veines qui leur ſont propres, & où elles ſont dépoſées par la décompoſition de l'acide & attirées par les métaux, les minéraux, ou les ſucs, avec qui ils ont la plus grande affinité. Mais ſi ces propriétés dans les mines ſont affoiblies ou détruites, les parties minérales ſeront déſunies, & emportées par l'eau dans des couches différentes, tandis que d'autres ſubſtances ſeront dépoſées à leur place par le même véhicule. Que cette filtration continuelle ait lieu dans les entrailles de la terre; c'eſt ce que montre évidemment la nature des ſources minérales. Les propriétés médicinales de ces eaux ſont univerſellement connues, mais nous croyons que beaucoup de lecteurs ſeront ſurpris d'entendre dire qu'à Bédruth, dans le comté de Cornouailles, où M. Pryce réſide, les habitans ſe ſervent pour faire leur cuiſine d'une eau provenant de ſources minérales qui ſont de la nature la plus déletere. On prend le plus ſouvent cette eau à la ſource même, immédiatement après qu'elle eſt ſortie de ces mines qu'on ne travaille point,

& lorſqu'elle a roulé un demi-mille & plus ſur un lit de cuivre & d'autres eſpeces de poiſons minéraux. Quoique les mines de *Pednandrea* & d'*Huel-ſparnon*, ayent été travaillées juſqu'à une profondeur conſidérable par le moyen de trois machines à feu, & ayent produit de grandes quantités d'étain, de cuivre, &c. cependant quand on ne travaille pas ces mines, & que l'eau eſt claire, le peuple du voiſinage s'en ſert pour toutes ſortes d'uſages indifféremment, ſans que cette eau laiſſe la moindre teinture ou la plus légere incruſtation dans leurs uſtenſiles; & M. Pryce nous aſſure que depuis vingt-quatre ans qu'il exerce la médecine dans ce canton, il n'a pas encore trouvé un malade dont il pût attribuer l'incommodité à l'uſage de ces eaux.

On diſtingue les ſources en paſſageres & perpétuelles, & ſur ces dernieres, les ſentimens des phyſiciens ſont partagés. Notre auteur obſerve que l'hypotheſe du docteur Halley ſur ce ſujet, ſavoir, qu'elles ſont produites par les vapeurs, quoique la plus générale eſt fortement contredite par l'exemple de la ſource perpétuelle de M. Derham dans la paroiſſe d'Upminſter, outre beaucoup d'autres qu'on pourroit citer. Il remarque enſuite que les naturaliſtes qui font venir de l'Océan les ſources perpétuelles, n'ont propoſé à l'appui de cette opinion aucune conjecture ſur la maniere dont cela ſe fait. Ils ont ſuppoſé en général que les ſources perpétuelles tiroient leurs eaux de la mer par des conduits & des cavités répandues

dans les entrailles de la terre, comme les veines & les arteres dans le corps humain; mais M. Pryce donne une grande probabilité à cette hypothese, en supposant que la mer agit comme une machine hydraulique, & pousse ses eaux d'une profondeur immense, à travers ces cavités, jusqu'à une distance considérable dans les terres. Il dit que ce qui lui a fait former cette conjecture, c'est l'observation qu'on a faite sur la mer Caspienne à laquelle on ne connoît aucune issue. Il imagine que la plupart des rivieres, qui vont se rendre dans ce grand réservoir, en tirent aussi leur origine & sont poussées par la pression de l'atmosphere, dans des canaux souterrains, jusqu'à de certaines distances où leurs eaux jaillissent en sources & en fontaines; ces eaux accrues dans leurs cours par d'autres eaux qui viennent d'autres conduits, forment des rivieres considérables qui entretiennent la grandeur de la mer Caspienne. Il remarque à l'appui de cet opinion, que les sources qui sont près des côtes, sont genéralement ameres, effet produit sans doute par le voisinage de la mer dont les eaux n'ont pas filtré assez long tems dans la terre pour devenir parfaitement douces. Cependant M. Pryce ne suppose pas que toutes les rivieres qui se déchargent dans la mer Caspienne ou dans toute autre mer, tirent leur source de la même mer où ils ont leur embouchure, & il éclaircit cela par plusieurs exemples.

M. Pryce rend compte ensuite d'une maniere très-ingénieuse, de quelques observations

relatives à l'eau dans les mines, & donne la raiſon pour laquelle on ne trouve pas d'eau ſalée dans les mines qu'on travaille ſous la mer.

» Nous avons obſervé, dit-il, une eſpece » de glaire ou de *mucus* ſur quelques *ſtrata* ma» rins, laquelle eſt ſi gluante qu'elle emplit cha» que pore & chaque fente du rocher qui en » eſt couvert. Nous regardons cette matiere » gluante comme une terre marine, propre à » la végétation de l'herbe, de l'algue & des » autres plantes marines; la mer en eſt pleine, » & la partie inférieure de chaque vaiſſeau en » eſt couverte à la fin d'un long voyage, & » il y végete une herbe marine. Cette matiere » viſqueuſe s'épaiſſit par degrés, comme ſi elle » étoit deſtinée à empêcher l'eau de pénétrer » dans la terre, & c'eſt à quoi elle ſert réel» lement à mon avis. Sur une côte rude & » hériſſée de rochers, cette matiere ne peut » pas ſe dépoſer également par-tout, à cauſe » du frottement continuel qu'occaſionne l'ac» tion de la marée; & il y a d'autres parties » couvertes d'un ſable délié & de cailloux qui » ne forment pas un lit convenable pour cette » eſpece de ſol. Dans ces cas cette matiere pé» netre à travers la ſurface, & s'inſinue dans » les petites fentes & les interſtices des *ſtrata*, » au-deſſous de l'action de la mer; & en mê» tems elle incruſte & remplit ces petits in» tervalles avec un gluten pétrifiant, ſi elle eſt » chargée de parties de cette nature. Il n'y a » point de théorie ni de raiſonnement qui ſoit » contraire à cette opinion; car cette matiere

» doit ſe charger de tout principe qui eſt diſ-
» ſoluble par l'air, l'eau & le ſel.

L'auteur, à la fin du premier livre, traite de la maniere d'eſſayer les métaux & les minéraux, & c'eſt là qu'il montre plus qu'ailleurs la connoiſſance profonde qu'il a de ſon ſujet. Mais comme cette partie de l'ouvrage eſt purement technique, nous n'entrerons dans aucun détail ſur ce qu'elle renferme.

Le ſecond livre eſt diviſé en trois chapitres, le premier ſur les *ſtrata* de terre, & les veines dans leſquelles on trouve les métaux, leur direction, leur inclinaiſon, &c; le ſecond, ſur les différentes eſpeces d'aimant, & le troiſieme ſur les altérations qu'ils éprouvent par l'intervention de différens corps étrangers.

Le troiſieme livre contient cinq chapitres; dans le premier, l'auteur traite des méthodes anciennes & modernes pour découvrir des mines, & particuliérement des vertus & des uſages de la baguette divinatoire. Le ſecond a pour objet la préparation de l'étain, dans le fourneau appellé *Blowing-Houſe* ou *Blaſt-Furnace.* Dans le troiſieme on trouve tout ce qui eſt relatif aux octrois pour les mines, avec la maniere de faire les ſoupiraux & les ouvertures, de fouiller la mine, & de l'enlever, de tirer l'eau, & enfin de travailler la mine. Le quatrieme contient des obſervations générales ſur les mines, & leur exploitation. Le cinquieme roûle ſur les arroſemens dans les mines, la maniere de les applanir & de les éclairer, les ouvertures, &c.

Le livre quatrieme eſt composé de trois chapitres ſur les différentes manipulations de la mine d'étain, de cuivre, de plomb, d'or, d'argent, & des demi-métaux. Le cinquieme livre en a quatre ſur l'art d'eſſayer les minéraux, & les mines de métal; ſur la maniere de fondre la mine de cuivre dans les grands fourneaux, appellés *Copper Works*; ſur la maniere de fondre la mine d'étain, ou étain noir dans les grands fourneaux appellés *Smelting-Houſes*; ſur la vente de la mine de cuivre & de l'étain noir, après qu'il eſt fondu & marqué en maſſes.

L'auteur a mis à la fin un appendice, où il traite du perfectionnement de la machine à feu pour tirer l'eau, par M. Watt, & qui contient auſſi l'explication des termes dont font uſage les mineurs de Cornouailles. Cet ouvrage eſt enrichi d'un grand nombre de planches, & c'eſt ſans contredit le traité le plus complet qui ait encore paru ſur cette matiere.

(*Critical Review.*)



MÉMOIRE sur la conservation des enfans, lu dans l'assemblée publique de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Lyon, le 5 mai 1778, par M. PROST DU ROYER, lieutenant-général de police, l'un des membres ordinaires de cette académie. A Lyon, chez Aimé de la Roche, imprimeur de l'académie. Petit *in-8vo* de 60 pages.

L'OBJET principal de ce mémoire est de déterminer les habitans de Lyon à fonder, dans leur ville, un bureau de nourrices, semblable à celui que M. de Sartines a établi à Paris, & qui a été porté depuis dans des villes du second ordre, comme Bordeaux, du troisieme, comme Versailles, & du quatrieme, comme S. Germain-en-Laye. Si les faits n'étoient attestés par le magistrat lui-même, on ne croiroit jamais à quel point cette partie importante de l'administration est négligée dans le Lyonnois; & les suites funestes qu'entraîne cette négligence. Une population de cent-quatre-vingt mille ames, peut-être de deux cens mille, donne tous les ans à Lyon près de six mille naissances, & sur six mille enfans, il en est tout au plus mille à qui les parens puissent donner de bonnes nourrices. Les autres sont jettés en Velay, en Vivarais, en Forez, en Beaujolois, en Dauphiné, en Bugey, en Bresse, & jusques dans la

Savoie, dans des lieux où les nourrices languiſſantes & miſérables ſe livrent au plus bas prix. On ſe procure ces nourrices en s'adreſſant à ce qu'on nomme des meſſageres, eſpece d'entremetteuſes ſans nom, ſans domicile, ſans fortune, qui aſſiſtent au baptême, reçoivent les étrennes, emportent l'enfant, le remettent au rabais, le changent ou le livrent au premier venu. Nulle ſûreté ni pour la vie, ni pour l'état de ces citoyens nouvellement nés. Elles ne donnent point ſon nom à la nourrice; elles ne donnent point non plus à la famille le nom d'une nourrice qu'elles n'ont pas encore, & qu'elles eſperent ſeulement trouver dans la ſuite. La plupart meurent ſans que les curés, qui ne connoiſſent leur exiſtence que lorſqu'ils les enterrent, puiſſent les enregiſtrer.

Ce tableau n'eſt point chargé, dit le magiſtrat auteur de ce mémoire, & il rapporte des faits inconteſtables, tels que le ſuivant. » Le » 23 juin 1777, une de ces *meſſageres* de Breſ» ſe, connue ſeulement par un ſurnom, & » pour paroître au marché des carmes, fut ci» tée par deux meres à la fois. La premiere » diſoit : je vous reconnois bien, je vous ai » confié mon enfant; vous l'avez changé trois » fois de nourrice; il m'avoit toujours échap» pé, & le haſard me l'a fait découvrir : c'eſt » le mien; il étoit ſain quand vous le reçû» tes, il eſt mourant : je demande juſtice.... » La ſeconde diſoit : j'ai découvert que vous » avez remis mon enfant à une femme de ſoi» xante ans, veuve depuis treize; je l'ai trouvé

» dans une chaumiere ouverte, ſeul & expoſé
» à être dévoré; il étoit garotté dans un ber-
» ceau infect, perçant l'air de ſes cris, s'a-
» breuvant de ſes larmes, n'ayant pour ſub-
» ſiſter qu'une taſſe de vin aigre & un gâteau
» de bled noir; il eſt mourant : je demande
» juſtice. Survenoient quarante meres qui in-
» formées de l'arrêt de la meſſagere réclamoient
» leurs enfans dont elles ignoroient l'état, le
» lieu & les nourrices. La meſſagere diſoit
» qu'elle ſe conduiſoit comme toutes les autres
» meſſageres d'enfans, qu'elle avoit fait de ſon
» mieux, qu'elle avoit été trompée elle-mê-
» me; qu'elle n'avoit point de regiſtres, qu'elle
» ne ſavoit pas lire, mais que ſi on lui don-
» noit le tems, elle trouveroit tout cela dans
» ſa tête, qu'elle faiſoit ce métier pour vivre
» & qu'elle en demandoit pardon. Elle fut pu-
» nie, ajoute l'auteur, autant que le permet-
» toient l'ignorance commune & le déſordre
» général «.

Après la lecture de pareils faits, il nous ſemble qu'on ne peut trop publier les ſervices rendus de notre tems par ceux qui ſont à la tête de l'adminiſtration dans la capitale. Voilà pourtant les malheurs affreux auxquels M. de Sartine a apporté de ſûrs remedes, par l'établiſſement du *bureau des Nourrices à Paris*. Aucune femme n'eſt admiſe dans ce bureau, ſans un certificat de ſon curé, qui atteſte la paroiſſe, le nom, le ſurnom & la profeſſion de la nourrice, celle de ſon mari, ſes mœurs, l'âge du dernier enfant dont elle eſt accouchée, ſi

cet enfant eſt vivant, s'il eſt ſevré, & le jour de ſa mort, s'il eſt décédé; ſi elle a ou n'a point chez elle de nourriſſon, ſi elle a un berceau & un garde-feu. Avant de ſortir de Paris avec l'enfant qu'on lui a remis, chaque nourrice eſt aſſujettie à deux précautions eſſentielles. La premiere eſt la viſite des médecins attachés au bureau; la ſeconde eſt un billet de renvoi que la nourrice doit préſenter à ſon curé en arrivant dans ſa paroiſſe. Il lui en donne un certificat qu'elle renvoie au bureau dans la quinzaine. Ces enregiſtremens ſimples & ces certificats faciles, parce que le corps en eſt imprimé, ſont pour les familles & pour la ſociété entiere un gage de l'exiſtence de l'enfant, & pour lui-même un conſervateur de ſon état; il n'y a point d'exemple qu'un de ces enfans ait été changé, perdu ni expoſé.

M. le Noir, ſucceſſeur de M. de Sartine, marche ſur ſes traces. Il a même perfectionné cette branche de bienfaiſance, en faiſant diſtribuer, par ordre du roi, des boëtes de remedes pour le premier âge, avec des inſtructions claires & ſolides ſur la maniere de s'en ſervir. M. le lieutenant-général de police de Lyon, auteur de ce mémoire, ne pouvoit donc propoſer à cette ville de meilleurs modeles à ſuivre que les établiſſemens de la capitale pour conſerver l'état & la ſanté des enfans.

(*Journal* de Paris; *gazette univerſelle de littérature.*)

Réglemens de sa majesté impériale Catherine II, pour l'administration des gouvernemens de l'Empire des Russies, traduits d'après l'original Allemand, imprimé à Pétersbourg. A Liege, chez C. Plomteux, imprimeur des états. Vol. *in-4to.* 1778.

Les loix & les constitutions qui suffisent lors de la formation d'un Empire, & dans son premier état, deviennent défectueuses & insuffisantes, lorsque diverses révolutions en ont changé l'existence politique au-dedans & au-dehors. Que l'on compare ce que la Russie est aujourd'hui avec ce qu'elle étoit au commencement de ce siecle, sans remonter à une époque plus reculée; que l'on considere combien elle a acquis de majesté, de force & de splendeur en moins de cinquante ans; ses frontieres reculées au loin, l'accroissement rapide de sa population, de son industrie, de son commerce; ses forces de terre & de mer accrues à l'égal des plus grandes puissances; de nombreuses colonies florissantes là où il n'y avoit que des lignes, & au-delà de ces lignes des déserts; ces déserts-mêmes, & des pays immenses peuplés & cultivés; des établissemens de toute espece formés & maintenus avec une magnificence vraiment impériale, au plus grand avantage du peuple; ce peuple policé, instruit,

éclairé. Qui ne ſent que ces heureux changemens, en donnant au gouvernement de nouvelles peines & plus d'embarras, exigent plus de ſoins, de loix & de réglemens pour maintenir l'ordre public.

Pierre-le-Grand ſembla fonder un nouvel Empire; ce fut au ſein de l'adverſité que ſon ame altiere commença à montrer ſon énergie. La bonne diſcipline qu'il introduiſit dans ſes armées de terre, & la création d'une flotte, lui firent terminer heureuſement une guerre long-tems malheureuſe, & accroître la Ruſſie de trois principautés.

Le Czar, vainqueur en Turquie & en Perſe, plus jaloux encore de faire fleurir l'intérieur de ſes états, que de les agrandir par des conquêtes, fondoit des villes, creuſoit des ports, & remédioit aux défauts d'une adminiſtration informe. Il porta ſon attention juſques ſur les moindres objets, & ne laiſſa aucune partie ſans de nouveaux réglemens. Mais ces ſages inſtitutions étoient encore dans leur premiere enfance, lorſque ce prince mourut. Alors de nouveaux événemens, des principes & des ſentimens différens; des guerres fréquentes, une politique plus étendue & portée ſur d'autres objets, apporterent des changemens aux plans de ce glorieux monarque, en même-tems qu'ils en firent connoître les inconvéniens & les avantages. On vit Catherine II, dès le premier jour de ſon avénement au trône, s'appliquer à connoître toutes les parties de l'adminiſtration, pour y introduire une utile réforme, & les nouvelles

loix que le changement des circonstances rendoit nécessaires Déja, en 1766, des députés de tout l'Empire, étoient assemblés pour étudier les besoins de l'état, les vices de chaque département, les moyens de les corriger, & la meilleure forme d'administration qui convenoit à chaque partie. La commission de législation continuoit ses travaux avec un zele infatigable & un succès égal. On étoit près d'en recueillir les fruits, lorsque la guerre contre les Turcs, qui a duré six ans, jointe à d'autres événemens aussi difficiles que dangereux, ôta à cette commission plusieurs de ses membres, & aux autres la possibilité de parvenir à la confection entiere du code projetté. Après ces déplorables années, pendant lesquelles toutes les pensées du gouvernement étoient nécessairement tournées vers le soin de défendre la patrie contre des ennemis étrangers & domestiques, les travaux pacifiques furent repris avec une nouvelle activité ; & ces réglemens publiés à Moscou, en 1775, sont le premier fruit de la commission de législation, & une preuve signalée de l'affection de l'impératrice pour le bon ordre & le bien de ses peuples. Dans quelques gouvernemens il n'y avoit ni assez de tribunaux, ni assez de magistrats pour les remplir convenablement. Dans d'autres, toutes les affaires confondues ensemble, se traitoient au seul & même tribunal de la régence. La lenteur, la négligence, l'omission, la partialité, & d'autres vexations, étoient les suites naturelles de cette confusion. La nouvelle ordonnance

remet tout dans l'ordre, sur-tout pour l'administration de la justice, qu'elle semble avoir principalement en vue. Les tribunaux de justice sont séparés de la régence; l'on prescrit à chaque tribunal ses attributions, ses devoirs, ses regles, & on le met en état de remplir ce qui lui est prescrit; on affermit de plus en plus la tranquillité & la sûreté publique, & l'on pourvoit également au bien particulier & individuel de tant d'habitans de race & d'origine différentes, qui peuplent le vaste Empire des Russies.

Cette ordonnance est divisée en vingt-huit chapitres. Le premier offre le tableau d'un gouvernement & de son administration : les suivans traitent de la nomination aux charges, du gouverneur général, de la régence, de la cour de justice criminelle, de la procédure criminelle, de la cour de justice civile, de la cour ou chambre des finances, des tribunaux de judicature en général, de la levée des impôts, de la tutelle ou garde-noble, &c. &c. Nous ne nous proposons pas d'entrer dans le détail de tous ces objets; mais nous nous arrêterons au chapitre vingt-sixieme, parce qu'il traite de l'établissement d'un tribunal particulier que nous ne voyons érigé nulle part ailleurs. » Comme » la sûreté particuliere de chacun de nos fide- » les sujets, dit le législateur, nous est infini- » ment précieuse, & intéresse vivement notre » humanité, afin de prêter une main secoura- » ble à ceux qui souffrent quelquefois par une » fatalité malheureuse, ou par le concours de » différentes

» différentes circonſtances qui aggravent leur » ſort au-delà de la proportion de leurs fautes, » nous jugeons à propos d'ériger, érigeons & » ordonnons d'établir dans chaque gouverne-» ment, un tribunal ſous le nom de *Tribunal* » *de Conſcience* «. Nous copions la traduction que nous avons ſous les yeux; peut-être vaudroit-il mieux traduire *Tribunal d'équité* que *Tribunal de conſcience?* Quoi qu'il en ſoit, l'objet de ce tribunal paroît être de remédier aux inconvéniens de la juſtice rigoureuſe, qui devient ſouvent une injuſtice réelle, ſuivant cet axiôme : *Summum jus ſumma injuria.* Ce tribunal étant établi pour ſervir de boulevard à la ſûreté particuliere ou perſonnelle, les regles générales que doivent ſuivre les juges en toute occaſion, ſont l'humanité, les égards pour la perſonne du prochain comme homme, l'averſion pour toute oppreſſion. Ce tribunal, loin d'appeſantir le joug des loix ſur qui que ce ſoit, doit apporter au contraire une prudence compatiſſante, & une équité ſecourable dans toutes les affaires qui lui ſont confiées, jugeant plutôt ſuivant la conſcience & le droit naturel, que ſelon la dureté de la lettre. Ce tribunal eſt établi pour empêcher les particuliers de ſe ruiner en procédures; pour arrêter les inimitiés, les querelles, les procès qui ſe perpétuent dans les familles; pour procurer à chacun une vie honnête, tranquille, conforme aux loix; pour aſſurer à tout citoyen la jouiſſance de ce qui lui appartient, ſans qu'il s'engage dans le labyrinthe de la chicane, au riſque d'y perdre le

bon droit que ne peut lui refuser la conscience de tout homme honnête & instruit; pour soulager les autres tribunaux par l'accommodement des parties contestantes. Ce tribunal peut décider, sans procédure, toutes les contestations, soit sur les moyens d'accommodemens proposés par les parties, soit sur le sentiment des arbitres choisis & agréés, ou sur le sentiment du tribunal même; mais il ne décide rien que de concert avec les parties qui doivent accepter la décision proposée; autrement, si après que le tribunal, conjointement avec les parties, ou les arbitres qu'elles ont nommés, a épuisé tous les moyens d'accommodement, elles ne peuvent pas s'accorder, & n'en acceptent aucun, alors il leur déclare qu'il ne peut plus rien faire dans leur contestation, & qu'elle doit être portée à la cour de justice qu'elle concerne, pour y être jugée suivant les loix. Lorsque la décision du tribunal est acceptée, elle est rédigée & lue, tant au demandeur qu'au défendeur, en présence l'un de l'autre, qui la signent. On y appose le sceau du tribunal: chacun en a une expédition, & ils perdent le droit de renouveller à l'avenir la même contestation devant quelque tribunal que ce soit.

Les affaires qui regardent les criminels, qui, quelquefois par une malheureuse fatalité, ou par le concours de différentes circonstances, sont tombés dans des fautes qui aggravent leur sort au-delà de la proportion de leurs actions; de même que les crimes commis par des insensés, des mineurs, & les affaires de sorciers

& de forcellerie, en tant qu'on y découvre de la bêtife, de la fourberie & de l'ignorance, doivent être envoyées au tribunal de conſcience, qui ſeul a droit de juger les affaires de cette eſpece.

Ce tribunal ne ſe mêle d'aucune affaire de lui-même, mais ſeulement à l'ordre de la régence, ou à la réquiſition & communication d'un autre tribunal, ou ſur les plaintes & requêtes des particuliers, ſoit au civil ou au criminel. Un priſonnier détenu depuis trois jours, ſans qu'on lui ait déclaré les raiſons de ſa détention, ou ſans qu'on l'ait interrogé ſur les faits dont on le charge, préſente une requête au tribunal de conſcience, qui auſſitôt donne ordre que ce priſonnier lui ſoit préſenté avec la note des raiſons pourquoi il a été arrêté, & pourquoi on ne l'a pas interrogé. Cet ordre doit être exécuté ſur l'heure, ſous peine de 300 roubles pour le préſident, & de 100 roubles pour chacun des aſſeſſeurs du tribunal où l'ordre eſt envoyé. Si après la repréſentation du priſonnier devant le tribunal de conſcience, ce tribunal trouve que le ſuppliant n'eſt détenu ni pour crime de leze-majeſté, ni pour trahiſon, ni pour meurtre, ni pour vol ou brigandage, alors il ordonne que le priſonnier ſoit élargi, ſous caution, tant pour ſa conduite que pour ſa comparution devant le tribunal auquel la connoiſſance de ſon affaire appartient, & auquel le procès eſt renvoyé.

Le tribunal de conſcience s'aſſemble dans

tous les tems de la séance des autres tribunaux, & même dans tout autre tems s'il y a quelqu'affaire.

Cette traduction plus littérale qu'élégante, des réglemens de l'impératrice de Russie, a été envoyée de Pétersbourg à l'imprimeur, qui s'est fait un devoir de la publier telle qu'elle étoit sans y rien corriger. Nous ne saurions approuver son extrême délicatesse; une traduction servile nuit à la clarté & à l'intelligence du texte, en voulant le rendre trop littéralement : les mots sont les signes des idées, ce sont les idées qu'il faut rendre plutôt que leurs signes. Cette observation n'empêche pas que l'on ne doive faire beaucoup de cas de la traduction des nouveaux réglemens de l'impératrice de Russie, réglemens vraiment dignes de l'illustre Cathérine qui a fait tant de sages institutions dans son empire.

(*Mercure de France.*)



NEUE geschichte des Franzosischen Africa. *Nouvelle histoire de l'Afrique Françoise, traduite du François de M. l'abbé* DEMANET; *ci-devant missionnaire en Afrique.* A Leipsick, chez Weigand, 1778, 2 vol. *in-8vo.* [1 thlr. 12 gr.]

L'Original François a paru en 1767, & méritoit d'être traduit : car quoique l'auteur copie quelquefois mot pour mot la relation de l'Afrique occidentale du P. Labat; qu'il se laisse emporter par l'enthousiasme François; qu'il témoigne beaucoup de haine contre les Anglois ; & qu'il semble être une tête à projets singuliers; (*) cependant comme il a été témoin oculaire de ce qu'il rapporte de la topographie, du commerce, de la religion & des mœurs de ces contrées peuplées de noirs, & qu'il écrit librement & avec franchise ce qu'il a vu ou entendu sur les lieux mêmes, il faut avouer qu'il se fait croire plus volontiers que la plupart des voyageurs. Le traducteur a comparé cette relation avec les traités de géographie & les

(*) *Nota.* Nous ne faisons que traduire les *nouvelles gazettes littéraires* de Halle, dont la partialité en faveur des Anglois est sensible.

autres relations de voyages qui ont été publiés fur l'Afrique, & dont il donne un catalogue raifonné; il critique même fon texte, & en fait remarquer les erreurs : exemple que lui a donné le traducteur Allemand, de l'hiftoire Françoife de Loango, par M. l'abbé Proyart.

» Dès 1364, les Dieppois avoient des éta-» bliffemens à Rufifque, qui eft à trois lieues » de Gorée. La compagnie des Indes occi-» dentales, formée en 1664, avec un privi-» lege exclufif, les a occupés. Le fort de » Gorée eft une conquête faite en 1677 fur » les Hollandois, par le comte d'Eftrées. Il » eft demeuré à la France en vertu du traité » de Nimegue. Suivant les traités qui furent » faits avec les rois de la côte par la com-» pagnie, elle a acquis la propriété de toute » la côte de Terre-Ferme, depuis le Cap-» Verd jufqu'à la riviere de Gambie, éten-» due de plus de 50 lieues de côtes, fur fix » lieues de profondeur dans les terres, où, » felon M. Demanet, on juge de bonne prife » tous les vaiffeaux qui font furpris y faire » le commerce. «

» L'ifle d'Arguin, à 16 lieues du Cap-Blanc, » a été auffi conquife fur les Hollandois en » 1678, & cédée auffi aux François par le » traité de Nimegue; mais comme les Hollan-» dois y étoient rentrés au préjudice du traité, » M. de Salvert, chef d'efcadre, les en a dé-» logés en 1724, & l'a reftituée à la France.

» Gorée, rocher peuplé de 1500 habitans,

» ne produit rien. 140 canons en défendent » l'approche. Tout se tire du continent voi- » sin, où la terre donne deux récoltes de » ris en 4 mois, quoique la charrue ne con- » siste qu'en un bâton ferré comme une » houlette, & que la herse ne soit qu'un « fagot d'épines.

» Au royaume de Tyr, à vingt lieues de » Gorée, le ris ne coûte que 6 deniers de » France la liv. avant d'être mondé, & étant » mondé, il coûte à Gorée un sols 6 deniers, » un bœuf 7 livres.

» Au royaume de Bar, à 36 lieues de Go- » rée, les François ont un comptoir. La cire » jaune n'y vaut que quatre sols au plus la » livre. Si un commerce qui promet de si » grands profits, n'a pas toujours réussi au » gré des entrepreneurs, on doit l'attribuer » à la dépense excessive des moindres commis. » Aujourd'hui à Gorée, au Sénégal, à Gam- » bie, il y a de leurs concubines riches de » cent mille liv. acquises avec eux.

» Au royaume de Bamboue, l'or est si » commun, que dix hommes en peuvent re- » cueillir davantage que 200 hommes dans » les plus riches mines du Perou & du » Brésil.

» Le fer & l'eau-de-vie sont ce qu'il faut » porter en Afrique ; après cela des armes » garnies en cuivre, pour être moins suscep- » tibles de rouille, du corail fin de Marseil- » le, des mouchoirs de Rouen, à fond rou- » ge, des chemises, du papier, des aiguil-

» les, des cadenats de cuivre, de la ver-
» roterie, des miroirs, des bas de fil, des
» fouliers, des coûteaux, des cifeaux & des
» boucles fe vendent bien; mais rien n'é-
» gale l'eau-de-vie pour être fûr du prompt
» débit.

» Un Negre jeune & fans défaut, ne coûte
» que 30 liv. fur la côte d'Afrique. Qu'on
» juge de-là ce que peut rapporter cette
» feule branche de commerce.

» La plupart des Negres font Mahomé-
» tans, mais fans temples. Ils fe croyent la
» luxure permife. Ils exercent l'hofpitalité li-
» béralement. Un voyageur blanc ou noir peut
» entrer fans difficulté dans la premiere cabane
» qu'il rencontre; on lui préfente du lait, du
» vin de palmier, du tabac, les vivres qu'il
» y a, & il ne lui en coûte que de dire à
» fes hôtes qu'il prie Dieu de les garder en
» fanté.

» Le pays eft couvert d'herbes de la hauteur
» d'un homme qui fervent de retraite aux bêtes
» féroces. Quand les herbes font féchées par
» l'ardeur du foleil, on y met le feu. Après
» qu'elles font brûlées chaque negre enfemence
» fon champ. Il n'y a jamais la centieme par-
» tie du terrein cultivé. «

» Pour trois fols en marchandifes d'Europe
» on a de bon poiffon autant que 30 hommes
» en peuvent manger, un cerf pour 4 coups
» de poudre à tirer, du beure à un fol la li-
» vre, quoiqu'on le vende 4 fols au magafin
» françois, ce qui fait murmurer & déferter. Il

» y a des pois qui font des purées noires de » bon goût & des melons d'eau qui pesent 60 » livres. Les Maures mangent la viande du » lion & assurent qu'elle est très-bonne. On » prétend qu'on peut rendre la peau du che- » val marin impénétrable aux bales de mous- » quet. M. Demanet a vu à Gorée un requin » avaler un negre. Le sel ammoniac est l'u- » rine desséchée du chameau. «

» On trouve l'encens du côté d'Arguin; il ne » coûteroit pas tant que celui qu'on tire du » Levant. L'aloës de la côte occidentale d'Afri- » que est plus parfait que celui des Arabes. L'in- » digo vient naturellement en Afrique, & l'on » pourroit s'épargner le transport des escla- » ves nécessaires pour le cultiver en Améri- » que. «

» Entre Gorée & le Sénégal il y a une fo- » rêt d'ébene du plus beau noir. Le tronc de cha- » que arbre ne coûteroit pas plus de 7 ou 8 sols. » Le figuier d'Afrique est d'une grosseur prodi- » gieuse. Les Negres s'en servent pour faire » des gamelles, des assiettes, des cuiliers. C'est » un bois si beau qu'on n'en voit point de pa- » reil en Europe, où il seroit d'un grand prix. » Il est étonnant que les vaisseaux aiment mieux » se lester de cailloux que de ces bois précieux » & incorruptibles. «

L'auteur fait des vœux pour le rétablissement de la religion chrétienne en Afrique, & il indique pour moyens d'y envoyer une douzaine de missionnaires dont le chef-lieu seroit à Gorée, & dont on pourroit modérer les appointemens à

cauſe de la facilité qu'il prétend qu'ils auroient de faire un négoce utile *ſans préjudicier à leurs fonctions.*

M. Demanet paroît avoir tout obſervé dans le plus grand détail, & compté juſqu'au nombre des canons & des ſoldats des forts où il eſt entré en 1764. Quoique ſon livre ait été imprimé à Paris en 1767, avec approbation & privilege, le changement de circonſtances ne nous permet point de rapporter ces détails.

Les Anglois ont parlé de ſubſtituer l'Afrique à l'Amérique pour le commerce. Mais le climat d'Afrique eſt trop contraire à la ſanté des Européens pour que jamais il s'y forme de nombreuſes colonies. Il ne paroît point agréable de changer du blanc au noir. Les Portugais qui ont ſubi cette métamorphoſe, en ſont honteux, & M. Demanet aſſure tenir d'eux-mêmes qu'ils n'oſent retourner en Portugal pour n'être pas mépriſés, à cauſe de leur noirceur.

ANNALES poëtiques, ou *Almanach des Muſes, depuis l'origine de la poëſie françoiſe*, Tome III & IV. A Paris, chez Delalain, libraire, rue de la comédie françoiſe. 1778.

IL étoit aiſé de prévoir le ſuccès de cet ouvrage, qui manquoit à notre littérature, & qui doit nous remettre en poſſeſſion des richeſſes poëtiques enſevelies & perdues dans un

immenſe amas de volumes dont les auteurs & les titres mêmes étoient preſque tous généralement ignorés. Les deux premieres parties ont reçu du public un accueil qui vaut mieux que tout autre éloge. La troiſieme, auſſi intéreſſante par la nouveauté que par le choix des pieces, eſt encore enrichie d'un diſcours curieux ſur l'origine & les progrès de l'art dramatique.

Ces mémoires hiſtoriques ſur notre théatre, dans leſquels on nous promet une notice des principaux ouvrages qui ont illuſtré la ſcene françoiſe, ſelon l'ordre des tems, en font remonter l'époque la plus ancienne au regne de Charlemagne. On voit en effet, dans l'hiſtoire de ce monarque, qu'il proſcrivit, pour cauſe de licence, l'an 742, les hiſtrions, nom générique donné aux danſeurs, farceurs & bateleurs. Cette découverte n'eſt pas honorable pour le théatre, dont il prouve que l'infamie a ſuivi de près la naiſſance, ſi toutefois la groſſiere licence de ces hiſtrions a quelque choſe de commun avec l'art qui regne ſur la ſcene épurée & ennoblie, & que tant de chefs-d'œuvre ont rendue l'école du goût & des mœurs. Perſonne ne ſera tenté de faire cette injurieuſe comparaiſon; & ſans doute, il y a plus loin de ces ridicules & ſcandaleux bouffons au talent ſublime des le Kain, des Dumeſnil & des Clairon, que de l'inſtinct qui conſtruit une hutte ſauvage, au génie qui a deſſiné la colonnade du Louvre. On ne retrouve aucun veſtige de l'exiſtence du théatre ſous les rois de

la feconde race, à moins que la *Fête des fous* ne puiffe en rappeller l'idée. Cette efpece de fpectacle, digne de ces tems groffiers par fon fcandaleux appareil, étoit repréfentée dans l'églife par des gens mafqués, & compofée de danfes & de pantomimes obfcenes, mêlées de chanfons libres. Le peuple conferva long-tems le goût de ces bizarres plaifirs. Enfin, après plufieurs fiecles, les troubadours, qui furent les créateurs de notre poéfie, imaginerent auffi de relever le théatre; mais leurs comédies, fi l'on peut leur donner ce nom, étoient fi informes, qu'on doit rapporter fa premiere origine à la naiffance des *myfteres.* A la fin du regne de Charles V, les cantiques que chantoient les pélerins, en revenant des lieux faints, donnerent l'idée de ces poëmes en dialogue, intitulés *myfteres.* Ceux qui en jouoient les perfonnages furent autorifés, en 1402, par des lettres-patentes de Charles VI, fous le titre pieux de *confreres de la paffion.* Le premier théatre de cette confrairie fut dreffé à l'hôtel de la charité, & eut le plus grand fuccès. Il eft à obferver que dans l'origine, les pieces qu'on y repréfentoit, & qui d'ordinaire étoient tirées de l'ancien & du nouveau teftament, étoient moins regardées comme un amufement que comme un acte de dévotion, puifque dans les églifes, on avançoit exprès l'heure des offices, pour laiffer au peuple le tems d'affifter à ces repréfentations. Cependant les auteurs de ces ouvrages informes & monftrueux faifoient des livres facrés, ce qu'a fait Scarron de l'*Enéide*, des traveftiffe-

mens plutôt que des imitations. Les rédacteurs entrent dans des détails curieux sur leur maniere de les représenter. » Au fond du théa-
» tre étoient plusieurs échafauds, dont le plus
» élevé représentoit le paradis, un autre le pa-
» lais d'Hérode, &c. Au milieu étoit l'enfer,
» sous la figure d'un dragon, dont la gueule
» s'ouvroit au besoin, pour laisser entrer ou
» sortir les diables qui jouoient dans la piece.
» Il y avoit aussi une niche avec des rideaux,
» & c'est-là qu'on se renfermoit pour les ac-
» tions qui ne pouvoient être mises sous les
» yeux des spectateurs, comme l'accouchement
» de la vierge, &c. Aux deux côtés étoient
» des sieges où se plaçoient les acteurs quand
» ils n'étoient plus en scene. Voilà tout leur
» art; & il ne faut pas s'imaginer que l'illusion
» fût moins complette qu'aujourd'hui. Si les au-
» teurs étoient peu savans, les spectateurs
» étoient aussi peu difficiles; les poëtes drama-
» tiques & leurs juges se trouvent toujours
» de niveau, & jamais on n'exige une perfec-
» tion dont on ne soupçonne pas l'existence. «

Les mysteres, au-lieu d'être divisés par actes, étoient partagés en *journées*. La représentation duroit autant de jours qu'il y avoit de journées dans la piece. Les rédacteurs nous donnent une analyse d'un de ces mysteres, qui réjouiroit certainement nos lecteurs, si les bornes de notre journal nous permettoient de la mettre sous leurs yeux. Il suffit de savoir que la naïveté de ces représentations n'étoit que la grossiéreté même de ces tems, où le sentiment

du goût n'étoit pas encore né; mais nous ne devons pas négliger une obſervation analogue à l'art dramatique : ſouvent dans ces myſteres, après une ſcene tragique, on lit en note : *Ici le fou parle.* Ce fou étoit un perſonnage qui, pour égayer la ſcene, débitoit de plates bouffonneries. Nous voyons que partout l'art dramatique a commencé par ce mêlange monſtrueux de tragique & de comique; c'eſt donc là ce qui caractériſe l'enfance de l'art, & c'eſt-là que nous veulent ramener quelques amateurs du drame, qui travaillent, diſent-ils, à perfectionner notre théatre.

Le ſuccès brillant des confreres inſpira aux clercs de la Baſoche l'idée de créer un nouveau genre de comédie, & ce fut alors que parurent les moralités & les farces. Les moralités étoient des comédies où l'on perſonnifioit les vertus & les vices. Les farces étoient de pluſieurs ſortes; la plus fameuſe eſt celle de l'*Avocat patelin*, qui eſt bien étonnante pour le tems où elle a paru; elle eſt d'ailleurs ſuffiſamment connue. La licence fut portée à ſon comble par les clercs de la Baſoche, & imitée par les *enfans ſans ſouci* : ces derniers étoient des jeunes gens de famille, qui s'étant érigés en ſociété, ſe donnerent un roi, qu'ils appellerent *le roi des ſots* ou *de la ſottiſe*, parce que ſa ſouveraineté étoit établie ſur les défauts du genre humain, qu'ils ſe propoſerent de dévouer au ridicule. Leur regne le plus brillant fut ſous Louis XII, qu'ils eurent la hardieſſe de jouer

lui-même ſur le théatre qu'il leur avoit permis de conſtruire. (*)

Le théatre étoit encore plongé dans ſon premier chaos, lorſque Jodelle enfin parut. Il eſt le premier qui fit voir en France la tragédie & la comédie ſous la forme grecque & latine. Sa tragédie de *Didon*, qui fut ſon dernier ouvrage, offre des détails de la plus grande beauté. Il eut pour ſucceſſeurs la Peruſe, auteur d'une tragédie de *Medée*, qui eſt la premiere qu'on ait écrite en rimes plates, maſculines & féminines; Grevin, qui montra plus de talent dans *la mort de Céſar*; Meſlin de S. Gelais, qui fit une *Sophonisbe* en proſe, & enfin Garnier, qui effaça tous ſes prédéceſſeurs. Depuis Garnier, l'art dramatique ſe ſoutint ſans faire preſ-

(*) » Ce bon roi ſe plaignant que de ſon tems perſonne ne lui vouloit dire la vérité, ce qui étoit cauſe » qu'il ne pouvoit ſavoir comment ſon royaume étoit » gouverné, & pour que la vérité pût parvenir juſ» qu'à lui, permit les théatres libres & voulut que » ſur iceux, l'on jouât librement les abus qui ſe com» mettoient tant en ſa cour, comme en ſon royaume, » penſant par-là apprendre & ſavoir beaucoup de cho» ſes, leſquelles autrement il lui étoit impoſſible d'ap» prendre «. Ce trait ſingulier eſt tiré des *Annales d'Aquitaine* de *Bouchet*. Jamais ſouverain n'a témoigné ſans doute d'une maniere plus authentique ni plus extraordinaire, ſon amour pour la vérité; mais ce qui peint bien les mœurs de ce bon vieux tems, c'eſt que Louis XII ayant permis la ſatyre contre ſa perſonne, la défendit ſeulement envers la reine ſa femme; *car il faut*, diſoit-il, *que l'honneur ſoit gardé aux dames.*

que un ſeul pas, juſqu'au regne de Louis XIII. Alors parut Alexandre Hardy, dont la fécondité fut prodigieuſe; on ſait en effet qu'il laiſſa 800 pieces de théatre. Après lui vinrent Nerée, auteur du *Triomphe de la ligue*, tragédie qui paroît n'avoir pas été inconnue à Racine, car il en a emprunté quelques traits; Théophile, qui ſurpaſſa Hardy, & qui fut à ſon tour effacé par du Ryer, dans ſa tragédie de *Scevole*, qui a de la conduite, du ſtyle & des caracteres, & Rorrou, que Corneille appelloit ſon maître. Quoiqu'on eût cultivé l'art dramatique en France pendant pluſieurs ſiecles, on doit être étonné d'apprendre qu'avant Rotrou, on ignoroit encore l'art de faire parler dans la même ſcene pluſieurs perſonnages; mais quand, chez les grecs, on compare Theſpis avec Sophocle & Ariſtophane, & en France, les premiers auteurs de nos myſteres avec Corneille & Moliere, en meſurant ainſi l'eſpace qu'il a fallu parcourir, on eſt moins étonné du tems & des efforts qu'il en a coûté pour porter l'art à ſa perfection : ce ne fut que ſous Richelieu que la nation fut digne d'entendre Corneille, & que la Melpomene françoiſe devint la rivale de celle des Grecs, qui avoit fait le déſeſpoir des génies romains. L'auteur du *Cid* le fut auſſi de la comédie du *Menteur;* mais il étoit réſervé à Moliere d'apprendre des anciens à les ſurpaſſer eux-mêmes; c'eſt à lui que s'arrêtent les auteurs de cet excellent diſcours.

Il eſt tems maintenant de parler des pieces contenues dans ce troiſieme volume. Tous les

auteurs ne ſont pas du même rang; mais tous ont un mérite particulier ; nous remarquerons que chaque volume offre un poëte diſtingué par un talent ſupérieur à tous les autres du même tems, tels que Charles d'Orléans dans le premier, Clément Marot dans le 2e., & dans le 3e. Meſlin de S. Gelais, par qui nous commencerons. Il fut le contemporain de Marot, & tous deux furent les meilleurs poëtes érotiques de leur ſiecle ; quoique rivaux, ils vécurent bons amis. Il naquit à Angoulême, d'Octavien de S. Gelais, évêque de cette ville; il fut poëte & galant comme ſon pere; on peut reprocher à Boileau de n'avoir fait aucune mention de lui ; il eſt élégant, pur & ingénieux dans ſa poéſie. L'amour inſpira preſque toujours ſa muſe, & il l'inſpira quelquefois un peu librement, vu la qualité de l'auteur; il étoit aumônier du dauphin, depuis roi ſous le nom de Henri II. Il a fait des vers galans ſur des heures, ſur un pſeautier, ſur pluſieurs ſaints & ſaintes. Enfin, ſes ouvrages reſpirent l'amour des plaiſirs, & ſa vie répondit parfaitement au caractere de ſes ouvaages. Voici un huitain de ſa façon, qui nous a paru tourné agréablement :

Amour me fit, auquel je ſuis tenu,
Offre de trois, & me donna loiſir
De les connoître avant que les choiſir ;
Puis, quand je ſuis au jugement venu,
Toutes les trois ai pris & retenu
Secrétement en égale fortune :
Comme Paris, je n'en euſſe aimé qu'une,

Mais trop de mal lui en eſt advenu.

Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit introduit le premier en France le ſonnet, qui eſt né chez les Italiens. D'après l'avis des rédacteurs, ce n'eſt pas là une grande importation littéraire; ils ne voient aucun mérite réel inhérent au ſonnet; un bon ſonnet, ſelon eux, eſt un certain nombre de vers qui feroient tout auſſi bons, s'ils ne formoient pas un ſonnet. Nous ne ſommes pas entiérement de leur opinion : nous ne comprenons pas plus qu'eux, comment Boileau a dit :

Un ſonnet ſans défaut vaut ſeul un long poëme.

Mais la meſure du ſonnet nous paroît très-harmonieuſe, & le redoublement des rimes entrelacées avec grace dans le mêlange des quatrains & des tercets nous ſemble une beauté faite pour plaire à l'oreille, ſur-tout dans le genre noble; qui demande des ſons majeſtueux.

Antoine Heroët, dont ce recueil offre quatre jolies pieces, étoit parent du chancelier Olivier, & évêque de Digne. Il y a des vers charmans dans celle qui a pour titre : *Conſeil aux femmes*, après avoir dit que la beauté peint la bonté, & que la laideur eſt l'image du vice, il ajoute :

Femme qui eſt aimée & amoureuſe,
Oncques ne fut laide ou malicieuſe.
Telle, il eſt vrai, n'a bouche ſi riante
Qu'auroit une autre en beauté excellente;

Amour n'eſt pas enchanteur ſi divers
Que les yeux noirs faſſe devenir verts ;
Mais s'il ſe trouve aſſis en cœur genti,
Tant pénétrant eſt ſon feu & ſubtil,
Qu'un charme il a qu'on ne peut exprimer,
Qui ſe fait plus que les beautés aimer;
Et par ſa grace, en grand nombre adviſée,
Eſt la laideur non vue, ou excuſée.
A celle-ci par l'Amour embellie,
Si l'on compare une beauté polie,
Où rien n'avoit la nature oublié;
Si ſon cœur n'eſt d'autre choſe lié
Que d'une gloire, ayant fait entrepriſe
Prendre chacun, & n'être jamais priſe,
Vous trouverez l'une tant ſavourée,
L'autre tant fade & ſi peu deſirée,
Que jugerez, & je vous en aſſure,
Qu'Amour peut plus en beauté que Nature.
Ne cherchez point les onguens, ni les eaux,
Pour maintenir vos viſages tant beaux :
Aimez ; après, aſſurément penſez
Que de beautés les autres ſurpaſſez.
Qui aime bien, pour le moins devient telle;
Qui n'aime point, ne ſauroit être belle.

Il y a dans ces vers de la facilité, de la douceur, & une certaine grace intéreſſante. Les autres pieces ont le même ton & le même caractere d'aiſance & de ſenſibilité ; Heroët eſt encore l'auteur d'un poëme en trois livres, intitulé : *La parfaite amie.* Ce poëme, dénué d'action, & dont l'héroïne eſt épriſe d'un amour purement métaphyſique, en fit naître pluſieurs, entr'autres, l'*Amie de cour*, de la Borderie, où l'on trouve plus de gaîté, & même des détails ingénieux & piquans. Les

trois fragmens de ce poëme insérés dans le recueil sont agréables, mais trop longs pour trouver place ici. C'est le seul ouvrage de la Borderie, avec une épître badine sur les hasards qu'on court en mariage. La naissance, la vie, & la mort de ce poëte sont également inconnues.

Les autres poëtes dont les ouvrages ornent cette collection, sont Charles Fontaine, éleve de Marot, & qui eut la gloire de défendre son maître contre Sagon. Le goût des vers fut chez lui une passion insurmontable; il répondit par une épître en vers à son oncle, Jean du Gué, avocat au parlement de Paris, qui vouloit le détourner de la poésie. Il n'a cependant ni saillie, ni verve; mais son expression est facile, & il versifie assez bien. On a recueilli un nombre assez considérable de ses productions; ses vers sur la naissance de son fils offrent une ressemblance assez remarquable par les contrastes & les oppositions d'idées avec la jolie piece fugitive de Voltaire, intitulée: *Jean qui pleure*, & *Jean qui rit.*

Jean Bouchet, né à Poitiers: on est surpris en parcourant la liste de ses œuvres; des épîtres en forment la principale partie; l'une d'elles a près de 4000 vers. Ce sont des ouvrages fort édifians, mais très-ennuyeux. Le seul mérite de ces épîtres, c'est que Bouchet y observe l'alternative des rimes masculines & féminines; il est le premier poëte qui se soit asservi à cette regle. Son exemple prouve que l'exactitude du versificateur & le talent du

poëte, ſont des choſes bien différentes. Pour étudier l'art de la poéſie dans ce tems-là, il falloit écouter Bouchet, & lire les vers de Marot. Il a laiſſé des volumes de vers, & en a brûlé autant; mais il fut auſſi médiocre que fécond. Il avoit lu beaucoup & étoit ſavant pour ſon tems. Ses productions volumineuſes ont à peine fourni cinq ou ſix pieces aux rédacteurs; qu'on juge par cet exemple, combien leur travail leur a coûté de recherches.

Pierre Gringore, auteur intariſſable comme Boucher, & qui n'a fourni aux rédacteurs que deux petites pieces qui ont aſſez de naturel, mais rien de piquant.

Jacques Colin: il jouiſſoit de la plus grande faveur auprès de François I, & ce monarque le conſultoit pour répandre ſes bienfaits ſur les gens-de-lettres. On eſt ſurpris, en liſant ſes ouvrages, des éloges que ſes contemporains lui ont donnés; il paroît qu'il en dut une bonne partie à ſon crédit. On n'a conſervé de lui qu'une ſeule piece aſſez ingénieuſe.

Euſtorge de Beaulieu: ſa vie eſt auſſi peu intéreſſante que ſes ouvrages, qui ſont des rondeaux & des balíades.

Claude Collet: il a laiſſé peu de poéſies; il en avoit fait un grand nombre; mais on lui déroba ſon porte-feuille. Au reſte, on peut s'en conſoler d'après ſes vers qui nous ſont parvenus. Il n'a fourni aux *Annales* qu'une

épigramme aſſez bonne, & un dixain médiocre.

Jacques Gohorry : il étoit philoſophe & chymiſte ; il a écrit beaucoup d'ouvrages ſcientifiques ; il n'eſt cité ici que pour quelques vers agréables qui ſe trouvent dans la traduction d'*Amadis de Gaule.* Voici une chanſon qu'il nous paroît avoir imitée du *Paſtor fido* :

La jeune vierge eſt ſemblable à la roſe,
Au beau jardin, ſur l'épine naïve :
Tandis que, ſûre & ſeulette repoſe,
Sans que troupeau, ni berger y arrive,
L'air doux l'échauffe, & l'aurore l'arroſe,
La terre, l'eau, par ſa faveur, l'avive ;
Mais jeunes gens, & dames amoureuſes,
De la cueillir ont les mains envieuſes.
La terre & l'air, qui la ſouloient nourrir,
La quittent lors, & la laiſſent flétrir.

La piece qui a pour titre *La puiſſance de l'Amour*, eſt une des meilleures de ce volume, ainſi que celle intitulée *De l'amour des trois enſemble.*

Bonaventure Deſperriers, valet-de-chambre de la reine de Navarre & ami de Marot, qu'il défendit contre Sagon. Etant devenu fou, il ſe perça de ſon épée & mourut. On lui attribue le *Cymbalum mundi*, ouvrage qui a fait beaucoup de bruit pendant long-tems, que bien des gens recherchent encore aujourd'hui, & où il eſt difficile de rien comprendre. Quoiqu'il ne ſoit pas un bon poëte, il a de la gaîté & de l'agrément ; il avoit traduit en

vers françois l'*Andrienne* de Térence. Sa prose est supérieure à sa poésie. Parmi ses pieces il s'en trouve une intitulée : *Carême prenant, en taratantara.* On appelle *taratantara* des vers de dix syllabes, dont le repos se trouve après la cinquieme. L'abbé Regnier Desmarais a depuis écrit dans le même metre une épître morale ; mais ce dernier étoit d'autant moins fondé à s'en croire le créateur, que, même avant Desperriers, Christophe de Barouze avoit fait en vers de pareille mesure, un ouvrage intitulé : *Jardin amoureux.*

Victor Brodeau, pere du savant Jean Brodeau, & valet-de-chambre de François I : il est auteur d'un *huitain aux freres mineurs*, communément attribué à Marot ; le peu de vers qui nous restent de lui fait regretter qu'on ait perdu ses autres ouvrages.

Enfin, Gilles d'Aurigny, dit *le Pamphile*, né à Beauvais & mort en 1553. Sa vie est peu connue, mais ses poésies méritent de l'être. Il a fait des élégies, des épigrammes, des épitaphes, &c. Le plus important de tous ses ouvrages, c'est *Le tuteur d'Amour*, poëme en quatre chants, qu'on a inséré tout entier dans cette collection. L'auteur feint qu'ayant surpris l'Amour, il se détermine à affranchir le monde, que ce Dieu a tyrannisé trop longtems. Il l'emprisonne, le dépouille de ses armes; mais Vénus trouve le moyen de délivrer son fils, & l'Amour se venge en faisant aimer au tuteur une beauté insensible. Les rédacteurs ont raison de s'applaudir de la dé-

couverte de ce charmant ouvrage; l'idée en eſt heureuſe & intéreſſante, & le poëme eſt plein d'imagination & de détails ingénieux. Le ſtyle eſt pur & clair; il y a de la molleſſe, de la grace & de la fécondité. L'eſprit s'y exprime toujours dans la langue poétique, c'eſt-à-dire, par le ſentiment & par les images; la poéſie dramatique y eſt fort bien entendue, & l'on voit que le poëte s'étoit nourri de la lecture des anciens. C'eſt l'éloge que les rédacteurs font eux-mêmes de cet ouvrage, & nous ne le trouvons point exagéré. N'eſt-il pas étonnant que ce poëme & le nom même de ſon auteur, ſoient parfaitement inconnus aujourd'hui? *Et habent ſua fata libelli.* D'Aurigny mourut à la fleur de ſon âge. Cet ouvrage ſeul ſuffiroit pour faire rechercher ce troiſieme volume des *Annales poëtiques*, qui eſt d'ailleurs très-riche & très-abondant, & que termine une notice des principaux auteurs contemporains, dont on n'a point recueilli les poéſies.

Nous citerons encore de ce volume, quelques morceaux pour donner une idée de la maniere de nos anciens poëtes.

Le poëme de d'Aurigny eſt précédé de quelques pieces détachées du même auteur, parmi leſqu'elles on diſtingue ce huitain, dont le titre eſt:

Il ne faut pas toujours aimer.

Double argument devant moi ſe préſente
Touchant le mal & le profit d'amours:

L'un

L'un me contraint que de lui je m'abſente,
Et l'autre veut que je faſſe au rebours.
En le laiſſant je m'expoſe à ſa rage:
Si je le prends, il me pourra bleſſer:
Il vaut donc mieux, pour me montrer plus ſage,
Un jour le prendre, & l'autre le laiſſer.

Les deux pieces ſuivantes ſont de Mélin de S. Gelais, qui ne traita, pour ainſi-dire, que des ſujets de galanterie:

FOLIE.

Notre vicaire, un jour de fête,
Chantoit un *agnus* gringotté,
Tant qu'il pouvoit à pleine tête,
Penſant d'Annette être écouté.
Annette de l'autre côté
Pleuroit, attentive à ſon chant;
Dont le vicaire en s'approchant
Lui dit, pourquoi pleurez-vous, belle?
Ah! Meſſire Jean, ce dit-elle,
Je pleure un âne qui m'eſt mort,
Qui avoit la voix toute telle
Que vous, quand vous criez ſi fort.

La deuxieme piece eſt d'un genre tout-à-fait différent. La premiere eſt un jeu d'eſprit, juſtement nommé *Folie;* l'autre exprime un ſentiment du cœur, rendu avec beaucoup de grace & de naïveté.

Je ne ſaurois tant de fois la revoir
Que ne lui trouve une beauté nouvelle;
Je ne ſaurois tant d'aiſe recevoir
De la douceur de ſa voix non mortelle,

Que mon desir n'en croisse & renouvelle.
Pour mieux la voir je souhaite autant d'yeux,
Qu'en a le ciel; & pour l'écouter mieux,
Servir voudrois d'oreilles tous me sens,
Bien qu'à tant d'heur trop foible je les sens:
Mais pour penser à lui faire service,
Point n'ai besoin des autres cœurs absens,
Le mien tout seul fait assez cet office.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire encore deux pieces qui nous ont paru charmantes. La premiere de Jean Colin, lecteur de François Ier; elle a pour titre:

L'AMOUR JUSTIFIÉ.

Venus faisant à son fils sa complainte,
Lui dit : Garçon, vois les maux que tu fais;
Ta mere suis, & je sens ton atteinte,
Et qui plus m'est insupportable faix,
Contre Pallas n'exerces tes forfaits.
Mere, dit-il, je vous dirai la cause
Pourquoi jouer à Minerve je n'ose;
Elle est armée & de lance & d'écu,
Et son regard si grande peur me cause,
Qu'en le voyant je suis presque vaincu.
Cette raison, mon fils, n'est suffisante:
Car Mars est plus que Pallas furieux,
Qui toutefois ta force expérimente,
Tant que de lui tu es victorieux.
Mere, dit-il, le vaincre glorieux
Plus me seroit s'il faisoit résistance:
Mais de son veuil, sans se mettre en défense,
Sentant ses dards promptement s'est rendu,
Et vous, ma mere, ainsi comme je pense,
Ne voudriez qu'il se fût défendu.

Cette petite fiction peut assurément passer pour une très-jolie piece anacréontique, & elle feroit honneur aux poëtes les plus spirituels de notre siecle. L'autre, quoique d'un genre différent, n'est pas moins agréable; c'est une épigramme de Claude Collet, qui vivoit à-peu-près dans le même tems.

Aux cordeliers, un peintre d'excellence,
Peignoit enfer à le voir bien horrible,
Dedans lequel il mit en évidence
Papes, ducs, rois souffrant peine terrible;
De tous états, il y mit le possible:
Quelqu'un voyant cela lui fit demande
Pourquoi c'étoit qu'en cette peine grande
En ce palud & horrible manoir
Un cordelier, un moine blanc ou noir
N'y étoit point; lors le peintre répond:
Il y en a, mais on ne les peut voir,
Pource qu'ils sont cachés au plus profond.

Le quatrieme volume de ces *annales poétiques*, renferme les poésies de Maurice Seve, Hugues Salel, Antoine du Saix, Etienne Forcadel, Joachim du Bellay, Pernette du Grillet, & Louise Labé.

Nous ne parlerons que de cette derniere & de Joachim du Bellay, par ce qu'ils sont les plus remarquables.

Avant du Bellay, on n'avoit guere réussi que dans le genre gracieux. » Nous allons, (di- » sent très-judicieusement les éditeurs en com- » mençant son article), entendre un nouvel » idiôme; notre langue a pris un caractere

» nouveau ; le génie plus hardi des poëtes va » apprendre aux muses françoises à parler comme les muses grecques & latines. La grandeur des images, la hardiesse des métaphores, » le grand secret des épithetes sont connus. En » un mot, jusqu'à présent nous avons assisté, » pour ainsi-dire, aux concerts des Graces : » nous allons entendre les accens de la poésie. » C'est à Joachim du Bellay, puisqu'il est né » avant Ronsard, qu'appartient la gloire d'avoir commencé cette révolution. Il ne faut » pas cependant s'imaginer que ce poëte ait » touché au but. On ne doit pas perdre de » vue que Marot, perfectionnoit l'art des poëtes qui l'avoient précédé, & que du Bellay ne faisoit qu'ébaucher celui de ses successeurs «. Cet écrivain étoit de la famille des fameux du Bellay, qui rendirent de si grands services à l'état sous le regne de François Premier; il accompagna en Italie son parent le cardinal du Bellay, qui étoit aussi évêque de Paris : il mourut à l'âge de trente-sept ans, lorsque le cardinal se disposoit à lui résigner son évêché. Nous allons citer deux morceaux qui justifieront ce que les éditeurs ont dit de son talent pour le genre noble. Le premier est tiré d'une *Ode sur l'immortalité des poëtes.* Du Bellay, paroît sûr de la sienne, suivant la coutume immémoriale de ses confreres.

De mourir ne suis en émoi (*)

(*) *En émoi*, en crainte.

Selon la loi du ſort humain :
Car la meilleure part de moi
Ne craint point la fatale main.
Craigne la mort, la fortune & l'envie
A qui les Dieux n'ont donné qu'une vie!
Arriere tout funebre chant !
Arriere tout marbre & peinture !
Mes cendres ne vont point cherchant
Les vains honneurs de ſépulture,
Pour n'être errant cent ans à l'environ
Des triſtes bords de l'avare Achéron.
Mon nom du vil peuple inconnu,
N'ira ſous terre *inhonoré* ;
Les ſœurs du mont deux fois cornu,
M'ont d'un ſépulcre décoré,
Qui ne craint point les aquilons puiſſans,
Ni le long cours des ſiecles renaiſſans.

Il nous ſemble qu'on ne peut refuſer à ces trois ſtrophes de l'harmonie, de la hardieſſe, de l'enthouſiaſme. Joachim du Bellay avoit, conjointement avec Ronſart, formé le projet d'enrichir la langue françoiſe de nouveaux termes. *Inhonoré* étoit apparemment un de ſes mots qu'il avoit fabriqués : il n'a pas fait fortune, quoiqu'il ſoit aſſez expreſſif : il eſt rude à la prononciation.

Le ſecond morceau que nous rapporterons eſt un *huitain* en grands vers ſur la briéveté de la vie. Il eſt adreſſé à un M. de Gordes.

Vivons, Gordes, vivons, vivons, & pour le bruit
Des vieillards, ne laiſſons à faire bonne chere ;
Vivons, puiſque la vie eſt ſi courte & ſi chere,
Et que même les Rois n'en ont que l'uſufruit.
Le jour s'éteint au ſoir & au matin reluit,

Et les saisons refont leur course coutumiere :
Mais quand l'homme a perdu cette douce lumiere,
La mort lui fait dormir une éternelle nuit.

Quelle pureté, quelle hardiesse d'expression dans ces huit vers! sans la répétition des-trois *vivons* au premier, & l'enjambement du second, le meilleurs poëtes ne se feroient-ils pas honneur de les avoir composés? Nous indiquerons encore parmi les pieces remarquables de du Bellay, une description du combat d'*Hercule* & d'*Achélous*, imitée d'Ovide, & remplie de strophes étonnantes pour la précision & l'énergie. Ce poëte d'ailleurs savoit prendre différens styles, & l'on trouvera dans ce choix de ses ouvrages un assez grand nombre de pieces dans le genre gracieux. On en peut juger par la piece suivante, intitulée : *Chant de l'Amour & du Printemps*, dont nous allons citer quelques morceaux.

Le flambeau, dont les chaleurs
Ardent l'antique froidure,
De mille sortes de fleurs
Repeint la jeune verdure...

Déja les seps, tournoyans
Autour des branches verdoyent;
Jà les verds sillons ployans
Par les campagnes ondoyent.

Bacchus, Priape & Cérès,
Palès, Vertumne & Pomone,
Et chaque Dieu des forests
Se prépare une couronne.

Tous les verds trésors des cieux,

Riche ornement de la plaine,
Repréſentent à mes yeux
L'objet de ma douce peine.

Je vois dedans ces œillets
Rougir les deux levres cloſes,
Dont les boutons vermeillets
Blémiſſent le teint des roſes.

Je vois paſlir dans ces lis,
Qui, en longueur ſe blanchiſſent,
La neige des doigts polis,
Qui en dix perles finiſſent.

Ce vent, qui raſe les flancs
De la plaine colorée,
A longs ſoupirs doux ſouffians,
Qui rident l'onde azurée,

M'inſpire un doux ſouvenir
De cette haleine tant douce,
Qui fait doucement venir,
Et plus doucement repouſſe.

Ici dédier je veux
Un autel à ma déeſſe,
Pour y conſacrer les vœux
Que ma muſe lui adreſſe, &c.

Louiſe Charly, dite Labé, & ſurnommée la belle Cordiere, parce que ſon mari faiſoit commerce de cables & de cordes, naquit à Lyon, vers l'an 1526. Les derniers éditeurs de ſes œuvres, qui parurent en 1762, » prétendent » que ſa beauté n'étoit pas remarquable; ils » diſent ſeulement que Louiſe Labé *étoit aſſez* » *grande, d'une taille aiſée, bien faite; qu'elle* » *avoit de l'embonpoint, la peau très-blanche, de*

» *belles couleurs, le bras & la gorge admirables,* » *les cheveux blonds, les sourcils noirs, de beaux* » *yeux, le front grand, les levres vermeilles, de* » *belles dents, le rire gracieux.* Il faut avouer » qu'il y a bien de nos jolies femmes qui s'ac- » commoderoient d'une semblable laideur, sur- » tout, en joignant à ces qualités, comme » ajoutent les mêmes éditeurs, un air distin- » gué, des manieres engageantes & gracieuses, » de la gaieté, de la finesse & du jugement » dans la conversation. «

Sa vertu ne fut pas à l'abri des traits de la calomnie : elle excita l'envie, & peut-être quelqu'imprudence donna-t-elle occasion de noircir ses mœurs. Mais ses brillantes qualités exciterent l'admiration de son siecle. Elle savoit très bien le François, l'Espagnol, l'Itatalien, le Grec, le Latin, &c. Elle écrivoit en vers & en prose, chantoit, jouoit du luth, & montoit fort bien à cheval. En un mot, elle excelloit à la fois dans tous les ouvrages de son sexe, & elle étoit rompue à tous les exercices du nôtre. Elle mourut en 1566, âgée de 39 à 40 ans.

» Sa poésie, disent les éditeurs de ce re- » cueil, est quelquefois négligée, sans être dé- » pourvue d'élégance. Aux graces qui caracté- » risent son sexe, elle réunit souvent une sorte » d'énergie. Son style a beaucoup de vivacité » & de mouvement : on voit qu'elle a senti » ce qu'elle a exprimé, & que sa verve étoit » bien moins dans sa tête que dans son cœur. » Enfin, de toutes nos illustres Françoises,

» c'eſt celle qui, par ſon talent, & par le » genre de ſon talent, a le plus approché de » la célebre & malheureuſe Sapho. « Pour confirmer cette reſſemblance de Louiſe Labé avec Sapho, nous pourrions rapporter pluſieurs morceaux, où l'on voit que la paſſion l'égaroit fort ſouvent. Mais nous nous abſtenons de préſenter ici des images trop vives. Nous voulons pratiquer à l'égard de Louiſe Labé la maxime de Louis XII que nous avons citée en parlant du troiſieme volume : *Il faut que l'honneur ſoit gardé aux dames.*

(*Journal encyclopédique ; journal des ſciences & beaux-arts ; journal de* Paris ; *gazette univerſelle de littérature.*)

THE works of the Caledonian Bards, &c. *Ouvrages des BARDES Calédoniens, traduits de l'idiôme gallique. Vol. 1. petit in-8vo.* Londres, chez Cadell.

LES poëmes d'Oſſian, quoique peut-être les premiers pour le mérite, & les plus conſidérables pour l'étendue, ne ſont pas les ſeuls ouvrages de poéſie qu'on ait trouvés dans les montagnes d'Ecoſſe. Il paroît que les anciens Bardes Calédoniens ont laiſſé un grand nombre de productions, qui ſont encore admirées de ceux qui ont quelque connoiſſance de l'idiôme gallique. L'ouvrage

que nous annonçons, contient les traductions des poëmes suivans. *Morduth*, ancien poëme héroïque en trois livres; *le Chef de Scarlaw*, *le Chef de Feyglen*, *l'Antre de Creyla*, *Colmala & Orwi*, *Souhait d'un vieux Barde*, *Élégie de Duchoil*, *Élégie de Sulvina*, *Oran-Molla*, *les Paroles de Douleur*, *l'Approche de l'Eté*, *l'ancien Chef.* Comme la piece intitulée : *Colmala & Orwi*, est la moins chargée de notes, nous la choisirons de préférence pour donner à nos lecteurs une idée de cette collection. Nous allons la traduire littéralement.

» Pourquoi les larmes de la douleur mouil- » lent-elles les joues ridées de Chrymor? » Souvent l'étranger a été fêté dans sa de- » meure, lorsque la joie l'environnoit, & que » les Bardes chantoient les guerriers des tems » passés. Ses amis sont en grand nombre dans » les terres étrangeres, mais ce chef est dans » les larmes. Son fils, ce guerrier puissant, » dort enseveli dans les flots, & l'ame du » vieillard est triste.

» Colmala & Orwi, les filles de la col- » line des Biches, étoient revêtues de beau- » té; les boucles de leurs longs cheveux vo- » loient sur les aîles du vent..... Souvent » elles avoient mené les chiens de leur pere » à la chasse; car le vieux héros restoit tris- » tement assis dans sa demeure, & pleuroit » la mort de tous ses fils.

» Plusieurs guerriers suivoient les filles de » la beauté à la chasse, & fixoient en secret » leurs regards sur elles. Mais les guerriers les

» regardoient en vain; car un ſeul attiroit leur » amour; c'étoit le puiſſant fils de Chrymor. » Les rayons amoureux de leurs yeux pleins » de douceur, étoient dirigés vers ce chaſ- » ſeur; mais ſon amour étoit fixé ſur Colma- » la, la fille aux cheveux noirs.

» Fille de mon pere, dit Orwi, toi l'amour » de Fergus! La mort eſt dans mon cœur. » Veux-tu élever une tombe à une malheu- » reuſe? Mon pere eſt vieux, & tu as fixé » le choix de mon chaſſeur. Il t'aidera peut- » être, & te donnera une pierre pour placer » ſur mon corps. Ainſi Orwi dormira en paix; » & tu ne verras point ſon ombre pâle errer par- » mi les nuages de la nuit orageuſe, lorſque » le Nord verſe ſes poiſons glacés ſur les » plaines inanimées.

» Hélas! Orwi, toi, ſœur de mon amour, » pourquoi es-tu ſi pâle? Que fera Colmala, » pour tirer la mort de ton ſein? Dois tu » mourir dans la force de ta beauté, toi qui » as tant de grace à porter l'arc?

» Je ceſſerai pourtant bientôt de porter » l'arc. Ma vie eſt dans la montagne des frê- » nes, qui éleve ſa tête ſur le rivage de » Ton-More, (*) environné de la mer. Le

(*) Ton-Moor, ou l'iſle des grandes vagues; on dit que c'étoit une des Orcades, alors au pouvoir des Norwégiens. Les habitans étoient perſuadés, ſur la foi de leurs Bardes, que ſi les étrangers voyoient les belles bayes des frênes de leur montagne, cela les engageroit à faire une invaſion dans le pays. Leurs Bardes les aſſuroient auſſi que, ſi une ſeule branche

» fruit vermeil de l'arbre à la chevelure rou-
» ge, eſt maintenant en fleur. Une ſeule
» branche pourroit ſauver la vie d'Orwi; mais
» elle n'a point de chaſſeur, & les fils des
» hommes évitent avec horreur l'iſle de la
» mort; il n'y a aucun frere d'amour qui
» veuille déployer ſes voiles blanches, &
» apporter la vie à Orwi ſur les vagues. Je
» meurs ſans ſecours, éleve une tombe à une
» malheureuſe, toi, ſœur d'Orwi!

» Oui, Orwi! tu auras une tombe; mais
» l'enfant de ton enfant l'élevera. Une branche
» rouge du frêne de la montagne, voyagera
» ſur pluſieurs mers pour la fille aux cheveux
» dorés. Fergus leve la lance du guerrier;
» il t'apportera le fruit du frêne de l'iſle de
» la mort.

» Colmala apprit les chagrins d'Orwi, au
» jeune guerrier, en qui elle avoit mis ſon
» amour. Il ſoupira pour la fille affligée; il
» appella ſes guerriers. Les enfans du combat
» empoignerent leurs puiſſantes épées. Il ſe
» jetta dans les plus forts de ſes vaiſſeaux ſur
» les plaines bleues de l'Océan, & il déploya
» devant le ſouffle du vent les aîles de ſa
» diligence. Il paſſa pluſieurs mers; & la joie
» de ſon cœur fut grande, quand il vit l'iſle

---

de cet arbre étoit emportée hors de l'iſle, ils ne tarderoient pas à être détruits par quelque ennemi. Cette crainte ſuperſtitieuſe les avoit portés à mettre à mort tous les étrangers qui abordoient dans l'iſle.

» de Ton-More, s'élever ſur le ſommet des » vagues. D'où viennent ces étrangers, dit » Anver, le chef ſoupçonneux de Ton-More ?

» Nous venons d'Innis-Gaul, la terre de » pluſieurs iſles. Une montagne des frênes » s'éleve ſur tes rochers ; la réputation de » l'arbre à la chevelure rouge a voyagé ſur » pluſieurs mers. Donnes-en une branche pour » la fille de douleur, toi, chef de Ton-Mo- » re, & les guerriers les plus puiſſans ſe- » ront tes amis dans les forêts d'Albin.

» En vain vous avez paſſé pluſieurs mers, » enfans d'Innis-Gaul ! Quand toute la force » de votre terre ſeroit avec vous, toute la » force de votre terre ſeroit inutile. Aucune » branche de l'arbre ſacré ne voyagera vers » la terre des étrangers. Malheureux ceux » qui demandent ce fruit ; ils ne retourneront » plus à la demeure de leurs peres. Malheu- » reux êtes-vous, enfans de la mer ; car » vous n'étendrez plus les aîles blanches de la » diligence. Apportez-moi mon épée aux bleſ- » ſures mortelles. Aſſemblez mes guerriers » avec leurs fortes lances. Elevez le ſigne de » mort ſur Luman. Que les fils des étrangers » tombent dans leur ſang.

» Fergus éleva ſa voix terrible. Les rochers » de Ton-More ne reſterent pas muets. Ils pré- » voyoient la mort de leur peuple, & le ſou- » pir de la douleur ſortit des pierres les plus » dures. Mais qu'elles ſont belles, les paroles » que le chef adreſſa à la colere naiſſante de » ſes fideles guerriers !

» Vous avez entendu les difcours du fuper
» be. Mes amis, nous fommes dans la terre
» de mort. Tremblerons-nous comme le fan
» timide devant la lance du chaffeur ? Tom-
» berons-nous comme le tendre lys de la vallée
» fous le fouffle du Nord ? Sans doute, mes
» amis, nous pouvons périr ; mais le chef âgé
» de Strathmore ne rougira pas pour fon
» peuple.

» Alors Fergus leva fon énorme bouclier
» & agita fa lance de mort. Ses guerriers fe
» ferrerent autour de lui, & fe préfenterent
» comme un rocher qui réfifte à l'effort de la
» tempête. Les enfans de Ton-More tomberent
» dans le fang. La lance de Fergus étoit un mé-
» téore de mort. Le roi orgueilleux échappa à
» fa colere. Fuis à ta fombre demeure, toi
» chef d'un peuple foible. Fergus dédaigne ta
» mort, elle fouilleroit fes exploits.

» Le chef de Ton-More eft faifi & enchaîné,
» fon peuple eft difperfé. Le frêne de la mon-
» tagne tombe fur les plaines de mort. Dix
» guerriers le portent aux vaiffeaux de Fergus.
» Il déploya les aîles de la diligence. Le vent
» fe leva du nord ; mais il fe leva en fureur,
» & éveilla les vagues de leur fommeil per-
» fide.

» Les pleurs de la nue volent fur les vents ;
» les vagues élevent leurs têtes verdâtres pour
» les rencontrer. Le feu du ciel fillonne les va-
» gues. Le firmament eft troublé par le com-
» bat des efprits. Les montagnes liquides s'éle-
» vent devant la fureur de la tempête ; les

» noirs rochers raſſemblent leurs forces pour
» réſiſter à leurs attaques. Les vagues furieu-
» ſes épuiſent leur rage contre les côtes eſcar-
» pées ; & ſe retirent avec des mugiſſemens
» terribles. L'habitant des campagnes l'entend,
» & ſe réjouit d'être en ſûreté. Le cerf treſſaille
» par momens dans ſon lit de bruyeres. L'aigle
» rêve de ſa proie frémiſſante. Les yeux ap-
» peſantis du peuple emplumé ſont ouverts.
» Leurs aîles à moitié étendues peſent ſur l'air ;
» la crainte de l'obſcurité les empêche de pren-
» dre l'eſſor.

» La tempête s'arrête alors. Les nuages re-
» poſent leur ſein vuide ſur les montagnes. Les
» vents ceſſent de mugir, & les arbres de ſe
» courber ſous leur furie. Le ſouffle de la nuit
» eſt ſilentieux. La lune ſe montre au travers
» d'un nuage obſcur. Les larmes de la ſérénité
» brillent dans ſes rayons. Colmala pleure ſur
» la rive de l'iſle des Chênes. Semblable à une
» ombre, elle erre de rocher en rocher. L'air
» ſoupire dans ſa noire chevelure ; le vent
» agite ſes vêtemens bigarrés. Ses deux yeux
» noirs ſe fixent avec triſteſſe ſur l'abyme écu-
» mant ; mais le chêne flottant de ſon amant
» ne monte point ſur les ondes.

» D'autres vents ſuccéderent aux premiers.
» Les nuages furent chaſſés par d'autres nua-
» ges. Les étoiles allerent ſe coucher les unes
» après les autres dans l'occident. Mais on ne
» voyoit point de proue hardie fendre la ſur-
» face de l'abyme. Cent fois l'imagination
» croyoit voir une barque ; ce n'étoit qu'une
» vague de l'océan.

» Enfin une voile éleva ſa tête flottante de-
» vant la lune. Une ombre roule de vague en
» vague. Les étoiles ſont cachées derriere ſes
» plis. Un vent frais enfla la voile, & aug-
» menta ſa rapidité. Les larmes de la jeune
» vierge ceſſerent. Un rayon de joye luit dans
» ſon ame. Elle bénit la force du chêne qui
» porte ſon amant.

» Un roc menaçant élevoit ſa tête noire;
» les vagues furieuſes ſont repouſſées. Le vent
» ſouffle derriere la barque; le roc la heurte
» dans ſa colere. La voile ne flotte plus dans
» les airs. Mille cris ſe font entendre. Colmala
» y répond par les ſiens. Elle perce l'air de
» ſes gémiſſemens; ſon ſein blanc eſt mouillé
» des flots de la mer. Son amant ne peut re-
» cevoir de ſecours, & elle ne veut pas lui
» ſurvivre. Les loups marins déchirent ſes mem-
» bres délicats. Son ame erra ſur l'abyme pro-
» fond. Deux ombres obſcures ſortent du ſein
» des vagues; elles montent ſur un nuage hu-
» mide. Souvent elles retournent de leur de-
» meure dans le firmament. Le matelot évite
» avec horreur le rocher de la mort, &c.

Le traducteur nous apprend qu'il a laiſſé de côté pluſieurs morceaux ſupérieurs en mérite à ceux qu'il a inſérés dans ce volume, parce qu'il vouloit ſavoir le ſentiment du public ſur ſa capacité, avant de ſe livrer à la partie la plus difficile de ſon travail. Comme ce qu'il a traduit juſqu'ici donne une idée avantageuſe de ſon talent, on ne peut que l'encourager à continuer ſon entrepriſe, & à tirer les ouvrages

des anciens Bardes Ecoſſois, de l'obſcurité où ils ſont reſtés pendant ſi long-tems. La reſſemblance frappante des morceaux contenus dans ce volume avec les poéſies d'Oſſian, ne permet pas de douter de leur authenticité.

(*Critical Review.*)

RÉFLEXIONS ſur l'éclipſe de ſoleil du 24 juin 1778, par M. DE LA LANDE, de l'académie royale des ſciences; avec une figure de l'éclipſe, où l'on voit les phaſes pour tous les pays de la terre, calculée par M LE PAUTE DAGELET, de l'académie royale des ſciences de Toulouſe, profeſſeur de mathématiques à l'école royale militaire. A Paris, chez Lattré, graveur, rue St.-Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. 1778.

ON n'a point vu d'éclipſe totale de ſoleil à Paris depuis 1724, & l'on n'en verra point dans ce ſiecle-ci, ni dans le ſuivant, comme l'a reconnu M. du Vaucel, & comme il l'a montré dans les *mémoires préſentés à l'académie des ſciences de Paris, par des ſavans étrangers, tom. V. pag.* 575. Ainſi celles qui pourront s'obſerver aux environs de l'Europe, ou des colonies de l'Amérique, où il y a des ſavans, méritent d'être obſervées & annoncées d'une maniere ſpéciale; telles ſont celles du 24

juin 1778, & du 17 octobre 1781. C'eſt ce qui porta M. de la Lande à propoſer ce travail en 1775, à M. le chevalier d'Iſle; celui-ci commença un calcul détaillé & une carte générale de l'éclipſe du 24 juin 1778; ce jeune officier ſuivoit alors avec ardeur le cours d'aſtronomie de M. de la Lande, au college royal; il y avoit compris l'utilité de ce travail, & il s'en étoit occupé aſſez long-tems; mais étant parti vers ce tems-là pour les cours du Nord, il laiſſa à M. Dagelet, qui revenoit des Terres Auſtrales, le ſoin d'annoncer les voyages qu'on pourroit entreprendre ou dont on pourroit profiter, pour obſerver cette éclipſe. M. Dagelet refit tous les calculs, & il dreſſa une carte générale des phaſes de cette éclipſe, ſur toutes les parties de la terre où elle devoit être viſible.

Les éclipſes totales, qui ſont actuellement des phénomenes importans pour les aſtronomes, n'avoient été regardées juſqu'ici que comme des phénomenes curieux, étonnans, capables d'inſpirer la terreur; c'eſt ce qui occaſionna, en 1764, l'avertiſſement publié dans la *gazette de France*, du lundi 19 mars, page 92, où l'on trouve l'article ſuivant : » On » craint que l'office du matin, qui doit ſe » célébrer dans les différentes paroiſſes, le di» manche premier avril prochain, ne ſoit » troublé par la frayeur & la curioſité que » peut exciter parmi le peuple l'éclipſe annu» laire du ſoleil, on a cru qu'il ne feroit pas » inutile de rendre public l'avis ſuivant :

» Les curés, tant des villes que de la cam-
» pagne, font invités à commencer plutôt qu'à
» l'ordinaire l'office du quatrieme dimanche
» de carême, à cauſe de l'éclipſe totale du
» ſoleil, qui, ſur les dix heures du matin,
» ramenera les ténebres de la nuit. Ils ſont
» priés en même-tems d'avertir le peuple que
» les éclipſes n'ont ſur nous aucune influence,
» ni morale, ni phyſique, qu'elles ne préſa-
» gent & ne produiſent ni ſtérilité, ni conta-
» gion, ni guerre, ni accident funeſte, &
» que ce ſont des ſuites néceſſaires du mou-
» vement des corps céleſtes, auſſi naturelles
» que le lever ou le coucher du ſoleil ou de
» la lune. « Dans l'aſſemblée de l'académie du 21 mars, l'on parla avec ſurpriſe de cette annonce : on ne concevoit pas qu'il eût paru, dans la *gazette de France*, un avertiſſement, où l'on confondoit une éclipſe annulaire avec une éclipſe totale, & où l'on annonçoit une obſcurité entiere, tandis que tous les almanachs avoient dû ſuffire pour prévenir la fauſſeté & l'inutilité de cette annonce, démentie long-tems d'avance par les *éphémérides* de M. de la Caille, par la *connoiſſance des tems* de M. de la Lande, & par la carte de Madame le Paute, déja très-répandue. Il fut décidé dans l'académie, que comme il reſtoit encore dix jours avant l'éclipſe, on feroit mettre dans la même gazette un avertiſſement contraire; il parut en effet dans celle du lundi 26 mars, en ces termes :

» Le ſieur Caſſini de Thury, de l'acadé-

» mie des ſciences, a préſenté au roi un mé-
» moire ſur l'éclipſe annulaire du ſoleil du
» premier avril prochain : d'après les obſer-
» vations faites ſur les dernieres éclipſes du
» ſoleil, tant annulaires que totales, il ré-
» ſulte que celle du premier avril, ne rame-
» nera pas les ténebres de la nuit, comme on
» l'a dit dans l'avis inſéré dans la gazette du
» 19 de ce mois. «

Malgré cet avertiſſement, publié cinq jours avant l'éclipſe, le bruit qui s'étoit répandu dans toute la France d'une éclipſe totale, fit avancer l'office dans le plus grand nombre des paroiſſes, même à Paris. L'impreſſion s'étoit formée, & l'on ne tenoit nul compte du ſecond avis publié. On entend même encore, quatorze ans après, reprocher aux aſtronomes qu'ils ſe trompent quelquefois, puiſqu'ils avoient annoncé pour 1764, une éclipſe totale qui n'avoit pas eu lieu. Cependant on avoit diſtribué dans Paris, un nombre prodigieux d'exemplaires de deux cartes, où Madame le Paute avoit tracé les phaſes de cette éclipſe; on y voyoit expreſſément la figure du ſoleil débordant la lune tout autour, & on y liſoit qu'il n'y auroit point d'obſcurité; cela auroit bien dû ſuffire au public pour diſſiper les bruits qui s'étoient répandus à ce ſujet; mais l'hiſtoire de la comete, dont on parloit en 1773, a prouvé que les bruits publics n'ont ſouvent ni regles ni fondemens. D'ailleurs, les plus ſimples élémens de l'aſtronomie ſuffiſent pour ſavoir qu'une éclipſe ne peut être

totale que ſur un petit eſpace de cinquante à ſoixante lieues de largeur, & qu'elle ne ſauroit l'être par conſéquent dans tout un royaume comme la France : cette remarque de M. de la Lande prouve au moins que les aſtronomes ne pouvoient pas être les auteurs d'un avertiſſement illimité, donné à toute la France ſans diſtinction. Il lui a paru que c'étoit ici l'occaſion de juſtifier les aſtronomes, & lui en particulier, qui étoit chargé pour lors de la *connoiſſance des tems*, d'où ſe tirent tous les calendriers des almanachs de Paris & du royaume.

Nous avons dit que les éclipſes totales étoient, pour les aſtronomes, des phénomenes remarquables; c'eſt ſur-tout depuis qu'ils ont cru appercevoir une *inflexion* dans les rayons ſolaires qui raſent le diſque de la lune. M. de la Hire, dans ſes tables; Gregori, dans ſes élémens d'Aſtronomie publiés en 1702, en avoient parlé; M. le Monnier avoit auſſi donné des notes pluſieurs fois à l'académie, au ſujet des cauſes phyſiques qui devoient changer la durée d'une éclipſe, & ce célebre Aſtronome étoit allé en Ecoſſe à cette occaſion, exprès pour y obſerver l'éclipſe annulaire du 25 juillet 1748. Les calculs de M. du Sejour, faits ſur les obſervations de l'éclipſe de 1764, lui ont fait établir en effet cette inflexion de 4″ & demie. (*Mém. de l'acad. 1767, pag.* 201.) M. Lexell l'a réduit à 2 ou 3 ſecondes dans les mémoires de Pétersbourg; M. de la Lande en a parlé lui-même dans ſon Aſtronomie, en di-

difant : » Ce point d'aftronomie phyfique méri-
» teroit qu'on entreprît quelques voyages pour
» obferver les éclipfes de foleil, dans les pays
» où elles font totales ou annulaires : on ob-
» tiendroit la même chofe fi l'on pouvoit ob-
» ferver la diftance des cornes de l'éclipfe, &
» le plus petit fegment éclairé dans deux points
» au nord & au fud, de la bande de l'éclipfe
» totale, où la lune ne laifferoit à découvert
» que quelques fecondes du difque folaire. Dans
» les endroits où l'on aura obfervé l'éclipfe to-
» tale, on comparera la durée de l'obfcurité
» avec la durée entiere de l'éclifpe, depuis le
» commencement jufqu'à la fin, pour en con-
» clure & l'inflexion, & l'altération qu'éprou-
» vent les diametres du foleil, & de la lune
» dans les éclipfes, fur lefquelles il y a encore
» des doutes «. En effet, il y a lieu de croire que l'irradiation ou l'aberration des rayons fur la rétine augmente un peu le diametre du foleil, & diminue celui de la lune dans les éclipfes ; quand il n'y auroit que 5 à 6 fecondes à chacun, cela pourroit être fenfible dans ces obfervations, fi elles font faites avec foin & dans plufieurs endroits. Les éclipfes de foleil préfentent auffi, quand elles font totales, des phénomenes remarquables relativement aux anneaux qui environnent la lune : on en voit un grand qui paroît venir de l'atmofphere du foleil, & un plus petit que M. de l'Ifle, attribuoit à la diffraction de la lumiere, & qu'il imitoit par une éclipfe artificielle. Le P. Bofcovich en a parlé beaucoup dans fa differtation

ſur l'atmoſphere de la lune, dans ſon beau poëme latin ſur les éclipſes, & dans les notes qu'il y a jointes. Il fait voir que la diffraction du P. Grimaldi ne pourroit être ſenſible dans les éclipſes; mais qu'une atmoſphere de l'eſpece de celle de la terre, feroit voir, ſur le bord éclairé de la lune, les inégalités de ſa ſurface, produiroit un anneau autour de ſa partie obſcure, & empêcheroit d'y voir les montagnes; on en a vu cependant quelquefois dans les éclipſes de ſoleil, ſoit que cela vienne des ſommets les plus élevés qui dépaſſent tous les autres, ſoit que le fluide de l'atmoſphere de la lune ſoit ſujet à changer de hauteur; mais en total, il ne paroît pas au P. Boſcovich, qu'il y ait d'atmoſphere dans la lune. Enfin cette queſtion mérite bien que les aſtronomes profitent des éclipſes, totales ou annulaires, pour la décider.

On voit d'abord ſur la figure de M. Dagelet la trace de l'éclipſe totale ou du centre de l'ombre; elle traverſe la Louiſianne, la Caroline, les iſles Açores & les déſerts de l'Afrique; cela nous donne lieu de penſer que l'éclipſe aura été obſervée avec avantage & avec ſoin, dans quelques parties des Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale, où le paſſage de Vénus, en 1769, a été ſi bien obſervé, comme on le voit dans les *mémoires de l'académie de Philadelphie.* M. Mechain, aſtronome du dépôt de la marine, ayant trouvé par un calcul exact, que l'éclipſe devoit être centrale à Salé, s'étoit offert pour en entreprendre le

voyage; mais l'on a appris que M. Dezoteux, l'y avoit vue totale depuis 4^h 25′ 7″ jusqu'à 4^h 28′ 58″

Dans le nord de la carte, on voit l'attouchement des bords du soleil & de la lune : cette ligne passe dans les terres Polaires Arctiques, par le Spizberg, le Cap Nord, & se termine vers Orenbourg, entre Tobolsk & Astracan.

Au midi de la même carte, est une courbe semblable qui commence au sud-est des Marquises de Mendoce, passe sur l'Amérique-Méridionale, & finit vis-à-vis la côte de Loanda en Afrique.

A gauche est une courbe ovale qui répond au lever du soleil, & à l'orient une semblable pour le coucher du soleil; ces courbes marquent tous les pays extrêmes qui ne voient qu'un instant les diverses phases de l'éclipse; ainsi ce sont ces courbes qui terminent toute l'étendue des pays qui peuvent appercevoir l'éclipse.

Dans les éclipses où la pénombre déborde un des pôles de la terre, dans celle de 1764, les deux courbes s'entrelacent par leur sommet, & forment comme un 8 de chiffre; dans celle-ci, ces courbes forment deux ovales séparés : M. de la Lande explique d'où vient cette différence.

On voit sur la carre de M. Dagelet, que le diametre de la lune étoit de 33′ 20″; il ne surpasse jamais 33′ 37″, ainsi la lune étoit presque à sa plus grande proximité; le diametre du soleil étoit de 31′ 31″, c'est-à-dire, le plus

plus petit poſſible; ainſi l'éclipſe du 24 juin étoit totale dans le plus grand eſpace de la terre poſſible. Pour donner une idée de la largeur de cet eſpace, ou de la bande qui, ſur la figure, exprime l'ombre de la lune, M. de la Lande prend pour exemple les pays ſitués vers la Nouvelle-Yorck, qui avoient l'éclipſe totale à midi; le ſoleil & la lune étant élevés de 65°, la lune y ſurpaſſoit le ſoleil de 2′ 22″; ce qui répond à 2° 29′ de la terre, c'eſt-à-dire, 62 lieues, de 25 au degré ou de 2283 toiſes chacune; ainſi l'ombre que la lune repandoit ſur la terre n'avoit que 62 lieues dans l'endroit le plus large.

A l'égard de la vîteſſe de l'ombre, elle parcouroit 135 degrés de la terre, ou 3375 lieues en 3ʰ 16′ de tems que duroit l'éclipſe totale, enſorte que la vîteſſe moyenne de l'ombre étoit de 17 lieues par minute, ou ſix fois plus grande que celle d'un boulet de canon, en ſuppoſant qu'il faſſe 100 toiſes par ſeconde; mais il en fait quelquefois 250, comme on le voit dans le *journal des ſavans*, pour le mois d'avril 1769. Nous ajouterons en finiſſant que, ſuivant un calcul rigoureux, l'éclipſe devoit commencer à 3ʰ 54′ 24″ à Paris, à 20 degrés à droite du vertical du ſoleil dans ſa partie inférieure, ce qui n'étoit pas ſur la carte de M. Dagelet. Par l'obſervation elle a commencé à 3ʰ 53′ 18″; la conjonction eſt arrivé à 3ʰ 45′ 0″ dans 3ˢ 3° 4′ 2″ avec 19′ 13″ de latitude boréale.

(*Journal des ſavans; journal* de Paris.)

DER falsche mort, &c. *Le faux meurtre; drame en cinq actes.* A Erfurt, 1778.

RIen ne ressemble plus aux drames qui ont abâtardi le théatre françois, que les drames qu'on admire sur les théatres d'Allemagne : des passions outrées, des incidens sans vraisemblance, une intrigue ridicule, des caracteres monstrueux, des propos sans raisonnement & des raisonnemens tout-à-fait incohérens; voilà les merveilleux modeles que les *Jean Hennuyer* & les *honnête criminel*, &c. ont donné a imiter aux Allemands, qui bientôt dans ce genre, surpasseront leurs maîtres, & s'écarteront d'autant plus du bon & vrai comique.

L'intrigue de cette tragédie bourgeoise, est ce qu'elle doit être, une révoltante horreur.

Une belle-mere, fort avare, très-méchante, apprend que le fils de son mari est éperduement amoureux d'une fille sans bien. Furieuse à cette nouvelle, la vieille noircit si fort le jeune homme dans l'esprit de son pere, que celui-ci le déshérite; le malheureux est chassé de la maison paternelle & reduit à l'indigence. Le pere meurt; la belle-mere qui a juré la perte de ce jeune homme, lui cache la mort de son époux, dans le cœur duquel elle enfonce un poignard, & envoye prier le fils de venir à l'instant, sous prétexte que son pere est à toute extrêmité. Le fils accourt

avec empressement ; on l'introduit dans l'appartement du pere, qu'on suppose dormir, & on l'y laisse assez long tems; la belle-mere vient, s'approche du lit, ouvre le rideau, jette des cris perçans; la garde qu'elle avoit eu soin d'aposter, entre, se saisit du fils qu'elle accuse d'avoir égorgé son pere; on le traîne au cachot.

Comme il faut que tôt ou tard un complot se découvre, le domestique, complice de la belle-mere, a des remords si cuisans, qu'il va tout révéler. Un étranger, touché de la malheureuse situation du jeune accusé, se donne tant de mouvemens, que le faux meurtrier est délivré; la belle-mere voyant que cette affaire prend une mauvaise tournure, s'enfuit ; le jeune homme profite des premiers momens de sa liberté pour épouser sa maîtresse ; celle-ci vivoit avec une jeune femme, qui, pour que rien ne péche contre la vraisemblance, trouve précisément, dans ce généreux étranger, son époux, qui, l'ayant quittée, il y a six ans, revient des grandes Indes, où il a fait une fortune immense.

Le personnage principal de ce drame est la belle-mere, dont l'auteur a chargé le caractere de tous les traits qu'il a cru propres à la rendre odieuse. Mais il n'a pas pris garde qu'il n'y avoit pas de bon sens à imaginer de faire passer un coup de poignard donné dans le cœur d'un cadavre, pour un coup de poignard donné dans le cœur d'un homme vivant; puis, ces objets sont plus révoltans que terribles. Il est

vrai que la signification du mot *drame* n'étant pas encore bien déterminée, les auteurs croient pouvoir se permettre de passer, dans ce genre, du larmoyant au terrible, d'où ils n'ont plus qu'un pas à faire pour se jetter dans l'horrible, & ils n'y manquent pas. Au reste, il y a, dans cette piece, des situations intéressantes & bien préparées; le dialogue est assez bon, quoiqu'un peu traînant, & quelquefois trop long; mais c'est le défaut ordinaire des dramaturges Allemands, & en cela, ils n'imitent que trop leur coryphée, M. Lessing, qui passe, à cet égard, toutes les bornes.

(*Gazette universelle de littérature.*)

BIENFAISANCE françoise, ou mémoires pour servir à l'histoire de ce siecle; par M. DAGUES DE CLAIRFONTAINES, de l'académie des sciences, arts & belles-lettres d'Angers, & de la société royale d'agriculture de la généralité de Tours. 2 *vol.* A Paris, chez Bastien, rue du Petit-Lyon. 1778. (Prix, 8 liv. 10 sous br.)

Homines ad deos nullâ re propiùs accedunt, quàm Salutem hominibus dando.

CIC. Orat. pro Ligario.

CEt ouvrage offre un intérêt national qui doit le faire distinguer de la foule des compi-

lations. Ce ſont les faſtes de l'humanité conſacrés à la patrie. L'hiſtoire ſuperbe, qui ne tient compte que de ce qui intéreſſe les rois, avoit lâchement oublié les vertus du peuple, & les louanges de la poſtérité ſembloient depuis long-tems être un patrimoine réſervé encore pour un petit nombre d'hommes, que la flatterie n'eſt que trop occupée à louer, de leur vivant. La générosité d'une nation ſenſible obtient enfin un hiſtorien ; & pour l'honneur des talens, c'eſt un homme-de-lettres. Les mémoires que nous annonçons, ont pour objet de conſerver le ſouvenir de tous les traits de *bienfaiſance françoiſe* : c'eſt une idée heureuſe, noble & vraiment patriotique ; & ſi l'exemple du bien en fait naître l'amour, l'hiſtoire de la bienfaiſance eſt elle-même un bienfait.

Un beau livre à faire, ce ſeroit un traité de l'excellence de l'homme ; il y a aſſez long-tems qu'on donne la liſte de ſes crimes. Le but de M. de Clairfontaines, moins vaſte, moins univerſel, & peut-être plus utile, eſt de préſenter le citoyen en ſpectacle aux yeux du citoyen, dans la vie privée comme dans la vie publique. Nous applaudiſſons à cette louable entrepriſe ; mais l'exécution la remplit-elle bien dans toute ſon étendue ? Il eſt avantageux & juſte de célébrer les ſavans, les hommes-de-lettres, ceux qui ont conſacré leurs talens à la gloire de la religion, au bien de l'état & au bonheur de l'humanité, l'artiſte fameux, le grand miniſtre, & enfin les princes mêmes, comme leurs ſujets. Mais c'eſt le peuple ſur-

tout dont il faudroit écrire les annales ; les belles actions des hommes d'une classe plus élevée, sont diligemment recueillies ; elles sont déposées ou dans les éloges des compagnies savantes, ou dans les mémoires des grandes maisons, ou dans les panégyriques, ou liées aux faits éclatans de l'histoire du royaume, & conservées dans des monumens authentiques. Ce sont sur-tout les vertus ignorées qu'il importe de tirer de l'obscurité ; & suffit-il pour cela, d'ensevelir dans des volumes de 600 pages une belle action anonyme ? C'est le nom de son auteur qu'il seroit utile d'inscrire sur ces registres publics de l'honneur, & ce nom le plus souvent n'y est pas. C'est cependant ce nom qui doit vivre ; il seroit à desirer que chaque famille pût y voir empreint celui d'un de ses membres, qui deviendroit alors, dans quelque classe que ce fût, un titre de noblesse pour elle, & que chaque province, chaque ville se disputât l'honneur de les remplir d'un grand nombre de citoyens utiles, généreux & bienfaisans ; c'est enfin le nom seul du bienfaiteur qui peut perpétuer le souvenir du bienfait ; c'est ce nom qui rendroit la reconnoissance héréditaire, comme la gloire, & qui réuniroit par les liens d'un amour commun les familles & les races. Tout citoyen alors y chercheroit ses ancêtres, & les montreroit à ses enfans, qui l'y chercheroient à leur tour. C'est ainsi que les beaux exemples se reproduiroient, & qu'on encourageroit la vertu par l'honneur. Il s'en faut bien que les mémoires de M. de Clair-

fontaines présentent ces tableaux utiles, & que le peuple y occupe les premieres places, qui pourtant lui appartiennent dans cet ouvrage; la vertu de qualité y jouit d'honneurs envahis sur la vertu roturiere; l'éloge de celle-ci est un relevé des gazettes, & celui de l'autre est un pompeux panégyrique; les détails intéressans sont supprimés pour les détails inutiles, tels que des harangues, des lambeaux d'oraisons funebres, des miseres de cours, &c. Au reste, si ces imperfections diminuent le mérite de l'ouvrage, elles n'empêchent pas qu'il ne soit précieux à beaucoup d'égards. On y trouve une foule d'anecdotes honorables pour l'humanité, &, sous un seul coup-d'œil, le tableau de tous les évenemens du regne de Louis XV. Le premier volume commence à l'avénement de ce prince au trône, & le second finit à sa mort.

Une grande quantité d'articles de ce recueil contiennent des traits de générosité ordinaire ou très-connus : d'autres sont plus singuliers & excitent davantage la curiosité. De ce dernier nombre est l'aventure suivante arrivée à madame de Maintenon dans le tems que toute la France étoit à ses pieds.

» Il parut un jour dans son anti-chambre un » homme qui fendit la foule & qui, l'abordant » avec une respectueuse hardiesse, lui dit : il » y a quarante ans, Madame, que je ne vous » ai vue : mais vous ne pouvez m'avoir en- » tiérement oublié. Vous souvient-il qu'à votre » retour des isles, vous vous rendiez tous les » jeudis à la porte des jésuites de la Rochelle,

» où ſuivant l'uſage de la plupart des communautés, les jeunes peres diſtribuoient de la ſoupe aux pauvres? Employé à mon tour dans cette diſtribution, je vous diſtinguai dans la foule des mendians. Je vous rappelle ſans crainte un fait que vous écoutez ſans rougir. Je fus frappé de la nobleſſe de votre phyſionomie; vous ne me parûtes point faite pour un état ſi vil; j'obſervai votre embarras à vous préſenter pour avoir part à l'aumône, & j'en eus pitié. — C'eſt donc vous, Monſieur, lui dit madame de Maintenon, qui pour m'épargner la honte d'être confondue avec ces miſérables, fîtes apporter la ſoupe chez moi, en me témoignant mille regrets d'être borné à un ſi médiocre ſecours? Vous me ſauvâtes doublement la vie, & en me donnant cette nourriture, & en compatiſſant à ce que je ſouffrois d'être obligée de mendier publiquement. « Elle lui demanda ce qu'elle pouvoit faire pour lui, & le pria de paſſer dans ſon cabinet, comme pour lui épargner à ſon tour l'humiliation d'expoſer tout haut ſes beſoins. Là le vieillard lui dit que quelques années après, il avoit quitté les jéſuites, qu'il étoit actuellement maître d'école dans un village; qu'il bornoit toute ſon ambition à une cure; & que d'après tout ce que la renommée lui avoit dit d'elle, il eſpéroit l'obtenir de ſa protection & peut-être de ſa reconnoiſſance. Madame de Maintenon le remercia d'une confiance ſi flatteuſe pour elle, & lui dit qu'elle ne ſe mêloit point de la nomi-

nation des bénéfices, qu'elle ne ſavoit pas s'il étoit propre à une cure; mais qu'elle ſavoit qu'il étoit charitable; qu'elle le prioit donc de ſe contenter pour le préſent d'une bourſe de cent piſtoles qu'elle lui donna, en lui promettant de la remplir toutes les années de cette ſomme modique. » Je voudrois bien faire davantage, ajouta-t-elle, mais je ne jouis pas » encore de tous les avantages de ma place, à » cauſe des ſecours que je dois à mes parens, » car vous n'êtes pas le ſeul qui ayez eu pitié » de mon enfance «. Le roi étant entré chez elle en ce moment, elle lui dit : » Voilà mon » pere nourricier; & vous ne ſerez plus ſurpris, Sire, que je vous importune quelquefois pour les orphelins «.

Parmi la foule de traits de courage rapportés dans ces deux volumes, nous choiſirons celui-ci, qui eſt en même tems un exemple du ſang-froid le plus admirable. A la bataille de Raucoux, comme le ſieur *Vidal*, ſergent au régiment de Flandres, donnoit le bras au prince de Monaco, pour le conduire au dépôt, il reçut un coup de feu qui le lui fracaſſa. Ce brave homme, ſans s'émouvoir, ne fit que changer de bras. *Prenez celui-ci, mon prince*, dit-il, *l'autre ne vaut plus rien.* Il fut fait officier.

On doit deſirer la continuation de ces mémoires patriotiques; & les perſonnes qui voudront contribuer à leur perfection, feront plaiſir d'adreſſer à l'auteur, par la voie de ſon li-

braire, les ouvrages qui renferment des traits intéressans pour la nation.

(*Journal encyclopédique; journal de* Paris; *affiches & annonces* de Paris.

PHYSIOGNOMISCHE fragmente, &c. *Fragmens sur la physionomie, pour servir à la connoissance de l'homme & à l'amour du prochain; par M. LAVATER*, 4me. essai, 1778. *In-folio*. A Leipsick, avec fig.

LA violence de la critique n'a point rebuté M. Lavater, qui l'affronte de nouveau en publiant cette 4me. & derniere partie de son bruyant ouvrage. Dès le premier chapitre, il repousse puissamment les attaques de M. le professeur Lichtenberg, qui s'est déclaré l'avocat des gens de mauvaise mine, dans son traité de la physionomie, dont nous avons donné un léger extrait, pag. 50, de notre avant dernier journal. La simplicité de la nature est un argument d'une grande force, en faveur du systême de l'auteur qui ne prétend pas sans fondement que toutes les altérations de la simplicité originelle, ont des causes qu'on peut étudier & connoître. La nature ne compose point des mosaïques avec des pieces de rapport; elle est une & si simple, que la moindre pensée se répandant en un instant dans les plus petites branches de l'économie animale, la peut changer manifestement.

On rapporte un exemple des effets de l'imagination, qui auroit besoin d'être plus détaillé & vérifié, parce qu'il ne manquera pas de contradicteurs. Le voici. Une Dame de la Vallée, qu'on nomme en Suisse le Rhinthal, avoit eu pendant sa grossesse la fantaisie d'aller voir l'exécution d'un homme condamné à avoir la main droite coupée & la tête tranchée. A peine eut-elle vu couper la main, que la frayeur la saisit, & qu'elle courut chez elle sans voir le reste de l'exécution. Au bout de quelque tems, elle mit au monde une fille encore vivante, qui n'avoit qu'une main. L'autre main vint après détachée du corps.

Le génie frappe comme l'apparition d'un ange. Aussi indéfinissable que l'amour, il se rend sensible par des traits impossibles à contrefaire & à méconnoître. Etincelle de la divinité il brille, & est immortel comme elle, & ses effets sont immortels. . .

Le mauvais caractere est extrêmement difficile à cacher. Un fameux peintre Anglois qui vit encore, excellent physionomiste, & très-homme-de-bien, fut engagé à peindre une femme de condition d'un méchant esprit, qu'il n'avoit jamais vue. On lui offrit 3, 4 & 500 guinées pour avoir sa parole. Avant de m'engager, il faut, dit-il, que je la voie. L'occasion lui en fut donnée, & la Dame n'épargna aucune flatterie pour le gagner. Non, Madame, ni pour cent ni pour cinq cent guinées, répondit-il décisivement, je ne demeurerois pas pas deux heures auprès d'un visage aussi odieux.

Quoique ce fait ne ſoit pas auſſi eſſentiel que le précédent, il ſeroit néanmoins à propos, pour aider à le faire croire, qu'on nommât au moins le peintre : car M. Lavater eſt bien incapable de tromper, mais il ne l'eſt pas d'être trompé par de fauſſes relations.

Il n'eſt pas impoſſible à un peintre habile de repréſenter la vertu & les vices, & même chaque vertu & chaque vice particulier d'une maniere ſi caractériſée, qu'un homme tant ſoit peu intelligent les diſtingue avec facilité : or, ſi des couleurs mortes ſont ſi expreſſives : des yeux diverſement animés, un viſage dont la couleur varie au gré des paſſions, en un mot, une tête vivante auroient-ils moins d'expreſſion? M. Lavater adapte ici l'hiſtoire ou la fable ſuivante.

Un peintre mettoit tout ſon génie à faire une tête qui repréſentât l'innocence. Son fils le regardoit travailler avec un plaiſir inexprimable, & ſaiſiſſoit entiérement l'ame du tableau. Dès qu'il fut achevé, le pere le donna à ce fils, qui le plaça dans ſon cabinet dont il étoit le plus bel ornement.

Un peintre étranger qui avoit beaucoup entendu parler de ce tableau, devint curieux de le voir, & épiant le moment de l'abſence du fils, il réuſſit à s'introduire avec ſes trois enfans; il étoit habillé comme un prince, avoit l'air d'un amateur, & témoignoit la civilité la plus obligeante. A peine fut-il entré dans le cabinet, que, levant les yeux au ciel, & pâle de jalouſie, il dit devant le do-

meſtique de la maiſon, que c'étoit le plus beau tableau qu'il eût jamais vu. Cependant chaque trait de génie étoit un coup de poignard pour lui, mais il tâcha de diſſimuler ſa rage ſous un air doux & riant. Seulement, il ſe permit d'ajouter que c'étoit dommage que le deſſin en fût un peu dur, & qu'il étoit facile de l'adoucir. Sais-tu, s'adreſſa-t-il, à un de ſes enfans, ſais-tu la maniere de l'embellir? Oh, oui! répondit le fils, il eſt un peu trop maigre pour y employer le dos du coûteau, mais ſi j'avois mon pinceau & des couleurs, en lui donnant un peu plus de carnation, j'en ferois un chef-d'œuvre parfait. S'il m'eſt libre de dire mon avis, mon pere, reprit un autre, il n'y a pas aſſez de feu dans les yeux, ni aſſez d'élévation. Vous m'avez appris à étudier l'élévation, il me déplaît de n'en point trouver ici. Ce feroit ſi aiſé. Si j'avois un pinceau & une palette, je remédierois à cette imperfection. Avec un peu plus d'élévation, le tableau n'auroit point ſon pareil. Le pere ruſé parut applaudir au jugement de ſes enfans, & ſe tournant vers le troiſieme, il l'interrogea auſſi. C'eſt, répondit-il, un portrait de maître, il n'a point ſon égal dans toutes les galeries du monde, mais je m'étonne qu'il n'ait point de vernis qui en faſſe briller toutes les parties. Bien! leur dit le pere, tandis que le domeſtique étoit d'un autre côté de la chambre, tâchons ſeulement de revenir, & apportez tous vos pinceaux.

Ils prirent congé du domeſtique & lui demanderent la permiſſion de revenir le lendemain ſous prétexte qu'ils ne pouvoient point ſe raſſaſier de voir le tableau, ce que le domeſtique leur accorda volontiers, pourvu qu'ils ne l'endommageaſſent point. Le vieux peintre revint le lendemain matin avec ſes trois enfans, & tandis qu'il trompoit la vigilance du domeſtique qu'il attira dans un coin ou dans une chambre voiſine, les trois fripons ſe hâterent de travailler avec leurs pinceaux : ils engraiſſerent la tête, y appliquerent des couleurs brillantes & la verniſſerent avec du copal. Le tableau devint ſi luiſant & ſi éclatant qu'on avoit peine à le reconnoître. Dès qu'ils eurent fini, ils firent ſigne à leur pere & s'éclipſerent promptement avec lui.

La noble ſimplicité du viſage avoit diſparu, l'expreſſion naïve de la ſenſibilité avoit pris l'air de la ſenſualité, la vigueur étoit changée en orgueil. Le vernis cachoit toute la liaiſon & le jeu imperceptible des couleurs. Cependant comme le ſoleil ſe montre à travers les nuages, on appercevoit encore quelques traits de la premiere beauté du tableau.

On annonça au fils la profanation de ſon cabinet qu'il appelloit ſon ſanctuaire, & que ſon tableau chéri étoit changé & endommagé. Il y courut, le vit & pleura. O innocence, innocence, s'écria-t-il, tu es devenue le vice même. Quel ennemi t'a ainſi corrompue ! devoit-ce être là le ſort du chef-d'œuvre de mon pere ! Le traître que la jalouſie a porté à cet

excès! mais mon pere n'en verra rien & je mourrai plutôt que de ne pas réparer le mal. Le généreux fils animé du génie de son pere, possédoit le secret d'enlever les vernis & les couleurs mal appliquées, mais la beauté primitive de l'original en souffrit beaucoup. Il prit le pinceau avec confiance & travailla avec une ardeur infatigable à rétablir l'innocence. Les premiers linéamens étoient toujours visibles & sacrés pour lui. O innocence, innocence! tu ne reviens jamais, disoit-il en travaillant. Mais n'importe. Je ferai tout ce que je pourrai. Il s'applaudit bientôt de quelque succès de ses peines. Il avoit effacé le vice, & le tableau ne représentoit plus l'innocence qui est sans retour, mais bien la vertu la plus sublime. On le porta au pere qui avoit été instruit du malheur; il versa des larmes de joie & tous le conserverent plus précieusement qu'auparavant sans le perdre de vue.

L'auteur a tiré de cet apologue toutes les inductions & affabulations favorables à son systême.

Au second chapitre il dit : Il y a en nous un esprit capable de discerner non-seulement le caractere actuel, mais le caractere à venir encore enveloppé des hommes, & l'on peut conjecturer non-seulement ce qu'est un homme, mais encore ce qu'il fera & ne fera pas. Il y a des génies physionomistes qui ne réfléchissent point, qui ne comparent point, qui n'examinent rien tranquillement, & dont le premier coup-d'œil saisit infailliblement la vérité. Ils découvrent subitement ce que le caractere de quel-

qu'un a de bon ou de mauvais auſſi-tôt qu'ils le voient. Vraiſemblablement chaque perſonne a un viſage entiérement différent d'un autre, & certains yeux ont le don de pénétrer dans l'ame par le viſage.

Le 3eme. chapitre contient des extraits de pluſieurs traités de phyſionomie, avec les obſervations de M. Lavater. Le 4eme. explique la ſignification de pluſieurs parties du viſage.

Dans le cinquieme on conſidere les phyſionomies nationales & de famille. Nous en allons citer quelques traits ſans les approuver.

Le François eſt volage, courtois, tantôt glorieux & tantôt quittant gaiement la vaine gloire: propre à tous momens à tous les plaiſirs, il danſe en marchant, parle ſans inflexion & écoute peu. Son imagination ſuit les petites choſes avec la rapidité de l'aiguille à ſecondes d'une montre, mais elle a peu de force & de durée. Aucun peuple n'a auſſi peu d'action avec autant de mouvement.

La rondeur & la tenſion des muſcles du viſage diſtinguent l'Anglois. Ni ſon langage ni ſes actions n'annoncent ordinairement l'eſprit & les qualités dont il eſt doué. Son œil eſt taciturne & il ne cherche point à plaire. Son caractere eſt ſimple & uni comme ſes cheveux & ſes habits. Il n'eſt point libertin par principe, & ne tire point vanité de la théorie du vice.

Les viſages des Italiens ſont des ames, leurs diſcours des exclamations, leurs mouvemens des geſticulations. Leur figure eſt noble & leur pays eſt le vrai ſiege de la beauté.

Le Hollandois eſt paiſible, borné, ſans chagrin, & il ſembleroit qu'il eſt auſſi ſans volonté. Le caractere de la fourmi paroît être tellement le ſien qu'il ſe manifeſte juſques dans toutes les branches de littérature qu'il a cultivées.

L'Allemand rougit de ne pas tout ſavoir, & ne redoute rien tant que de paſſer pour un ignorant. Il eſt d'une ſimplicité quelquefois niaiſe. Dès le tems de Tacite, il dépendoit volontiers des grands, s'y attachoit & faiſoit pour eux ce que d'autres peuples font pour leur liberté & la conſervation de leurs biens. Il ne ſoupçonne pas ſon propre mérite, & eſt émerveillé quand il s'apperçoit que quelqu'un en fait cas. L'eſprit n'eſt pas ordinairement ſon partage, & il s'en nourrit avec ſenſualité comme d'un mêts précieux & délicat. Modéré dans l'uſage des biens de la vie, il a peu de goût pour les plaiſirs, ce qui le rend plus ſévere & moins ſociable que ſes voiſins.

La figure hypocondre, abattue, allongée & ſans reſſort de tous ceux des peuples du Nord & du Sud qui ont continuellement à lutter contre la faim, eſt une preuve claire que le ſort les a condamnés à tenir le dernier rang des créatures, & que le bonheur, au moins dans notre ſens, n'eſt pas leur partage.

Le 6me. chapitre eſt phyſiologique & rempli d'obſervations intéreſſantes ſur le tempérament, l'âge, la force & la foibleſſe. Le 7me. traite des qualités de l'eſprit. Le 8me. du caractere & des paſſions. Il n'y a point d'homme naturellement déraiſonnable. Vouloir être plus

qu'homme, ou n'être pas ce qu'un homme peut être, voilà ce qui fait l'homme déraiſonnable. Un homme, qui tandis qu'on rit, ne laiſſe remarquer aucun ſigne d'offenſe, qui après le ris commun, ſourit lui-même avec ſérénité, & ſur le front duquel il ſe répand auſſi-tôt une tranquilité douce & paiſible ; un homme de ce caractere a coutume de donner une grande idée de ſa raiſon.

Le 9me. chapitre regarde la figure de J. C. & celles des apôtres. Le dixieme & dernier eſt diverſifié par beaucoup de différentes matieres. Les yeux ont de quoi ſe raſſaſſier en parcourant 64 belles grandes planches & une infinité de vignettes qui font monter à 125 livres de France, ce 4me. volume ſeulement.

Ajoutons que M. Lavater eſt amplement dédommagé de la critique de ſes envieux par le ſuffrage des ſavans les plus illuſtres. M. le baron de Dalberg, dans la ſuite de ſon diſcours placé au commencement des *Mémoires de l'académie d'Erfurt*, pour l'année 1777, l'appelle l'aimable Lavater, & n'héſite pas de le mettre à côté d'Ariſtote, qui a auſſi traité de la phyſionomie.



Essais politiques sur l'autorité & les richesses que le Clergé séculier & régulier ont acquises depuis leur établissement. In-8vo. A Paris, 1778.

CET ouvrage est tout à l'avantage de l'épiscopat. L'auteur y considere le monachisme établi en France sous un point de vue absolument politique : il ne l'attaque point par ses instituts; & s'il s'éleve contre les usurpations, ce n'est, ni pour le détruire, ni pour le dépouiller; au contraire, il semble vouloir lui donner une consistance plus solide & plus respectable; il laisse les religieux jouir de leurs biens immenses, mais il veut que leurs jouissances mêmes soient une ressource pour la patrie. Ses moyens, à la vérité, opéreroient indirectement une diminution dans le nombre des religieux; mais si les religieux trouvent que c'est un inconvénient, quel est le projet qui n'en a aucun ?

Le plus essentiel de ses moyens, est bien simple, & il est étonnant que le Clergé séculier, qui y est essentiellement intéressé, ne l'ait jamais tenté. Ce moyen dicté par la justice, consiste dans un examen sévere des exemptions & immunités des religieux; en conséquence, l'auteur remonte à l'origine des exemptions dont il suit l'histoire depuis le septieme siecle; c'est-à-dire, depuis l'exemption de l'abbaye de S. De-

nis, accordée par S. Landry, évêque de Paris, à la priere de Clovis II en 659. Il regarde cette exemption comme la premiere. Jusques à cette époque, les religieux étoient soumis à leur évêque comme à leur ordinaire. Encore, est-il prétendu que les premieres exemptions, n'étoient qu'une simple protection du pape, ou d'un concile, & qu'elles n'ôtoient rien à la jurisdiction des évêques. Suivant l'auteur, la jurisdiction immédiate du pape ne fut imaginée que lorsqu'on porta à Rome, les appels des jugemens rendus par les conciles provinciaux : alors les moines s'adresserent au pape ; ils en obtinrent des privileges, & se firent affranchir de la jurisdiction des ordinaires. Les évêques conserverent le droit de faire des visites dans les monasteres ; ils les faisoient avec pompe & aux frais des religieux, qui demanderent d'être affranchis des droits temporels ; on le leur accorda, & cette décharge des redevances temporelles, devint une exemption de la jurisdiction de l'évêque. Si un seigneur mettoit sous la protection du saint Siege, une abbaye ou un monastere qu'il avoit fondé, l'abbé & les religieux convertissoient cette sauve-garde, en exemption de jurisdiction. A l'exemple de l'abbé de Cluny, à qui le pape avoit accordé que son ordre ne seroit sujet, ni à l'évêque diocésain, ni à aucun prélat, plusieurs abbés s'attribuerent insensiblement la jurisdiction épiscopale, non-seulement sur leurs religieux, mais encore sur leurs domestiques, sur les laïques qui demeuroient dans les cours extérieures des abbayes,

fur leurs ferfs, leurs fermiers, &c.; faifant adminiftrer les facremens par leurs religieux; jugeant leurs démêlés; démembrant le diocefe de leur évêque, pour s'en compofer un particulier; créant des officiaux qui connoiffoient des dixmes, des fiançailles, des mariages, & autres matieres.

Lorfque les évêques, dans le concile de Vienne, réclamerent contre ces ufurpations, Jacques de Thermes, abbé de Chailly, ordre de Cîteaux, foutint que le pape étant *monarque dans l'églife, pafteur immédiat, & prélat ordinaire de chaque chrétien*, de lui dépendoient les puiffances fpirituelle & temporelle; que comme chef de l'églife, il avoit le droit de limiter les diocefes, de les changer, & d'en diftraire quelques parties. Il foutenoit que la grandeur du pape éclatoit fur-tout dans les exemptions. *Cette autorité*, difoit-il, (& ceci eft bien digne de remarque), *paroît plus fenfiblement, quand on voit dans chaque province une multitude de perfonnes qui lui font immédiatement foumifes. C'eft un puiffant préfervatif contre les fchifmes.*

Il eft bien étonnant qu'une telle déclaration ne fît pas ouvrir les yeux du clergé, & des fouverains fur la politique des papes, & fur les motifs des exemptions. Les évêques ne virent dans tout cela que des ufurpations fur leur autorité; ils s'y oppoferent inutilement, & le mal s'accrut de jour en jour. Dans le treizieme fiecle, les mendiants foutenoient, qu'*ayant reçu du faint fiege leur miffion pour prêcher & adminiftrer les facrements, ils n'avoient pas befoin de la permiffion*

des évêques pour exercer leur ministere dans toutes les provinces du monde, parce que le pape étant le supérieur & l'évêque immédiat de tous les dioceses, ils pouvoient se servir de ses privileges dans tout l'univers. L'auteur remarque que cette concession de jurisdiction gracieuse accordée par la cour de Rome, aux religieux mendiants, tendoit visiblement à consommer le grand ouvrage que les immunités accordées aux premiers moines, avoient commencé; c'est-à-dire, à affermir, dans la main du pape, la jurisdiction contentieuse universelle, comme une chose qui lui appartenoit de *droit divin.*

L'auteur fait ensuite l'histoire de la jurisdiction ecclésiastique, qui, dans son origine, ne fut qu'un ministere de charité, jusques à ce que *Constantin* lui donnât le caractere d'une jurisdiction, en ordonnant que les jugemens rendus par les évêques, sur quelque matiere que ce fût, fussent respectés, sans qu'il y fût porté atteinte. L'abus suivit de près le privilege; les papes se prévalurent de cette jurisdiction gracieuse, que les empereurs chrétiens avoient attribuée à l'épiscopat; on a vu jusqu'où ils porterent leurs prétentions; Rome fut érigée en métropole de l'univers, & l'évêché de Rome en monarchie de toutes les églises.

Nous ne suivrons point l'auteur dans le tableau de l'état de la jurisdiction ecclésiastique, sous les rois Francs de la premiere race, ni sous les rois de la seconde, qui accorderent aux évêques de nouveaux privileges; l'affoiblissement de la monarchie augmenta leur puissan-

ce ; ils en abuserent jusqu'à déposer les rois ; sous la troisieme, l'ordre naquit des désordres mêmes que l'excès du pouvoir ecclésiastique occasionnoit.

Avant le dixieme siecle, on ne faisoit des clercs qu'à mesure qu'ils étoient nécessaires pour le service de l'église ; mais dans ce siecle & les suivants, on multiplia les clercs sans leur donner d'office ni de bénéfice ; on tonsura indistinctement les gens mariés & les célibataires, les marchands & les artisans, la noblesse & la bourgeoisie : on prenoit la tonsure moins pour servir l'église que pour se soustraire à la jurisdiction des juges laïcs, & aux droits des seigneurs. Dans l'onzieme & le douzieme siecles, il fut enjoint aux prêtres qui avoient des femmes de les quitter ; mais le mariage ne fut point interdit aux clercs tonsurés. Ces clercs ne payoient point de contribution, parce qu'ils prétendoient que leurs biens étoient exempts de subsides, & leurs personnes indépendantes de la jurisdiction du roi & des seigneurs. Les peres & les meres mettoient la totalité de leurs terres sur la tête de celui de leurs enfants qui étoit clerc ; le seigneur féodal se voyoit frustré des services qui lui étoient dûs pour ses terres. Quand un clerc plaidoit avec un laïc devant l'official, celui-ci prenoit le plan du juge laïc. Les officiaux fondés sur le deutéronome qui renvoie aux prêtres les affaires embarrassantes, attiroient à eux les affaires difficiles. La confiance des laïcs augmenta considérablement le pouvoir des évêques ; mais tan-

dis que les évêques ufurpoient fur la jurifdiction laïque, le pape ufurpoit fur celle des évêques. En vertu de la découverte des décrétales qui attribuent au faint-fiege, un pouvoir illimité, les papes prétendirent que toutes les affaires devoient être jugées à leur tribunal en dernier reffort; fur la même autorité des fauffes décrétales, ils exemptoient les clercs de la jurifdiction des princes & des juges laïcs. Dans le douzieme fiecle, les papes défendoient aux magiftrats laïcs de recevoir un clerc pour lui faire fon procès & de le juger. Lorfqu'on livroit le coupable au magiftrat laïc, c'étoit pour qu'il fît exécuter la fentence rendue par le pape ou fon légat. Il faut voir dans l'auteur la fuite de ces ufurpations, jufques au réglement de Philippe-Augufte, fur la plainte des feigneurs contre les entreprifes du clergé, réglement qui n'eut fon effet que fucceffivement. Philippe-le-Hardi fit obferver le canon du concile de Montpellier, qui retira aux clercs marchands & à ceux qui étoient mariés les privileges de la cléricature. Les feigneurs encouragés par l'autorité du roi, conteflerent au clergé la compétence de beaucoup d'autres affaires; mais les cenfures ralentirent pendant quelque tems le zele des feigneurs; il fe réveilla fous Philippe-le-Bel; peu-à-peu les privileges dont le clergé abufoit, furent atténués au point que Philippe-le-Long, par fon ordonnance de 1319, défendit de députer des prélats au parlement, *le roi faifant confcience d'eux empêcher de leur fpiritualité.* Philippe de Valois diminua le nombre

bre des conſeillers clercs, & leur ôta la préſidence; les juges royaux obligerent les clercs à plaider à leur tribunal.

Charles VI défendit au parlement d'admettre à ſes délibérations, les gens d'égliſe non officiers ordinaires de cette cour; les prélats même furent aſſujettis à la juriſdiction laïque. Le recours au prince, preſque anéanti pour le clergé, reprit toute ſa vigueur, ſous le nom d'*appel comme d'abus*; malgré les plaintes des officiers du pape, on continua de mettre en priſon les eccléſiaſtiques pour dettes & pour crimes.

L'auteur traite enſuite de la juriſdiction des ſupérieurs réguliers. Avant le ſeizieme ſiecle, les abbés s'étoient attribué le droit d'excommunier leurs religieux : ce droit fut reſtreint par le concile de Trente aux ſeuls évêques. Quant à la juriſdiction contentieuſe, criminelle, le parlement, lorſqu'il n'eſt queſtion que d'une ſimple correction pour avoir manqué aux regles du cloître, renvoie les religieux accuſés à leurs ſupérieurs exempts; mais lorſqu'il s'agit de crimes graves, le procès eſt inſtruit conjointement avec les juges de l'égliſe. En parlant des délits des religieux, l'auteur traite des dots des religieuſes, & après quelques obſervations ſur l'édit de la juriſdiction eccléſiaſtique de 1695, dont l'objet eſt de rétablir les évêques dans le droit commun attaché à l'épiſcopat; de diminuer les exemptions que les papes avoient accordées aux chapitres ſéculiers, & aux ordres religieux; il

hasarde quelques réflexions sur les exemptions. C'est-là le point le plus délicat de l'ouvrage. La jurisdiction quasi-épiscopale, dit-il, & les exemptions dans l'état où elles sont aujourd'hui, passent pour être établies sur des bulles de Rome, sur la concession des évêques, sur une possession ancienne & paisible, sur des arrêts des cours souveraines. L'auteur cite quantité d'autorités qui prouvent qu'il y a eu & qu'il a été reconnu en différens tems, des bulles falsifiées. Parmi ces autorités, sont celles de *Mabillon*, de *Pierre de Blois*, qui gémissoit sur la multitude des fausses exemptions dont les moines prétendoient avoir les titres dans leurs archives; du chapitre général de l'ordre de Cîteaux, tenu en 1157, qui défend de se servir *des chartres & sceaux falsifiés par les moines même de cet ordre;* ordonnant que les auteurs de ces fourberies, s'ils étoient prêtres, fussent interdits; & s'ils n'étoient que freres lais, perdissent leur rang de profession, pour n'occuper que les dernieres places, &c.

L'auteur observe, 1°. que les chapitres exempts, lorsqu'on attaque leurs exemptions, produisent des arrêts de *maintenue*; mais ces arrêts décident-ils l'exemption, ou ne contiennent-ils que des preuves de fait? S'ils ne prononcent que sur des prétentions, ces arrêts ne peuvent point servir de preuve. 2°. Les concessions des évêques ne peuvent point être des titres contre leurs successeurs; les sermens que les chapitres exigent des évêques, de

conserver les statuts, les coutumes, les droits & prérogatives du chapitre, ne sont pas de meilleurs titres. 3°. Une ancienne possession ne suffit pas pour justifier une exemption & une jurisdiction; car l'antiquité dépose en faveur de l'unité de la jurisdiction dans les évêques, & l'exemption par elle-même est contraire au droit commun. 4°. Les exempts rapportent les bulles des papes : mais n'ont-elles pas été données pendant le schisme, ou par des papes que les souverains n'ont pas reconnus, ou bien contiennent-elles le titre constitutif de l'exemption & de la jurisdiction, ou ne sont-elles que confirmatives, ou simplement énonciatives ? Enfin l'auteur établit des regles pour juger des titres d'exemption dont la sévérité embarrasseroit peut-être beaucoup les exempts.

L'intérêt de l'église & celui de l'état exigeant à cet égard une réforme & la réintégration de l'épiscopat dans ses droits, un grand nombre de religieux étant d'ailleurs appellés dans le cloître par les exemptions dont il jouit, l'auteur propose l'établissement d'une commission pour examiner, à l'aide du flambeau de la critique, les titres constitutifs des exemptions; & voici les principaux objets de cette critique.

1°. On regarderoit comme des titres insuffisans, les bulles confirmatives, si l'on ne rapportoit le titre authentique & constitutif de l'exemption & de la jurisdiction. Dans le cas où les bulles se trouveroient vraies, on exa-

mineroit ſi elles renferment des conditions conformes aux maximes du royaume; ſi les cauſes d'exemption doivent s'appliquer à la juriſdiction épiſcopale, ou ſeulement à quelques droits temporels dûs aux évêques ſuivant l'uſage des tems; ſi ces bulles ne ſuppoſent pas ces exemptions déja établies, &c.

2°. On rejetteroit tout ce qui n'eſt point original; toute copie ſeroit réputée inſuffiſante, parce qu'il eſt aiſé de couvrir dans une copie, les fauſſetés qui ſauteroient aux yeux dans l'original; la copie de la copie prouveroit encore moins; & leur nombre, y en eût-il mille, n'ajouteroit rien à la certitude du titre original, dont la vérité ou la fauſſeté dépend de la premiere main, les copiſtes n'étant que les échos les uns des autres. Si les exempts alléguoient des guerres, des incendies, ou d'autres malheurs, il faudroit que ces malheurs & les droits dont jouiſſoient ces exempts, fuſſent bien conſtatés par des procès-verbaux, bien fideles & ſignés par des officiers publics.

3°. Les exemptions ſeroient priſes à la lettre; on n'en étendroit point le ſens littéral; par exemple, l'exemption accordée au chef ne regarderoit point les membres: le privilege reſtreint à un objet, ne s'étendroit point ſur d'autres objets.

4°. Les exemptions & la juriſdiction quaſi-épiſcopale, ne ſeroient admiſes qu'autant qu'elles auroient été accordées pour des cauſes raiſonnables, conformément au vœu des libertés de l'égliſe gallicane.

5°. Qu'autant qu'elles auroient été revêtues de toutes les formalités néceſſaires, du conſentement de l'évêque, de l'approbation du roi, &c.

L'auteur fixe à 25 ans l'émiſſion des vœux monaſtiques; & comme il prévoit que ſi le projet qu'il propoſe étoit accepté, il y auroit beaucoup moins de religieux, il indique les reſſources que leurs biens pourroient fournir à l'état, qu'il veut aſſocier à leur fortune.

D'abord, il voudroit que la moitié de la ſomme établie pour la réception de chaque religieux ou religieuſe, fût employée à doter de pauvres garçons & de pauvres filles de l'endroit où ſe feroient les profeſſions, afin que l'état retrouvât d'un côté ce qu'il perd de l'autre.

2°. Qu'il fût établi dans chaque province, un directeur particulier de l'agriculture monaſtique, qui fût autoriſé à demander compte aux économes des monaſteres de ſon département, de l'adminiſtration de leurs biens & de leurs productions; à en faire changer l'ordre & la direction au plus grand avantage de l'état, &c.

Le local des maiſons religieuſes exiſtant dans le royaume, peut fournir ſans aucune incommodité pour ceux qui les habitent, de quoi loger un très-grand nombre d'officiers réformés ou invalides. Il n'eſt guere de maiſon religieuſe rentée, qui ſoit huit jours dans l'année, ſans recevoir des étrangers, auxquels on donne des feſtins qui feroient mieux employés à la ſubſiſtance de ceux qui ont ſervi la patrie. Une cuiſine qui alimente un réfectoire de vingt-

cinq perſonnes, peut en nourrir trente ſans preſque augmenter ſa dépenſe. Les maiſons religieuſes diſtribuent des aumônes conſidérables; il ne s'agit que de diriger leur charité. On aſſigneroit à chaque ordre la portion qu'il auroit à ſupporter dans les penſions militaires, ou le nombre des officiers qu'il auroit à loger & à nourrir; & ce ſeroit à l'ordre à les répartir dans les maiſons particulieres.

Tels ſont en ſubſtance les projets de l'auteur, ſujets à trop de difficultés pour qu'il en eſpere le ſuccès. Il traite pluſieurs autres matieres relatives à ſes vues, dont il ne nous a pas été poſſible de donner une idée; tels que l'état politique des bénéfices eccléſiaſtiques, l'exemption du clergé des charges publiques; les déciſions, l'influence du monachiſme ſur la décadence relative des états. Il va quelquefois trop loin, mais il paroît que ſon intention eſt pure. Il n'y a rien que de juſte dans l'examen qu'il propoſe au ſujet des exemptions. Il ne veut rien enlever à perſonne; mais il ne veut pas que perſonne jouiſſe de ce qui ne lui appartient point; peut-être manque-t-il un peu de méthode, étant quelquefois obligé de revenir ſur les matieres qu'il a déja traitées; d'ailleurs, ſon ouvrage peut ſervir à déterminer une juriſprudence fixe au ſujet des exemptions: chacun des points de ſon projet eſt le réſultat des matieres qu'il vient de traiter. Nous ne parlons pas du ſtyle. Dans des ſujets de cette importance, le fond eſt tout, & la forme n'eſt rien. (*Journal des ſciences & beaux-arts.*)

INSTITUTIONES logicæ & metaphyſicæ, &c. *Inſtitutions de logique & de métaphyſique, dans leſquelles on démontre contre les incrédules la divinité de la religion chrétienne; ouvrage publié par ordre du révérendiſſime P. JEAN CHARLES VIPERA, général des mineurs conventuels, & compoſé par le révérend P. JEAN-JOSEPH TAMAGNA, Romain, profeſſeur public de théologie-dogmatico-ſcholaſtique, au college de la* Sapience, *2 vol. in-8vo.* Rome, de l'imprimerie de Paul Junchi.

ON ne peut trop multiplier les bons élémens de philoſophie, c'eſt-à-dire, de cette ſcience qui comprend toutes les autres, & ſans laquelle il n'y en a point. Elle eſt la plus fidele alliée de notre ſainte religion, & c'eſt elle qui nous fournit les meilleures armes pour combattre les incrédules, & les forcer à dépoſer ce maſque philoſophique dont ils ſe couvrent pour ſéduire tant d'eſprits foibles & ſuperficiels. C'eſt dans ces vues louables que le général des mineurs conventuels, a engagé le R. P. Tamagna, un des membres les plus diſtingués de cet ordre illuſtre, à publier cet ouvrage vraiment digne de voir le jour, par l'utilité dont il peut être pour la religion. Le Pere Tamagna eſt du petit nombre de ces philoſophes qu'on peut ap-

peller écleƈiques, & quoiqu'il paroiſſe avoir beaucoup profité de la leƈture des ouvrages volumineux de Wolf, on ne peut pas cependant le ranger parmi les partiſans de Leibnitz, puiſqu'il rejette abſolument ſes *indiſcernibles*, ſon *harmonie préétablie*, & les autres paradoxes qui caraƈériſent la doƈrine de ce métaphyſicien plus ingénieux que ſolide. Après une courte expoſition des révolutions que la philoſophie a eſſuyées, & des principes qui diſtinguent les différentes ſeƈes philoſophiques, le Pere Tamagna entre en matiere, & traite des quatre parties de la logique, des idées, des jugemens, des raiſonnemens, & enfin de la méthode d'étudier les ſciences, d'y faire des progrès, & de les enſeigner aux autres. Il a très-bien fait de prendre pour guide la logique de Wolf, qui eſt ſûrement la partie la plus eſtimable & la plus parfaite du cours de philoſophie publié par cet auteur, & on doit les plus grands éloges au R. P. pour avoir ſu réunir dans cette partie de ſon ouvrage, comme dans les autres, la plus admirable préciſion à la clarté la plus ſatisfaiſante.

Il paſſe enſuite à la métaphyſique, & il obſerve très-judicieuſement dans ſon préambule, que notre ſiecle, qu'on appelle communément *ſiecle philoſophique*, devroit plutôt s'appeller *ſiecle métaphyſique*, parce qu'on n'a jamais fait un auſſi grand abus de cette ſcience, que de nos jours. Comme cet abus conduit par malheur le plus ſouvent à l'irreligion, un philoſophe chrétien doit mettre toute ſon attention à bien éta-

blir les principes de cette ſcience. C'eſt pourquoi au commencement de l'ontologie, qui traite de l'être & de ſes modifications, & qu'on peut regarder comme le fondement de toute bonne philoſophie, l'auteur réfute les erreurs abſurdes des pyrrhoniens, ſi jamais il en a exiſté de véritables, & fait voir enſuite l'inutilité & en même-temps l'impoſſibilité du fameux doute univerſel, recommandé par Deſcartes, comme la baſe de la philoſophie ſpéculative. Après avoir prouvé que la vérité n'eſt pas inacceſſible à l'eſprit humain, notre auteur examine quels ſont les caracteres auxquels on peut la reconnoître, ou pour parler le langage de l'école, quel eſt *le criterium veri.* Epicure n'en connoiſſoit point d'autre que les ſens, qu'il jugeoit infaillibles, & qu'il regardoit comme les ſeuls canaux par leſquels la vérité pût parvenir juſqu'à nous. Deſcartes qui voulut douter de tout, ne put douter de la vérité de ce fameux enthymême, *je penſe, donc je ſuis*; & il prétendit que toute propoſition, pour être vraie, devoit être auſſi évidente que celle-là. Enfin, Leibnitz & Wolf, établiſſent pour *criterium* de la vérité, la conformité de nos jugemens avec les regles que la logique preſcrit pour bien raiſonner. Il nous ſemble que notre auteur a pris le meilleur parti en aſſurant, comme il fait, que chacun de ces principes peut être applicable à une certaine claſſe de vérités, mais qu'aucun ne mérite le nom de *criterium* univerſel. Il faut juger par les ſens, comme Epicure, des vérités ſenſibles; par l'évidence, comme Deſcartes, de

la vérité des axiomes; par les regles de la logique, comme Leibnitz & Wolf, des vérités qui n'étant pas évidentes par elles-mêmes, se prouvent par le raisonnement. De cette question ainsi décidée, l'auteur passe au fameux principe de contradiction *non potest idem simul esse & non esse*, qu'il établit comme le premier principe & le fondement de toutes nos connoissances: il examine ensuite le fameux principe de la raison suffisante, tel que Leibnitz l'a exposé, & il démontre d'une maniere très-convaincante que la raison suffisante des effets naturels, n'est pas séparée de la cause qui les produit: il se sert pour le prouver des mêmes exemples que Wolf a employés lorsqu'il a voulu prouver au contraire que la raison suffisante étoit différente de la cause productrice. Ce fameux principe de la raison suffisante bien entendu, n'est donc autre chose que ce principe si connu, *il n'est point d'effet sans cause*, duquel on n'attribuera jamais l'invention à Leibnitz. Après avoir ainsi fixé les principes fondamentaux de toute la philosophie, notre auteur s'étend sur la notion générale de l'être, & sur ses différens états & modifications. Il traite la fameuse question de la possibilité de deux êtres parfaitement semblables, laquelle Leibnitz nioit, parce que ces deux êtres étant indiscernibles, il n'y auroit pas de raison suffisante pour que Dieu créât l'un plutôt que l'autre. L'auteur réfute avec force cette doctrine téméraire qui veut mettre des bornes à la toute-puissance de Dieu, & il a suivi en cela tous les philosophes catholiques, à l'exception du seul Genovesi.

Après avoir traité de l'ontologie que Wolf appelloit avec raison *philosophia prima*, le pere Tamagna passe à la cosmologie, cette partie de la philosophie qui a pour objet la nature des êtres dont l'univers est composé, leur ordre & leur connexion. Mais il n'en donne qu'un abrégé très-succinct & il se réserve à parler dans la physique générale, de la nature des élémens des corps, de leurs principes constitutifs & des loix du mouvement, quoique Wolf & d'autres philosophes aient prétendu que ces recherches appartenoient à la cosmologie. Les délires des idéalistes qui ont nié l'existence des corps, ne valant pas la peine d'être réfutés sérieusement, l'auteur s'y arrête peu, & il prouve ensuite la contingence des êtres dont le monde est composé, contre l'opinion des impies qui les croient nécessaires & incréés. L'auteur donne à cette occasion une idée générale du systême de Spinosa, dont on trouve une réfutation plus complette dans sa théologie naturelle, que dans cet article. Il est terminé par quelques réflexions rapides sur l'ordre & la connexion admirable des êtres qui composent l'univers, sur l'unité, la figure & l'étendue du monde, & sur le tems où Dieu l'a tiré du néant.

On doit regarder la théologie naturelle comme la base de la théologie chrétienne, puisque ce n'est que par le moyen de la premiere qu'on peut convaincre ces incrédules, qui n'admettant aucune révélation, n'ont de commun avec nous que la religion naturelle.

C'eſt à cette partie importante de la métaphyſique, qu'il appartient d'établir par des preuves convaincantes l'exiſtence de Dieu, & ſes divins attributs, autant que nous pouvons les découvrir avec les lumieres de notre foible raiſon. La contingence des êtres qui compoſent le monde, étant démontrée dans la coſmologie, il faut par conſéquent chercher la raiſon de leur exiſtence, non pas en eux-mêmes, mais dans un être néceſſaire qui exiſte par ſa propre eſſence; & cet être s'appelle Dieu. Un être qui exiſte eſſentiellement ne peut être limité dans ſes perfections par aucun autre être, il doit donc être doué néceſſairement de toutes les perfections dans un degré infini. Tous les ſophiſmes des athées, s'il exiſte réellement des gens de cette eſpece, n'ont jamais pu porter atteinte à la force de ces démonſtrations géométriques, & peuvent tout au plus prouver la foibleſſe de l'eſprit humain, qui ne ſait ſouvent comment concilier des vérités certaines & évidentes, parce qu'il ne voit pas tout, & que le peu qu'il voit, il ne le voit qu'imparfaitement. Mais comme l'exiſtence de Dieu eſt une vérité dont la connoiſſance ne doit pas être réſervée aux ſeuls philoſophes, & qui doit au contraire être rendue ſenſible aux hommes les plus groſſiers, notre ſavant auteur ſe croit par cette raiſon obligé de parcourir rapidement tous les autres argumens qui ſont plus à la portée du commun, tels que ceux qui ſe tirent de l'organiſation ſurprenante & de l'économie de l'univers, du conſentement géné-

ral de toutes les nations, même des plus barbares & des plus ignorantes, & des mœurs corrompues & des vices de tous ceux qui ont fait profeſſion d'athéiſme. L'idée d'un être ſouverainement parfait renferme néceſſairement l'idée de l'unité, ce qui prouve évidemment l'abſurdité de l'opinion des Marcionites ou Manichéens, qui pour expliquer l'origine du mal, admettoient un Dieu bon & un Dieu méchant; le même principe détruit auſſi l'erreur ridicule des Gentils, qui adoroient un nombre infini de Dieux. Notre auteur fait voir enſuite que l'argument tiré du conſentement général des nations ne peut rien prouver en faveur du polythéiſme, puiſque la nation Juive, auſſi nombreuſe que floriſſante, a toujours adoré un ſeul Dieu, & que les plus ſages d'entre les Gentils, dont l'opinion doit ſe compter pour beaucoup plus que celles de tous les peuples réunis, ont tous reconnu unanimement la même vérité. De la même idée d'un être ſouverainement parfait, on déduit facilement tous les autres attributs de Dieu, tels, par exemple, que ſon immutabilité, ſon éternité, ſa toute-puiſſance, ſa ſcience infinie, ſa liberté, &c. L'auteur, en démontrant toutes ces vérités, s'attache principalement à réfuter les ſophiſmes des incrédules qui les ont attaquées, & il le fait avec ſuccès. Cet excellent traité de théologie naturelle, eſt terminé par une réfutation complette du ſpinoſiſme, de ce ſyſtême monſtrueux dans lequel, ſuivant le ſavant pere Valſechi, *l'âne de Balaam & Benoît Spinoſa, la ville d'Amſterdam & le*

globe de la lune ne ſont qu'une même ſubſtance individuelle, la ſubſtance de Dieu diverſement modifiée. Après avoir parlé de l'intelligence ſuprême & infinie, c'eſt-à-dire, de Dieu, la raiſon veut qu'on paſſe à conſidérer les intelligences inférieures, c'eſt-à-dire, les anges, les ames des hommes & celles des bêtes. En commençant par l'ame de l'homme, que nous avons le plus d'intérêt de connoître, l'auteur établit en premier lieu ſa ſpiritualité, & il ſe ſert de l'argument ſi connu tiré de l'unité de la penſée, auquel les Matérialiſtes n'ont jamais pu rien oppoſer de raiſonnable. La ſpiritualité de l'ame nous fournit des raiſons très-plauſibles en faveur de ſon immortalité, mais la révélation ſeule peut nous donner une preuve évidente de cette conſolante vérité. L'auteur s'occupe enſuite de la nature de l'ame, & après avoir réfuté ſolidement le ſyſtême de la métempſycoſe ſoutenu par les Pythagoriciens, & celui des Stoiciens qui penſoient que l'ame étoit une portion de la ſubſtance divine, il fait voir à combien de difficultés eſt ſujette l'opinion de ceux qui croient que l'ame ſe propage *per traducem*, ainſi que l'hypotheſe de ceux qui prétendent qu'au commencement de la création Dieu a donné l'exiſtence à toutes les ames, les renfermant dans des corps infiniment petits qui devoient ſe développer ſucceſſivement. Ayant ainſi détruit tous ces ſyſtêmes, le Pere Tamagna ſoutient que Dieu ne crée l'ame que dans le moment où le corps eſt déja aſſez développé pour exercer les principales fonctions vitales.

Mais quelle que soit l'origine de l'ame humaine, comment expliquer le commerce intime qui existe entre cette substance purement spirituelle & le corps matériel à qui elle est unie? Chacun sait que cette question inexplicable a donné lieu à des systêmes également inexplicables, l'*influx physique* des Péripatéticiens, *les causes occasionnelles* des Cartésiens, & l'*harmonie préétablie* de Leibnitz. L'auteur se détermine pour la premiere opinion, en avouant pourtant avec ingénuité, qu'on ne comprendra jamais rien à ce mécanisme étonnant par lequel l'ame, sans recevoir du corps aucun mouvement, est mise par lui en action, & réciproquement. L'origine des idées est encore une autre grande question qui a divisé les sectes philosophiques. Les Platoniciens & les Péripatéticiens vouloient que toutes les idées fussent innées; Descartes ne mettoit dans ce nombre que les idées abstraites & générales; Mallebranche prétendoit que nous voyons tout en Dieu; Leibnitz séparant en quelque maniere l'ame du corps par son harmonie préétablie, soutenoit que Dieu avoit communiqué à l'ame au moment de la création une idée au moins confuse de tout l'univers, & que l'ame tiroit à volonté de cette espece d'arsenal les idées qui lui plaisoient le plus. Les Epicuriens embrasserent une opinion diamétralement opposée; ils prétendirent que l'ame recevoit les idées mêmes les plus abstraites, par le moyen d'images détachées des corps; & les Scholastiques soutinrent ensuite en termes obscurs & barbares, ce

qu'on soutient aujourd'hui assez généralement en termes beaucoup plus clairs, savoir, que les idées qui nous viennent par le moyen des sens sont purement matérielles, & qu'elles sont les fondemens de toutes nos connoissances. Notre auteur s'en tient avec raison à ce dernier sentiment, après avoir montré l'absurdité de tous les autres. Il passe de-là à la grande question de la liberté de l'homme, sur laquelle il fait cette réflexion judicieuse, qu'avant tous les raisonnemens, il faut consulter le sens intime qui crie à haute voix à tout homme qu'il est le maître de faire une action ou de s'en abstenir. Il termine ce premier volume par un traité très-court sur les anges, & par une dissertation sur l'ame des bêtes qui est, selon lui, spirituelle, quoique fort inférieure à celle de l'homme.

Le second volume contient les deux parties les plus importantes de toute la métaphysique, savoir la loi naturelle, & la démonstration de la divinité de notre sainte religion. On néglige ordinairement dans les écoles, & dans les livres élémentaires de métaphysique, ces deux objets intéressans, & la plupart des théologiens croient devoir se borner uniquement à ce genre de recherches, qui suppose l'existence de la révélation. Il arrive de-là que les jeunes gens après avoir achevé avec beaucoup de peine, & de travail, leurs cours de philosophie & de théologie, se trouvent dépourvus des armes nécessaires pour combattre avec succès les modernes incrédules, avec lesquels on ne peut pas se servir de la révélation, comme on fait

avec les hérétiques, puiſque les premiers ne l'admettent pas, & qu'il faut commencer d'abord par leur en démontrer la néceſſité & l'exiſtence. Cette néceſſité de la révélation ſe déduit principalement de l'inſuffiſance de la loi naturelle, & par conſéquent il faut, avant toute autre choſe, bien établir les fondemens & les principes de cette loi. Notre ſavant auteur commence par paſſer en revue rapidement les principales erreurs dans leſquelles ſont tombés ſur ce ſujet les philoſophes & les juriſconſultes. Hobbes ſoutint effrontement que la nature avoit donné à chaque homme, *Jus in omnia*, pour la conſervation de ſon propre individu; qu'ainſi l'état de nature eſt un état de guerre continuelle avec ſes ſemblables qui ont tous les mêmes droits que lui; mais que la conſervation des individus étant incompatible avec cet état de guerre, on a cherché peu-à-peu à établir la paix, à quoi l'on eſt parvenu par l'établiſſement de la ſociété & des loix, qui ſeules ont fait connoître la diſtinction de la vertu & du vice, puiſque, ſelon Hobbes, dans l'état de nature toute action étoit permiſe ou au moins indifférente. Le Juif Spinoſa ne s'écarte pas beaucoup des principes de Hobbes, en ſoutenant que la loi naturelle nous permet de faire toutes les choſes auxquelles s'étend notre puiſſance phyſique, de maniere que, ſuivant cet écrivain impie, il ne peut y avoir dans l'état de nature aucune loi prohibitive; car il ſeroit inutile de nous défendre ce que nous ne pourrions pas faire avec

nos propres forces, & contradictoire de nous défendre ce qui nous feroit phyfiquement poffible. La force feroit donc le droit, & l'état naturel de l'homme, dans le fyftème de Spinofa, comme dans celui de Hobbes, feroit une guerre continuelle, dont on ne pourroit fortir que par une convention générale, faite par tous les individus, de remettre une partie de leurs forces entre les mains d'un fouverain, dont les droits, comme ceux de chaque particulier dans l'état de nature, n'auroient encore d'autres bornes que fa propre force. Les deux fyftêmes monftrueux que nous venons d'expofer en peu de mots, font comme les modeles de tous ceux qu'ont inventés jufqu'à préfent les foi difans efprits-forts de notre fiecle. Les autres fyftêmes des publiciftes, fans participer de l'impiété des deux précédens, ne laiffent pas d'être fujets à des objections très-fortes. Grotius & Puffendorf ont établi comme le principe fondamental du droit naturel, la confervation de la fociété; mais on ne voit pas comment on pourroit déduire de ce principe, les devoirs de l'homme envers Dieu & envers lui même, devoirs auxquels l'homme ifolé feroit foumis également. On peut dire la même chofe du fyftême de Cumberland, qui a établi pour fondement de toutes les loix naturelles, la bienveillance réciproque. La recherche de fon propre bien être, que Wolf regarde comme le feul principe du droit naturel, conduit néceffairement cet auteur à des conféquences qui ne font dignes que de l'école d'Epicure, & qui ne pourront ja-

mais être adoptées par un chrétien, ni même par un bon citoyen. Après avoir rejetté tous ces systêmes, notre auteur s'attache à celui qu'on attribue communément à Wollaston, mais qui se trouve tout entier dans les écrits du docteur Angélique; cela soit dit en passant pour montrer l'impudence des protestans qui se vantent hardiment d'avoir été les premiers qui se soient occupés du droit naturel. La regle des actions humaines, suivant Wollaston, consiste dans la conservation de l'ordre naturel, c'est-à-dire, que l'homme ne peut être heureux qu'en réglant ses actions sur les relations que la nature a établies entre lui & l'univers. Tel est le sens du fameux axiome, *convenienter naturæ tuæ vive.* De ce principe fondamental on déduit aisément tous les devoirs de l'homme envers Dieu, envers le prochain, & envers lui-même, autant que notre foible raison peut les découvrir. Cette loi a dans cette vie même sa sanction, quoique insuffisante & imparfaite. Quiconque regle ses actions sur ces relations nécessaires, que Dieu a établies entre l'homme & les autres êtres, doit nécessairement vivre heureux & content, tandis que les remords, les angoisses, les maladies, tourmentent celui qui transgresse ces loix. Mais quant à une sanction plus parfaite, il faut la chercher dans les récompenses & les châtimens de la vie à venir, dont l'existence ne peut à la vérité se démontrer jusqu'à l'évidence, par les lumieres de la raison, mais s'établit cependant d'une maniere assez probable, pour engager un homme

raiſonnable à conformer ſes actions aux principes de la loi naturelle. Le ſavant auteur termine ce traité de droit naturel, en démontrant combien la religion naturelle ſeule eſt inſuffiſante pour conduire l'homme à la fin à laquelle il eſt deſtiné. En effet la raiſon nous dit bien que Dieu veut un culte, mais elle ne pourra jamais nous enſeigner quel ce culte doit être. La raiſon nous fait bien connoître que l'homme qui a péché, doit ſe réconcilier avec le créateur offenſé, mais elle ne nous apprend pas les moyens de parvenir à cette heureuſe réconciliation. Voilà donc la néceſſité d'une révélation démontrée, & en même-tems ſon exiſtence; car, s'il eſt vrai, comme on ne peut en douter, que Dieu veuille que l'homme parvienne à cet état de félicité & de béatitude, auquel il l'a deſtiné, & auquel il ne peut parvenir avec les ſeules forces de ſa raiſon, il eſt indiſpenſable que Dieu lui accorde le ſecours néceſſaire de la révélation. Mais à quoi ſerviroit que cette révélation exiſtât, ſi elle n'étoit pas accompagnée de ſignes & de caracteres de divinité, qui puſſent la faire reconnoître de tous ceux qui la cherchent, même des plus ſimples & des plus ignorans, & qui ne laiſſaſſent aucun lieu au doute. Ces ſignes, ces caracteres ſe trouvent principalement dans l'excellence de la morale, dans les miracles, & dans les prophéties, trois choſes qui correſpondent aux trois principaux attributs de Dieu, ſavoir, ſa ſainteté, ſa toute-puiſſance & ſa ſcience infinie. La re-

ligion chrétienne eſt la ſeule qui porte avec elle ces caracteres glorieux, que les ſophiſmes des incrédules ne pourront jamais obſcurcir. Quelle ſublimité dans la morale, que les nations les plus éclairées n'avoient pas connues, & où ſemble reſpirer l'eſprit d'un Dieu légiſlateur! Quelle abondance, quelle clarté, dans les prophéties & dans les miracles, qui ſemblent annoncer à haute voix, le tout-puiſſant pour leur auteur! Nous invirons tous nos lecteurs à lire cette derniere partie du cours de métaphyſique du pere Tamagna, où agrandi en quelque ſorte par la nobleſſe & l'importance du ſujet, il ſe ſurpaſſe lui-même en éloquence, en force de raiſonnement, & en beauté de ſtyle. Au reſte, ce ſont les caracteres de l'ouvrage entier, dont on ne peut trop recommander la lecture à ceux qui s'occupent des objets intéreſſans dont il traite.

(*Efemeridi di Roma.*)



LETTRE *d'un officier de l'armée navale de France, à M. l'amiral Keppel, à bord d'une escadre Françoise, près d'Oueſſant, le 9 août 1778, avec le plan figuré des principales évolutions des armées au combat d'Oueſſant.* A Breſt, & ſe trouve à Paris, chez Fournier, libraire, rue du Hurepoix. Brochure *in-8vo.* de 16 pages.

APrès le combat d'*Oueſſant*, on a vu dans toutes les Gazettes une lettre ſignée de l'amiral Anglois, dans laquelle après avoir détaillé tous les déſavantages qu'il a eus, ainſi que le mauvais état de ſes vaiſſeaux à la fin du combat, il conclut qu'il a bien *battu* les François. Cette logique a paru auſſi ſinguliere à Londres qu'à Paris, & dans le même tems on faiſoit les mêmes commentaires dans les deux villes ſur cette eſpece de gaſconnade maritime. Cependant la lettre de l'amiral avoit donné de l'humeur à quelques officiers de notre flotte : il eſt déſagréable d'avoir affaire à des gens qui, tout en s'enfuyant dans l'obſcurité, écrivent qu'ils ſont vainqueurs. L'officier, auteur de la lettre que nous annonçons, étoit au combat ; il en donne un détail auſſi exact que précis ; il commence par aſſurer que la lettre imprimée ſous le nom de M. *Keppel* ne peut être de lui ; il la réfute en-

ſuite, & il atteſte en faveur de la vérité des faits qu'il avance, *non les vingt mille François qui ont obtenu le champ de bataille, mais les vingt mille Anglois qui l'ont perdu.* » Vous n'ignorez » pas, dit-il, que vous aviez l'avantage du » nombre des vaiſſeaux, des calibres, de l'é- » chantillon, de la force & du rang, puiſque » vous aviez cinq vaiſſeaux de trois ponts & » que les François n'en avoient que deux; » que vous aviez la ſupériorité de trois cens » canons, que vous étiez penchés par le vent, » que vous aviez par conſéquent la facilité de » vous ſervir de tout votre feu, quand l'ar- » mée de France ne pouvoit pas faire uſage » de ſes premieres batteries; & malgré tous » ces avantages, vous n'ignorez pas non plus » que quand les deux lignes ſe furent dépaſ- » ſées, tous les vaiſſeaux François furent en » état de manœuvrer & de combattre. Vous » convenez auſſi que vous aviez beaucoup » ſouffert; vous aviez pluſieurs de vos vaiſ- » ſeaux démâtés & ſans voiles; vous en aviez » au moins ſept de déſemparés. Les François, » malgré la grande inégalité de leurs forces, » vous avoient donc battu, autant que le genre » de combat qui venoit de ſe donner avoit pu » le leur permettre. « M. l'amiral *Keppel*, ou ſon ſecrétaire, dit que dans cette ſituation les François ſe formèrent en bataille, & enſuite qu'ils refuſerent le combat. » Cette contradic- » tion, répond l'auteur, eſt manifeſte. Se » former en bataille, c'eſt au moins ne pas » refuſer le combat; c'eſt au contraire s'y diſ-

» poser & le présenter de nouveau. Et pour» quoi s'y seroient-ils refusés, puisque par » vos propres aveux, ils avoient moins souf» fert que vous ? Mais il est très-aisé de vous » prouver qu'ils voulurent vous contraindre à » ce second combat comme ils vous avoient » contraint au premier.

» Les deux lignes s'étant dépassées & sui» vant un cours opposé, il falloit de toute » nécessité que l'une des deux, au moins, » *revirât de bord* pour vous remettre en pré» sence. C'étoit le moment décisif de la vo» lonté ; mais votre armée ne *revira point*, » ne se reforma plus, ce furent les François » qui *revirerent par la contre-marche* : ils ne craig» nirent point *de se former en bataille sous le* » *vent* pour avoir la possibilité d'engager une » nouvelle action. Vous mîtes à profit cet » avantage du vent pour vous soutenir loin » d'eux, & ce n'étoit pas à l'approche de la » nuit, comme vous le dites : il vous restoit » plusieurs heures de jour, dont on présume » que votre amiral auroit fait, s'il l'avoit » pu, un plus glorieux usage.

» Le général François *sous le vent* ne pou» vant pas vous approcher, quand vous ne le » vouliez point, vous provoqua en vain à un » combat qui ne dépendoit plus que de vous ; » & lorsque la nuit fut venue, maître du » champ de bataille, *allumant ses feux* pour » que vous n'eussiez pas l'excuse de l'avoir » perdu de vue, ne vous discernant plus dans » la profonde obscurité dont vous vous étiez

prudemment

» prudemment enveloppés, vous vous remî-
» tes dans *la Manche* aussi promptement que le
» désordre de quelques-uns de vos vaisseaux
» traîneurs pouvoit le comporter.

» C'est après avoir cédé le champ de ba-
» taille, après avoir été forcés à un premier
» *combat de ligne*, quand vous n'aviez cher-
» ché qu'une *surprise d'arriere-garde*, après
» avoir évité une seconde action, après avoir
» fui toute une nuit *sans fanaux* vers *Ply-*
» *mouth*, & ensuite plus avant jusqu'à *Ports-*
» *mouth*, pour y réparer vos vaisseaux déla-
» brés, que vous dîtes aux vingt mille com-
» pagnons de cette fuite, & à l'Europe en-
» tiere, que les François n'ont pas voulu com-
» battre! «

L'Auteur montre ensuite que celui qui a écrit la lettre attribuée à M. *Keppel* dévoile lui-même la vérité à chaque instant en s'efforçant de la déguiser, & que chacune de ses phrases contredit celles qui l'ont précédée ou qui la suivent. On dit dans cette Lettre, au nom de l'amiral Anglois : *Il paroît que l'objet des François a été de désemparer les vaisseaux du Roi de leurs mâts & de leurs voiles, projet dans lequel* ILS ONT SI BIEN RÉUSSI, *qu'ils ont mis plusieurs vaisseaux de ma flotte hors d'état de me suivre lorsque je virai vent arriere, à l'effet de porter vers la flotte Françoise : je me vis donc obligé de virer encore pour joindre les vaisseaux.*
» Et qu'auriez-vous voulu, lui replique-t-on,
» que les François eussent fait de mieux? Ils
» avoient mis une partie de votre armée hors

» de combat, & *obligé* l'autre de manœuvrer » pour la joindre, c'eſt-à-dire, de ceſſer de » combattre, de reſter dans l'impoſſibilité non-» ſeulement de nous attaquer, mais même de » ſe défendre. Si l'aveu de votre embarras & » de votre impuiſſance étoit moins clair, moins » précis, je vous dirois que votre ligne étoit » dans le plus grand déſordre; que pluſieurs » de vos vaiſſeaux étoient démâtés; quelques-» uns ſans voiles & ſans vergues; qu'un de » ceux à trois ponts, qui portoit pavillon » bleu à ſa miſaine, étoit démâté de ſon grand » mât; qu'un autre des vôtres fit ridiculement » feu de ſes deux bords hors de toute portée; » que votre vaiſſeau amiral, après avoir » eſſuyé la bordée *de la Bretagne & de la Ville* » *de Paris*, *arriva* tant qu'il le put, & ceſſa » tout ſon feu; que celui des François fut ſi » prompt & ſi terrible, que *la Bretagne* ſeule, » en longeant votre ligne, tira 1400 coups » de canon; que *la Ville de Paris*, dérivant » par défaut de conſtruction, aſſaillie de *baſ-* » *bord* & de *ſtribord* par *votre amiral* de 100 » canons, & *le Formidable* de 90, les combat-» tit tous deux à la fois, & les força de ſe » retirer; qu'enfin, en terminant le premier » combat, nous avions SI BIEN RÉUSSI à vous » déſemparer, que d'après votre propre con-» viction, & dans peu de momens, notre » victoire auroit été complette ſi notre po-» ſition nous avoit permis *de regagner le vent.* «

Ajoutez à tout cela que l'auteur de la lettre de M. *Keppel* avoue que *les François*

vers le déclin du jour, eurent le tems de rallier leur flotte & de la FORMER EN LIGNE DE BATAILLE *sous le vent de la flotte Angloise.* » Ils » pouvoient donc, lui observe notre officier, » ce que vous ne pouviez plus, former une » ligne de tous leurs vaisseaux; donc aucun » d'eux n'étoit désemparé. *S'ils se mirent en bataille*, ils vous offrirent le combat que vous » n'acceptâtes point, quoiqu'ayant le vent » vous fussiez libres de l'accepter. Ils oserent » vous défier *sous le vent* : mais comment auroient-ils *pu vous rejoindre*, quand vous aviez » reviré *pour joindre* en arriere vos vaisseaux » désemparés ? Ce fut l'avantage du vent & » non le déclin supposé du jour, qui, pendant plusieurs heures, vous fit éviter une » seconde action que vous n'étiez plus en » état de soutenir. «

Il nous semble que l'avantage marqué remporté par la flotte de M. le comte d'*Orvilliers* sur celle des Anglois, est porté dans cette lettre jusqu'au dernier degré d'évidence. C'est tout-à-fait une autre logique que celle du secrétaire de M. *Keppel*; rien ne s'y contredit; toutes les preuves, tous les faits y viennent à l'appui les uns des autres; & les raisonnemens de l'Auteur sont si pressans qu'il paroît à-peu-près impossible de les réfuter. L'on peut dire qu'il ne combat pas les Anglois avec moins de succès la plume à la main que sur les vaisseaux du roi.

On trouve à la fin de cette lettre une note remarquable. On nous saura gré sans

doute de la transcrire ici. » Un étranger dé-
» barqua à Londres : dans cette cité, *parfai-*
» *tement libre*, comme chacun sait, il rencon-
» tra dix fois en une heure les *gens de la*
» *presse* qui poursuivoient les passans pour en
» faire des matelots & des soldats, à coups
» de bâton ; le lendemain il alla à *Portsmouth*,
» monta sur un vaisseau, & y trouva la
» moitié de ces héros involontaires enchaînés
» à fond-de-cale : le surlendemain il vint à
» Brest ; les matelots qui y arrivoient sans
» gardes & sans contrainte, s'y disputoient
» l'honneur d'être embarqués les premiers ; il
» se promena de vaisseau en vaisseau, & il vit
» par-tout, sous des couleurs animées, l'em-
» preinte du courage & de la liberté. Deux
» gentilshommes Bretons s'étoient présentés
» pour volontaires ; le général les avoit re-
» fusés : ils offrirent de payer les congés de
» deux soldats, & de servir à leur place : tous
» les soldats refuserent. L'étranger, en quatre
» jours, avoit jugé les deux nations & pré-
» sagé avec certitude la destinée de leurs ar-
» mes. «

(*Journal de* Paris ; *mercure de France ; affiches & annonces de* Paris.



KURZEFASSTE Spanifche grammatik, &c. *Abrégé de la Grammaire Efpagnole, dans laquelle on en explique les regles avec tant de clarté & de précifion, que quiconque fait le latin, peut apprendre l'efpagnol en deux femaines fans maître.* A Erfurt, chez Kayfer, 1778. *In-8vo.*

L'Intention de l'éditeur eft d'exciter les Allemands à l'étude d'une langue qui ne leur eft pas familiere, quoiqu'elle foit belle & facile. S'il trouve des amateurs parmi fes compatriotes, il promet auffi de leur approprier le dictionnaire imprimé à Paris en 1759, *in-4to.* fous ce titre : *Nouveau dictionnaire efpagnol-françois, compofé fur les dictionnaires des académies royales de Madrid & de Paris, par* M. de Sejournant, écuyer, interprete du roi pour la langue efpagnole. Car le lexicon de Sobrino qu'on rencontre en Allemagne, ne vaut pas mieux que le *Teforo de las dos lenguas efpannola y francefa.*

La langue efpagnole eft un rejetton de la latine, comme la flamande en eft un de l'allemande. Elle approche même fi fort de la latine qu'on peut écrire en efpagnol des pages entieres qui foient entendues de tous ceux qui favent le latin. Elle eft d'une grande utilité pour remonter aux étymologies, cependant elle a éprouvé de grands changemens par les irrup-

tions des Goths & des Vandales en Eſpagne, & le long ſejour des Maûres ou Arabes qui y ont introduit un nombre conſidérable de mots étrangers, tels qu'*alcade*, &c. Mais on y reconnoît toujours la patrie de Séneque, de Martial & de Prudence.

Philippe V, voulant imiter le dictionnaire de l'académie françoiſe, a fait compoſer par ſon académie eſpagnole, un dictionnaire entiérement eſpagnol, imprimé à Madrid depuis 1726 juſqu'en 1739, en 6 vol. in-folio, ayant pour titre : *Diccionario de la lengua caſtellana*, &c.

Les Eſpagnols ont cultivé les ſciences avec ſuccès. Pour ce qui eſt de la connoiſſance des langues orientales, ils ne ſe ſont laiſſé ſurpaſſer par aucuns Européens. On a une bible traduite mot pour mot de l'hébreu en eſpagnol, que les ſavans reconnoiſſent pour la verſion la plus naturelle, & qui rende le plus exactement le ſens de l'hébreu, quoiqu'elle ait été approuvée de l'inquiſition : *Biblia en lengua eſpannola traduzida palabra por palabra de la verdad hebrayca*, &c. Pour ceux qui deſireront plus de détail ſur les avantages que la théologie peut retirer de l'étude de la langue eſpagnole, il leur plaira de conſulter les *Nova litteraria maris Balthici* de l'année 1701, dans laquelle ils liront avec plaiſir une lettre de Caſp. Lindenberg, *de non contemnendis ex linguâ hiſpanicâ utilitatibus theologicis.*

Il eſt avoué que les plus beaux eſprits du dernier ſiecle, tels que Corneille & Moliere, ont eu les Eſpagnols pour maîtres. Riccoboni, dans

ſes obſervations ſur la comédie & ſur le génie de Moliere, a expoſé à tous les yeux les ſources eſpagnoles des beautés de l'Ariſtophane François. Au ſurplus on peut voir le 1er. vol. des ouvrages de M. Cronegk, pag. 389, ed. de 1765, en allemand.

Qui ne connoît les noms de Cervantes, de Boſcan, de la Vega, de Villegas, de Quevedo? Où trouver les originaux des plus anciennes hiſtoires de la découverte & de la conquête de l'Amérique? N'eſt-ce pas dans *Antonio de Herrera*, dans les *Hiſtoriadores primitivos de las indias occidentales*, de Dom André Gonſales Barcia? La deſcription des antiquités & des monumens d'Eſpagne ſe rencontre-t-elle ailleurs avec autant d'étendue & d'érudition que dans l'*Enſayo ſobre las letras deſconocidas* de Velazquez?

En voilà aſſez pour conjecturer combien de fruit il y a à recueillir dans un champ que les Allemands ont négligé de cultiver, parce qu'ils ont manqué d'inſtrumens. Un livre eſpagnol eſt une rareté en Allemagne. L'encouragement dû à cette grammaire les rendra plus communs. Elle eſt imprimée très-correctement. Nous en rapporterons ſeulement une ou deux remarques.

Les Eſpagnols ne terminent aucun mot avec l'*m* latine, & ils ſont ſi peu accoutumés à ſa prononciation que dans les mots mêmes hébreux & latins, comme *Jeruſalem*, *tam*, *quam*, ils liſent *Jeruſalen*, *tan*, *quan*. — Ils ont quelques prononciations arabeſques, par exem-

ple celle de l'*x* qui vient de leur mêlange avec les Maures. — Pour la syntaxe lisez le livre.

Précis d'histoire-naturelle, extrait des meilleurs auteurs françois & étrangers, servant de suite & de supplément au cours de physique *de l'auteur, & à son* histoire-naturelle du globe, *& formant la cinquieme partie des opuscules de M. l'abbé* Saury, *docteur en médecine, & correspondant de la société royale des sciences de Montpellier.* Tomes I, II & III. A Paris, chez l'auteur, hôtel des Trésoriers, place de Sorbonne. 1778.

Le public sembloit desirer depuis long-tems, un traité élémentaire d'histoire-naturelle à la portée des esprits ordinaires, qui renfermât dans un petit nombre de volumes, ce qu'on fait de plus intéressant sur cette science, & qui fût propre à être mis entre les mains des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. C'est ce livre que vient d'exécuter M. l'abbé Saury, d'une maniere qui paroît devoir satisfaire les amateurs : voici le plan qu'il a suivi.

L'ouvrage est comme divisé en deux parties. La premiere, que nous avons fait connoître dans notre journal de *septembre*, contient l'histoire-naturelle du globe, c'est-à-dire, ce qui regarde les sels, les pierres & pierre-

ries, les minéraux, les métaux, la formation de notre planete & les végétaux. La ſeconde partie peut ſe ſubdiviſer en trois autres, dont la premiere renferme les inſectes, les animaux aquatiques & les reptiles; la ſeconde comprend les oiſeaux; & dans la troiſieme on traitera des quadrupedes & enfin de l'homme. Cet ouvrage renfermera donc dans cinq volumes d'une médiocre groſſeur, tout ce qu'on ſait de plus curieux & de plus intéreſſant ſur les animaux. Nous nous occuperons aujourd'hui des trois premiers qui contiennent l'hiſtoire-naturelle des inſectes, des animaux aquatiques, des reptiles & des oiſeaux.

Dans un diſcours préliminaire très-bien fait, l'auteur conſidere les animaux en général, la différence de leur organiſation, & cette loi de la nature qui les arme les uns contre les autres pour empêcher la trop grande multiplication de certaines eſpeces. » On diroit, remarque-t-il, que le feu de la vie, éteint » dans une claſſe d'animaux, ſe rallume dans » une autre, s'y épure & brûle d'une nou» velle force. En Egypte, lorſque les eaux » du Nil ſe retirent en laiſſant la terre cou» verte de grenouilles & d'autres inſectes, des » milliers de grues & d'autres oiſeaux arri» vent des côtes de la Grece, & délivrent » bientôt le pays de cette incommodité; & ſi » les animaux ne ſe dévoroient ainſi les uns » les autres, la terre, les airs & les eaux » ſeroient en peu de tems ſi peuplés, que » l'homme ne ſauroit où ſe retirer, ni com-

» ment se procurer sa subsistance. Le calcul
» fait voir que si tous les œufs d'une seule
» morue réussissoient, & que dans l'espace
» de 5 ans tous les poissons qui en seroient
» provenus fussent capables de produire à leur
» tour, en supposant seulement autant de fe-
» melles que de mâles, leur nombre seroit
» de cinq cent mille millions, & dans dix
» ans environ, de mille miriades de miria-
» des. La tanche ne pond pas moins de 5000
» œufs, & la carpe en produit le double, de
» sorte qu'on ne peut assez admirer les moyens
» qu'emploie l'auteur de la nature pour con-
» server un certain équilibre dans le systême
» animal, en mettant des bornes aux progrès
» de quelques especes qui inonderoient le
» globe, s'il n'en existoit point d'autres qui
» se repaissent de leur substance. L'effet des
» races carnacieres à l'égard des autres espe-
» ces est, à peu-près, le même que celui d'une
» serpe à l'égard des arbrisseaux qui poussent
» trop en bois, ou d'une houe à l'égard des
» plantes qui croissent trop près l'une de l'au-
» tre; en diminuant leur nombre, elles don-
» nent à ce qui reste le moyen de se perfec-
» tionner. C'est, sans doute, la raison pour
» laquelle, depuis la plus petite espece jus-
» qu'à la plus grande, les animaux ont des
» ennemis prêts à arrêter leurs progrès, &
» pourvus des facultés & des armes nécessai-
» res pour cet effet. Ces fourmillieres de rep-
» tiles & d'insectes qui couvrent la terre, ont
» à redouter une armée d'oiseaux, qui sem-

» ble faite pour leur destruction. Les lievres, » dit un philosophe, les lapins, les rats, les » mulots, les souris & toutes ces engeances » qui se multiplient avec tant de facilité, sont » tout à la fois exposés aux déprédations d'une » multitude d'oiseaux & de quadrupedes aussi » agiles qu'eux dans leurs mouvemens, & » doués de plus de force & d'une vue plus » perçante. La masse énorme des bêtes à cor» nes, la légéreté des daims, la force & la » vîtesse du cheval, toutes ces qualités respec» tives ne les exemptent point de cet arran» gement de la nature. Il y a une multitude » d'autres animaux qui les possedent a un de» gré plus éminent, & qui s'en servent pour » leur destruction. Les bêtes carnacieres trou» vent, à leur tour, dans l'espece humaine » de puissans ennemis sans nombre, qui les » tiennent par-tout en échec, & qui les em» pêchent de se multiplier au-delà de certai» nes bornes.

» Il n'est aucune espece d'animal qui n'ait » son utilité particuliere, soit qu'elle serve de » nourriture ou de barriere aux autres espe» ces. Leur assemblage forme un tout qui » se maintient dans certaines limites, par » l'action & la réaction de ses parties, si l'on » peut s'exprimer ainsi. Cependant les choses » sont arrangées de maniere que les especes » subsistent toujours; plus une race d'animaux » a d'ennemis, plus ses ennemis sont ardens » à la détruire, plus elle se multiplie par la » reproduction; plus on fait périr d'individus,

» plus la fécondité de l'espece est considérable ;
» de sorte que l'on peut dire que la conserva-
» tion des especes est beaucoup plus précieuse
» à l'auteur de la nature, que celle des in-
» dividus. Un individu est peu de chose dans
» l'univers ; & parmi les animaux, les especes
» semblent être les seuls êtres sur lesquels le
» tems n'a point de prise : elles sont perma-
» nentes, tandis que les individus sont détruits
» & se renouvellent ; le torrent des tems ab-
» sorbe tous les individus, sans altérer les
» especes, qui subsisteront jusqu'à la fin des
» siecles, malgré les révolutions de notre
» globe, & les bouleversemens occasionnés
« par les débordemens des eaux, & les trem-
» blemens de terre, si redoutés de foibles
» mortels, qui, bornés à l'atôme terrestre sur
» lequel ils végetent, voient cet atôme com-
» me un monde, & ne voient les mondes que
» comme des atômes ; mais le firmament est
» le pays des grands phénomenes ; les cometes
» se perdent dans l'obscurité des profondeurs
» de l'espace, & reviennent après des siecles
» briller de nouveaux feux ; des soleils parois-
» sent, disparoissent, semblent se rallumer &
» s'éteindre alternativement ; d'autres se mon-
» trent une fois, & s'évanouissent pour tou-
» jours ; cependant nous remarquons à peine
» ces grands événemens ; un soleil qui s'éteint
» & qui cause le bouleversement d'un monde,
» & même d'un systême de mondes, ne fait
» à nos yeux que l'effet de ces étoiles artifi-
» cielles qui brillent & s'éteignent. «

M. l'abbé Saury fait ensuite diverses remarques sur la naissance des animaux & la maniere dont ils se reproduisent; il traite des vers des larves, du ver aquatique ou du ver amphibie, des vers des cantharides, des vers des champignons, des vers ombilicaux; du ver solitaire & des différens remedes qu'on peut employer pour le détruire; des vers du fromage, du ver de Guinée, des vers hexapodes, des vers luisans, des vermisseaux de mer, du ver de la mouche-asyle, des vers des noisettes, du ver du palmiste, des vers tarieres ou tarets, des vers sans jambes, des vers de saumure, des vers à soie, du ver de terre, des vers de truffe & de ceux du vinaigre, des insectes & des scarabées. Il fait connoître le pro-scarabée appellé *meloë*, qui entre dans le fameux remede pour la rage, acheté l'année derniere par le roi de Prusse, & dont nous avons donné la composition, que l'auteur indique. Il parle aussi du grillon-taupe, des gallinsectes & progallinsectes, des teignes en général, des teignes aquatiques, des teignes des murailles, des teignes du coton, des fausses teignes, des pucerons, de la puce vulgaire, de la puce de grain, des punaises domestiques, de la punaise des bois, des poux, du pou de Barbarie, des poux de mer, des poux des poissons, des poux volans noirs, des poux des bois; des fourmis, des mouches, des mouches abeilli-formes, contre la piquure desquelles il propose un excellent remede.

De-là il passe aux araignées, aux chenilles, aux papillons, aux sauterelles & aux cigales. » Les paysans, dit-il, sont bien aises d'entendre chanter ces insectes, s'imaginant que leur » chant, lorsqu'il est continuel & vif, annonce » un bel été & une abondante moisson. On » prétend aussi avoir remarqué que dès que » ces animaux chantent, il n'y a plus de jour » froid à craindre. On pense que la cigale mâle » ne chante que pour appeller sa femelle, ou » pour l'engager à travailler avec plus de joie, » & l'inviter à préparer des retraites aux enfans dont elle va devenir mere. Les nymphes des cigales faisoient autrefois les délices » de la table des Orientaux & des Grecs. On » mangeoit aussi les cigales elles-mêmes; un pareil mets ne feroit pas fort recherché de nos » jours. La poudre des cigales est regardée » comme apéritive, & on la conseille pour la » colique & les maladies de la vessie. Les martinets & les guêpiers sont fort friands de la » chair de la cigale; & les enfans de l'isle de Crete » attrapent ces oiseaux, en laissant voler des » cigales dans le corps desquelles ils ont placé » un petit hameçon attaché à un fil qu'ils tiennent à la main; l'oiseau en avalant la mouche, se prend à l'hameçon «.

M. l'abbé Saury, parle ensuite des animaux aquatiques, en commençant par les coquillages, dont il décrit les familles & les variétés avec autant de précision que de clarté. L'un de ces animaux fournit la pourpre qu'employoient les anciens pour teindre en rouge. Les huîtres pro-

duifent les perles naturelles, fi recherchées par le beau-fexe; mais on en fait d'artificielles avec un petit poiffon appellé ablete; il faut voir dans l'ouvrage les détails de cette opération.

» Les pinnes marines, dit l'auteur, portent » des fils bruns qui les attachent aux rochers, » & leur fervent à attirer le limon. Ces fils » font beaucoup plus fins que ceux des mou- » les ordinaires. La houpe de foie, qui part » immédiatement du corps de l'animal, eft pro- » pre à diverfes fabriques, & elle eft fi fine » qu'on peut fans peine renfermer une paire » de bas de cette matiere dans une tabatiere » d'un médiocre volume. On voit à Palerme » & à Tarente, un grand nombre de manufac- » tures occupées à mettre en œuvre les fils » de ces teftacées, qu'on pêche dans les mois » de mai & d'avril, à Meffine, Palerme, Syra- » cufe, Smyrne & fur les côtes de l'ifle de Mi- » norque. Ce coquillage a pour ennemis les » hommes & les polypes à 8 pattes de la mé- » diterranée, qui dès qu'ils le voient béant, » s'en approchent & le dévorent. Le *pinnitere*, » efpece de petit cancre, comme *Bernard l'her-* » *mite*, mais pourvu de très-bons yeux, eft » le fatellite de la pinne marine, qui eft aveu- » gle; ils vivent & logent enfemble dans la » même coquille qui appartient à la pinne; & » quand celle-ci a befoin de manger, elle ou- » vre fes valves, & envoie fon pourvoyeur à » la picorée; mais fi celui-ci apperçoit l'enne- » mi, il revient précipitamment auprès de fon » hôteffe, qui évite le danger en refermant

» ses valves. Quand le pinnitere est chargé de
» butin, il fait un petit cri ; la porte s'ouvre,
» le locataire entre aussi-tôt, & les deux amis
» partagent entr'eux le butin : ils font cham-
» brée ensemble «.

Les mœurs des oursins de mer, de la conque anatifere, & de divers autres coquillages ne sont pas moins curieuses; mais le détail de toutes ces choses nous meneroit trop loin.

Dans le second volume, M. l'abbé Saury, parle d'abord des crustacées, des différentes especes d'écrevisses de riviere & de terre, de crabes & de cancres. » Celui, dit-il, qu'on appelle *Bernard*
» *l'herm mite* ou *le soldat*, ressemble beaucoup à
» l'écrevisse ; mais sa partie postérieure n'est
» point couverte d'écailles, pour la mettre à l'a-
» bri detout ce qui pourroit la blesser. Il se loge
» dans des corps qu'il trouve convenables, &
» assez légers pour qu'il puisse se déplacer avec sa
» loge ; il choisit ordinairement une coquille vui-
» de, & il en change tous les ans pour en
» prendre une nouvelle proportionnée à l'ac-
» croissement de son corps «.

Ce cancre ne sort de sa coquille, qui est toujours tournée en vis, que pour déposer ses œufs, & chercher sur le rivage une nouvelle coquille; dès qu'il en rencontre une, il l'essaie; & si elle n'est pas proportionnée, il va plus loin en chercher une autre qui convienne. Dès qu'il l'a trouvée, il y place son derriere nud avec précipitation, & fait trois ou quatre caracoles sur le rivage, en se servant de ses pattes, qu'il avance hors de sa loge ; & lors-

qu'il entend quelque bruit, il se retire si avant dans sa coquille, qu'on la prendroit pour une coquille vuide. On l'en fait aisément sortir, en chauffant sa coquille; mais il pince celui qui veut le prendre, & jette un petit cri. Lorsque les sauvages de l'Amérique pêchent un certain nombre de ces crustacées, ils les enfilent, les exposent au soleil pour faire fondre leur graisse, qui se change en une espece d'huile excellente contre les rhumatismes, auxquels ils sont sujets. Ceux de mer se nourrissent de petits poissons & d'insectes; ceux de terre mangent des feuilles; mais ils logent dans les coquilles comme les marins. Il y a aussi des cancres qui ont des poils sur les bras, les pieds & plusieurs autres parties de leur corps; on les appelle *cancres velus;* & l'on a donné le nom de *cancrites* aux cancres devenus fossiles.

L'auteur n'a point oublié les polypes ni les zoophytes; il fait diverses remarques sur la nature des animaux & des végetaux, afin de mettre le lecteur en état de distinguer les uns des autres. Enfin, il rapporte ce qu'on sait de plus curieux sur les poissons, sur les différentes especes de baleines, sur les combats horribles qu'elles se livrent les unes aux autres, sur les animaux amphibies, les reptiles, les serpens, les crapauds, les grenouilles, les lézards & les crocodiles.

Dans le 3e. volume (*), on trouve un dif-

(*) Il se vend séparément 2 liv. 14 sols. Le prix des deux autres réunis, est de 4 liv.

cours préliminaire fort intéreſſant ſur les mœurs, la façon de vivre des oiſeaux de jour & de nuit, ſur leurs amours, leurs migrations, leur mue, leur vol, la durée de leur vie, &c. » Entre les oi-« ſeaux, dit M. Saury, on voit des mâles plus lu-» briques que les femelles & des femelles plus » amoureuſes que les mâles. Le printems paroît » être la ſaiſon déterminée pour leurs amours; » les teſticules des mâles commencent à s'en-» fler conſidérablement dans cette ſaiſon ; ils » chantent mélodieuſement ; & les femelles pa-» roiſſent donner la préférence à ceux de leur » eſpece qui les charment le plus. Les oiſeaux » ſemblent s'entendre les uns les autres ; & » l'on a obſervé qu'ils ſe répondent conſtam-» ment dans l'état ſauvage. Ces animaux ne » chantent ordinairement que pendant deux » mois & demi de l'année, ou tant que la pâ-» ture eſt abondante ; encore les ſeuls mâles » de quelques eſpeces jouiſſent de cet avanta-» ge, & il y a beaucoup d'oiſeaux qui ne » chantent jamais. On aſſure qu'il y en a plu-» ſieurs qui chantent pour recréer leurs fe-» melles pendant le travail pénible de l'incu-» bation. Parmi les oiſeaux chanteurs & *édu-» qués*, on en trouve qui imitent non-ſeule-» lement les mêmes notes & les mêmes tons, » mais articulent encore des mots & de peti-» tes phraſes qu'on leur répete ſouvent. Les » Romains & les Grecs ſe ſont beaucoup oc-» cupés de cet art. Quand les oiſeaux entrent » dans la ſaiſon du chant, leur bec change » de couleur par degrés ; mais on aſſure que

» le coq ne chante jamais tant qu'il a la tête
» bien rouge. Les linottes & les pinçons ont
» alors leur bec d'un bleu foncé; il pâlit de
» nouveau, lorſque la ſaiſon du chant eſt paſ-
» ſée. Les oiſeaux châtrés ne chantent pas. Le
» perroquet paroît avoir plus de mémoire, &
» articule les mots plus diſtinctement qu'aucun
» autre oiſeau. Les obſervations font voir que
» la morſure des oiſeaux excités par un cer-
» tain degré de colere, principalement dans la
» ſaiſon de leurs amours, eſt vénimeuſe, &
» quelquefois mortelle. L'accouplement étant
» paſſé, la plupart ſe tiennent compagnie pen-
» dant tout le reſte de l'année juſqu'au retour
» du printems «.

Les oiſeaux que décrit l'auteur, ſont le grand aigle, l'aigle royal, le petit aigle, le piguargue, l'orfraie ou le grand aigle de mer, le balbuzard, le jean-le-blanc, les vautours, le pérénoptere, le griffon, le grand vautour, le vautour à aigrettes, les petits vautours, le gallinaço, le milan, le milan noir, la buſe, la bondrée, le buzard, l'épervier, l'autour, le gerfaut, le lanier, le ſacre, les faucons, le hobereau, la creſſerelle & l'émérillon, les pies-grieches, le condor, les oiſeaux de proie nocturnes, le grand duc, le moyen duc, le petit duc, la hulotte ou le corbeau de nuit, l'effraie, la chouette proprement dite, la petite chouette, l'autruche, le touyou, le caſoar, le dronte, le ſolitaire, l'iſle Rodrigue, l'oiſeau de Nazareth, l'outarde vulgaire, la petite outarde, les coqs, les poules, le coq de bruyere, la gelinotte

des Pyrénées, le coq d'Inde, le coq de Bantam, l'attagas ou francolin, le lagopede, les canards, les oies, l'oie nonnette, les cercelles & la poule d'eau, la macreuse & le puffin, la foulque, les pingouins & les cygnes, l'imbrim & le liomen, la grebe ou le colimbe, le plongeon, les alcyons, la pintade, l'hirondelle de mer, l'hirondelle domestique, le petit martinet, le grand martinet, l'hirondelle de riviere, les mouettes, le backer, les hirondelles étrangeres, le paon, l'accaviac, le faisan, le hocco, le hoitlallotl, la perdrix, les cailles, les pigeons, la tourterelle, le coucou ordinaire, le coucou de Loango (*), le coucou indicateur, le corbeau, le cormoran, le pélican, le héron, la cigogne, la grue, les corneilles, *le pic* ou pivert, la pie, le geai, le casse-noix, l'oiseau de combat ou paon de mer, le phénicoptere, l'oiseau de neige, l'oiseau de Scythie, l'oiseau railleur, le toucan, le perroquet, le carinde, le perroquet de mer, l'oiseau des plumes du Mexique, l'oiseau de tempête, l'oiseau verd du cap de Bonne-Espérance, l'oiseau de feu, l'oiseau de paradis, le magnifique & le menude noir de la Nouvelle-Guinée, le sifilet, le calybé & le grand promerops de la Nouvelle-Guinée, le pique-bœuf, l'étourneau ou sansonnet, le commandeur, le courouge du Me-

(*) M. l'abbé Saury donne sur cet oiseau & sur le suivant, d'après l'*Histoire de Loango*, & les *transactions philosophiques* (vol. LXVII, part. 1.) des détails intéressans que nous avons déja fait connoître.

xique, le loriot, la grive, la litorne, le mauvis ou touret, le moqueur, le colibri, l'oiſeau-mouche, le merle, le merle ſolitaire, le moloxita ou la religieuſe d'Abyſſinie, le martin, le jaſeur, le gros-bec, le bec croiſé, le gros-bec d'Abyſſinie, le gros-bec de la Guiane, le bouvreuil, les moineaux, le moineau d'arbre & celui des bois, le verdier, l'ortolan, la veuve & le kurbatas, le japu, les alouettes, le chardonneret, le roſſignol franc ou vulgaire, le roſſignol de muraille, le ſerin, les tarins, la linotte, les meſanges, les pinçons, le petrel, le rouge-gorge, la fauvette, le roitelet, les chauves-ſouris, la rouſſette, la rougette, le vampire, la chauve-ſouris-fer-de lance, & les autres chauves-ſouris nouvellement décrites.

On voit par cet expoſé, que M. Saury a renfermé dans un ſeul volume plus d'oiſeaux qu'on n'en trouve de décrits dans les 6 volumes de M. de Buffon ſur la même matiere; il donne auſſi différentes manieres amuſantes de prendre les oiſeaux, principalement les corneilles, les corbeaux, les geais, &c., avec la méthode de dreſſer le faucon, ſoit pour le poil, ſoit pour la plume, & un très-grand nombre d'obſervations curieuſes que les bornes d'un extrait ne permettent pas de rapporter. Nous nous contenterons d'ajouter que les trois premiers volumes de cet ouvrage nous paroiſſent très-dignes d'être conſultés par toutes les perſonnes qui ont du goût pour les ſciences naturelles : nous ne tarderons pas à nous occu-

per des deux derniers, inſtructifs & curieux à tous égards.

(*Journal encyclopédique; avis divers.*)

TRAVELS into Dalmatia, &c. *Voyages en Dalmatie, contenant des obſervations générales ſur l'hiſtoire-naturelle de cette contrée & des iſles voiſines, adreſſées dans une ſuite de lettres, par M. l'abbé* ALBERT FORTIS, *au comte de* BUTE, *à l'évêque de Londondery, à M.* JEAN STRANGE, &c. *Ouvrage traduit de l'Italien, avec un appendice & d'autres additions conſidérables; & enrichi de vingt gravures. In-4to.* Londres, 1778, chez Robſon.

LES obſervations contenues dans cet ouvrage, & que l'auteur dit avoir faites dans ſon dernier voyage en Dalmatie (*) ſont de différens genres, & telles qu'on devoit les attendre d'un obſervateur ſoigneux & en général judicieux, qui a examiné avec une curioſité philoſophique, tous les objets intéreſſans pour l'hiſtoire-naturelle, que lui ont offerts les pays qu'il a traverſés. Il s'eſt attaché particuliére-

(*) Aucune de ces lettres n'eſt datée; mais on voit par quelques-unes, que les obſervations qu'elles contiennent ont été faites entre les années 1774 & 1776.

ment aux fossiles marins, & aux différentes especes de marbres & autres pierres, de sables, de pétrifications & d'autres substances minérales qui composent les isles & les côtes qu'il a visitées, ou qui s'y trouvent dans une certaine abondance; il a aussi observé avec attention les productions animales & végétales, ainsi que les montagnes, rivieres, lacs, &c. qui lui ont paru remarquables; il n'a pas négligé non plus de décrire la situation & le commerce des villes, des bourgs & des villages où il a passé, la police, les mœurs & les coutumes des habitans, ainsi que les antiquités romaines & autres qu'il a eu occasion de voir dans sa route. La plus grande variété regne dans cet ouvrage, qui est d'autant plus précieux qu'il fait connoître un pays dont ses voisins & mêmes ceux qui le gouvernent n'ont qu'une idée fort imparfaite.

Dans la premiere lettre, adressée au comte de Bute, l'auteur rapporte les observations qu'il a faites sur les fossiles & les autres productions du district de Zara; sur la ville de ce nom appellée par les romains *Jadera*, qui étoit autrefois la capitale de la *Liburnie*, mais qui est devenue, depuis la chûte de l'Empire Romain, capitale d'un pays beaucoup plus étendu. Le tems qui n'a laissé presque aucune trace des autres cités de la *Liburnie*, a cependant épargné Zara, qui jouit actuellement de toute la splendeur que peut avoir la capitale d'une province éloignée, & qui semble avoir plus gagné que perdu dans la succession des siecles. Les habitans de

Zara sont aussi civilisés que les habitans des villes d'Italie, & cette ville a produit dans tous les tems des hommes distingués par leur savoir. Dans le nombre, l'auteur fait une mention particuliere de *Fréderic Grisogono*, qui publia au milieu du seizieme siecle, un discours sur les causes du flux & reflux de la mer, qu'il attribuoit à la pression du soleil & de la lune.

Cette ville, ainsi que plusieurs autres parties de la côte du Golfe de Venise que l'auteur a visitées, fournit des preuves journalieres de l'élévation graduelle du niveau de la mer, élévation qui n'est point purement locale ou partielle. On a découvert derniérement d'anciens pavés de rues, & des restes de plusieurs bâtimens, en creusant & en nettoyant une partie du havre de Zara; & la mer gagne tous les jours sur la terre, malgré les atterrissemens formés en plusieurs endroits par le limon & les sables que les rivieres déposent à leurs embouchures. M. l'abbé Fortis rejette en conséquence le systême de ceux qui attribuent l'élévation apparente du niveau de la mer aux atterrissemens qui se forment sur la côte.

La seconde lettre, adressée à M. Morosini, noble Vénitien, ne contient autre chose que la description des mœurs & des coutumes des Morlaques, qui habitent les parties intérieures de la Dalmatie, & que Donati a peint de couleurs très désavantageuses, sur-tout en disant, que la crainte de la barbarie du peuple & le danger des recherches avoient empêché Spon & Wheeler de pénétrer dans l'intérieur de ce pays.

pays. Ces deux voyageurs, obſerve notre auteur, avoient leur deſtination dans le Levant, & s'étoient embarqués ſur un vaiſſeau de guerre Vénitien; par conſéquent s'ils ont pris terre à quelque port de la Dalmatie, il n'a pas été en leur pouvoir de faire de grands voyages dans le pays. M. l'abbé Fortis convient pourtant que les habitans de la côte repréſentent les Morlaques comme un peuple féroce & inhumain, & rapportent pluſieurs exemples de leur barbarie. Il ne nie pas ces faits; mais il prétend que de pareils excès ne doivent s'attribuer qu'à un petit nombre de particuliers corrompus, ſur-tout aux troupes licenciées après les guerres contre les Turcs, & il aſſure qu'il s'en faut de beaucoup que la violence ſoit le caractere général des naturels du pays, chez qui il avoue qu'il a été reçu dans ſes voyages, avec toute l'humanité poſſible, & tous les égards de l'hoſpitalité.

» Les mœurs des Morlaques, dit-il, ſont » très-différentes des nôtres; la ſincérité, l'hon» nêteté de ces pauvres gens, non-ſeulement » dans leurs contrats, mais encore dans toutes » les actions de leur vie, paſſeroient parmi » nous pour ſimplicité ou foibleſſe. Ils ſont » devenus à la vérité plus défians qu'autrefois, » en voyant que les Italiens qui commerçoient » avec eux cherchoient à tirer avantage de » leur honnêteté pour les duper. Ils ont été » tant de fois dupes de ces derniers, que la » mauvaiſe foi italienne eſt paſſée chez eux » en proverbe. On trouve la même hoſpitalité

» chez les plus pauvres que chez les plus riches.
» Les riches régalent leurs hôtes avec des
» agneaux rôtis & d'autres viandes; les pauvres
» leur donnent avec la même cordialité, leur
» lait, leur miel, & tout ce qui leur appar-
» tient. Leur générosité ne se borne pas aux
» étrangers, elle s'étend généralement à tous
» ceux qui sont dans le besoin.

Les amitiés chez ce peuple se contractent avec des cérémonies religieuses; les deux parties s'unissent au pied de l'autel (*) & le rituel esclavon contient une formule de bénédiction particuliere pour consacrer cette espece d'union. » J'ai assisté, dit l'auteur, à l'union
» de deux jeunes femmes qui furent faites *Po-*
» *sestre* ou *demi-sœurs* dans l'église de Perussich;
» la satisfaction qui brilloit dans leurs yeux
» quand la cérémonie fut achevée, prouvoit
» évidemment que la délicatesse des sentimens
» peut se trouver dans des ames qui n'ont pas
» été formées ou plutôt corrompues par la
» société que nous appellons civilisée. Les
» hommes qui s'unissent par une semblable
» amitié, sont appellés *Probatimi* ou *demi-fre-*
» *res*. Les devoirs des *Probatimi* sont de s'as-
» sister mutuellement dans le besoin ou dans
» le danger, de venger leurs injures respec-
» tives, &c. Les *Probatimi* portent souvent l'en-
» thousiasme de l'amitié jusqu'à exposer leur
» vie & à la perdre même les uns pour les

(*) Voyez le journal de novembre 1776, pag. 37.

» autres, quoique ces amis ſauvages ne ſoient
» pas ſi célebres ni vantés avec tant d'emphaſe
» que les Pylades. Si la diſcorde ſe met entre
» deux amis, on en parle dans le pays com-
» me d'une nouveauté ſcandaleuſe; & on en
» a vu quelques exemples ces dernieres années,
» au grand chagrin des anciens Morlaques qui
» attribuent la dépravation de leurs compatrio-
» tes à leur commerce avec les Italiens.

D'un autre côté, ſi un Morlaque eſt bien-faiſant, hoſpitalier, & reconnoiſſant des moindres bienfaits, il devient ennemi implacable dès qu'on lui donne les moindres ſujets de plainte. Vengeance & juſtice ſont la même choſe dans ſon eſprit. Les querelles des peres paſſent en héritage aux enfans. La mere ne manque pas de rappeller à ces derniers l'obligation où ils ſont de venger leur pere, s'il a eu le malheur d'être tué, & pour les exciter plus fortement à la vengeance, elle a ſoin de leur montrer ſouvent la chemiſe ſanglante & les armes du défunt. L'eſprit de vengeance eſt ſi profondément enraciné chez cette nation, que tous les miſſionnaires du monde ne viendroient pas à bout de l'y détruire.

On trouve encore beaucoup de traces de l'innocence & de la liberté ingénue des premiers âges, chez les Morlaques qui habitent les cantons les plus éloignés des établiſſemens Vénitiens.

» Une jeune fille Morlaque gentille & bien
» faite, dit l'auteur, qui rencontre ſur ſon
» chemin un homme de ſon diſtrict, le baiſe

» amicalement ſans la moindre malice ou penſée immodeſte ; j'ai vu moi-même les femmes & les filles d'une paroiſſe & les hommes jeunes & vieux, ſe baiſer les uns les autres un jour de fête, à meſure qu'ils arrivoient dans le cimetierre de leur égliſe ; ils avoient l'air de ne former tous qu'une même famille. J'ai ſouvent obſervé la même choſe ſur la route, & dans les foires des villes maritimes où les Morlaques ſe rendent pour acheter ce dont ils ont beſoin. Dans les tems de fêtes & de réjouiſſances, ils ne s'en tiennent point aux ſimples baiſers, il prennent encore *avec les mains quelques autres petites libertés* qui paſſeroient chez nous pour peu décentes, mais auxquelles on ne fait pas d'attention chez eux ; & quand on leur en parle, ils répondent que ce ſont de petits badinages qui ne ſignifient rien.

Les deux lettres ſuivantes contiennent les obſervations faites par l'auteur, ſur la riviere *Kerka*, le Titius des anciens, ſur les ruines de *Burnum*, & ſur les villes de *Scardona* & de *Sibenico*. M. l'abbé Fortis parle auſſi des hommes de-lettres qui ont flori dans la derniere ville, & de la ſinguliere coutume qu'obſervent encore aujourd'hui les habitans, d'élire tous les ans un roi de Sibenico qui eſt ordinairement un payſan dont le regne dure quinze jours. Pendant la durée de cette ſouveraineté bouffonne, on porte chez lui tous les ſoirs les clefs des portes de la ville ; il eſt juge-né des actions de tous ceux qui compoſent ſa cour éphémere ;

il a une bonne maiſon pour ſon logement, il ſe promene par la ville, vêtu d'écarlate, ſuivant la mode du pays, & accompagné d'un grand nombre d'officiers. Le gouverneur lui donne à dîner, auſſi bien que l'évêque, & tous ceux qui le rencontrent dans les rues s'inclinent profondément devant lui. L'auteur ne nous fait pas connoître l'origine de cette ſinguliere inſtitution.

Dans la lettre ſuivante, adreſſée à M. Ferber, ſavant naturaliſte Suédois, l'auteur donne les remarques qu'il a faites dans le territoire de *Trau.* Il aſſure, en parlant de ſes obſervations minéralogiques, *qu'il a trouvé pluſieurs fois des cailloux dans l'acte de paſſer de l'état calcaire à l'état* ſilicée; *& que ſur-tout il les a trouvés ſouvent enveloppés de matiere volcanique. Je ſuis même allé*, continue-t-il, *juſqu'à arranger une ſuite de ces pierres dans les différens degrés de ce paſſage, & j'ai eu le plaiſir de montrer cette collection à pluſieurs de nos ſavans amis.*

Dans la même lettre, M. l'abbé Fortis donne une deſcription accompagnée d'une gravure, de la montagne de marbre qui ſe trouve dans l'iſle de *Bua*; cette montagne & ſes environs contiennent une grande quantité de *numiſmales*, de *cornes d'Ammon* & d'autres productions marines; & des fentes de la montagne, ſpécialement quand le ſoleil darde ſes rayons ſur le marbre dans la grande chaleur du jour, on voit dégoutter un *piſſaſphaltum* de la meilleure qualité, noir & luiſant, ſemblable au *bitumen Judaicum*, très-pur, odorant & tenace. Il

ſort dans un état de fluidité; mais il ſe durcit au coucher du ſoleil. M. l'abbé Fortis a rompu quelques-unes de ces gouttes durcies ſur le lieu même, & il a trouvé dans preſque toutes une cavité remplie d'eau très claire. Il eſt fort embarraſſé de rendre raiſon de ce phénomene. Il obſerve qu'il ne croît aucun arbre ſur cette montagne de marbre, depuis l'endroit d'où ſort le *piſſaſphaltum*. » Qui peut dire, » ajoute-t il, d'où cette matiere eſt venue là, » & comment, lorſque les rayons ſolaires dar» dent ſur ces rocs, il en dégoutte une poix » très-noire & dans un état parfait? Quel an» cien incendie de bois ou quel volcan a pro» duit cet effet? Dans quel tems prodigieuſe» ment éloigné, & avec quelles circonſtances? » Et comment ſe fait-il que l'eau entre dans » ce bitume qui en eſt conſtamment accom» pagné, même dans les plus grandes ſéche» reſſes? Vient-il des hautes montagnes du » continent en paſſant ſous le bras de mer qui » ſépare de *Trau* l'iſle de *Bua*? Et dans ce » cas, comment peut-il monter à travers les » couches compactes de marbre, dont cette » iſle eſt compoſée? Peut-on ſuppoſer que la » chaleur du ſoleil communique à ces maſſes la » vertu d'attirer cette matiere du ſein de la » mer qui filtre en quelques endroits de l'iſle, » où du ſein de quelque fontaine enſevelie à » une grande profondeur? J'avoue que rien » de tout cela ne me ſatisfait.

La ville & le diſtrict de Spalatro, forment le ſujet de la lettre ſuivante, adreſſée à M.

Jean Strange, écuyer, résident pour Sa Majesté Britannique à Venise. On y trouve une description très-intéressante d'un arbre fossile, qui est à quelques milles dans les terres; il est environné de différentes couches de productions marines; il a conservé sa position naturelle, & il est réduit à l'état de charbon fossile, avec toutes ses racines existantes actuellement même dans leurs plus petites parties.

Mais une particularité qui distingue davantage cet arbre des autres bois fossiles, qu'on trouve dans les montagnes, c'est qu'il a été coupé à un pied environ au-dessus des racines, avec une hache ou quelque autre instrument semblable, avant d'avoir été couvert par les couches marines dont nous avons parlé. Un examen répété de sa situation & de son état actuel, n'a laissé aucun doute à l'auteur sur ce fait. Lui-même a écarté la terre de ses propres mains autour de cet arbre, & l'a vu à découvert. » Je laisse, dit-il, à ceux » qui ont plus de connoissances que moi, à » décider combien ancienne est la hache, avec » laquelle cet arbre a été coupé, & dans quel » tems ces terres ont été couvertes par une » mer qui en est maintenant éloignée, & qui » a laissé derriere elle une si grande quantité » de testacées exotiques. «

La lettre qui suit celle-là, contient diverses observations faites dans le voisinage de la riviere *Cettina*, le Tilurus des anciens. L'auteur s'attache particuliérement à rendre compte d'un

voyage fouterrain dans les entrailles de la montagne, où cette riviere prend fa fource, voyage que lui a fait entreprendre le defir d'acquérir de nouvelles lumieres fur la géographie phyfique, & dans lequel il a été accompagné par M. l'évêque actuel de Londondery. Il y a découvert un pont fouterrain de marbre, ou plutôt un ouvrage d'architecture naturelle, qui reffembloit au pont de *Veja*, & qui a été formé par l'action des eaux qui fe font creufé un paffage dans cet endroit. » Sûrement, dit l'auteur, aucun évê» que de la primitive églife, n'a jamais péné» tré dans des catacombes plus obfcures & » de plus difficile accès, que celles où le » refpectable prélat qui m'accompagnoit a pé» nétré avec moi; ce lieu paroiffoit être une » image réelle de l'enfer du Dante; il n'y a » point de fituation plus convenable, ajoute» t-il agréablement, pour méditer fur les nuits » d'Young. «

En parlant de la magnifique cafcade de *Velika Gubaviza*, qui fe précipite d'une hauteur d'environ cent cinquante pieds, l'auteur fait une defcription particuliere des vautours qui habitent dans ce lieu fauvage. Ce font des animaux effrayans, dont les aîles étendues occupent bien un efpace de douze pieds, à prendre d'une extrêmité à l'autre; ils font en état d'enlever dans leurs ferres & d'emporter dans leurs repaires, des agneaux, des moutons mêmes, & jufqu'aux enfans des bergers. *J'en ai vu un*, dit l'auteur, *& je l'ai mefuré.*

Ces vautours ſont de la même eſpece que ceux des montagnes de Suiſſe, connus ſous la dénomination de *vautours des Alpes.*

Les autres lettres qui ſont adreſſées à M. l'évêque de Londondery, à M. l'abbé Spallanzani, & à M. Jean Symonds, écuyer, contiennent des obſervations de tout genre, géographiques, topographiques, minéralogiques, & ne peuvent manquer de plaire aux amateurs d'hiſtoire-naturelle. Voici quelques-unes des principales particularités qu'on y trouve.

M. l'abbé Fortis s'écarte du ſentiment de Wallerius & des autres naturaliſtes du Nord, ſur l'origine du ſable. Ces auteurs, remarque-t-il, dans la crainte ſans doute de s'engager dans des recherches, dont les conſéquences auroient ſemblé contredire les opinions orthodoxes ſur l'âge du monde, ont trouvé plus expédient d'accorder aux ſables une eſpece de préexiſtence, & de ſuppoſer que les pierres en ont été formées; ce qui eſt comme ſi l'on diſoit que la fleur de farine exiſtoit avant le froment. Notre auteur, d'accord ſur ce point avec Ariſtote & les anciens, aſſure poſitivement que les ſables ſont formés par la colliſion & la trituration des pierres que les torrens détachent des montagnes, & qui ſont à la fin pulvériſées par un frottement continuel, en ſuivant le cours des rivieres. Cependant, il a trouvé une grande quantité de *quartz grenu*, reſſemblant à celui que les rivieres laiſſent dans les lieux qu'elles ont inondés

qui étoit dépoſé en couches régulieres & très-ſinguliérement ſitué ſur le ſommet d'une montagne. Cette ſituation élevée, ſemble fournir une forte objection contre l'opinion de l'auteur ſur ce ſujet, & il ne réſout pas cette difficulté autrement qu'en rappellant les grandes révolutions qu'on ſuppoſe que le globe a eſſuyées dans des tems très-éloignés, & en diſant qu'il cherchoit des traces d'anciennes rivieres maintenant perdues, & qu'il en a découvert ſur le ſommet des montagnes.

Un autre phénomene non moins étonnant dans l'hiſtoire naturelle, eſt l'immenſe quantité d'os foſſiles d'animaux terreſtres, & même d'hommes, diſpoſés par couches, qui s'étendent dans une grande partie de la Dalmatie & des iſles adjacentes, & qui ont été découvertes pour la premiere fois, il y a environ trente ans, par le célebre Donati. Ces os ſont généralement enveloppés d'une eſpece de cryſtalliſation ſtalactique, de l'eſpece du ſpar, qui eſt quelquefois tranſparente. Les os des jambes auſſi-bien que ceux des bras, ſont garnis intérieurement d'une croûte de ſpar *gemmeus*, brillant & très-pur, ſemblable à une cryſtalliſation formée par une filtration difficile à travers un corps très-compact. Quoique l'auteur n'ait pas trouvé que la quantité de ces os fût ſi immenſe qu'on l'a dit, neanmoins les *ſtrata* qu'il a trouvés en différens endroits, & les circonſtances qui accompagnent ce phénomene, lui ont cauſé le plus grand étonnement, & lui ont fait conjecturer à la premiere vue, que toutes ces

couches faisoient parties d'un immense *stratum*, formé dans des tems très-éloignés. » Mais qui » peut, ajoute-t-il, estimer cet éloignement? » Il y a différentes especes d'animaux terres- » tres, quelquefois altérées par le tems, & » confuses, quelquefois très-bien arrangées & » très-aisées à discerner. Les lieux les plus » connus, où on les trouve, sont le long de » la côte, dans des fentes verticales ou hori- » zontales, ou dans les intervalles des *strata* » de marbre, qui forment la base de l'isle, » & qui composent ses montagnes. Les pêcheurs » & les matelots qui suivent ordinairement la » côte dans de petites barques, peuvent indi- » quer beaucoup de ces endroits; & les ber- » gers connoissent très-bien ceux qui sont dans » les terres & dans les cavernes. Le hasard » peut découvrir aux autres observateurs, » comme à nous, de nouvelles collections, » s'il vient souvent sur cette côte des ama- » teurs de prodiges naturels.

L'auteur ne hasarde aucune opinion sur l'origine de ce singulier phénomene; il se contente de rapporter simplement, exactement & avec la plus scrupuleuse précision, ce qu'il a vu & observé. Il regarde ces amas d'os fossiles, comme un des objets les plus importans qui puissent occuper la curiosité des naturalistes. *Je desire*, dit-il, *que quelqu'un d'entr'eux, guidé par le génie, nous apprenne au juste à quelle distance ces* strata *s'étendent dans la Dalmatie, & dans les isles du Levant.*

C'est une circonstance vraiment digne de

I 6

remarque, que, bien qu'on ne puiſſe découvrir à l'œil nud, ou avec le ſecours du verre, aucun veſtige de corps marin dans ces amas d'os terreſtres, les *ſtrata* qui ſont au-deſſous ou au-deſſus, ſoient remplis de ſubſtances marines. On découvre rarement des ſquelettes entiers; au contraire on trouve des éclats de marbre, & des pierres briſées, mêlés confuſément avec ces reſtes de divers animaux. On ne peut donc ſuppoſer qu'ils aient été ainſi enſevelis ſoigneuſement par les mains des hommes ». Si nous » ſuppoſions, dit l'auteur, que tous ces os » euſſent été enterrés à deſſein en tant d'en- » droits différens, combien de ſiecles n'auroit- » il pas fallu pour en amaſſer une ſi grande » quantité, & combien d'années de plus pour » former les montagnes, dont la baſe ou les » flancs ſont remplis de ces amas? & dans quel » tems pourrions-nous imaginer que cette con- » trée eut été habitée par une nation préexiſ- » tante à la formation des montagnes mari- » times & des iſles que nous voyons aujour- » d'hui dans la mer Adriatique «? Dans une des immenſes cavernes des environs de la ville d'*Oſero*, où l'auteur a pénétré, il a trouvé de ces os enſevelis à une profondeur de plus de trente pieds au-deſſous de la ſurface de la montagne qui les couvre, & qui eſt toute compoſée de marbre.

En parlant des iſles de Cherſo & d'Oſero, qui ſont preſque contiguës, l'auteur rapporte quelques inſcriptions romaines qu'il y a trouvées. Il y en a une dans le nombre, qui eſt

devenue par accident, plus importante pour les naturaliſtes que pour les antiquaires. Elle eſt ſur un marbre grec, qui a été long-tems couvert de l'eau de la mer, & habité par des *pholades*, qui l'ont creuſé en pluſieurs endroits.

M. de Réaumur prétend que ces poiſſons ſe font un logement dans des ſuſtances terreſtres, lorſqu'elles ſont encore dans un état de molleſſe; mais ce marbre prouve qu'ils ſont pourvus d'inſtrumens propres à creuſer les ſubſtances les plus dures, ou qu'ils ont pour cela des reſſources inconnues; ainſi cette obſervation détruit les raiſonnemens de M. de Réaumur, ſur la longue vie des *pholades*, ou le prompt endurciſſement des couches de terre qui ſont ſous la mer. L'auteur conjecture que ces poiſſons creuſent & agrandiſſent leurs habitations dans le marbre calcaire, non par des moyens mécaniques, mais avec une liqueur acide ou diſſolvante, qu'ils repandent à volonté; du moins il n'en a jamais trouvé de logés dans des pierres vitrifiables, & autres ſur leſquelles les acides n'ont point d'action. Il fait mention d'une inſcription trouvée au fond de la mer, & gravée ſur une *lave* de volcan, où il n'a pas vu la moindre trace de *pholades*, ni d'autres corps marins.

Il y a une de ces inſcriptions d'où il ſemble qu'il réſulte que *Valeria Procilla*, fille de *Valerius Oclatinus*, avoit érigé un tombeau à ſon pere, du vivant de ce dernier. C'eſt ainſi du moins que l'auteur lit les dernieres lettres de

l'inscription. PATRI V. V. F. *patri vivo vivens fecit.*

Dans le nombre des hommes-de-lettres que l'isle de Cherso a produits, l'auteur fait une mention particuliere de *François Patrizio*, philosophe, poëte, & philologue, qui non-seulement se distingua dans son tems (il vivoit vers le milieu du seizieme siecle) mais qui fut même infiniment supérieur à ses contemporains par ses vues philosophiques. Dans le compte que M. l'abbé Fortis rend de sa vie & de ses écrits, il observe que cet auteur avoit des idées extraordinaires sur l'état primitif du globe, & que dans un de ses dialogues intitulé *il Lamberto*, il a exposé précisément la même théorie, que le fameux Burnet a renouvellée un siecle après, & dont ce dernier a ravi la gloire à l'inventeur.

On voit par ce peu de traits détachés de l'ouvrage de M. Fortis, combien la lecture doit en être intéressante, non-seulement pour les physiciens & les naturalistes, mais encore pour les autres classes de lecteurs. Ces lettres ont eu le plus grand succès en Italie, & n'en ont pas moins en Angleterre.

(*Monthly Review.*)



NEUE Englische poetische chrestomathie, &c. *Nouveau recueil de poésies angloises, à l'usage de ceux qui desirent des modeles de la poésie sublime, ou qui veulent se perfectionner dans la langue angloise, accompagné des explications de M. BARTH.* A Erfurt, chez Keyser, 1778. *In-8vo.*

GESNER a le premier donné la vogue en Allemagne, aux différens genres de recueils, par son exemple & par son autorité. Depuis les siens, il s'y en est publié en toute langue & de toute sorte. Sur quoi on peut consulter *ISAGOGE in eruditionem universalem*, [introduction à la science universelle.] Dans sa *Chrestomathie* grecque, il s'est proposé de faire connoître à la jeunesse studieuse, les diverses manieres de penser & de s'exprimer des divers auteurs, afin qu'elle ne fût point arrêtée, quand elle les liroit dans leur intégrité: dans cette vue, il a choisi des morceaux étendus & difficiles. A l'occasion d'une *chrestomathie* de Platon, imprimée à Zuric en 1756, il désapprouve qu'on n'y rencontre que de petits fragmens & des sentences décousues, & il est d'avis qu'on eût dû y incorporer quelque livre entier, où des discours & des colloques qui en caractérisassent le génie & la maniere. Ses chrestomathies latines de Cicéron &

de Pline, ſont d'un goût différent. Elles ne ſont point faites pour des éleves, mais pour ſervir aux maîtres de modeles d'explications. C'eſt la *chreſtomathie* grecque que M. Barth, qui enſeigne l'anglois avec ſuccès, a voulu imiter. Il eſt vrai que M. Eberling a publié une nouvelle chreſtomathie angloiſe en proſe. Celle-ci eſt en vers. Les poëtes uſent de bien plus de mots & de tours que les proſaïſtes, & celui qui ſeroit en état de bien comprendre tous les morceaux contenus dans la *chreſtomathie* d'Eberling, ſe trouvera ſouvent arrêté en liſant celle de M. Barth, au lieu qu'il ſuffit de comprendre celle de M. Barth, pour n'être arrêté nulle part dans celle de M. Eberling, ni dans l'intelligence d'aucun autre ouvrage anglois.

Ce recueil ou choix de poéſies contient, 1°. le 6me. livre de l'*Iliade*, de Pope; 2°. le commencement & pluſieurs morceaux du *Paradis perdu*, de Milton; 3°. le Ier. livre d'Hudibras, de Buttler; 4°. le *Temple de la Rénommée*, de Pope; 5°. la 4me. épître de l'*Eſſai ſur l'Homme*, du même; 6°. l'*Hiver* de Thompſon; 7°. la Ire. *Nuit* d'Young, & une partie de la ſeconde & de la ſeptieme; 8°. la tragédie d'*Hamlet* de Shakeſpear; ſujet tiré de l'hiſtoire de Danemarc, de Saxon, le grammairien. C'eſt le chef-d'œuvre du Sophocle Anglois. On ne s'eſt point laſſé l'hiver dernier de le voir repréſenter ſur le théatre de Berlin, traduit en Allemand.

M. Barth a ajouté un petit roman anglois,

connu ſous le nom de *Narzanes* ou le *Miniſtre diſgracié*, qu'on ſuppoſe renfermer l'hiſtoire des négociations de ce grand miniſtre, tandis qu'il préſidoit aux affaires de Perſe.

M. Barth n'a point compoſé d'épître dédicatoire. Il a néanmoins dédié ſon recueil à M. Rehkopf, docteur en théologie, curé de Ste. Croix, & ſurintendant des égliſes & des écoles du dioceſe de Dreſde, en mettant ſimplement à la tête ſon nom & ſes titres. Le peu de fautes d'impreſſion eſt corrigé dans l'*errata*. On ne peut qu'encourager les progrès de l'imprimerie de Keyſer, à Erfurt, où l'on ne ſe borne pas à des éditions correctes des meilleurs ouvrages nationaux. Comme il n'y a en Allemand qu'une courte préface dans le recueil que nous annonçons, tous ceux, de quelque pays qu'ils ſoient, qui voudront avoir à peu de frais l'élite de la poéſie Angloiſe, en doivent faire l'acquiſition. La préface donne aux journaliſtes un mot d'avis en paſſant, dont nous profiterons.

On y loue le goût du ſiecle pour les recueils de pieces choiſies, & pour les journaux qui ont le mérite d'annoncer & de juger avec impartialité & avec connoiſſance la multitude prodigieuſe de livres qui ſortent tous les ans de la preſſe. Il eſt certain qu'ils diſpenſent les lecteurs d'en acheter un grand nombre, dont on ne connoîtroit point autrement le contenu ou l'inutilité. Une pareille diſpenſe eſt précieuſe pour la plupart du monde, dont la fortune eſt plus limitée que le deſir de s'inſtruire.

Mais malheureusement, bien des journalistes ont à peine lu souvent quelques pages des livres, dont ils publient, par conséquent, des jugemens aveugles & précipités. Ils abusent de la confiance du public, & l'induisent en erreur.



MÊLANGES.

Eloge de la Motte, lu par M. d'Alembert, dans une séance publique de l'académie françoise.

Antoine Houdart de la Motte naquit à Paris le 17 janvier 1672. Il fit ses premieres études chez les jésuites, qui ont si bien mérité de la littérature, tant par eux-mêmes que par les éleves illustres qu'ils ont formés; heureuse société, si elle avoit su se contenter de cette gloire! M. de la Motte conserva toujours avec elle des liaisons, soit de reconnoissance, soit de politique; car alors les jésuites étoient redoutables, & la foudre, qu'ils ont défiée si longtems, dormoit encore.

Après ses humanités, il étudia, comme beaucoup d'autres hommes célebres, pour être avocat, & s'en dégoûta bientôt comme eux. Quelque estime qu'il eût pour une profession si noble & si utile, la littérature, en lui présentant des objets plus analogues à ses talens, lui offroit encore une récompense plus flatteuse; l'écrivain qui ne concentre pas dans l'enceinte des tribunaux son génie & sa renommée, & qui sait intéresser par ses ouvrages

tous les ſiecles & toutes les nations, eſt eſtimé, célébré, chéri même par-tout où il y a des hommes dignes d'être ſes lecteurs. Telle étoit la perſpective brillante qui avoit ébloui le jeune la Motte, déſerteur du barreau pour les lettres; mais il n'avoit vu, dans ſon enthouſiaſme naiſſant, que les lauriers qui ſembloient l'attendre : il ignoroit les écueils dont ſa route alloit être ſemée, & il avoit beſoin que l'expérience l'en inſtruiſît; l'expérience fut prompte & cruelle. Une comédie, ſon coup d'eſſai, tomba, & tomba au théatre Italien, qui n'étant alors qu'un théatre de farce, ne laiſſoit pas même à l'auteur infortuné la conſolation de croire que les ſpectateurs avoient été difficiles. La diſgrace ne pouvoit être plus mortifiante; elle affligea ſi vivement l'écrivain novice, qu'elle le fit renoncer pendant quelques mois au théatre, aux letttres, & même aux hommes. Il alla ſe jeter à la Trape, & ſe crut pénitent, parce qu'il étoit humilié. Cette vocation n'étoit que le fruit malheureux & avorté de l'amour - propre mécontent; auſſi ne dura-t-elle que le tems néceſſaire pour le calmer, & pour lui faire reprendre de l'eſpoir & des forces; ce moine, ſi peu fait pour l'être, & que le dépit avoit donné au cloître pour quelques momens, fut bientôt rejetté dans le monde, & ne prouva que trop, dès qu'il s'y fut replongé, à quel point ſa ferveur étoit refroidie. Il fit le charmant opéra de l'*Europe Galante*. Campra, qui n'avoit fait juſqu'alors que des meſſes & des motets pour la cathédrale de Pa-

ris, transfuge comme la Motte du sacré au profane, mit cet opéra en musique, & fut si enivré ou plutôt si perverti par le succès, que l'église où il exerçoit ses talens, se vit aussi obligée, quoiqu'avec douleur, de l'abandonner au théatre.

La Motte donna peu de tems après avec Destouches la *Pastorale d'Issé*, qui n'eut pas moins d'applaudissemens que l'*Europe Galante*; cette *Pastorale* étoit d'abord en trois actes; on lui conseilla de la mettre en cinq, pour l'élever, disoit-on, à *la dignité* de *grand opéra*; mais le *grand opéra* perdit beaucoup à cet honneur, & l'auteur à sa complaisance; il fut obligé de coudre à l'action principale un épisode disparate & mesquin qui la fait traîner & languir, & qui, très-sagement supprimé aux dernieres reprises, a rendu à la piece tout l'intérêt dont le *grand opéra* avoit fait si généreusement le sacrifice.

Il fit depuis avec différens musiciens plusieurs autres opéras, (*) dont la plupart réussirent; quelques-uns furent moins heureux, mais par une raison contraire à celle qui en a fait tomber beaucoup d'autres : les chûtes de la Motte à ce théatre furent plutôt la faute de la musique que des paroles; car ceux-mêmes qui ont le plus contesté à notre académicien le talent de la poésie, lui ont accordé celui

(*) J'écris au pluriel *opéras*, & non *opéra*, malgré l'usage contraire, parce qu'il me semble que la prononciation l'exige.

de la poésie lyrique, soit que l'équité les y forçât, soit qu'ils ne crussent pas lui faire un grand présent : le présent étoit néanmoins plus flatteur qu'ils ne pensoient. Despréaux & Racine, en affectant de mépriser ce genre de mérite, avoient essayé vainement d'y atteindre, ou, si l'on veut, d'y descendre; l'harmonie qui nous enchante dans leurs vers, étoit, si on ose le dire, trop forte & trop nourrie, pour pouvoir être transportée dans des ouvrages destinés au chant; il ne faut à des vers de cette espece que le degré d'harmonie nécessaire pour que la mélodie musicale puisse s'y joindre sans donner de la dureté à l'ensemble, & sans en faire une espece de charge qui affoiblisse l'expression en l'exagérant. La poésie lyrique exige donc une certaine mollesse dans les idées, dans les images, dans les expressions, dans la mesure & la cadence des vers, dans leur rhythme & dans leur mélange; elle exige même dans l'arrangement des syllabes une heureuse combinaison de longues & de breves, nécessaire pour que le chant ne soit pas forcé de s'assujettir à une marche trop lente ou trop rapide. Aussi le talent de la poésie lyrique, quoique très-inférieur sans doute à celui de la grande poésie, n'est pas beaucoup plus commun, parce qu'il se forme de plusieurs qualités du second ordre, dont l'accord se trouve rarement dans le poëte au degré juste, pour que ses vers soient chantans sans être trop sonores, & faciles sans être lâches.

La Motte eut l'avantage de réunir ces qua-

lités. Il en eut un plus grand encore, c'eſt d'avoir été à l'opéra le créateur de trois genres; celui du ballet dans l'*Europe galante*, (car les ballets de Quinault, ſi ſupérieurs dans les tragédies lyriques, étoient au-deſſous du médiocre); celui de la paſtorale dans *Iſſé*, où reſpire cette ſenſibilité douce & recueillie, ſi propre à ce genre d'ouvrage; enfin, celui de la comédie-ballet, dans *le Carnaval & la Folie*. On peut, il eſt vrai, critiquer cette derniere piece, car le *Carnaval* y eſt toujours de mauvaiſe humeur, & la *Folie*, dont la gaîté le *déſeſpere*, y eſt ſuppoſée fille du *Dieu des richeſſes*, qui ne doit guere engendrer qu'une folie triſte; mais ſi le ſujet de l'opéra prête à la cenſure, du moins les détails des ſcenes ſont pleins de cette fineſſe ingénieuſe que l'auteur ſavoit mettre dans tous ſes ouvrages.

On peut être étonné qu'après tant de ſuccès au théatre lyrique, la Motte, qui a tant écrit ſur l'ode, ſur le poëme épique, ſur la fable, ſur la tragédie, n'ait rien écrit ſur l'opéra. Perſonne n'avoit plus de droit d'y donner des loix, & comme auteur ſouvent couronné, & ſur-tout comme créateur. Mais cette ſupériorité même a été la cauſe de ſon ſilence. Dans les autres genres de poéſies, ſes ſuccès furent très-diſputés; à l'opéra ils n'ont point eu de contradicteurs; & l'auteur n'a point été obligé de juſtifier ou de réclamer les ſuffrages par de ſubtiles apologies. On ne plaide gueres devant le public que les cauſes perdues, ou du moins équivoques; & l'on ſe met peu

en peine d'étayer ſon droit par de froids préceptes, quand on ſe ſent en état de gagner ſon procès par des exemples.

Au milieu de ces triomphes accumulés, la Motte en deſira un autre. Il donna un volume d'odes qui eurent d'abord un grand nombre de panégyriſtes, & quelques cenſeurs, & qui bientôt après, eurent beaucoup de cenſeurs en conſervant quelques apologiſtes. Elles étoient pleines d'eſprit & de raiſon; mais la raiſon & l'eſprit même, ſont, pour des odes, un léger ornement : dans celles de la Motte les images étoient rares, le coloris foible, & l'harmonie ſouvent négligée. L'auteur, ſuffiſamment averti par ſa propre conſcience, des qualités qui lui manquoient, quand même la critique n'auroit pas pris le ſoin de l'en faire ſouvenir, diſoit, pour juſtifier la dureté qu'on reprochoit à ſes vers, *qu'un poëte n'étoit pas une flûte.* Cette plaiſanterie, (ſi même elle en mérite le nom) ne donnoit pas à ces odes ce que l'imagination & l'oreille y deſiroient. Auſſi furent-elles bientôt effacées par celles du célebre Rouſſeau, qui peut-être avec moins d'eſprit que la Motte, avoit bien plus que lui le talent de la grande poéſie, l'art de mettre les vérités en image, l'oreille ſenſible & ſévere, enfin, cet heureux choix de mots ſi eſſentiel à la verſification, & ſur-tout celle de l'ode, dont l'orgueil rejette encore plus ce qui eſt commun dans les expreſſions que dans les idées.

Raſſaſié de couronnes ſur la ſcene lyrique, la Motte oſa ſe produire ſur un théatre plus propre

propre encore à tenter un poëte, mais aussi plus redoutable & plus orageux ; il donna aux comédiens François la tragédie des *Machabées*. Cependant, comme il avoit déja beaucoup de réputation, & par conséquent beaucoup d'ennemis prêts à siffler l'ouvrage avant de l'avoir entendu, & à le déchirer ensuite malgré le succès, il prit un parti fort sage, celui de garder d'abord l'anonyme ; l'envie, qui n'étoit point avertie, ni par conséquent sur ses gardes, applaudit d'abord avec la foule des spectateurs, & peut-être leur donna le ton, dans l'espérance de pouvoir opposer un talent naissant & ignoré aux talens qui étoient déja en possession de l'estime publique; car l'envie, bientôt lasse de tout ce que le public encense, lui crée volontiers de nouvelles idoles pour faire oublier, si elle le peut, les anciennes; à condition pourtant que les nouvelles idoles auront incessamment leur tour pour être mutilées, & même, s'il est possible, renversées & détruites. Les adversaires les plus acharnés de la Motte, très-éloignés de soupçonner le piege innocent qu'il leur tendoit, trouvoient sa tragédie *si bien écrite*, qu'ils la croyoient *un ouvrage posthume* de Racine; l'auteur jouit en secret, pendant quelques semaines, du jugement exquis de ces connoisseurs; il fit mieux encore quand il se vit bien assuré du succès; il fit répandre sourdement, par quelques amis, qu'il étoit l'auteur des *Mackabées*, & il eut la satisfaction d'entendre tourner en ridicule ceux qui lui attribuoient cette piece, & qui n'avoient pas l'esprit de sen-

tir *à quel point il en étoit incapable.* Enfin, il se déclara ouvertement, & goûta pour lors un plaisir nouveau, celui de voir ses ennemis changer de langage. Les plus sots déchirerent sans pudeur ce qu'ils avoient loué; les plus adroits se turent; les plus modérés croyant faire un grand effort de justice, avouerent que l'ouvrage avoit en effet quelque mérite, mais un mérite fort inférieur à celui qu'on y avoit voulu trouver. Le docte & pesant Dacier, grand ennemi de la Motte pour l'amour des anciens, qu'il n'a pourtant pas traités en amis dans ses traductions, étoit un de ceux qui avoient le plus loué les *Machabées*, & le plus courageusement soutenu que la Motte ne pouvoit en être l'auteur. *Eh bien!* lui dit quelqu'un lorsque le secret fut dévoilé, *cette tragédie que vous avez tant exaltée est pourtant de la Motte; qu'en dites-vous à présent? Eh! mais*, répondit Dacier, *il me semble qu'il y a quelque chose.* Il disoit en ce moment mieux qu'il ne croyoit peut-être, & mieux sur-tout qu'il n'avoit dit dans le tems où il donnoit tant d'éloges à cet ouvrage. Car si la tragédie des *Machabées* est en effet estimable par quelques détails, la langueur de la versification, qu'on avoit si ridiculement comparée à celle de Racine, la foiblesse de la marche, de la plupart des caracteres, & sur-tout des derniers actes, ont tellement ralenti les premiers applaudissemens donnés à cette piece, qu'elle a presque entiérement disparu de la scene, où elle s'étoit montrée d'abord avec tant d'avantage.

La fortune d'*Inès de Castro* fut plus brillante encore que celle des *Machabées*, & de plus a été constante & durable; car elle s'est soutenue avec éclat jusqu'à nos jours. On a donné à cette tragédie, l'une des plus intéressantes qui soit au théatre, un éloge que peu de pieces partageront avec elle; c'est que presque tous ceux qui la virent dans sa nouveauté, ne purent se contenter de la voir une fois; effet bien naturel d'un ouvrage si touchant, où ce que les anciens ont appellé la *pitié tragique*, est porté à son comble, sans aucun mêlange d'horreur, qui rende ce sentiment cruel ou pénible. Dans *Inès*, l'ame du spectateur est profondément contristée; mais la douleur qu'elle éprouve, lui laisse une impression également forte & douce; jamais elle n'est déchirée avec cette violence qui fait détourner les yeux, & qui arrête où qui séche les larmes. On reproche néanmoins à cette piece, ainsi qu'aux autres tragédies du même auteur, la foiblesse du style & du coloris (*); mais cette foiblesse se fait presque oublier par plusieurs expressions de sentiment, vraies, simples & pénétrantes, (**) par

(*) La versification lâche & prosaïque de cette tragédie fit dire à une femme d'esprit que l'auteur *avoit fait*, comme M. Jourdain, *de la prose sans le savoir.* Une autre femme très-aimable, fit sur cette piece des couplets forts plaisans; la Motte y répondit par un couplet très-gai & très-galant sur le même air, qu'il lui chanta au sortir du spectacle.

(**) Nous ne citerons que ces vers, entre plusieurs autres:

le ſoin que l'auteur a eu de faire toujours parler à ſes acteurs, ſinon le langage de l'éloquence, au moins celui de leur ſituation; par l'art enfin d'attacher le ſpectateur à la ſituation même, ſans qu'il ait le tems de penſer à ſe rendre difficile ſur la maniere dont les détails en ſont rendus : ſuffiſamment préparé par le poëte, pour ſuppléer de lui-même à la vivacité de l'impreſſion qu'il n'en reçoit pas, il lui ſuffit de ſe ſentir, pour ainſi dire, doucement entraîné vers l'attendriſſement & les larmes, & ſon cœur acheve le reſte.

On s'imagine bien que le grand ſuccès d'*Inès* produiſit des critiques ſans nombre. Il eſt toujours, comme l'on ſait, des écrivains prêts à prouver aux auteurs applaudis, qu'ils ont eu tort de réuſſir; écrivains mécontens, pour l'ordinaire, de n'avoir pas eu le même tort, & prompts à s'en venger ſur ceux de leurs confreres qui n'ont pas auprès d'eux la triſte recommandation de partager leur infortune. Mais, ce qui devroit ſembler étrange, ſi on ne connoiſſoit pas tous les ſecrets & toutes les reſſources de la malignité humaine, les mêmes ſpectateurs qui avoient tant verſé de larmes à la piece de la Motte, ne ſe refuſerent pas la

---

Ne déſavouez point, Inès que je vous aime.

Et cette réponſe d'Inès à ſon amant :

Que me promettre, hélas, de ma foible raiſon,
Moi qui ne puis ſans trouble entendre votre nom?

ſatisfaction d'accueillir auſſi les ſatyres qu'elle eſſuya. Le public s'en amuſa un moment, comme il rit à *Pourceaugnac*, après avoir pleuré à *Phèdre*. Car ce public, ſi avide du plaiſir qu'il vient chercher aux ſpectacles, & quelquefois entraîné dans le premier inſtant par ce plaiſir, ne ſonge plus, quand il eſt de ſang froid, qu'à ſe diſputer à lui-même, ou plutôt à ſe reprocher ſévérement l'enthouſiaſme qu'il avoit eu la ſimplicité de reſſentir; il ſait gré au cenſeur qui vient lui dire, comme le miſanthrope : *Quoi, vous avez le front de trouver cela beau?* Sa vanité n'eſt point offenſée de la mépriſe dont on lui fait honte, parce que cette mépriſe avoit pour ſujet une ſupériorité de talent, qu'il eſt plus content encore de nier que d'applaudir; & il remercie intérieurement la ſatyre, qui, en frondant ſes premiers éloges, vient, pour ainſi dire, lui rendre ce qu'il avoit payé. Il eſt vrai que les ſatyres d'*Inès* eurent bientôt le juſte ſort qui eſt ſi ordinaire à cette malheureuſe eſpece d'écrits, mais qui ne dégoûtera ni d'en faire, ni d'en lire; elles ſe précipiterent les unes ſur les autres dans l'oubli qui les attendoit, & laiſſerent ſurnager la piece, à peine effleurée de leurs traits. Le François, dit très-bien l'abbé Dubos, ne mépriſe pas tout ce dont il rit; mais cette multitude bénévole, toujours ſi clairvoyante ſur les dangers de la vanité, n'étoit pas fâchée que la Motte vît l'éclat de ſa gloire utilement tempéré par quelques momens ſalutaires de mortification; & les détracteurs d'*Inès* faiſoient à-peu-

près la fonction de ces soldats Romains, qui, en suivant le char de triomphe de leur général, chantoient contre lui des couplets satyriques, que la populace étoit ravie d'entendre, même en criant, *vive le Triomphateur.* La Motte se trouva un jour dans un café, au milieu d'un essaim de ces bourdons littéraires, qui déchiroient son ouvrage, & ne connoissoient point l'auteur. Il les écouta tranquillement, & après un long silence, *Allons donc*, dit-il à un ami qui l'accompagnoit, *allons nous ennuyer à la cinquantieme représentation de cette mauvaise piece.* Et dans une autre circonstance, où quelqu'un lui parloit des nombreuses critiques qu'on avoit faites de sa tragédie; *Il est vrai*, répondit-il, *qu'on l'a beaucoup critiquée, mais en pleurant.*

(*Mercure de France.*)

La suite au journal prochain.

LA VOLUPTÉ,

FABLE.

AU tems jadis l'Esprit ayant encore toute la pureté & l'activité de son origine, s'éprit des charmes de la Nature. C'étoit au printems, elle étoit belle & sans art, mais touchante dans ses modestes ornemens. Son langage étoit une mélodie délicieuse, & les plus doux parfums s'exhaloient de son sein.

Quoi qu'en disent les sots, plus on a d'idées,

plus on a de ſentimens. Ces deux facultés s'étendent, ſe perfectionnent l'une par l'autre. L'Eſprit devint donc paſſionnément amoureux. Comme il étoit aimable, il plut; comme il étoit ſenſible, il fut aimé; & comme la belle étoit auſſi naïve que tendre, il fut bientôt inſtruit de ſon bonheur.

De leur hymen naquit une fille véritablement divine. Elle joignoit aux qualités brillantes de ſon pere les attraits ingénus de ſa mere, & cette ſenſibilité douce, qui étoit ſon premier charme. On la nomma *Volupté.* Son empire devoit s'étendre ſur tous les cœurs, & les Dieux lui avoient confié le bonheur des mortels.

Sa naiſſance ſembla répandre une nouvelle vie dans l'univers. Des ſenſations délicates ſe joignirent à toutes les opérations de l'intelligence, & celles-ci à leur tour rendirent les premieres délicieuſes, en leur prêtant les ſecours de l'imagination.

Dans les ſiecles fortunés du premier âge, les mortels heureux par elle, attachés à ſon culte, lui bâtirent un temple; mais la foule groſſiere le déſerta bientôt, pour s'empreſſer aux autels d'une trompeuſe divinité.

L'union féconde du deſir & de la matiere avoit donné naiſſance à la multitude d'appétits ſenſuels qui ſont les plaiſirs de la brute. Ce couple jaloux des triomphes de la Volupté, imagina de lui enlever ſes adorateurs, en lui donnant une rivale.

Ils mirent donc au jour la plus ſéduiſante

enchantereſſe. Elle cachoit ſous quelques-uns des traits de la Volupté, l'eſſence terreſtre, qui la rendoit étrangere au ſentiment. L'ardente vivacité de ſon pere caractériſoit ſa phyſionomie, qui promettoit en même-tems la molle complaiſance de ſa mere.

Les humains, toujours avides de nouveauté, tournerent les yeux vers cette inconnue; elle les éblouit par ſon éclat, & les attira par ſes careſſes.

Dans ce moment l'inſcription de la pomme d'or changea : autrefois on y liſoit, *à la plus belle ;* la fauſſe Volupté y fit graver, *à la plus facile.*

L'Eſprit voulut en vain réclamer les droits de ſa fille, & guérir les mortels de l'erreur funeſte qui les entraînoit. La voix du deſir qui s'inſinuoit dans tous leurs organes, eut plus de force que celle de l'Eſprit, qui n'atteignoit que l'intelligence.

Les Dieux, irrités contre les humains, appellerent la Volupté dans l'Oympe. Dès qu'elle y parut, le nectar & l'ambroiſie prirent une nouvelle ſaveur; la ſévere Minerve devint plus aimable ; les Graces furent plus attrayantes, les Ris plus gais, les Jeux moins folâtres & plus touchans : Vénus lui céda l'empire, & ſes colombes n'eurent plus que les roucoulemens de la tendreſſe.

Cependant, la fauſſe Volupté, régnant ſeule ſur la terre, ne tarda pas à enfanter le déſordre, les dégoûts & le repentir. Ces monſtres déchirerent les humains, ſans les déſabuſer. En-

ſin, pour affermir la durée de ſon regne, elle s'aſſocia l'excès, ſous le nom du plaiſir.

L'Eſprit & la Nature obtinrent des Dieux que leur fille céleſte viendroit quelquefois habiter dans leur ſein. C'eſt-là qu'un petit nombre d'amans fideles la cherchent, & la retrouvent encore.

Par madame DES JARDINS.
(*Journal des dames.*)

De la culture du cœur & du caractere dans l'éducation des filles. Traduit de l'Anglois.

JE n'ai pas la folle préſomption d'imaginer que je puiſſe préſenter rien de neuf au public, ſur un ſujet qui a été traité avec tant de ſuccès, par pluſieurs habiles écrivains. Qu'on me permette ſeulement de haſarder quelques obſervations ſur cette partie de l'éducation, que j'appellerois volontiers l'éducation du cœur. Je conviens que ce ſujet n'a pas été diſcuté moins ſavamment que le reſte, mais en même-tems je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il ne paroît pas qu'on ait fait de grands progrès à cet égard dans la pratique.

Il me ſemble donc que bien qu'on ait conſidérablement perfectionné l'éducation des femmes, & qu'on y apporte aujourd'hui des vues plus étendues & plus nobles qu'autrefois, cependant il reſte toujours dans cette partie un défaut eſſentiel, dont en général on ne cher-

che pas aſſez à ſe préſerver. Ce défaut conſiſte dans le peu d'attention que l'on donne aux diſpoſitions de l'ame, dans le peu de ſoin qu'on a de ſe conformer aux indications du tempérament, & de régler avec adreſſe les affections du cœur.

Dans la premiere éducation des filles, il faut ſuivre ſans doute les coutumes établies par la mode, autant qu'elles ſont juſtes & raiſonnables. Donnons à l'extérieur un degré d'attention conſidérable, mais que ce ne ſoit pas l'objet principal & encore moins l'unique objet de nos ſoins. Cultivons les graces avec tout l'art dont nous ſommes capables, mais ne les cultivons pas aux dépens des vertus. Occupons-nous de la diſpoſition des bras, du port de la tête & du bon air de toute la perſonne, mais ne ſouffrons pas que de toutes les parties du corps humain, le cœur ſoit la ſeule négligée.

Cette négligence paroît provenir d'un mauvais goût autant que d'un faux principe. La plus grande partie du monde juge de la bonté d'une éducation ſur des impreſſions légeres & ſoudaines, ce qui eſt certainement une mauvaiſe maniere de juger. En fait de muſique, de danſe, de langues, l'enſeignement a des effets ſenſibles & preſque immédiats, & quand il n'y a ni défaut de diſpoſitions dans l'éleve, ni défaut de capacité dans le maître, l'obſervateur le plus ſuperficiel peut juger des progrès juſqu'à un certain point. Les effets de cette ſorte d'inſtruction, s'adreſſent directe-

ment aux ſens; & il y a plus de gens en état de voir & d'entendre, qu'il n'y en a en état de juger & de réfléchir.

La perfection extérieure eſt non-ſeulement plus apparente, mais s'acquiert auſſi plus promptement; & dans les perſonnes heureuſement nées, les talens & les graces précédent ordinairement les inſtructions.

Mais il n'en eſt pas de même du cœur, ce ſiége naturel de tous les penchans vicieux, ce théatre orageux des paſſions, & ce n'eſt que par un mouvement très-lent & des gradations inſenſibles, qu'on le conduit à la vertu. Il faut le contenir par la ſévérité, le gagner par la douceur. Ses élans les plus vifs vers le bien, ſont ſouvent arrêtés par l'oppoſition opiniâtre du préjugé, ſes qualités les plus brillantes, ſont ſouvent obſcurcies par l'orage des paſſions. Il eſt lent dans l'acquiſition de la vertu, il eſt rétif aux inſinuations de la piété.

Il y a une autre raiſon qui prouve que la culture intérieure eſt la plus importante, comme la plus difficile partie de l'éducation. Dans les autres genres d'inſtruction, que la mode a rendus communs, on va preſque toujours en avant, & la premiere difficulté eſt ſurmontée avant que la ſeconde ſe ſoit offerte; car un maître entendu ſait applanir le chemin à ſon éleve, & a ſoin d'écarter les obſtacles qui peuvent retarder ſes progrès.

Mais dans l'inſtruction morale, (qui eſt le grand objet qu'on doit toujours avoir en vue,) la tâche de l'éleve eſt beaucoup plus difficile.

Les desirs tumultueux & mal réglés du cœur, ne sont pas si obéissans ; avant qu'une premiere passion soit étouffée, il s'en élevera souvent une seconde. Ce sont les têtes de l'hydre, on n'en peut couper aussi souvent qu'il en renaît.

Si toutes les perfections extérieures étoient achetées au prix d'une seule vertu, elles seroient achetées infiniment cher. Aussi, quelque étonnant que cela puisse paroître, je pense qu'une bonne mere, qu'une mere sage qui s'occupe des intérêts les plus importans de sa fille, doit avoir des soins contraires en quelque sorte à ceux des personnes qui l'instruisent. Elle se réjouira sans doute des progrès de sa fille dans un art agréable, mais elle s'en réjouira en tremblant. L'humilité & la piété forment la base solide & durable sur laquelle elle souhaite d'élever l'édifice des talens & des graces, parce que ces talens & ces graces sont souvent d'une nature fragile, & que si les fondemens n'ont pas une solidité proportionnée à la grandeur de l'édifice, il sera écrasé & détruit par ces mêmes ornemens qui étoient destinés à l'embellir, & qui deviendront la cause de sa ruine.

L'exercice des qualités les plus apparentes, doit être contenu soigneusement dans de justes bornes, autrement il deviendra nuisible aux vertus intérieures, qui ne peuvent subsister intactes sous l'œil pénétrant du public, ni résister au poison dangereux de la flatterie. Une mere tendre peut donc éprouver une honnête

satisfaction, en voyant les applaudissemens qu'on donne aux talens de sa fille; mais elle frissonnera en même-tems, en pensant aux mouvemens de vanité que ces applaudissemens exciteront dans son ame, & aux idées nouvelles qu'ils y feront naître.

Il est de l'intérêt & peut-être du devoir d'un maître, d'apprendre à une jeune personne, à mettre ses talens dans le jour le plus brillant. SE FAIRE VALOIR, est le grand principe qu'on s'efforce d'insinuer dans un jeune cœur, & il semble que ce soit en éducation une maxime fondamentale. C'est cependant la véritable source d'où sortent infailliblement, dans la suite, mille idées de vanité, auparavant inconnues. Une mere prudente mettra tout en œuvre pour détruire l'effet de cette doctrine dangereuse, & malheureusement trop commune, non par des paroles, mais par une vigilance continuelle & une adresse insensible. Une telle femme sera plus jalouse de cultiver les talens de sa fille, que d'en faire ostentation.

On pourroit croire, en voyant l'éducation ordinaire des femmes, que la vie entiere n'est qu'un jour de fête, & qu'il ne s'agit que de disputer à qui excellera le plus dans les différentes especes d'amusemens qui doivent remplir ce jour de réjouissance. Les qualités qui sont purement de décoration, ne rendent pas une femme beaucoup plus propre à remplir les devoirs de la vie, quoiqu'il soit très-bon de les posséder pour jouir plus agréablement de ses loisirs. Mais est-il juste de passer une si grande

partie de la vie, ſans la moindre préparation aux devoirs qu'on aura à remplir ? Une femme peut ſavoir un peu de François & d'Italien, répéter quelques paſſages de comédie d'un ton théatral, chanter & s'accompagner d'un inſtrument, avoir ſon cabinet de toilette garni de ſes deſſins, être vêtue d'un habit brodé de ſes propres mains, &, nonobſtant cela, avoir été très-mal élevée. Cependant je ſuis loin de vouloir diminuer le prix de tous ces talens, il y en a pluſieurs, non-ſeulement convenables, mais même très-néceſſaires, & on peut les regarder comme le complément indiſpenſable d'une bonne éducation. Mais comme le monde paroît très convaincu de leur importance, il n'eſt pas beſoin d'inſiſter ſur leur utilité. Cependant quoiqu'une jeune perſonne bien élevée, doive apprendre à danſer, à chanter, à réciter de bonne grace, à deſſiner, le but d'une bonne éducation n'eſt pas de faire des danſeuſes, des chanteuſes, &c. mais des filles ſages, des épouſes vertueuſes, des maîtreſſes bienfaiſantes, en un mot, de bonnes chrétiennes, & des membres utiles de la ſociété. Les talens dont je viens de parler, ſont faits pour leur ſervir d'amuſement & non d'occupation ; car une femme aimable & ſage ſe recommandera toujours par des qualités préférables à ces avantages, qui, quoique ſéduiſans, ne ſont jamais que des parties ſubordonnées dans le ſyſtême de la perfection perſonnelle.

Mais je crains bien que les parens eux-mê-

mes ne contribuent quelquefois au mal dont ils ſe plaignent. Ne leur arrive-t-il pas ſouvent de mettre plus de valeur à ces qualités frivoles & brillantes, qui attirent les yeux de la multitude, qu'aux vertus ſolides, durables & intérieures? Ne ſont-ils pas quelquefois plus en peine de l'opinion des autres ſur leurs enfans, que de l'avantage réel & du bonheur de ces derniers? Aux yeux des hommes ſans jugement & ſuperficiels, la fille la mieux élevée peut faire la figure la moins brillante, parce qu'elle aura probablement moins de vivacité dans les manieres, moins de ſaillie dans l'expreſſion, & que ſes perfections, pour emprunter l'idée de l'évêque Sprat, *ſeront plutôt en émail qu'en relief.* Mais ſon mérite ſera connu, & apprêcié de ceux qui ſeront aſſez près d'elle pour l'appercevoir, & qui auront aſſez de goût pour le diſcerner : ſes perfections ſeront ſenties & admirées de l'homme dont elle doit faire un jour le bonheur, dont elle doit gouvernér la famille & élever les enfans. Il ne cherchera point une pareille femme dans le tumulte & la diſſipation du grand monde, car il ſait que ce n'eſt point-là qu'on la trouve; c'eſt au ſein de la retraite, à l'ombre des occupations domeſtiques, dans l'exercice des vertus aimables & retirées, qu'il ira la prendre pour orner ſa maiſon, pour animer autour de lui les plaiſirs innocens de la ſociété, pour embellir le cercle étroit, mais délicieux, des affections du ſang & de la nature. Une jeune femme bien élevée, & vraiment vertueuſe, ſacrifiera à ces doux avantages, ſes

qualités les plus brillantes, au lieu de les étaler pour exciter l'admiration, ou humilier l'infériorité.

Des jeunes perſonnes qui ont plus de vivacité que de jugement, feront ſouvent une figure avantageuſe en converſation. Mais ce talent d'amuſer les autres eſt ſouvent dangereux pour elles-mêmes, & n'eſt aucunement deſirable ni digne d'encouragement dans la jeuneſſe. Cet eſprit prématuré a pour baſe des lectures frivoles qui produiſent leur effet en beaucoup moins de tems, que les livres remplis d'une inſtruction ſolide; car l'imagination va bien plus vîte que l'entendement, & ſes progrès ſont d'autant plus rapides qu'ils ſont plus dangereux. Le talent de la converſation doit ſuivre de l'éducation, & non la précéder. C'eſt un fruit précieux qu'il faut laiſſer croître lentement ſur la tige de l'expérience; ſi vous précipitez ſon accroiſſement par des moyens forcés & peu naturels, ce ſera un fruit artificiel & ſans ſubſtance.

Les meilleurs effets d'une éducation ſoignée & religieuſe, ne ſe font ſouvent ſentir qu'à un grand éloignement de la cauſe qui les a produits; leur développement eſt dans l'avenir & dépend de circonſtances inattendues; chaque événement de la vie mettra le cœur dans une nouvelle ſituation, & éprouvera ſa prudence, ſa fermeté, ſon intégrité, ou ſa piété. Ceux dont l'emploi eſt de le former, ne peuvent prévoir aucune de ces ſituations; cependant ils doivent, autant que cela eſt poſſible à la ſageſſe

humaine, le prémunir contre toutes les épreuves. Un soldat bien discipliné doit savoir & exécuter toutes les évolutions militaires, quoiqu'il ne puisse pas prévoir à quoi son commandant l'emploiera, par quel ennemi il sera attaqué, ni quel genre de combat il aura à soutenir.

C'est un grand art dans l'éducation que de n'exercer ni trop ni trop peu la sensibilité, & de faire en sorte qu'il n'y ait ni excès ni défaut dans cette faculté précieuse. L'excès de sensibilité est une source de chagrins, & ruine entiérement le tempérament; le défaut de sensibilité dégrade & abbâtardit l'ame, & rend l'esprit lourd, froid & intéressé. L'esprit humain est comme une corde d'instrument; trop tendue elle rend un son aigu, trop relâchée, elle n'a plus de son.

Qu'il est cruel d'éteindre par une négligence coupable ou une rigueur encore plus criminelle, la précieuse sensibilité d'un caractere franc & ouvert, de refroidir l'aimable ardeur d'une ame ingénue, d'étouffer les lueurs brillantes d'un esprit noble & généreux! Ce sont des qualités d'une plus grande valeur que toutes les acquisitions du savoir, d'un plus haut prix que tous les avantages qu'on peut tirer de l'éducation la plus raffinée.

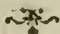
Mais la sensibilité, la délicatesse, la franchise du caractere, ne font pas partie de l'éducation, s'écrient les pédagogues; on ne peut les faire entrer dans aucune classe de science, ni les placer sous aucun article d'instruction;

elles n'appartiennent ni aux langues ni à la musique. Quelle erreur! elles font au contraire la partie la plus effentielle de l'éducation. On ne peut, il eft vrai, les faire entrer dans aucune claffe de fcience, mais elles font fupérieures à toutes les fciences; elles font bien plus eftimables que les langues ou la mufique; *car elles font le langage du cœur, & la mufique des paffions bien mifes d'accord.* Cependant on eft fi loin le plus fouvent de cultiver cette fenfibilité, qu'il n'eft pas rare de voir des gens qui fe piquent d'une fagacité peu commune, fourire avec une pitié dédaigneufe à chaque indice que donne une jeune perfonne, d'un caractere ardent, généreux & enthoufiafte, comme s'ils difoient, *cet enfant acquerra avec l'âge plus d'expérience & de difcrétion.* Tout ce qui eft la marque d'un heureux naturel, d'une aimable fimplicité, d'une honnête pudeur, doit être cher aux cœurs fenfibles; ils doivent voir avec la plus grande fatisfaction dans une jeune fille, ces traits ingénus qui annoncent l'innocence & la bonté du cœur; car ils favent que ce même caractere de fenfibilité heureufement cultivé, la rendra un jour paffionnée pour la vertu, & lui donnera le goût des vérités fublimes de la religion & le zele de fes devoirs. Il eft bien à craindre que ceux qui cherchent à lui faire honte de ce charmant caractere, & à l'en dépouiller, ne lui donnent rien de mieux en échange. Mais ceux qui font attention à tout, jugeront aifément avec quel foin cet enthoufiafme doit être dirigé, & avec quelle

adresse il faut s'y prendre pour en retrancher l'excès.

La prudence n'est pas naturelle aux enfans; ils peuvent cependant mettre l'artifice à sa place. Mais ne vaut-il pas mieux qu'une jeune personne découvre les fautes ordinaires à son âge, que si elle les cachoit sous le voile obscur & impénétrable de la dissimulation? J'oserois presque assurer qu'il y a quelque chose de mieux séant dans les foiblesses mêmes de la nature, lorsqu'on les avoue sans déguisement, que dans l'affectation de la vertu même, lorsque la réalité n'y est pas. Je suis si peu partisan des prodiges, que je suis très-porté à suspecter ceux qu'on m'annonce comme tels; & j'aime infiniment mieux voir la nature ordinaire. La sagesse précoce dont quelques filles sont assez rusées pour se parer, est d'une tendance plus dangereuse que leurs fautes réelles, parce qu'elle couvre des dispositions vicieuses qui pourroient se corriger si elles étoient à découvert; l'hypocrisie, qui affecte des vertus qui ne sont pas dans le cœur, empêche le développement des vertus réelles, dont la culture est le grand objet de l'éducation.

(*Universal magasine.*)



QUESTION PHILOSOPHIQUE.

On proposa autrefois dans le mercure de France *la question suivante :*

» DAmon a trois fils qu'il aime, & dont » il est aimé; il est avec eux à la campagne, » un assassin vient par derriere lui porter un » coup d'épée; Damon tombe; l'un de ses fils » poursuit l'assassin & le tue; l'autre étanche » le sang qui coule de la plaie de son pere; » le troisieme, saisi de douleur, s'évanouit. » On demande qui des trois a marqué, dans » cette occasion, plus d'amour pour son pere. «

M. d'Autheville a imaginé une solution badine & ingénieuse de ce problême, que M. Harduin a ainsi mise en vers.

Mondor & ses trois fils erroient dans un boccage:
Un ennemi, caché sous le feuillage,
S'élance sur le pere, & lui perce le sein.
L'un des enfans court après l'assassin,
Et l'envoie au sombre rivage :
L'autre, guidé par la raison,
De Mondor bande la blessure :
Le dernier cede à la nature;
Sa douleur le suffoque, il tombe en pamoison.
Tous trois également ils chérissoient leur pere ;
Mais chacun d'eux suivit son caractere;
Chacun aux loix de son état
Se conforma dans cette horrible crise.
Le premier fils étoit soldat,

Le ſecond étoit magiſtrat,
Et le troiſieme, homme d'égliſe.

(*Mercure de France.*)

Lettre de M. l'abbé JEAN-CHRISTOPHE AMADUZZI, &c. *à un journaliſte Italien, en date du* 11 *avril* 1778.

DAns les fouilles qu'on a faites à *Caſtro-Nuovo*, ville détruite dans le voiſinage de *Civita Vecchia*, on a trouvé un pied-d'eſtal dans la partie ſupérieure duquel il y a un creux rond; on lit au bas cette courte inſcription.

IVNONI. HISTORIAE.
TELEPHVS. ET. PRISCVS.
P. D......

La plus grande partie de nos érudits a ſoupçonné qu'on avoit exprimé dans cette inſcription, un des attributs de Junon, à qui on donnoit différentes épithetes telles que *Caprotina*, *Kalendaris*, *Populonia*, & autres ſemblables. Ce ſeroit une découverte nouvelle dans la ſcience des antiquités; mais toute nouveauté qui n'eſt pas appuyée ſur des exemples ou ſur de bonnes raiſons, ne doit pas être admiſe ſans précaution. Ceux-là s'approchent plus de la vraiſemblance, qui croient que le nom de *Junon* indique ici un génie féminin, parce que c'eſt un point hors de doute que le génie maſculin, s'ap-

pelloit toujours *genius.* Les femmes juroient par *Junon ;* les maris appelloient leur femmes, *Junons ;* & plusieurs impératrices porterent ce titre en l'honneur du génie tutélaire de leur sexe. Je ne crois pas ces savans si près de la vérité, quand ils disent que les termes de l'inscription indiquent le génie de cette profession nommée en grec *ιςορειν*, qui consiste à écrire pour l'instruction de la postérité les événemens de son tems, comme ont fait Tite-Live, Tacite, Dion & d'autres historiens ; on ne voit pas qu'il y eût aucun établissement public en l'honneur de l'histoire, qui pût faire conjecturer qu'elle eût son génie particulier semblable à ceux qu'on faisoit présider aux peuples, aux lieux, aux personnes & aux Dieux mêmes. D'ailleurs c'est une supposition assez bizarre que de croire que l'histoire ayant une dénomination féminine, on lui ait donné en conséquence un génie féminin, une *Junon.* Si on consulte les *antiquités romaines* de Struve, chapitre premier, on trouvera des pierres consacrées GENIO. JUCUNDITATIS. ET. FLORÆ. Ainsi dans le troisieme volume de mon ouvrage intitulé : *Antichita Matteane*, on trouvera parmi les inscriptions un autel dédié GENIO. DECURIÆ. On y verra encore dans un autre monument qu'un corps militaire dédie ÆDICULAM. ET. GENIUM. CENTURIÆ. C'étoit le cas dans tous ces exemples d'employer le génie féminin pour des choses qui ont une dénomination féminine, & cependant vous voyez le nom masculin *Genius.* Je serois donc porté à croire qu'il s'agit dans

l'inſcription ci-deſſus d'une eſclave ſortie de quelque canton de la Grece, au génie féminin de laquelle deux autres eſclaves auront dédié ce monument; & en effet, qu'une perſonne exiſtante, & non pas une idée abſtraite perſonnifiée, ſoit conſidérée comme étant ſous la garde du génie tutélaire de ſon ſexe, cela paroît très raiſonnable. A l'égard des lettres initiales qui ſont au bas de l'inſcription, & que je ſupplée ainſi. P. D. S. Elles ne peuvent ſignifier autre choſe que *poſuerunt de ſuo*, &c.

(*Novelle Letterarie.*)

HISTOIRE de la bibliotheque de l'égliſe métropolitaine de Florence, dite Dell'opera.

DAns le quinzieme ſiecle, la république de Florence, voulut ſuivre l'ancienne coutume de réunir dans les ſacriſties des grandes égliſes ou dans des édifices contigus, des bibliotheques à l'uſage des eccléſiaſtiques qui dans les tems de barbarie étoient les ſeuls ſavans; & en conſéquence il fut réſolu qu'on en érigeroit une dans le voiſinage de l'égliſe métropolitaine. On obtint pour cet effet du pape Nicolas V, la ſuppreſſion de l'égliſe nommée *S. Pietro in Ciel d'oro*, par une bulle de l'an 1448. Cette égliſe ayant été convertie en ſalle publique, on fit graver ſur la porte cette inſcription relative à ſa nouvelle deſtination, *Sapientia ædificavit ſibi Domum*; & on y plaça ſur vingt-deux bancs,

ſuivant l'uſage de ces tems-là, des manuſcrits importans de tout genre, dont on dreſſa deux liſtes, qui devoient être placées l'une à droite & l'autre à gauche de la ſalle, & que l'on trouve encore dans les archives de l'*opera*. La maiſon contiguë à l'égliſe qui ſervoit au logement du curé, fut donnée au bibliothécaire qui devoit être un chapelain de l'égliſe métropolitaine, comme on le voit par une délibération de l'an 1451. On fit pluſieurs réglemens pour la conſervation & l'accroiſſement de cette bibliotheque, & par une autre délibération du 13 décembre 1451, il fut réſolu qu'on acheteroit un grand nombre de nouveaux volumes. Cette bibliotheque fut auſſi enrichie par divers bienfaiteurs. Parmi les ouvrages originaux recueillis par le chanoine Salvini, & conſervés dans la bibliotheque publique dite *Marucelliana*, eſt un livre marqué H. S. *Pietro in Ciel d'oro*, où l'on lit : *L'an 1448 le dix de juillet, on changea l'uſage de cette égliſe pour en faire une bibliotheque commune à tous les habitans de Florence. Meſſire Jean Spinelli, prévôt Florentin, ſe donne beaucoup de peine pour compléter la bibliotheque des chanoines.* Dans un regiſtre de délibérations depuis l'an 1462 juſqu'à l'an 1452, il eſt mention d'un legs; *Meſſire Nicolas* di Pietro del Mugello *laiſſe beaucoup de livres au chapitre de Florence pour la bibliotheque.* On trouve une donation ſemblable dans un autre regiſtre de l'an 1476 à l'an 1482 : *Monſig. Guillaume d'Antonio Becchi, évêque de Fieſole, donne une quantité de livres à la bibliotheque des chanoines.* Et Salvini ajoute :

ajoute : *Il y a encore actuellement deux chambres pleines de divers autres livres laissés par le chanoine Combi, & il devroit y avoir entre plusieurs autres volumes, les épîtres de S. Paul, avec le commentaire de Marsile Ficino, dont les fraix de relieure sont marqués au vingt août* 1501. On ne les y trouve plus aujourd'hui. A la fin de quelques-uns de ces manuscrits, on trouve le nom de George-Antoine Vespucci, qui après avoir été prévôt de la cathédrale, prit l'habit de S. Dominique dans le couvent de S. Marc, & qui fut un de ceux qui se livrerent avec le plus d'ardeur à la recherche des manuscrits. D'autres qui pour la plupart concernent le droit civil & canonique, portent l'épigraphe suivante : *Iste liber est Domini Geminiani de Inghyramis de Prato, canonici Florentini, decretorum doctoris, & auditoris sacri palatii apostolici*, &c. On trouve enfin dans les mémoires *dell'opera* qu'on acheva l'an 1657, quarante-cinq volumes dont trente neuf sur la morale & six sur l'histoire sacrée. La bibliotheque resta dans cet état jusqu'en 1680, mais cette année là, les chanoines prirent la salle où elle étoit, pour y tenir leurs assemblées capitulaires; & les livres qu'elle contenoit furent entassés confusément dans une espece de dépôt où la plus grande partie fut consumée par un incendie, de maniere qu'il n'en reste plus aujourd'hui que deux cens soixante-six volumes tant manuscrits qu'imprimés, que le grand duc a fait transporter derniérement à la bibliotheque Laurentienne. Plusieurs de ces volumes, parmi lesquels il y a des édi-

tions très-anciennes & très-rares, ont été endommagés par le feu, & à l'inventaire qu'on en a fait, on les a trouvés tous dans le plus mauvais état possible; les miniatures des frontispices étoient enlevées, des pages entieres étoient arrachées; il n'y a peut-être pas d'exemple d'un pareil dégât dans l'histoire littéraire, & rien n'est plus propre à confirmer l'opinion du célebre Ange Bargeo (*) qui prétendoit que ce n'étoit pas aux Goths & aux Vandales qu'il falloit imputer la perte des ouvrages de l'antiquité, mais bien à ceux-mêmes, qui étoient chargés de les conserver. Ce reste d'une bibliotheque autrefois riche & célebre, a été pendant quelque tems inconnu aux érudits; & le celebre Brecmann ne put voir aucun de ces manuscrits, quoiqu'il fût venu à Florence au commencement de ce siecle, dans le tems qu'il travailloit à son histoire des Pandectes, pour y examiner tous les textes manuscrits de droit civil. Le docteur Jean Lami est le premier qui les ait déterrés pour y chercher des mémoires & des renseignemens lorsqu'il travailloit à son histoire de l'église de Florence; ils furent consultés aussi dans le même tems par d'autres savans, tels que le P. Jérôme Lagomarsini, jésuite,

(*) C'est ce qu'il soutient dans l'ouvrage intitulé : *Petri Angeli Bargei, de publicorum privatorumque ædificiorum urbis Romæ eversoribus; epistola ad Petrum Usimbardum, Ferdinandi Medicis, magni ducis Etruriæ a secretis primum.* Florentiæ apud Bartholomæum Sermartellum, M. D. LXXXIX, in-4to.

qui confronta les manuscrits de Ciceron, comme le prouve l'épigraphe écrite de sa propre main à la fin de chaque manuscrit; le docteur Joseph Brocchi, qui en tira beaucoup de secours pour la compilation des vies des saints & bienheureux de Florence, imprimée à Florence en 1742, chez Gaetan Albizzini, en trois volumes in-4to; le Pere Joseph Richa, auteur des notices historiques sur les églises de Florence, &c. &c.

Dans le nombre des deux cens soixante-six volumes qui restent de cette ancienne bibliotheque, il y en a cinquante-quatre imprimés, dont plusieurs sont de la plus grande beauté, soit que l'on considere la grandeur & la qualité du papier, soit qu'on s'attache à la netteté des caracteres. Nous citerons les quatre plus précieux. Le premier est l'ouvrage intitulé *Guglielmi Durandi rationale divinorum officiorum*, qui, suivant l'Orlandi, dans son ouvrage imprimé à Bologne, en 1722, sous le titre *d'origine & progrès de l'imprimerie*, est le second livre qui ait paru à la lumiere depuis l'invention de cet art merveilleux. Il est imprimé sur parchemin, en colonnes & d'un caractere très-ressemblant à celui de la bible de Mayence, édition de 1462, sur parchemin, & en deux volumes in-folio, qui se conserve à la bibliotheque Laurentienne. Dans le livre de *Durand*, les initiales des livres & des chapitres, sont faites à la main en caracteres rouges. Il est à remarquer aussi que dans la bible de Mayence, qui parut trois ans après, les titres sont imprimés & les initiales faites à

la main. A la fin du livre de *Durand* on lit: *præsens rationalis divinorum codex officiorum venustate capitalium decoratus. Rubricationibus que distinctus. Artificiosâ adinventione imprimendi ac caracterizandi : absque calami exaratione sic effigiatus & ad Eusebiam Dei industrie est consummatus per Johannem Fust, civem Maguntinum, & Petrum Gernserheym, clericum diocæsis ejusdem. Anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo nono, sexto die octobris.* Grand in-folio. Il manque la premiere page de ce livre, qui devoit être ornée d'une belle miniature, du moins à en juger par les initiales des autres livres qui sont en or & en diverses couleurs. Ce livre précieux a encore été gâté à la marge supérieure par une grande quantité de poix qui s'y étoit tellement attachée qu'on a eu toutes les peines du monde à séparer les feuillets.

Chacun sait qu'aussi-tôt après l'invention de l'imprimerie, la ville où cet art fleurit le plus, fut la ville de Rome; les imprimeurs Allemands, Conrad Sweynheym, & Arnold Pannartz, y établirent leurs presses dans la maison des freres Pierre & François Massimi, chevaliers Romains, la seconde année du pontificat de Paul II, c'est-à-dire, l'an 1467. Ils imprimerent dans cette maison les épîtres & les traités de S. Jérôme en deux gros volumes, & le livre de S. Augustin intitulé, *la cité de Dieu.* Jean André, évêque d'Aleria, bibliothécaire du Vatican, présida à l'impression, & dédia au souverain pontife les épîtres de S. Jérome. On trouve dans sa dédicace la réflexion suivante sur le bon

marché des livres imprimés, comparé avec la cherté des manuſcrits. *Tuis certe temporibus ad reliquas Dei gratias hoc etiam felicitatis orbi chriſtiano munus acceſſit, ut pauperrimi quique parvâ pecuniâ bibliothecas poſſint redimere. An parva eſt hæc tuæ ſanctitatis gloria, ut quæ volumina vix centum aureis emi poterant aliis temporibus, viginti hodie, ac minoris bene exarata, & non mendoſiſſime facta redimantur? Quæ vix viginti aureis lecturi mercabantur, quatuor & vilius etiam nunc emantur? &c.* Il ne ſera pas hors de propos de citer ici à l'appui de ce que dit l'évêque d'Aleria, concernant la cherté des manuſcrits, une lettre d'Antoine Beccatelli, dit le Panormite, à Alphonſe, roi de Naples, qui eſt imprimée dans l'édition de ſes œuvres faite à Veniſe l'an 1553, in-4to. *Significaſti mihi nuper ex Florentia extare T. Livii opera venalia litteris pulcherrimis, libri pretium eſſe C. XX aureos. Quare majeſtatem tuam oro, ut Livium, quem regem librorum appellare conſuevimus, emi meo nomine ac deferri ad nos facias. Interim ego pecuniam procurabo, quam pro libri pretio tradam. Sed & illud à prudentiâ tuâ ſcire deſidero, uter ego an Poggius melius fecerit: is ut villam Florentiæ emeret Livium vendidit, quem ſuâ manu pulcherrime ſcripſerat; ego ut Livium emam, fundum proſcripſi. Hæc ut familiariter a te peterem, ſuaſit humanitas & modeſtia tua. Vale & triumpha.* Nous ſavons que Boeſlas Haſſenſteinius, grand amateur de livres, acheta à Milan, deux mille écus d'or un texte grec de Platon qui fut imprimé depuis pour la premiere fois par Alde Manuce l'an 1513, in-folio. Mais

revenons au S. Jérôme; le second volume est précédé d'un avis au lecteur par l'évêque d'Aleria, où l'on voit qu'il pensoit à donner encore un troisieme volume contenant le reste des œuvres du S. docteur; mais ce volume ne parut pas. Dans cette édition de S. Jérome qui fait partie de la bibliotheque dont nous parlons, les titres des lettres sont faits à la main & en rouge, ainsi que les initiales des livres & des chapitres qui sont en diverses couleurs & quelques-unes en or. On lit à la fin : *Eusebii Hieronymi, doctoris eximii secundum epistolarum explicit volumen. Anno Christi*, M. CCCC. LXVIII. *Indictione primâ, die vero XIII mensis decembris, pontifice maximo Paulo regnante secundo. Anno ejus quinto, Romæ in domo magnifici viri Petri de Maximo.*

Du même format & de la même beauté, est l'ouvrage de St. Augustin, *de civitate Dei*, à la fin duquel on trouve ces vers :

Hoc Conradus opus Sweynheym ordine miro,
Arnoldus que simul Pannartz una æde colendi
Gente theotonicâ : Romæ expediere sodales.
In domo Petri de Maximo M. CCCC. LXVIII.

Les titres des livres & des chapitres sont aussi en rouge, & faits à la main. On trouve à la marge, tant dans cet ouvrage que dans les autres dont on a parlé, plusieurs apostilles de *Guillaume Becchi*, évêque de Fiésole, dont les manuscrits ont passé à cette bibliotheque.

Nous citerons enfin les œuvres de S. Léon, pape, qui sortirent ensuite de la même presse,

imprimées en caractere un peu plus gros que les ouvrages précédens. On lit en tête une épître dédicatoire de l'évêque d'Aléria, au pape Paul II : *Johannis Andreæ episcopi Aleriensis ad summum pontificem Paulum II, venetum, epistola.* On ne trouve à la fin aucun renseignement sur l'impression, mais seulement le nom du possesseur de ce livre, qui s'exprime ainsi : *Georgii Antonii Vespucii liber XVIII sept. 1489. emi à Bartholomæo dicto Fontana.* κοινα τα φιλων. Il paroît par un autre exemplaire des mêmes sermons de St. Léon, que Conrad Sweynheym & Arnold Pannartz, imprimerent cet ouvrage à Rome en 1470. On peut remarquer, à cette occasion, une erreur assez considérable de Quesnel, qui a fait imprimer d'abord à Paris, en 1675, & depuis à Lyon en 1700, les œuvres du même pape. Il dit dans sa préface, en parlant des éditions antérieures à la sienne : *Johannes Andreas Aleriensis in Corsica insula episcopus primam operum S. Leonis I, editionem procuravit Venetiis an. 1485, Typis Andreæ Parmensis socii artis impressoriæ.* L'évêque d'Aléria ne dirigea jamais que les presses de Rome, & il ne vécut pas jusqu'à l'an 1485, comme Quesnel le suppose. L'édition dont nous parlons, étant dédiée au pape, Paul II, dont le pontificat ne passa pas l'année 1471, cette circonstance ajoute un nouveau degré de probabilité, à ce que nous avons dit ci-dessus, savoir, que cette édition a été faite l'an 1470.

(*Novelle Letterarie.*)

La suite à l'ordinaire prochain.

Réponse à la question *proposée dans le* journal ecclésiastique, *& insérée dans notre journal de septembre, pag. 240.*

Un auteur sans talent, un écrivain sans style, un théologien sans érudition, est une espece d'imbécille, qu'il est de conséquence d'arrêter de bonne heure. Il faut, pour le faire revenir à lui, essayer toutes les voies possibles. Il faut lui représenter la misere & la disette à laquelle il s'expose, & le tort qu'il fait à sa famille, en employant son patrimoine à des entreprises au-dessus de ses forces. Il faut tâcher de lui faire sentir le tort qu'il fait à la religion, qu'il veut défendre, & qu'il n'est pas en état de défendre, en fournissant, par le faux ou la foiblesse de ses raisonnemens, des armes aux ennemis de cette religion : rien n'est plus préjudiciable à la meilleure cause, que de la défendre foiblement. Il faut enfin le prendre par le point d'honneur, & lui démontrer que rien n'est plus humiliant pour son amour-propre que de mettre au grand jour son peu de jugement, & d'éprouver le peu de cas que l'on fait de ce qui sort de sa plume. Il n'est pas difficile à lui-même de s'en convaincre par le défaut du débit de ses productions, dont il fait tous les frais, & qu'il a le chagrin de voir au rang de tant de plats & de

pitoyables écrits, dont le public eſt inondé, & qui, après avoir été long-tems couverts de pouſſiere, finiſſent enfin par être vendus à la livre. Si, après ces repréſentations, priſes dans le vrai, ſon amour-propre l'aveugle & le rend ſourd, je croirai repréhenſible aux yeux de Dieu, l'uſage qu'il fait d'un bien qui eſt autant à ſa famille qu'à lui. Oui, je conclurai volontiers qu'auſſi infatué de lui-même & de ſes compoſitions, il doit être regardé comme ceux qui ont l'eſprit aliéné, & qu'on doit le traiter de même; & je ſerois fort d'avis que ſes parens euſſent recours aux dépoſitaires des loix, pour arrêter cette diſſipation, & en prévenir les triſtes ſuites.

Asseline, curé de Maigné, dioceſe du Mans.

(*Journal eccléſiaſtique.*)

Lettre de Lekain, à un jeune homme qui lui avoit demandé des conſeils ſur l'état de Comédien, qu'il vouloit embraſſer. (*)

A Paris, ce 29 novembre 1777.

» Il m'eſt de toute impoſſibilité, Monſieur, » de ſeconder vos projets ſur votre nouvel

(*) Cette lettre nous a été envoyée par la perſonne même à qui elle fut écrite. Elle pourra ſervir de leçon à beaucoup de jeunes gens qui ſe laiſſent égares

» établiſſement, par toutes ſortes de raiſons.
» La premiere & la plus forte ſans doute,
» eſt que la vie privée que je mene aujour-
» d'hui, ne me permettroit ni de vous gui-
» der dans cette carriere, ni de vous don-
» ner les inſtructions néceſſaires pour vous
» y conduire. La ſeconde, que je n'ai jamais
» conſeillé à un jeune-homme bien né, de
» quitter aucun état quelconque pour ſe faire
» Comédien; celui qui eſt né pour l'être,
» ſuit ſon impulſion naturelle, & ne demande
» conſeil de qui que ce ſoit; mais celui qui
» n'a que du goût pour cet art ſi difficile, ſi
» rare, & ſi cruellement avili, doit faire des
» réflexions bien ſérieuſes ſur une démarche
» d'où dépend uniquement le bonheur ou le
» malheur de ſa vie.

» Ce n'eſt point à moi, Monſieur, à vous
» les faire faire, car je ne m'érige point en
» Mentor de la jeuneſſe, c'eſt à vos amis
» intimes, à vos parens les plus expérimentés,
» qu'il appartient de vous guider ou de vous
» arrêter. Vous paroiſſez trop honnête & trop
» intéreſſant, pour que je ne vous parle pas
» avec toute ma franchiſe; daignez donc,
» Monſieur, mettre quelqu'intervalle entre
» ce projet & ſon exécution; vous ne voyez
» que les fleurs de cet état charmant, mais

---

par l'eſpoir de ſe faire une réputation en montant le théatre, & qui, après des eſſais infructueux, ne retirent que de l'humiliation d'une démarche auſſi haſardée.

» vous n'en connoiſſez pas les épines ; qui
» plus que moi en a été piqué ! Et cependant
» on me donne quelque réputation ! Jugez
» combien en doit être maltraité celui qui
» court après la gloire, & qui court riſque
» de ne la jamais atteindre.

» Il eſt cependant un moyen d'y parvenir,
» c'eſt celui de l'impudence & de l'effronterie,
» & vous ne me ſemblez pas fait pour
» mettre en uſage l'un & l'autre. Voilà
» Monſieur, ce que mon eſtime pour votre
» perſonne me ſuggere ; je vous parle comme
» à mon fils, & je vous laiſſe à la réflexion ;
» agréez cependant les aſſurances du reſpect
» profond avec lequel j'ai l'honneur d'être
» bien ſincérement,

» Votre très-bumble & très-
» obéiſſant ſerviteur,

» *LEKAIN*. «



POÉSIES FUGITIVES.

LES TROIS MARIAGES DE VULCAIN.

FABLE.

VULCAIN retrouvoit tous les jours
Vénus & Mars... & les Amours,
Dans ce même filet d'invention si neuve,
Dont jadis dans l'Olympe il avoit fait l'épreuve.
Las de toujours trouver ce qu'il cherchoit toujours,
Sans quereller Vénus, Vulcain lui dit : Madame,
Vous n'aimez pas les longs discours ;
En deux mots j'ai fini : Vous n'êtes plus la femme.
Vénus le prit au mot, ne dit rien & partit.
Le Dieu qui forge le tonnerre
Se crut le maître de la terre
Quand il fut maître de son lit.
Mais ce Dieu dès le soir se souvient qu'il est homme,
Tant & si bien qu'au bout d'un mois
Il reprend femme. Or, cette fois
A la déesse Eris il présente la pomme.
Mes chers amis, cette Eris-là
C'étoit la Discorde en personne :
Son pauvre époux, qui le soupçonne,
Comprend qu'il est tombé de Charybde en Scylla.
Quelque parti qu'on lui propose,
Elle n'en peut trouver un bon ;
Et sa réponse à toute chose
Commence par un *mais* & finit par un *non*.
Vulcain vouloit parler, on lui fermoit la bouche,

Quand il vouloit du blanc, Eris vouloit du noir.
En guerre du matin au soir;
Avec Eris, enfin, Vulcain devint farouche.
Un beau jour à sa forge il saisit son marteau,
Pensant traiter sa femme ainsi que son enclume.
Eris qui l'apperçoit, le cœur gros d'amertune,
Reprend la clef des champs, sans chercher son trousseau.
La troisieme, dit-il, sera bonne ou mauvaise:
Je ne peux trouver pis, je pourrois trouver mieux.
La Nymphe Echo charma ses yeux,
Vulcain de l'épouser se retrouva tout aise.
Il se croyoit heureux; car, avec celle-ci
Il n'essuyoit ni *mais* ni *si;*
Mais la Nymphe étoit sotte & n'étoit pas muette;
Tout ce que dit l'époux, sa femme le répete;
Le Dieu ne trouvoit pas que cela fût subtil.
S'il siffloit, s'il juroit, ainsi faisoit sa Belle.
Mais il me semble... lui dit-il...
Il me semble... répondit-elle.
Oh! mon malheur est inoui,
Se recria Vulcain!.. Echo répondit: *oui.*
Va, dit-il, si tu veux, épouser un vieux singe...
Vieux singe... vieux singe... vieux singe...
Et *vieux singe* trois, ce furent ses adieux.
Vulcain demeura veuf, je ne sais s'il fit mieux.

Par M. BOISARD.

CHANSON.

Viens, Dieu d'Amour, viens monter ma musette;
Je veux chanter celle qui m'a soumis:
Pour me payer ma tendre Chansonnette,
De par ta mere un baiser m'est promis.

Oncques ne fut plus charmante bergere;
Et pour oser célébrer ses attraits,

D'Anacréon il faut la voix légere,
Ou la chérir autant bien que je fais.

Belle Vénus, elle a ton doux ſourire,
Gentille Hébé, ta grace & ta fraîcheur;
Pour ſon eſprit, Nature a ſu l'inſtruire,
Toi, Dieu d'Amour, viens donc former ſon cœur.

En admirant ſon ſéduiſant viſage,
Tout haut l'on dit, tu la fis pour charmer;
Puis, entend-t-on ſa voix, ſon doux langage,
On dit tout bas, tu la fis pour aimer.

Jà de mon cœur j'ai fait don à la belle,
Tendre retour me donnera le ſien;
Car, ſi le doit à l'amant plus fidele,
Autre que moi jamais le fut ſi bien.

Le Dieu d'Amour a monté ma muſette,
Et j'ai chanté, pour toi, ma chere Iris;
De par Vénus, reçois ma Chanſonnette,
Et laiſſe m'en cueillir l'aimable prix.

Par M. COUTONLI, *fils.*

AMIRE,

Paſtorale, Imitation de GESNER.

(*Hilas chante.*)

LA belle ame de ma bergere
Me charme autant que ſes attraits;
Beauté n'eſt qu'une fleur légere,
Mais le cœur ne vieillit jamais.

C'étoit la ſaiſon du Zéphire;
Je côtoyois le petit bois;

Soudain j'entendis mon Amire,
Je prêtai l'oreille à sa voix.

O toi qu'en ces lieux on révere,
Disoit-elle, Dieu des bergers,
Conserve les jours de ma mere,
Ecarte d'elle les dangers.

Je t'immole ma tourterelle,
Exauce-moi, Dieu bienfaisant;
Hylas, mon Amant si fidele,
Hylas, m'en avoit fait présent.

Le Dieu caché dans le bocage
Sourit à ses vœux innocens;
Zéphire agitant le feuillage,
Porta vers elle ces accens :

Ta belle ame, jeune bergere,
Surpasse encore tes attraits;
Beauté n'est qu'une fleur légere,
Ton cœur ne vieillira jamais.

Un soir, de la jeune Glicere
L'agneau chéri tombe dans l'eau,
La pauvrette se désespere,
Hélas! c'étoit tout son troupeau.

A ses accens Amire vole,
Et lui dit : bannis ton chagrin;
C'est l'amitié qui te console :
Reçois cet agneau de sa main.

Sans plus songer à ses alarmes,
D'Amire elle accepta le don;
Et puis en essuyant ses larmes,
Elle entonna cette chanson.

O Dieux, protecteurs du village,
Faunes, Nymphes, & vous Sylvain,

A la vertu je rends hommage,
Venez, répétez mon refrein.

La belle ame de la bergere
Surpaſſe encore ſes attraits ;
Beauté n'eſt qu'une fleure légere,
Mais le cœur ne vieillit jamais.

ENVOI à Mademoiſelle M. de F.

QUAND je célebre la plus belle,
Pour vous l'Amour dicte mon chant ;
Je vous prends auſſi pour modele
Lorſque je peins le ſentiment.

Ainſi que la touchante Amire,
Par vos vertus, par vos appas,
Vous exercez un double empire ;
Et je répete après Hylas,
La belle ame, &c.

HOROSCOPE

DE Mgr. le DAUPHIN inné, tire des Sybilles ; par Madame d'Ereiſnal, *penſionnaire au couvent du Calvaire, lactagnate de Mgr. le C. d'A***.*

L'AN cinq mille & ſept cent ſoixante avec dix-huit,
Soleil ſera honteux & lune conſternée,
Voyant aſtre plus bel, naître, faiſant moult bruit,
Un beau jour de Vénus, du mois neuf de l'année.

Mirant princeſſe alegre enfantant ſans douleurs,
Poupon valant un Dieu qui déja la careſſe,

Moult monde émerveillé d'aiſe verſera pleurs,
Et paſtoureaux ſous l'if danſeront d'allégreſſe.

Par la barbe d'Aaron! oh! le gentil début!
Commeres ſe diront durant de longues veilles,
Enfantiner tant beau! cornes de Belzebuth!
Faut être tout divin, pour beſogner merveilles.

Jà m'eſt avis de voir ſi gentils bracelets,
Fraîche & mignone bouche apprêtant beau ſourire,
Dire à belle-maman petits mots tendrelets,
Poignant ſon cœur de joie, & faiſant doux martire.

Aſtrologue en lunette aviſant par la haut,
Sur fanfan né, verra s'étendre ſagittaire,
Oh! bon Dieu! dira-t-il, cetui petit marmot,
Quand grandelet ſera, ſera terrible en guerre.

Peuplade penſant creux, avorton de Thétis,
Bon guerroyeux pourtant ſur le dos des baleines,
Tremblotant tout ſera, quand giron de Cypris,
Enverra, par là bas, ſi grand bailleur de chaînes.

Minerve itout lorgnant, de ſon pays perdu,
Ependra par-deſſus belles eaux de ſageſſe,
Et tant en épendra, que l'enfant jà venu,
Jeune penſera vieux, & vieux vaudra jeuneſſe.

Si qu'avant l'enfant ait ſes vouloirs abſolus,
Bon deſtin conduira longuement ſa carriere,
Ains n'en rechignera tant aura de vertus,
Tant ſera, comm'Ænée, amoureux de ſon pere.

Oh! quand claire trompette aura ſonné par-tout
Si belles qualités, les Rois de grand-puiſſance,
Viendront par envoyés, de l'un, de l'autre bout,
Tant feront curieux d'en faire cognoiſſance.

Filles de Majeſtés que point n'auront maris,
Cœur les y poindront fort de ſi bel hymenée,

Ains n'en époufera que brave d'un pays,
Qui jà donne à fa cour longue & bonne lignée.

---

*VERS à Mme **, qui fe plaignoit de vieillir.*

QUAND on plaît, on eft toujours belle,
Et la vieilleffe eft un printems.
Ne craignez rien; l'Amour a dit au Tems
Que vous étiez une immortelle.
S'il arrive qu'un jour les Dieux
Veuillent nous enlever Thémire,
Thémire introduite chez eux
Ne fera que changer d'empire.

VERS de madame TH. à M. le préfident D'ALCO.

DES VERS à moi, des vers galans!
Songez-vous que je fuis grand'mere?
J'ai paffé la faifon de plaire,
Je ne crois plus aux complimens;
Les jeunes myrthes de Cithere
Sont-ils faits pour des cheveux blancs?

ON DIT qu'en nous l'efprit remplace
L'empire que perd la beauté,
Mais, à fon tour, ce regne paffe.
La raifon de fa main de glace
Amortit la vivacité
D'un génie orné par les grâces;
Les rides de l'auftérité
Y viennent imprimer leurs traces,
L'efprit meurt avec la gaîté.

Ainsi déplorant en moi-même
Mon triſte dépériſſement,
Je m'applaudis, en vous liſant,
D'avoir paſſé l'âge où l'on aime.

Vers pour mettre au bas du portrait de M. Lenoir, conſeiller-d'état, & lieutenant-général de police.

Juste, éclairé, prudent, inflexible aux abus,
Conſacrant à l'état & ſes ſoins & ſa vie,
Par ſes talens, par ſes vertus,
Il a ſu mériter & déſarmer l'envie.

FLORETTE ET ROBIN.

Cœurs ſenſibles, donnez des pleurs
Aux tourmens de Robin, aux erreurs de Florette,
Et puiſſe cette hiſtoriette
Ne point préſager vos malheurs!

Florette, jeune & belle, & plus légere encore
Captivoit un bouvreuil qu'elle appelloit *Robin*.
Robin, je l'avouerai n'avoit point l'air badin,
Mais il diſoit ſi bien, *je t'aime, je t'adore*,
Il le chantoit,
Le répétoit
Si tendrement, que notre belle
Crut long-tems qu'il diſoit toujours choſe nouvelle.
Florette le trouvoit charmant,
En rafoloit, l'aimoit avec idolâtrie.
Né bon, ſenſible & confiant
Robin croyoit au bonheur de la vie

Par le bonheur d'un ſeul inſtant.....
Pauvres amans! c'eſt-là votre folie!
Vous me direz : comment n'y croire pas
A cette erreur enchantereſſe!
Toujours auprès de ſa maîtreſſe
Il becquetoit tous ſes appas.
Sur la bouche de ſa Florette
Il vient partager un bonbon;
Poſé ſur la fleur d'un pompon
Il chante un air de ſerinette,
Et puis ſe tapît ſous ſa main;
Quelquefois même dans ſon ſein
L'heureux frippon trouve retraite.
Dans ces rapides jours de volupté parfaite,
Millet choiſi, biſcuits, baiſers ſur-tout,
Il étoit ſeul, il avoit tout.
Ainſi coula pour lui le tems de la froidure;
Le printems couronné de fleurs & de verdure
Revient charmer les cœurs à la tendreſſe ouverts.
Par-tout l'hymne d'Amour retentit dans les airs.
Fauvette va chantant de bocage en bocage;
Florette entend ſes doux concerts;
Soudain la tête en tourne, on veut l'avoir en cage.
Filets tendus... voilà fauvette en eſclavage.
Soins partagés : partagés! dis-je bien?
La nouveauté partage-t-elle?
Amour, Amour! on dit qu'il n'en eſt rien.
Huit jours après, aux yeux de l'infidelle,
Le roſſignol paroît, brillant, leſte, poli;
Il le diſpute à la fauvette :
A qui demeurera Florette?
Voila le concours établi :
A qui? Vous êtes bon! qu'importe?
En attendant
Un franc-moineau ſe préſente & l'emporte.
Quoi d'étonnant!
Il avoit gorge noire, & le rare talent

Au plus haut point, des oiseaux de sa sorte.
Mais cependant que devenoit Robin,
Robin, jadis si cher à la volage ?
Las ! le dirai-je ? au printems de son âge,
De jour en jour empiroit son destin !
C'est dommage, il a l'ame bonne,
Robin-bouvreuil; mais son chant, disoit-on,
Est trop plaintif, trop monotone,
C'est toujours la même chanson,
Toujours *je t'adore, je t'aime.*
Le médecin prétendit même
Qu'il donnoit des vapeurs par ses tristes accens.
On auroit pu le renvoyer aux champs,
Mais on n'y pensa point. D'ailleurs l'oiseau sensible
Aimoit de bonne foi, comment eût-il pû fuir ?
Sans pouvoir ni changer, ni plaire, ni haïr,
Il espéroit toujours possible
Qu'un regard de Florette, en lui rendant son cœur,
Le rendroit enfin au bonheur.
Pas un coup-d'œil. L'indifférence
Méconnoît jusqu'à la pitié.
Hélas ! tant d'amour, de constance
Ne méritoit-il pas au moins de l'amitié ?
Qu'arriva-t-il ? de Florette oublié
Robin en proie à sa mélancolie,
Ne chantant plus, jeûnant toujours,
Touchoit au terme de ses jours.
Il alloit bientôt voir l'oiseau cher à Lesbie,
Et cet immortel perroquet
Qui lui fait là-bas compagnie
Près de Catulle & de Gresset....
C'est-à-dire qu'il se mouroit.
Sa sensibilité profonde
(Présent cher & fatal) l'entraînoit au tombeau,
Lorsque la fuite du moineau
Fit songer que Bouvreuil étoit encore au monde.
Ah ! mon pauvre Robin n'en eût pas fait autant,

S'écrie alors Florette ; hélas ! il m'aimoit tant !
Et j'ai pu causer son martyre.
Robin s'entend nommer .... il voit ses pleurs, soupire,
On court à lui ... Dieux ! il n'étoit plus tems !
Elle a beau le placer dans le plus doux asyle,
Contre son cœur, tout, tout est inutile,
Larmes, regrets, soins caressans.
Il leve ses yeux languissans,
Rencontre les regards de Florette attendrie,
Et son ame en quittant la vie
S'ouvre encore au *bonheur* en y trouvant l'*Amour ;*
Mais le cœur inconstant de sa volage amie
Perd l'un & l'autre sans retour.

Par M. BERENGER.

A Mr. L. G.

QUI ! moi ! jaloux du prix qu'obtient ton éloquence !
Le succès d'un ami n'est-il donc pas le mien ?
D'un sentiment si bas le seul soupçon m'offense,
Et qui me l'imputoit n'a trahi que le sien.

De l'émulation la noble & vive flamme
Ennoblit nos esprits ou vainqueurs ou vaincus ;
Mais le feu de l'envie anéantit dans l'ame
Et le goût des talens & l'amour des vertus.

J'aime en toi la franchise & l'essor du genie,
J'aime ce mâle cœur sensible à la pitié.
Reçois un compas d'or de la main d'Uranie ;
Va, je ne suis jaloux que de ton amitié.

Quand pourrai-je au théatre où t'attend Melpomene,
Admirer ton *Harold*, applaudir à tes vers !
Et voir ceindre ton front des lauriers toujours verds,

Dont la France à chargé le vieux pere d'*Irene!*

Oh! si le Dieu du goût soutient ma jeune ardeur
Dans la lice glissante où m'appelle la gloire,
Je te verrai, sans-doute, heureux de mon bonheur,
Jouir de mon triomphe & chanter ma victoire.

Par le même.

A Madame LE NOIR *D. G.*

VOUS qui dans l'âge où l'on ne sait que plaire,
Joignez, ainsi que votre aimable époux,
Au desir d'obliger le pouvoir de bien faire,
Fille, épouse chérie, autant que bonne mere,
Ennivrez votre cœur des plaisirs les plus doux,
Et faites le bonheur d'un pere
Aimé pour les vertus que l'on adore en vous.
Dans les tems fortunés où la reconnoissance
Allumoit l'encens des mortels,
Vous auriez eu double droit aux autels
Par vos attraits & votre bienfaisance.
Ce tems n'est plus : mais les cœurs généreux
Goûtent encore une autre récompense ;
Des heureux qu'ils ont faits ils entendent les vœux,
Et du bonheur d'autrui jouissant en silence,
Ils goûtent ici bas la volupté des Dieux.

Par le même.

A MADEMOISELLE M**.

QUOI, pour le prix des vers accorder au vainqueur
D'un baiser la douce caresse!
Céphise, quelle est votre erreur!
Vous donnez à l'esprit ce qui n'est dû qu'au cœur.

Un baiser fut toujours le prix de la tendresse ;
C'est à l'Amour qu'il faut en réserver le don.
Les habitans du Pinde, en leur plus grande ivresse,
N'ont jamais espéré qu'un laurier d'Apollon.
Des vers à mes rivaux je cede l'avantage ;
Ils riment mieux que moi, mais je sais mieux aimer.
Que le laurier soit leur partage,
Et le mien sera le baiser.

VERS

SUR la mort de M. DE VOLTAIRE.

O PARNASSE ! frémis de douleur & d'effroi !
Pleurez, Muses, brisez vos lyres immortelles !
Toi dont il fatigua les cent voix & les aîles,
Dis que Voltaire est mort, pleure, & repose-toi.

ÉPITRE

A mes Amis de St. P. S. D. de qui j'avois été obligé de me séparer.

A Tous mes chers amis, salut;
C'est en deux mots tout mon début.
Ma muse hélas ! morne & plaintive,
Ne forme plus d'accents flatteurs :
Depuis que de l'heureuse Dive
J'ai quitté les bords enchanteurs,
Sa verve indocile & rétive
Ne m'accorde plus ses faveurs.
N'importe, malgré ses rigueurs,

Je

Je veux faire une tentative
Pour peindre à vos yeux mes malheurs :
Mes peines seront moins cruelles
En les épanchant dans vos cœurs.

Pourquoi ne puis-je avec les aîles
Dont Dédale fut possesseur,
Voler au centre du bonheur,
A ces aimables côteries
Où brillent sans fiel, sans aigreur,
Tant de fines plaisanteries ;
Où le sentiment & l'honneur,
Ignorant la ruse & la feinte,
Ne sont que franchise & candeur ?
Mais une invincible contrainte,
Malgré moi, fixe ici mes pas.
Il est, comme on le sait, des cas,
Où pour arriver à Corynthe,
Le desir seul ne suffit pas.
Tandis que dans ma solitude
Où le destin m'a confiné,
L'ennui dont je suis lutiné,
N'a d'amusemens que l'étude,
Je crois, mes chers amis, vous voir
Rassemblés dans certain boudoir,
Sans soucis, sans inquiétude,
Vous livrer aux plus doux plaisirs.
De ce lieu la charmante hôtesse,
Prévenant en tout vos desirs,
Amuse & charme vos loisirs.
Son chien, (*) l'unique en son espece,
Ce chien paîtri de gentillesse
Et plus léger que les Zéphirs,

[*] Joli levrier extrêmement caressant, nommé *Zéphir*.

Pour plaire à sa belle maîtresse,
Saute, bondit, & vous caresse.
Chez elle sans air affecté
Regne la douce liberté.
Toujours soumise à la décence,
On y goûte une volupté,
Dont jamais le ciel ne s'offense.
A mille agréables propos,
Au plus délicat badinage,
Dont sont toujours exclus les sots
A qui l'on fait plier bagage,
Succedent Wisk ou Réversis,
Quadrilles ou Piquets écrits.
On fait son choix, on se mêlange,
Et chacun de concert s'arrange.
C'est ainsi qu'en ces lieux chéris
Tour-à-tour les jeux & les ris,
De chez la Déesse des Graces
Ecartant tous les noirs soucis,
Courent & volent sur ses traces;
Prudente & sage en ses desseins,
Son but est, comme une autre Astrée,
De remettre tous les humains
Comme ils étoient au tems de Rhée.
A ce portrait en raccourci,
Qui ne reconnoîtroit l'image
De l'adorable de B..
A qui vous rendez tous hommage?
Amis, qu'heureux est votre sort!
Hélas! il n'est point de journée
Que je n'y songe avec transport.
Mais au moins, troupe fortunée,
Plaignez ma triste destinée;
Et malgré mon cruel départ,
N'oubliez jamais D. R**.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE Françoise.

LE 25 août, fête de Saint-Louis, l'académie a tenu sa séance publique pour la distribution des prix. Celui de cette année, dont le sujet étoit la traduction du commencement du seizieme livre de *l'Iliade*, n'a point été donné. Aucune des pieces du concours n'a mérité d'être couronnée. L'académie a reconnu que ce travail, qui demande le talent le plus exercé, le goût le plus mûr, & la plus grande connoissance des deux langues, étoit généralement au-dessus des forces des jeunes gens. Elle a pourtant déclaré par l'organe de M. le marechal de Duras, directeur, qu'elle avoit remarqué plusieurs pieces qui méritoient d'être distinguées. Celle qui a paru supérieur aux autres, est de M. l'Œuillart, jeune homme de dix-neuf ans. M. de la Harpe en a lu des morceaux. La seconde est de M. de Murville. La troisie-

me, de M. le chevalier de Langeac. Outre ces trois pieces, l'académie a cru devoir faire une mention honorable de trois autres qui ont paru estimables à quelques egards, qu'elle a nommées sans distinction de rang; une de M. l'abbé Gueroult, professeur au college des Grassins; l'autre de M. le marquis de Villette; la troisieme, dont l'auteur ne s'est pas fait connoître, à pour devise ce vers d'Horace:

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.

L'académie a proposé pour le prix de poésie de l'année 1779, une piece de vers à la louange de M. de Voltaire, & cette annonce a été accueillie avec des acclamations multipliées, & a produit un effet d'autant plus attendrissant que le buste de cet homme célebre, présent fait à l'académie par M. d'Alembert, étoit exposé aux yeux de l'assemblée. Quoique la médaille ne doive être, suivant l'usage, que de 500 l., un ami de M. de Voltaire, voulant encourager les concurrens & rendre le prix le plus digne du sujet, a demandé à l'académie la permission d'ajouter au prix une somme de 600 l., ce qui fera une médaille de la valeur d'onze cens francs.

L'auteur de ce nouveau bienfait est encore M. d'Alembert, & c'est à lui que l'académie doit l'honneur d'avoir la premiere acquitté la dette de la nation. La forme de l'ouvrage & la mesure des vers seront au choix des auteurs. Seulement l'académie desire que les pieces de concours n'excedent pas deux cent vers.

Le prix d'éloquence pour la même année 1779, qu'on avoit déja annoncé l'année derniere, eſt l'éloge de l'abbé Suger.

M. d'Alembert a rempli la ſéance par la lecture de deux éloges, celui de Crebillon, & celui du préſident Roſe. Ce dernier n'offroit guere que des anecdotes curieuſes. Le premier préſentoit des réflexions juſtes & fines ſur l'art dramatique, une analyſe très-judicieuſe des beautés & des défauts des tragédies de Crébillon, analyſe d'autant plus piquante, que M. d'Alembert a ſu rendre juſtice à l'auteur d'*Oreſte*, de *Sémiramis*, & de *Rome ſauvée*, ſans rien ôter de ce qui étoit dû à l'auteur de *Rhadamiſte* & d'*Atrée*, quoiqu'il eût fait auſſi une *Sémiramis* & un *Catilina*.

(*Mercure de France.*)

II.

ACADÉMIE *royale de peinture & de ſculpture* de Paris.

L'académie n'ayant pu en 1777, vu la foibleſſe des ouvrages, accorder aucun prix, vient d'avoir la ſatisfaction de couronner les nouveaux efforts de ſes éleves, & de pouvoir joindre aux prix de cette année preſque tous ceux qu'elle avoit été obligée de réſerver l'année derniere.

En conſéquence, dans l'aſſemblée du 29 d'août, elle a accordé dans la peinture un premier prix au ſieur Girouſt, de Buſſy-Saint-

George en Brie, & deux seconds aux sieurs Saint-Ours, de Geneve, & Chaise, de Paris : dans la sculpture, deux premiers prix aux sieurs Lamarie & Susanne, & deux seconds aux sieurs Deseine & Beccari, tous quatre de Paris.

Le sujet donné aux peintres étoit *David, qui condamne à la mort l'Amalécite, qui vient lui annoncer celle de Saül, en lui apportant son diadême ;* & celui des sculpteurs, *le courage de Mucius Scevola devant Porsenna.*

(*Journal* de Paris.)

I I I.

SOCIÉTÉ libre d'émulation établie à Paris.

Nous donnons, dans cet article, des détails sur les prix proposés par la société, & que nous n'avons pu qu'indiquer dans le journal de septembre.

PRIX de 600 livres proposé par la société libre d'émulation, établie pour l'encouragement des arts & inventions utiles, sur le meilleur moulin & pressoir à huile d'olives.

M. l'abbé Rozier, après avoir parcouru les atteliers à huile d'olives de Languedoc, de Provence & d'une partie d'Italie, publia, à la fin de 1776, un mémoire intitulé : *Vues économiques sur les moulins & pressoirs à huile d'olives, connus en France & en Italie*, & il fut inséré dans le cahier de décembre 1776, du *journal de*

physique & des arts. L'auteur s'est attaché à rapprocher les différentes méthodes employées dans ces pays, & a proposé des changemens qu'il regarde comme avantageux. Il envoya un certain nombre d'exemplaires de ce mémoire aux états de Provence, pour qu'ils fussent distribués gratuitement dans la province, & les états lui accorderent une gratification de 300 livres. L'auteur flatté de cette distinction, desirant la perfection en ce genre, & ne tenant en aucune maniere aux idées répandues dans le premier mémoire dont on vient de parler, & dans un second qu'il a publié sur le même sujet depuis cette époque, a remis cette somme de 300 liv. entre les mains du trésorier de la société, pour le fond d'un prix sur les moulins & pressoirs à huile d'olives. La société ne l'a pas ttouvée suffisante pour récompenser le travail des concurrens, & y a ajouté pareille somme de 300 livres.

Elle exige que ceux qui s'occuperont de cette matiere, s'attachent spécialement, 1°. à simplifier le mécanisme du moulin & du pressoir, soit en réunissant les deux machines dans une seule, soit en simplifiant le méchanisme des deux séparément, & par conséquent, à diminuer la dépense de leur construction.

2°. A accélérer le travail de l'un & de l'autre, sans nuire à la perfection, c'est-à-dire, que l'olive y soit parfaitement détritée, & que la pâte ne contienne plus aucune olive entiere ou à demi-écrasée. 3°. A diminuer le nombre des ouvriers employés pour leur service. 4°. A retirer le plus d'huile possible d'une masse donnée d'olives, & par conséquent, à rendre inutiles les moulins de *récense.* 5°. A donner la description d'un fourneau qui consom-

meroit moins de bois pour chauffer l'eau néceſſaire à l'arroſement des cabats chargés de pâte. 6°. Enfin, la ſociété exige qu'on lui envoie un *modele*, & non *un deſſin*, réduit du pied au pouce, & accompagné d'un mémoire explicatif du moulin, du preſſoir & de toutes leurs parties. Les concurrens ſont invités à lire le mémoire déja cité, & la deſcription du moulin Hollandois pour les huiles de graines, appliqué aux moulins à huile d'olives. Ce dernier mémoire eſt inſéré dans le cahier de décembre du *journal de phyſique* de 1777. On pourra encore y conſulter, dans les cahiers de ſeptembre ou d'octobre 1778, la deſcription des moulins à huile employés en Alſace; le *Theatrum univerſale machinarum* de Schenc. 1 vol. *in-folio*, imprimé à Amſterdam.

Les mémoires & modeles à envoyer pour le concours, ſeront adreſſés, francs de port, avant le premier juillet 1779 (le terme eſt de rigueur), à M. Comminet, directeur du bureau-général de correſpondance, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur.

Prix de 1200 *livres propoſé par la ſociété libre d'émulation*, &c. La ſociété demande : *Quelle eſt la forme la plus avantageuſe qu'on doit donner aux fourneaux & aux alambics deſtinés à la diſtillation du vin pour en tirer l'eſprit ardent?* La ſociété, en propoſant une ſeconde fois le même objet, remplit le but de ſon établiſſement. Elle n'abandonne la diſcuſſion d'un ſujet que lorſqu'elle eſt parvenue à donner à la pratique la plus grande perfection. Les deux mémoires qu'elle vient de couronner, quoique rédigés d'après la plus ſaine théorie, & quoique l'uſage avantageux de quelques-uns des modeles conſtruits en grand, ſoit déja confirmé par la pratique, ces mémoi-

res cependant laissent à desirer une plus grande perfection. Les idées combinées des deux auteurs, semblent l'indiquer, & demandent que l'expérience confirme plusieurs points de leur doctrine. Le mémoire de M. Baumé, de l'académie royale des sciences, qui a mérité le prix de 1200 livres, est imprimé dans le *journal de physique* du mois de juillet, & celui de M. l'abbé Moline, qui a obtenu le prix de 600 livres, dans le cahier du mois d'août. L'un & l'autre sont accompagnés des gravures nécessaires à l'intelligence du sujet.

La société demande à ceux qui concourront, 1°. de donner & *soit* du fourneau, & *soit* de l'alambic, un modele & non un *dessin*, réduit du pied au pouce. Ce modele peut être construit en bois ou en carton, en fer-blanc, en cuivre, & même en plâtre, &c. 2°. La description de toutes les parties du fourneau & les proportions de chacune. 3°. La description & les proportions de l'alambic, & de chacune de ses pieces. 4°. La forme & la grandeur du fourneau, une fois admises, de constater par l'expérience & non par le raisonnement, quelle quantité de bois ou de charbon fossile, est nécessaire pour conduire toute la distillation du vin contenu dans la chaudiere. 5°. De constater, par des expériences plusieurs fois réitérées, s'il est avantageux ou non de placer un réfrigérent qui couvre entiérement, ou en partie, le chapiteau, ou si on doit se contenter de tenir simplement l'eau de la pipe très-fraîche. 6°. Si on admet le réfrigérent, quel est le degré de fraîcheur de l'eau le plus avantageux pour la condensation des vapeurs dans le chapiteau.

7°. La hauteur & la largeur de la pipe, une fois admises, de constater par l'expérience,

quel doit être le diametre intérieur des ſpirales du ſerpentin, & quel eſt le nombre de tours le plus convenable à leur donner.

La ſolution de ces queſtions ſuppoſe que les concurrens auront lu & réfléchi ſur les deux mémoires dont on vient de parler, & la lecture de ces mémoires les mettra ſur la voie du vrai but de ces queſtions. Les auteurs ſont libres d'adapter à leurs modeles les parties qu'ils auront rrouvées avantageuſes dans ceux des deux mémoires couronnés, ou de propoſer d'autres modeles totalement différens, s'ils les regardent comme plus utiles & plus économiques.

Le but de la ſociété eſt, 1°. d'avoir un fourneau peu coûteux dans ſa conſtruction, & qui conſomme, ſoit en bois, ſoit en charbon foſſile, la moindre quantité poſſible, ſans nuire à aucun des points eſſentiels de la diſtillation. 2°. D'avoir un alambic très-expéditif dans la diſtillation, & qui donne dans la plus grande quantité poſſible, une eau-de-vie limpide & dépouillée de mauvais goût & de mauvaiſe odeur.

Les mémoires ſeront reçus juſqu'au premier ſeptembre 1779, (le terme eſt de rigueur); ils ſeront adreſſés, francs de port, ainſi que les modeles, à M. Comminet, directeur-général du bureau de correſpondance, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur.

Prix de 800 livres, propoſé par la ſociété libre d'émulation, &c. La ſociété demande : *Quelle eſt la méthode la plus avantageuſe de faire fermenter le marc du raiſin, d'en retirer l'eſprit ardent qu'il contient, & quels ſont les vaiſſeaux les plus convenables pour ſa diſtillation :*

Après avoir retiré par l'action du preſſoir;

& autant qu'il eſt poſſible, le vin contenu dans le raiſin mis à fermenter, il reſte encore dans ſon réſidu ou marc, une certaine quantité de ſubſtance vineuſe qui, par le ſecours d'une nouvelle fermentation, fournit une maſſe aſſez conſidérable d'eſprit ardent, qu'on retire par la diſtillation de ce marc ou de ſon produit. La liqueur qu'on en obtient eſt appellée *eau-de-vie de marc* ou *eau-de-vie genne*, & a toujours un goût & une odeur déſagréable.

La maniere de faire fermenter le marc, varie ſuivant les Provinces. Ici, on pratique un creux en terre, dans lequel on le jette, & le marc eſt enſuite recouvert d'une partie de la terre tirée de ce creux; là, ce creux eſt garni de planches pour que la terre ne ſe mêle pas avec le marc. Ailleurs, on en remplit de grands tonneaux, & ils ſont bouchés exactement, après que le marc y a été bien foulé. Dans quelques endroits, le marc eſt émietté après le preſſurage du vin, jetté dans la cuve qui a ſervi à la fermentation de la vendange, chaque jour abreuvé d'un peu d'eau, juſqu'à ce que le marc nage preſque dans le fluide; enfin, ſoumis à la fermentation, qui dure plus ou moins à ſe completter, ſuivant la chaleur de la ſaiſon, la qualité du raiſin, &c. Lorſque la fermentation eſt à ſon complément, on tire la liqueur de la cuve, le marc eſt jetté ſur le preſſoir & preſſuré; enfin, tous les produits ſont mêlés enſemble dans des tonneaux, &c. Cette liqueur eſt appellée dans les Provinces *buvande*, *piquette*, *petit-vin*, *&c.*

Tels ſont les procédés les plus généralement ſuivis, & quoiqu'il en exiſte pluſieurs autres, il ſuffit d'avoir rapporté les premiers, pour

M 6

que ceux qui concourront, ſaiſiſſent le vrai point de la queſtion.

Lorſqu'on diſtille les marcs fermentés, d'après les trois premieres méthodes, on charge l'alambic à moitié, & on y ajoute de l'eau pour baigner entiérement le marc. La chaleur fait bouillir l'eau; cette eau s'éleve en vapeurs & ces vapeurs entraînent avec elles les portions d'eſprit ardent, qui adhéroient au marc. L'eau-de-vie ainſi obtenue a toujours un goût déſagréable & une odeur forte. Pour y remédier, on a propoſé pluſieurs expédiens. Voyez le mémoire de M. Beaumé, déja cité & couronné par la ſociété; voyez la machine propoſée par M. Devanne, apothicaire à Beſançon, décrite, page 185, du recueil des mémoires couronnés par la ſociété de Limoges, ſur la diſtillation des vins (*). Ces machines empêchent que le marc ne brûle contre les parois de la chaudiere. Ceux qui ſuivent le quatrieme procédé n'ont pas cet inconvénient à redouter.

La diverſité de ces opérations, de leurs réſultats, le peu de principes démontrés relativement à la fermentation des marcs, ont engagé la ſociété, pour completter l'art de la diſtillation des vins, à demander aux concurrens de conſtater par des expériences réitérées pluſieurs fois & différemment modifiées; 1°. à laquelle des méthodes de la fermentation du marc, il convient de donner la préférence; 2°. d'en indiquer une nouvelle, ſi on en trouve une meilleure;

(*) On trouve cet ouvrage à Lyon, chez les freres *Périſſes*, & à Paris, chez *Moutard*, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

3°. de constater à quelle époque on doit commencer la distillation de ces substances pour en retirer la plus grande quantité d'esprit ardent, & les inconvéniens qui peuvent résulter de les distiller trop tôt ou trop tard; 4°. de fournir un modele & *non un dessin* du fourneau & de l'alambic, dont on doit se servir pour la distillation. Les mémoires & les modeles seront remis, francs de port, avant le premier janvier 1780, (le terme est de rigueur), chez M. Commninet, directeur-général du bureau de correspondance, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur.

(*Journal de physique.*)

IV.

ACADÉMIE des sciences, belles-lettres & arts d'Amiens.

L'académie célébra le 25 août dernier, la fête de Saint-Louis, dont le panégyrique fut prononcé par M. de Montaigu, curé de Hen, près de Doullenc.

M. l'abbé de Crillon, honoraire de l'académie, faisant les fonctions de directeur, ouvrit la séance publique par un discours *sur l'abus des talens.*

M. Reynard, professeur de philosophie au college d'Amiens, élu à la place de feu M. Boistel d'Welles, fit son discours de remerciement, auquel répondit M. le directeur.

M. Baron, secrétaire perpétuel de l'académie, lut *l'éloge de M. Gresset*, & des *vers* pour

célébrer les belles actions des François dans le combat naval d'Oueſſant.

On fit lecture de *l'éloge de J. B. Rouſſeau*; qui venoit d'être couronné, & dont l'auteur eſt M. Demaux, ſecrétaire de l'intendance, qui s'étoit déja diſtingué par un prix dans les hautes ſciences.

MM. Jourdain de Leloge & de Bray ont eu les prix de l'école de chymie.

On a propoſé pour ſujet du prix d'éloquence, qui doit être donné en 1779, *l'éloge du brave Crillon.*

Pour le prix de poéſie, *un morceau imité ou traduit de l'Enéide*, au choix des auteurs.

Et pour le prix des ſciences & des arts, *le deſſéchement du Marquenterre.*

Chacun de ces prix eſt une médaille d'or, à laquelle, pour le prix des ſciences & des arts, ſera jointe une ſomme de 400 liv. donnée par un citoyen zélé pour le bien public & pour celui de la province.

(*Gazette univerſelle de littérature.*)

V.

ACADÉMIE des arcades de Rome.

Le dimanche 23 du mois d'août dernier, on ouvrit pour la premiere fois le boſquet dit *Parraſio*, théatre ordinaire de l'académie dans ſes aſſemblées d'été. Ce boſquet étoit décoré de la maniere la plus élégante, par les ſoins du garde actuel, qui n'avoit rien négligé pour

relever la beauté naturelle du lieu & de la ſituation, par tous les ornemens de l'art. Le ſiege préparé pour les cardinaux étoit orné de fleurs ainſi que l'enceinte deſtinée pour les dames, qui étoit remplie ce jour-là d'un cercle brillant & nombreux. Le reſte de l'aſſemblée ne l'étoit pas moins, & on comptoit dans l'amphithéatre un grand nombre de prélats reſpectables & de perſonnages diſtingués, Romains & étrangers. A l'arrivée des quatre cardinaux Valenti, Corſini, Ghilini & Guidi, le garde accompagné de ſes collegues, eut l'honneur de les recevoir, & de les conduire au ſiege qui leur étoit deſtiné. Enſuite, s'étant placé vis-à-vis de leurs éminences, il prononça un diſcours en proſe très-élégant ſur les acclamations en uſage chez les Grecs & chez les Romains, & il finit en propoſant une acclamation générale, en l'honneur des cardinaux Ghilini & Guidi, déja reçus en Arcadie, ce qui fut exécuté avec un applaudiſſement extraordinaire, & les marques les plus vives de joie & de reſpect. Quand les acclamations furent finies, M. l'abbé Joſeph Petrucci, profeſſeur de belles-lettres au college Romain, récita une élégie dans le goût de Catulle, qui fut ſuivie d'une belle églogue compoſée, par M. l'abbé Louis Lega, M. l'abbé Auguſtin Mariotti, & M. l'abbé François Battiſtini, ſur l'honneur que l'Arcadie recevoit des nouveaux cardinaux. M. l'abbé Louis Godard, récita un morceau de poéſie en octaves, intitulé *la novità Poetica*, & le P. Jean-Baptiſte Riva Somaſque, profeſ-

ſeur d'éloquence au college Clémentin, une *Canzone* très-agréable. M. l'abbé Vincent Monti de Ferrare, termina la ſéance, & combla les plaiſirs de l'aſſemblée, par un *Capitolo* plein d'imagination & d'harmonie, où il chanta la grandeur de Rome, le génie bienfaiſant qui préſide au regne heureux de Pie VI, & les grandes qualités qui ont mérité la pourpre aux nouveaux cardinaux. Ces divers morceaux de poéſie furent entremêlés de pluſieurs ſonnets qu'on entendit auſſi avec plaiſir.

(*Notizie del mondo.*)

VI

Académie étruſque de Cortone.

L'académie a reçu nouvellement au nombre de ſes membres, M. Charles de Ludolf, fils de l'envoyé du roi de Naples à la Porte Ottomane, M. le baron van-Hoorn d'Amſterdam, M. le comte Ferdinand Pandolfini, M. le docteur Jérome Pignotti, lecteur des philoſophie à Piſe, M. Antoine Righini de Pontremoli, & M. l'avocat Louis Coltellini. Dans une des dernieres ſéances, le pere-Staniſlas Canovai, des écoles-pies, lecteur au ſéminaire épiſcopal de Cortone, a lu une diſſertation ſur les théatres anciens, où l'on a trouvé des recherches très-ſavantes.

(*Notizie del mondo.*)

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

On a donné le dix-huit août ſur ce théatre, la premiere repréſentation de *Ninette à la Cour*, ballet pantomime de la compoſition de M. Gardel l'aîné.

Les détails ſont à-peu-près les mêmes que ceux de l'opéra comique de ce nom, joué depuis ſi long-tems & avec tant de ſuccès ſur le théatre des Italiens. Les talens des danſeurs ont excité les plus vifs applaudiſſemens ; & il ſuffit de les nommer pour voir qu'ils en ſont dignes. Le ſieur Veſtris remplit le rôle du roi; la demoiſelle Heinel celui de la comteſſe; la demoiſelle Guimard celui de *Ninette*, avec toute la perfection qu'il eſt poſſible d'imaginer pour ce rôle niais; & le ſieur d'Auberval celui de l'amant de *Ninette*.

Le ſujet de ce ballet eſt heureux, en ce qu'il préſente beaucoup de variété & qu'il prête au ſpectacle. L'oppoſition qui regne entre le genre de danſe du roi & de la comteſſe & celui de Ninette & de ſon amant, eſt du plus grand

effet. Les deux premiers ont des scenes qui exigent le plus grand talent. Le sieur Vestris & la Dlle. Heinel les rendent avec beaucoup d'énergie. Le sieur Dauberval rend le sien avec toute la gaieté qu'il exige; on l'admire sur-tout dans le moment où forcé de rester à la cour, il devient le jouet de ceux des officiers entre les mains desquels il est remis. Si la Dlle. Guimard a paru étonnante par la maniere spirituelle dont elle a rendu les attitudes bêtes de Nicette dans la *Chercheuse d'Esprit*, elle ne paroît pas moins prodigieuse dans *Ninette*, par la gaucherie de sa démarche & la stupidité avec laquelle elle regarde les objets nouveaux qui l'entourent. Il paroît inconcevable que celle qui a brillé jusqu'à présent par les graces extérieures, trouve en elle les ressources convenables pour rendre avec autant de vérité les pas, la démarche & les manieres d'une paysanne qui sort pour la premiere fois de son village. On fit une remarque qui peut donner une idée de la difficulté de ce rôle de *Ninette*, & qui fait beaucoup d'honneur à la demoiselle Guimard; elle a fait sans succès les plus grands efforts pour rompre la mesure dans le menuet qu'elle danse devant le roi & sa cour; mais la sensibilité de son oreille y ramena toujours ses pas. On a fort applaudi la contredanse qui termine le ballet. Les figures y sont très-variées. Les connoisseurs ont vu avec peine dans ce ballet, une cavalcade à la poursuite d'un cerf, & un clerc de notaire qui prête son dos pour servir de pupître. Les hommes, dans la cavalca-

de, paroiſſent & ſont en effet plus gros que les chevaux, ce qui donne à cette ſcene le ton un peu forain, & le dos du clerc en pupître eſt du bas comique. Ces légers défauts, font d'autant plus de peine que la compoſition entiere du ballet paroît être du meilleur goût.

Le jeudi 10 ſeptembre, on a donné la premiere repréſentation de *la Freſcatina* ou *la payſanne de Freſcati*, opéra-bouffon en trois actes del ſignor Paeſiello.

Cet opéra a eu plus de ſuccès encore qu'aucun de ceux qui l'ont précédé : malgré cela, il eſt impoſſible d'en donner un expoſition à nos lecteurs. Les opéras dont nous avons parlé dans nos journaux précédens péchent par l'invraiſemblance; la loi que les auteurs ſe ſont impoſée de réunir tous les acteurs à la fin de chaque acte, leur fait commettre les fautes les plus groſſieres; d'ailleurs, en général, les perſonnages n'entrent en ſcene que pour remplir le vuide, & n'en ſortent que pour faire place aux autres; mais dans celle-ci, ils ne ſavent pas eux-mêmes ce qu'ils viennent dire ou faire.

Le fond du ſujet eſt tiré de l'*Ecole des femmes* de Moliere. Il eſt à préſumer que l'auteur a puiſé dans cette ſource ſur parole; car il feroit inconcevable qu'un homme qui auroit lu & compris le comique de Moliere, eût pu ſe réſoudre à préſenter & faire exécuter une farce auſſi abſurde.

Cette piece, telle qu'elle eſt, fait cependant le plus grand plaiſir par le charme de la muſi-

que, qui offre des beautés nouvelles, de grands airs, des accompagnemens du plus grand effet, & la maniere dont le compositeur a profité des situations prétendues comiques. Il est bien étonnant que les Italiens qui paroissent avoir adopté de préférence la musique bouffonne, n'aient pas cherché à fournir à leurs musiciens des sujets de moins mauvais goût.

Deux acteurs nouveaux, les signors *Gherardi* & *Pinetti* ont contribué beaucoup à faire réussir cet ouvrage, & ont été applaudis avec enthousiasme. La signora *Chiavaci* l'a été de même dans le rôle de la paysanne.

(*Journal de* Paris; *mercure de France; affiches & annonces* de Paris.

COMÉDIE FRANÇOISE.

On vient de placer dans le foyer de la comédie le buste en marbre de *Crébillon le tragique.* Ce morceau fait beaucoup d'honneur à M. d'Huez, d'après un original en terre du célebre le Moyne.

Le jeudi 3 septembre, on a donné la premiere représentation de *l'Impatient*, comédie en un acte & en vers libres.

Damon, jeune-homme d'un caractere vif, impatient, aime & veut épouser Julie, jeune-veuve, fille de M. de Borchamp. Il presse de toutes ses forces ce mariage; mais en même-tems il se prépare à y renoncer, si la veuve ne consent point à finir dans ce jour. La scene se passe dans une maison occupée par Bor-

champ, par Julie & par Damon. Il eſt 9 heures du matin. Damon, déja vêtu comme un homme qui va faire des viſites, eſt ſurpris de ce qu'il n'eſt pas encore jour chez Julie. Il envoie ſon valet-de-chambre à l'appartement de ſa maîtreſſe, demander s'il peut être introduit. Sur ce que celui-ci lui apprend qu'il n'eſt pas encore poſſible de parler à Julie, Damon s'y rend lui-même, rencontre les mêmes obſtacles, & s'indigne d'être obligé d'attendre. Enfin, Julie paroît. Elle donne à ſon amant les aſſurances les moins équivoques de ſon amour; lui déclare que M. de Borchamp ne prêtera l'oreille à ſa demande qu'après avoir terminé le procès exiſtant entre lui & une madame d'Erolle, pour des bois voiſins d'un château appartenant à cette dame, & dont la propriété n'eſt pas bien établie. Elle lui repréſente que ſon oncle le préſident étant très-intimément lié avec le rapporteur de cette affaire, il peut, en preſſant la concluſion du procès, hâter le moment de leur mariage. Damon promet de faire des démarches, & s'engage même à apprendre de la bouche de M. de Borchamp, les particularités qu'il lui eſt indiſpenſable de connoître avant de parler à ſon oncle. Ce M. de Borchamp eſt un vieux militaire, bavard, cauſtique, grand faiſeur de portraits. Il coupe à tout moment ſa narration par quelque hiſtoire, quelques détails étrangers à ſon affaire. L'impatient Damon en perd toute retenue, & conſeille à ſon futur beau-pere de faire brûler les bois, objet de la querelle, pour trancher la

difficulté. L'humeur que prend M. de Borchamp à cette propoſition, fait rentrer le jeune-homme en lui-même; & pour arrêter les ſuites que pourroient avoir cette ſaillie de gaieté, Damon offre au vieillard de le conduire à l'inſtant chez ſon oncle. Borchamp y conſent. Il va, pour cet effet, chercher dans ſon appartement des papiers néceſſaires. Damon conſent à l'attendre un moment. Ce moment lui paroît un ſiecle. Il envoie ſon valet-de-chambre au-devant du bon-homme, & bientôt il envoie un autre domeſtique. A leur retour, il les chaſſe tous deux. L'un en rit, l'autre en pleure. Les deux valets ſortent & rentrent un moment après. L'un d'eux apporte à ſon maître l'état des objets qui ont été confiés à ſes ſoins, & vient rendre compte de ſa conduite. Les détails dans leſquels il entre, impatientent tellement Damon, qu'il conſent à garder ſes domeſtiques pour échapper à l'ennui d'écouter leurs comptes. Enfin, après avoir encore attendu quelque tems, il ſort tout ſeul. Au moment même Julie arrive avec ſon pere. Celui-ci furieux de trouver ſi peu de bienſéance dans les actions du jeune-homme, & déja prévenu contre Damon, ſort à ſon tour, en engageant ſa fille à renoncer à un hymen qui ne lui convient point. La veuve en gémit. On lui annonce que ſon amant lui demande un nouvel entretien. Elle ne veut point le voir encore, & lui fait dire de l'attendre. Nouvelles impatiences. Pendant qu'il attend, il prend le parti d'écrire à ſon oncle, relativement au

procès de Borchamp. Son notaire qu'il a fait prier de venir le trouver, l'impatiente par ses avis, son bavardage, & ses perpétuels ricanemens; enfin, il le quitte après avoir reçu de lui l'ordre d'acheter, à quelque prix que ce soit, le château de madame d'Erolle, qui est en vente. Un peintre arrive. C'est pour Julie que Damon veut se faire peindre; mais rien ne peut le fixer. Après une séance interrompue sans cesse par les mouvemens du modele, il est obligé de renoncer à son entreprise. Julie instruite de la pétulance de son amant, lui reproche les torts qu'il a, tant avec elle qu'avec son pere; il en convient, & sort pour les réparer. Borchamp rentre. Dans ses courses, il n'a pas appris que Damon ait fait pour lui la plus petite démarche; son humeur s'en accroît, quand le jeune-homme accourt & lui remet une lettre de son oncle. Cette lettre est la réponse à celle que le spectateur a vu écrite. Damon n'en a lu que quelques mots. Il en a présumé qu'elle étoit favorable à son futur beau-pere; & c'est dans cette idée qu'il s'empresse de la lui remettre. Borchamp la lit, & reste confondu. Julie ne l'est pas moins. La lettre de Damon à son oncle, a été écrite avec tant de précipitation, qu'il s'y trouve des mots, des demi-phrases absolument inintelligibles. Les caracteres en étoient si embrouillés, que le président a cru deviner que son neveu sollicitoit pour madame d'Erolle contre M. de Borchamp, & s'est comporté en conséquence. Le bon-homme outré veut absolument rompre avec Damon,

quand le notaire du jeune fou vient apprendre au vieillard qu'on lui cede les bois, & qu'on renonce à tout procès. Ce n'eſt point madame d'Erolle qui a fait cette ceſſion, c'eſt le nouvel acquéreur de ſon château. Après quelques momens, Damon avoue qu'il eſt cet acquéreur; & ſur les inſtances de Julie, Borchamp, malgré tout ce qu'il connoît du caractere de Damon, conſent à lui donner ſa fille.

Cette piece a eu peu de ſuccès. On a trouvé le principal perſonnage ſouvent plus étourdi & plus indiſcret qu'impatient; on a remarqué dans le cours de la piece des détails agréables, des ſaillies heureuſes qui ont été applaudies; mais auſſi des longueurs, ſur-tout dans la ſcene où Damon ſe fait peindre. Le public partage avec lui l'ennui que lui cauſe le bavardage du peintre, & ce défaut détruit tout l'effet de la ſituation. On dit que l'auteur eſt jeune. M. Préville a joué le rôle de Borchamp, M. Molé celui de Damon, mademoiſelle Doligni celui de Julie, M. Dugazon celui du notaire, & M. Dazincourt celui du peintre. Les deux valets ont été repréſentés par MM. Augé & Bellemont.

(*Journal de Paris; mercure de France; affiches & annonces* de Paris.)

LONDRES.

HAY-MARKET.

Le jeudi 22 juillet, on a donné ſur ce théatre

tre la premiere repréſentation d'une farce intitulée : *Tony Lumpkin à la ville*, ou le *Dilettante.* Voici une idée de cette piece. Lumpkin étant arrivé à la ville, & s'étant logé chez ſon couſin, M. Jonquil, Diggory entre ſur la ſcene avec des gâteaux & de l'aile, pour le déjeûner de ce gentilhomme ; il a une courte converſation avec le domeſtique de Jonquil, dont le réſultat eſt, qu'il mange une partie du déjeûner.

Arrive Tickle, perſonnage qui ; après avoir mené autrefois des ours dans la campagne, a entrepris l'éducation du gentilhomme ; il s'entretient avec les domeſtiques, & fait connoître dans cette converſation, le caractere de Lumpkin & le ſien propre.

La ſcene ſuivante eſt entre Jonquil & ſa femme. Le premier a été au bal, la nuit précédente, avec Lumpkin ; & l'entretien des deux époux roule ſur ce qui s'y eſt paſſé.

Lumpkin entre, & paroît le perſonnage le plus ruſtique qu'on puiſſe imaginer. Il parle de l'ours de Tickle, comme d'un ami pour qui il a des égards particuliers ; il fait part à ſon couſin de la coutume qu'avoit ſa mere de s'enyvrer en ſon particulier, & il déclame contre les Macaronis modernes.

Tickle amene alors une troupe de gens de tous métiers, pour le ſervice du gentilhomme, qui paroît un moment après avec un habit rouge, bordé de noir, à la nouvelle mode.

On lui préſente le docteur Minum, pour lui

apprendre la musique; mais il le prend pour un médecin. Le docteur lui fait connoître sa profession, & il répond : j'aime un joueur de violon, car je puis le faire jouer jusqu'à ce qu'il soit las, & lui faire descendre les escaliers à coups de pied.

Tandis que Lumpkin est à danser dans la chambre, le docteur Minum s'esquive pour ne pas rester plus long-tems avec un homme qui l'a traité comme un violon ordinaire.

Dans le second acte, la scene représente une salle remplie de tableaux admirables, appartenans à M. Jonquil; Lumpkin & Tickle s'entretiennent de ces tableaux avec le propriétaire, & Tony prend la résolution de faire mettre des perruques sur toutes les têtes, de Rembrant, du Guide, du Titien, de Raphaël, &c.

Il fait venir en conséquence un barbouilleur, qui, en l'absence de Jonquil, gâte toutes les peintures par ces bizarres ornemens; elles paroissent ainsi gâtées dans la scene suivante; le peintre a mis des perruques aux femmes mêmes, & comme on lui en demande la raison, c'est la mode, répond-il, toutes les Dames portent perruque à présent.

Jonquil arrive, & est fort mécontent de cette métamorphose. Le peintre lui offre de remettre le tout dans son premier état, pour cinquante guinées, & les ayant reçues, il avoue que tous les changemens qu'il a faits, ne sont qu'en détrempe.

Lumpkin alors veut qu'on fasse son portrait,

& comme Jonquil obſerve qu'il eſt un excellent ſujet; oui, dit-il, & le roi n'en a pas de meilleur.

Lumpkin termine la piece, en déclarant que ſon but a été de faire rire, & qu'il ſe trouve heureux d'y avoir réuſſi.

Certainement il y a réuſſi, dit enſuite l'éditeur de l'*Univerſal magaſine*, car, quoique le caractere de Lumpkin, & celui de ſon ami Tickle, n'annoncent pas un comique fort relevé, cependant les amateurs de la *pure farce angloiſe*, ne ſeront pas fâchés que Tony Lumpkin ſoit venu à la ville.

Cela prouve, à ce qu'il nous ſemble, que ces amateurs ne ſont pas fort difficiles.

On a donné depuis, ſur le même théatre, le *Suicide*, comédie nouvelle, par M. Colman.

La ſcene de cette piece eſt auſſi à Londres. M. Tobine, à la mort de ſon pere, Humphry Tobine, qui tenoit une boutique de Mercier, très-achalandée, en Bucklersbury, à l'enſeigne de la Poule, mange la ſucceſſion du vieillard, au lieu de ſuivre ſes traces, & donne dans toutes les folies du grand monde. Il ſe ruine preſque au jeu en commençant. Mais comme il eſt aimable, & au fonds, homme d'honneur, Nancy Lovely, niece de Mrs. Grogram, & maîtreſſe d'une aſſez grande fortune, ſe prend d'inclination pour lui, & de concert avec ſa tante, elle cherche à le guérir de ſes paſſions. Pour cet effet, elle ſe

déguiſe en homme, dans l'eſpérance de mieux pénétrer ſous ce déguiſement, les ſentimens ſecrets de Tobine, & elle prend le nom de Dicke Rattle.

Le ſtratagême réuſſit aſſez bien. Le jeune Tobine ſe ſent un goût particulier pour la compagnie de Rattle, & dans un moment d'épanchement, il lui déclare que quand ſa fortune ſera entiérement diſſipée, il eſt réſolu de renoncer en même-tems à la vie.

Dans l'intervalle, il ſe paſſe pluſieurs ſcenes de folie & de libertinage, bals, maſcarades, intrigues, dans leſquelles Tobine paroît entraîné, plutôt par le torrent de la mode, que par un penchant particulier au vice. Cependant, le tems approchant où il va ſe trouver réduit à ſa derniere guinée, il confie à ſon ami Rattle, qu'il eſt réſolu d'exécuter le projet qu'il a formé, & il confere avec lui ſur les moyens. Rattle, effrayé de cette idée, cherche à l'en détourner, mais ſes efforts ſont inutiles, & il eſt obligé d'y donner les mains. Tobine ſe propoſe de ſe caſſer la tête d'un coup de piſtolet, mais Rattle lui dit que cela ſentiroit le déſerteur; il parle de ſe noyer, mais Rattle lui objeƈte que les médecins chercheroient à le rappeller à la vie, ſur quoi Tobine obſerve qu'il eſt bien étrange qu'un Anglois ſoit privé juſqu'à ce point de la liberté. Enfin, après avoir propoſé divers expédiens, il ſe détermine pour le poiſon, & il prie ſon ami Rattle de lui en procurer. Rattle le lui promet, & de concert avec le

docteur Trueby, il fait préparer au lieu de poiſon, une potion purgative.

La ſcene change ; & repréſente une taverne ; Tobine eſt entouré de tous ſes amis de cabaret ; on boit, on chante, on s'enivre, & enfin on le laiſſe ſeul à ſa priere. Il ſe fait apporter une pinte de brandevin qu'il avale, & après un court monologue, dans lequel il invoque ſa chere Nancy-Lovely, & ſon ami Rattle, il boit le prétendu poiſon.

On l'emporte chez lui ; ſes amis accourent le voir, & le docteur après avoir examiné ſon pouls, déclare que c'eſt un homme mort.

Tobine n'éprouve d'autre peine, en quittant la vie, que la douleur d'apprendre que ſon ami Rattle eſt ſoupçonné de l'avoir empoiſonné, & le regret de perdre pour toujours ſa chere Nancy ; ces preuves de tendreſſe produiſent une telle impreſſion ſur l'amante déguiſée, qu'elle ne peut pas ſe cacher plus long-tems ; elle lui découvre ſon ſtratagême, & lui offre ſa main & ſa fortune, qu'il accepte avec tranſport. La piece finit gaiement, & le docteur Trueby en fait la concluſion, en recommandant à Nancy, de ne plus mettre de culottes, & à Tobine de ne jamais mourir de ſon vivant.

(*Univerſal magaſine.*)

ALLEMAGNE.

La ſcene Allemande a été fournie depuis peu de pluſieurs nouvelles pieces de théatre dont

nous connoiffons les fuivantes qui font imprimées.

Azakia, opéra de la compofition de M. Schwan, fameux imprimeur de Manheim, qui fe diftingue autant par fes talens littéraires, que par le choix des bons ouvrages qui fortent de fes preffes. La préfente guerre d'Amérique lui a fourni le fujet de cette piece. Un officier Allemand devient épris d'une fauvage. Il la furprend dans l'inftant qu'elle alloit avaler un breuvage empoifonné, parce qu'elle croyoit que fon époux avoit été tué par des fauvages d'un autre parti. Il la conjure de différer jufqu'à ce qu'elle foit plus affurée du fort de fon époux. Il le rencontre au milieu des fauvages qui fe préparoient à le rôtir, le délivre & le ramene à fa femme dont il époufe la fœur. Cet opéra eft imprimé chez l'auteur même, à Manheim, en 56 pag. in-8vo. 1778.

Walwais & Adélaïde, drame en cinq actes, qui reconnoît pour fon auteur M. le colonel-chambellan de Dalberg, frere du Statthalter d'Erfurt, dont nous avons célébré le mérite à l'article des *Mémoires* de l'académie d'Erfurt. Il eft fondé fur l'hiftoire véritable du grand Guftave-Adolphe, roi de Suede. Walwais, jeune payfan digne ami de Guftave, s'éprend de la comteffe Brahé qu'il recherchoit pour le roi, & en eft aimé, mais il facrifie fes propres defirs à l'inclination de fon roi & ami. Le fcélérat Chriftiern, officier Suédois, s'étant mis en tête de rompre l'affaire, il accufe Walwais de trahifon. Walwais eft arrêté & con-

duit en prison par un homme qui lui avoit d'anciennes obligations. La vérité est découverte; le monarque pour récompenser Walwais lui cede la belle Brahé. Wrangel, général Suédois, soutient un noble rôle. Les caracteres sont supérieurement tracés & tous nobles, excepté Christiern. Le dialogue est aussi noble que les caracteres. Tout exprime les sublimes sentimens qui sont héréditaires dans la maison de l'auteur, & qu'on admire également dans les deux freres.

Walwais & Adélaïde est aussi imprimée à Manheim, chez Schwan, en 157 pag. in-8vo. 1778. Ainsi que PYGMALION, traduit du François de feu M. Rousseau, par un gentilhomme de la cour de Manheim, avec la musique de M. Coignet.

Liebe und tod, l'Amour & la Mort, tragédie en cinq actes, dont la lecture n'est pas supportable, au jugement du *Mercure d'Altona.*

On a imprimé depuis peu à Vienne, chez Grafer, 1778, le premier volume d'une collection de nouvelles pieces de théatre allemandes, sous le titre pompeux de théatre national, impérial & royal : *Kayserlich-konigliches national-theater.* Ce volume, dont la mauvaise impression offense les yeux, contient cinq pieces. 1°. *Hermannide* ou l'énigme, du conseiller Schmidt; imitation médiocre du fameux *Turandot* de Gozzi. 2°. *Qui de l'homme ou de la femme entend mieux l'amour;* comédie qui ne mérite pas la représentation. 3°. Le *Braconnier*, de M. Stéphanie le jeune; petite piece avec son chant, le tout au-dessous même de la critique. 4°. Le Banque-

routier, *der Bankerottier* (il semble qu'il faudroit plutôt *Bankerottierer*) de M. Lessing le jeune, est sans contredit ce qu'il y a de meilleur. 5°. Tout par amitié, *alles aus freundschaft;* misérable ! & donner un titre aussi pompeux que celui de théatre national, impérial & royal !

On a aussi imprimé à Hildesheim *Wilby & Amélie*, ou l'heureuse découverte, comédie de M. Neumann. A Munster, *der Zaube*, je pense que c'est le *Sourd* : à Bayreuth, *Herold* ou l'homme du monde.

On a aussi imprimé à Prague, chez Gerle 1778, pour le théatre de cette capitale de Bohême, une traduction de l'Anglois en Allemand de plusieurs pieces de Shakespear, par M. Fischer. Ce sont *Macbeth*, le *Marchand de Venise*, *Richard second*, & *Timon*.

L'objection ou le prétexte que les ouvrages dramatiques n'étoient point assez récompensés, est levé par la direction du théatre de Hambourg, & par les récompenses assignées en plusieurs autres lieux. Cependant les auteurs ne produisent pas encore assez de bonnes comédies originales. Mrs. Lessing, Gothe, Engel, de qui l'on attendoit le plus, semblent sommeiller. Le 3me volume du théatre de Hambourg ne contient que des traductions ou des imitations, *Hamlet*, *le Mari jaloux*, &c. avec la liste des acteurs & des pieces depuis pâques 1777, jusqu'en 1778.

Le célebre Ekhof a été inhumé à Gotha, le 26 juin, dans le cimetiere de la nouvelle église de la cour. Le duc a fait les frais funé-

raires. La veille des funérailles, au-lieu de comédie, il y eut un discours analogue à la circonstance. Le théatre étoit tendu de noir & éclairé avec des flambeaux funebres. Les acteurs & les actrices en habits de deuil formoient un demi-cercle autour de l'orateur.

Il a été plusieurs fois parlé d'*Ariane à Naxos* dans nos articles des spectacles allemands, nous allons donner la traduction de ce petit drame, qui n'a que deux scenes, telle qu'elle a été faite par M. Regnier, citoyen de Liege.

ARIANE dans l'isle de Naxos, petit drame lyrique, traduit de l'Allemand de M. BRANDES, & dont la musique est de M. BENDA. Représenté pour la premiere fois en 1775, sur le théatre de la cour de Saxe-Gotha.

ACTEURS.

ARIANE, *fille de Minos.*
THÉSÉE.
LA VOIX D'UNE ORÉADE.
QUELQUES GRECS.

La scene est dans l'isle de Naxos.

Le devant du théatre représente une vallée; on voit des deux côtés des rochers élevés, que la mer environne. Il fait nuit encore.

A la 2e. scene on voit le soleil se lever.

SCENE PREMIERE.

ARIANE. (*Elle eſt endormie ſur le ſommet d'un rocher.*)

THÉSÉE. (*Il deſcend d'un rocher oppoſé.*)

THÉSÉE.

Je veux la voir encore une fois... pour la derniere ! ---

(*Il monte ſur le rocher où Ariane dort, s'approche d'elle, & la regarde quelques inſtants avec trouble.*)

Que tu repoſes tranquillement, cher Ariane !... Infortunée !.. tu ne preſſens point que ce ſommeil ſi doux eſt pour toi le dernier ! -- Tu te crois encore dans mes bras. -- Tu me ſerres encore contre ton ſein. -- Aimable & fidelle amante ! -- Et j'oſe le penſer ?.. — J'oſe penſer à t'abandonner ! -- Toi, la protectrice de ma vie ! Toi, ma bienfaitrice, mon épouſe ! -- Ah ! barbare ! ah ! monſtre que je ſuis ! l'enfer en portat-il jamais un ſi cruel ? -- Elle m'arracha à la colere de Minos : --- Elle me retira du labyrinthe : --- Elle me livra le minotaure : --- Elle quitta ſa famille, ſes amis, ſa patrie... -- pour me ſuivre dans un déſert ! -- & je voudrois l'abandonner ? --- Abandonner Ariane ? — la laiſſer en proie à l'horrible incertitude, à la faim, aux bêtes féroces des forêts ? — Non Théſée ! non Athéniens ! votre cruauté n'ira pas ſi loin ! —

J'ai affranchi ma patrie d'un tribut honteux ; j'ai rempli les devoirs du citoyen ; — l'amour, l'amour a auſſi les ſiens ! ils ne me ſont pas moins ſacrés ! —

Que vois-je ?.. Son ſein ſe ſouleve ! — Elle ſoupire ! —

(*On voit Ariane agitée d'un ſonge effrayant.*)

ARIANE. (*Endormie.*)

Théſée! .. Ah! .. Théſée! .. —

THÉSÉE.

Elle me nomme .... juſques dans ſes ſonges! —

ARIANE. (*Toujours endormie.*)

Au ſecours! .. Sauve, ſauve ton Ariane! —

THÉSÉE.

Ton Ariane! .. —

ARIANE.

M'abandonner? ... m'abandonner? .. —

THÉSÉE.

M'abandonner! ... Quel Dieu te révele ton deſtin, infortunée? —

ARIANE.

Il fuit! ... Barbare! .. Ah! .. —

THÉSÉE. (*D'un ton douloureux.*)

Ariane! .. — (*Il veut la ſerrer dans ſes bras, & s'arrête ſoudain.*)

Mais, quelle force, quelle puiſſance irréſiſtible me repouſſe? — Le deſtin le veut-il? —

(*On entend le ſon de quelques inſtrumens de guerre.*)

Qu'entends-je? .. On appelle! Les vaiſſeaux ſont prêts au départ! — Dieux puiſſants! à quoi me réſoudre? —

(*On entend encore les inſtrumens.*)

Encore? encore? .. cruels! -- Quel démon ennemi vous a conduits à Naxos? -- Quelle furie vous a découvert notre retraite? -- Ces rochers entourés des monſtres de la mer, ces fo-

rêts habitées par les lions, étoient un élyſée pour nous! --

(*Après une réflexion où il paroît éprouver un combat.*)

Mais, hélas!.. toute réſiſtance eſt vaine, on m'arrachera malgré moi de ſes bras! -- Que dis-je? ô honte!... Théſée, la gloire & l'amour d'Athenes; Théſée, le ſauveur de ſa patrie, le vainqueur du minotaure, ſoupire aux pieds d'une femme!.. -- Loin de moi, vaine compaſſion! Loin de moi, fol amour! --- Efféminé, oſe redevenir homme! --- Arrache-toi à ces liens qui t'aviliſſent! --- Sois encore Théſée! -- Je vous fuis, Grecs, je vous fuis; j'obéis à la voix de l'honneur & du deſtin inflexible; je vous immole mon repos & ma vie. ---

(*Il regarde Ariane avec attendriſſement.*)

Ne me maudis point, ma bien-aimée! ne me maudis point! il le faut! il le faut! -- Les regrets, les remords feront tes vengeurs; ils me pourſuivront par-tout. --- Oui, je le ſens; la flamme qui brûle dans ce cœur ne s'éteindra jamais! --

(*On entend de nouveau le ſon des inſtrumens.*)

Ah!... encore une fois?.. Dieux!.. -- ils viennent eux-mêmes! Je les vois les impitoyables! -- ils appellent! ils menacent! Encore un inſtant, & mon Ariane eſt ſacrifiée à leur fureur! --- Ma chere Ariane! ... -- Non! volons, conſervons-lui la vie! -- O Dieux! prenez pitié d'elle! envoyez-lui un libérateur! --- Elle s'agite!.. Partons avant qu'elle s'éveille. -- Ses prieres pourroient m'amollir ... Pars, infortuné Théſée! --

(*Quelques Grecs paroiſſent ſur le rocher voiſin.*)

(*Il court vers eux.*)

Arrêtez Grecs, arrêtez ! que ſa vie vous ſoit ſacrée !.. Elle ſauva la mienne ! . . . Les Dieux ont fixé ſon deſtin . . . Je vous ſuis ! ---

(*Quand il ſe trouve au ſommet de l'autre rocher, il jette encore ſur Ariane un regard plein de douleur & de tendreſſe.*)

Ariane ! . . . Ariane ! . . . ---

(*Il part avec les Grecs.*)

SCENE DEUXIEME.

ARIANE. La voix de l'Oréade.

Ariane . . (*Elle s'éveille au dernier cri de Théſée.*)

Théſée ! . . M'appelles-tu, mon Théſée ? . . . Ta voix n'a-t-elle pas prononcé mon nom ? -- Je te ſalue, majeſtueuſe Aurore ! -- Qu'elle eſt belle ! Non, jamais je ne la vis ſi brillante ! -- Avec quelle magnificence le ſoleil ſe leve ! -- Il me ſurprenoit dans tes bras, ô mon Théſée ! ce n'eſt qu'aujourd'hui que tu l'as prévenu ! -- Comme au feu de ſes rayons, le déſert brille & s'embellit ! -- Mais ſans toi, mon bien-aimé, ſans toi, quelle horrible retraite ! -- Ici ne luit aucun jour tranquille, comme dans les jardins de mon pere ; ici ne fleurit aucun de ces buiſſons de roſe, dont l'ombre cachoit nos amours ; ici, aucun zéphir ne ſe joue avec nos cheveux, aucun oiſeau mélodieux ne nous réveille & ne nous ex-

cite par ses doux chants, à renouveller nos plaisirs; ici tout est sauvage, tout effraie! --- La mer mugit aux pieds de ce rocher; elle semble vouloir l'engloûtir! --

(*Elle regarde autour d'elle.*)

Le rocher tremble! il menace de s'écrouler!-- Le lion rugit! -- Ah! Thésée! viens! je suis éveillée; où es-tu? -- Tu poursuis dans quelque vallon éloigné les tigres & les lions, & tu quittes ton Ariane, qui tremble pour ta vie! -- Viens! elle est éveillée! Viens dans mes bras! ---

O nuit affreuse, que de pleurs tu m'as coûté! -- Non, jamais songe si effrayant n'agita mon esprit! -- Thésée, Thésée vouloit m'abandonner! En vain, tendois-je vers lui mes mains suppliantes; en vain, mouillois-je les siennes de larmes, il s'arracha de moi! Je vole, je m'écrie, je l'appelle, je le cherche... & ne le trouve plus! --- O ciel! si son courage le conduisoit trop loin! -- Je frémis! le Minotaure n'étoit pas seul à craindre; ici les bêtes féroces, les serpens vénimeux peuvent l'attaquer. --- Et qui le défendroit? --- Ah! reviens, cher Thésée, vois mes larmes! c'est pour toi que ces larmes coulent! ---

Tu sais avec quelle tendresse je t'aime; tu connois ce cœur d'amante, ce cœur sensible & craintif, & tu peux le désoler! --- ..... Il ne vient point!... Il ne m'entend point!....

(*Elle l'appelle à grands cris.*)

Thésée! Thésée!... Il ne répond point!... Quelle épouvante me saisit! --- comme mon cœur palpite! ---

(*Elle l'appelle.*)

Théſée! --- Quelle effrayant écho répond à ma voix! Que veux dire ce mugiſſement ſourd dans la forêt! --- Des nuages obſcurs s'élevent! L'orage s'approche! & Théſée ne vient point encore! ---

(*Elle deſcend du rocher à pas précipités, cherche Théſée par-tout en criant :*)

Théſée ... Mon bien-aimé! où es-tu? où te trouver? --

LA VOIX DE L'ORÉADE.

» Déja la mer éloigne l'infidele, il t'eſt ravi » pour jamais. --

ARIANE.

Il m'eſt ravi! ravi pour jamais! Qu'entends-je? quelle voix? qui? .. ---

LA VOIX DE L'ORÉADE.

» Moi, la nymphe de ces rochers. Je l'ai vu » vous fuir dans la tempête; il redoutoit la » lumiere du jour, il redoutoit vos larmes & » vos plaintes; c'eſt la fureur ſeule des ondes » qu'il ne redoutoit point. ---

ARIANE.

O Dieux! --- (*Elle tombe évanouie.*)

(*Après quelques inſtans.*)

Je ſuis abandonnée! abandonnée ici ſur ces rochers! au bord de la mer en courroux! --- Et c'eſt Théſée qui m'abandonne! --- Lui, juſtes Dieux! lui? ---

(*Elle se leve soudain, elle apperçoit sur la mer un vaisseau dans le lointain.*)

Ah! qu'apperçois-je? qui vient à mon secours? un vaisseau!.... Cruelle erreur!.. il fuit, il fuit loin d'ici! Traître! mon malheur est certain! ---

(*Elle tombe de nouveau évanouie.*)

Me tromper ainsi! moi qui l'aimois au-delà de toute expression; moi qui exposois ma vie pour la sienne, & qui l'aurois sacrifiée pour lui! --- Ah Thésée! Thésée! Thésée, peux-tu m'abandonner, moi qui t'ai arraché des dents du monstre, qui t'ai sauvé du labyrinthe, peux-tu m'abandonner? Malheureuse! pourquoi t'ai-je vu? —

Quand il vint à Crete, comme ami d'Alcide, qui eût pu résister à son air mâle & guerrier, à la majesté de son port, à la noble fierté de ses regards, à la beauté de ses cheveux bouclés, à sa tranquillité dans le plus grand danger? --- Comme à son aspect mon ame étoit émue d'amour & de compassion! ---

Je ne pus me retenir: je me réfugiai dans ses bras, & pleurai! — » Cher Thésée, dis-je, » c'est-là pitié, c'est l'amour qui m'a conduite » vers toi. --- Fuis loin d'ici! conserve moi ta » vie! --- Fuis, mon bien-aimé! --- Vois cette » issue: là le Minotaure tombera sous ta » main, l'amour t'assure la victoire! » --- Et il terrassa le monstre! --- me prit dans ses bras & s'enfuit.. --- Où?.. dans ce lieu désert! --- Et maintenant m'y voilà abandonnée! abandonnée pour jamais! -- Justes Dieux, vous souffrez cette perfidie! -- Vous entendîtes ses sermens, & vous ne punissez pas le parjure! --- Ce n'est

que ſur moi que votre colere éclate! -- Pourquoi me faire endurer cette mort lente & pénible?.. Finiſſez mes tourmens! -- Anéantiſſez moi! que votre foudre m'écraſe! --

(*Dans l'agitation du délire.*)

Hà! qu'apperçois-je? n'eſt-ce pas là le bord du Cocite, la mer du Phlégéton, l'abyme & l'antre des Furies? -- Quel hurlement horrible! -- Ce ſont elles! ce ſont elles! Théſée parmi elles! -- Accourez, filles de l'enfer, traînez-le ſous mes yeux! que je me repaiſſe de ſon ſupplice! -- Lancez ſur lui vos ſerpents! -- qu'ils ſe nourriſſent de ſon ſang & déchirent ce cœur infidele! -- Ah! elles obéiſſent! elles fondent ſur lui! -- l'abyme s'ouvre!.. la flamme s'élance! -- Il tombe!... Arrêtez! arrêtez! ah! je l'aime core!... -- Effrayant délire qui troublez mon eſprit! éloignez-vous, image épouvantable! -- Où ſuis-je?... eſt-ce que je vis encore?.. Ariane ici?.. à Naxos?.. ſans Théſée? -- Ariane? l'eſpoir d'un empire, la fille de Minos, la poſtérité d'un Dieu... à l'aurore de ſa vie, errante, abandonnée ſur ces rochers affreux, pour être le jouet des Dieux & la proie des bêtes féroces? --... Qu'êtes-vous devenus, jours heureux, où innocente, ignorant l'amour & ſes peines, je voyois fleurir mon printems dans la joie & le repos?.. -- Alors, ô ma mere, je faiſois ta gloire & tes délices! je repoſois ſur ton ſein, tu me couvrois de tes baiſers!.. Hélas!... il a fui cet heureux tems!.. -- Ne reviendra-t-il plus? -- Suis-je perdue ſans retour? -- Perdue pour une ſeule faute? -- pour une ſeule faute repouſſée des Dieux & des hommes? -- il me faut périr dans le déſeſpoir, ſans conſolation à la mort, ſans qu'on porte à ma

mere mon dernier ſoupir ? -- O mere que j'aime & que j'ai offenſée ! puiſſé-je encore une fois tomber à vos pieds, & proſternée dans la pouſſiere, les arroſer de mes larmes ! ...

(*Elle ſe jette à genoux.*)

Ne me connoiſſez-vous plus ? Ne connoiſſez-vous plus votre ingrate, votre coupable, votre affligée fille ? -- Touchée de ſon repentir pardonnez, lui ! Il eſt ſi noble & ſi divin de pardonner ! pardonnez lui !.. Retirez votre malédiction !.. Béniſſez moi.. & laiſſez moi mourir. --

LA VOIX DE L'OREADE.

» Il vient ton vengeur ! il vient ton libéra-
» teur ! il deſcend avec le tonnerre & la tempê-
» te ; mais pour appaiſer la colere des Dieux,
» tu dois remplir toute ta deſtinée, tu dois être
» victime de Neptune. --

ARIANE.

Quoi ? un vengeur pour moi ! un libérateur ! ne me trompez vous point, déeſſe de ces rochers ? -- Ah ! j'entends, le vengeur que vous m'annoncez, c'eſt la mort, c'eſt la mort dans les flots ! --

(*On entend gronder le tonnerre, mugir la tempête ; il regne une entiere obſcurité, que percent de tems-en-tems, les éclairs.*)

Dieux ! quel bouleverſement dans la nature ! le ſoleil ſe cache ! -- les éclairs brillent ! -- ils redoublent, -- le tonnerre retentit ſur le rocher ! -- A l'aide ! volons plus près de l'Oréade !

(*Elle monte ſur le rocher.*)

Le ciel s'ouvre ! -- (*à genoux.*) Grace, grace, Dieux miſéricordieux ! --

LA VOIX DE L'OREADE.

» Le rocher s'abyme ! le gouffre s'entrouvre ! » vîte! précipite-toi. « --

ARIANE.

Où fuir? où me sauver? -- La mort m'environne ! --- A mes côtés, sous mes pieds, ... sur ma tête,.. par tout la mort ! --- Malheur à moi! -- O mon Théfée! ai-je mérité cet opprobre & cette fin? -- C'en est fait! ... -- Mes forces m'abandonnent . . . Dieux ! pardon ! pardon ! . . Dieux aidez-moi ! aidez-moi ! .. Dieux ! ... Théfée !.... Ah!. --

(*Un éclair foudroyant tombe sur elle, & elle se précipite effrayée dans les flots.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

AURORES Boréales.

Le lundi 21 septembre, à dix heures du soir, & le mardi à huit heures, on a observé à Paris de grandes aurores boréales vers le nord-ouest : elles étoient très-rouges, & lançoient des rayons à plus de cinquante degrés de hauteur; comme c'étoit un très-beau tems & à une heure très-commode pour les bien voir, elles ont attiré l'attention du public, & ont occasionné beaucoup de conversations & de propos; mais l'opinion des physiciens qui regardent les aurores comme des émanations électriques du globe de la terre, a dû prendre faveur, quand on en a vu à la suite d'une saison aussi chaude, aussi seche, & par conséquent aussi favorable aux mouvemens électriques. Au reste, les aurores boréales ne sont point rares. Il y en a eu seize l'année derniere, comme on le

peut voir dans obſervations météorologiques de 1777 du *journal des ſavans*, mai 1778.

(*Journal* de Paris.)

II.

Extrait d'une lettre de Saint-André-ſur-Saive; *datée du 10 juillet de cette année, & inſérée dans les* affiches de Poitou, *ſur les effets du tonnerre.*

» On ne peut trop citer les exemples des » malheurs qui réſultent de l'imprudence, afin » d'inviter à s'en corriger. Il a fait le 7 de ce » mois un tonnerre affreux. Le nommé Ja- » daut, de cette paroiſſe, garçon meûnier au » moulin de la Forêt, conduiſant de la farine » à S. Marſaut, s'eſt mis à l'abri pendant l'o- » rage, ſous un châtaignier, que le tonnerre » a frappé; & il a été étouffé, ainſi que la » jument, ſur laquelle étoit ſa farine, un petit » mulet fruit de cette jument, & un chien » qui l'accompagnoit. Cet homme ne ſavoit » pas qu'il eſt dangereux, quand il tonne, » de ſe mettre ſous un arbre, ſur-tout ſous » un arbre élevé, électrique, tel que le châ- » taignier, qui, ainſi que le noyer, attire » la foudre. Hé! pourquoi ne le ſavoit-il pas? » On ne le lui avoit pas dit. Il ſeroit aiſé » d'apprendre toutes ces choſes au peuple, » qui ſera toujours malheureux, tant qu'il » ſera ignorant. «

I I I.

Lettre de M. de Morveau, *à l'auteur* des affiches de Dijon, *sur les dangers auxquels sont exposés ceux qui sonnent pendant les orages.*

Je vous envoie, Monsieur, l'extrait d'une lettre que M. l'intendant a bien voulu me communiquer, & que je crois important de publier.

On lui écrit de Belley, que le mercredi 15 du mois de juillet dernier, vers les 7 heures du matin, ensuite d'un orage considérable, accompagné de grêle, le tonnerre est tombé sur le clocher de l'église paroissiale de Longe-Combe, village dépendant du bailliage de Belley & du mandement de Rossillon; qu'il en a brisé le toît; qu'il a tué un homme qui sonnoit, & l'a laissé tout noir, sans qu'on ait pu découvrir sur son corps aucune blessure; qu'il en a frappé un autre aussi occupé à sonner, à qui l'on désespere de rendre la vie, & que le marguillier, qui étoit présent, a été renversé.

Toutes les années fournissent des exemples de pareils accidens. (*) Il y a dans cette Pro-

---

(*) Le 17 juin, à dix heures du soir, le tonnerre tomba sur le clocher de l'église paroissiale de Montcenis. Sept hommes étoient alors occupés à y tenir toutes les cloches en branle, suivant l'usage ordinaire, pour écarter l'orage. Aucun ne fut tué, mais quatre furent renversés.

vince des clochers où ils étoient si fréquens, qu'on a pris à la fin le parti de défendre absolument d'y sonner. On ne peut rendre ces faits trop publics, pour détruire un préjugé qui livre sans aucun fruit la vie des hommes au danger le plus évident. Ceux qui soutiennent que le bruit des cloches dissipe les nuées, & qui entreprennent de rendre raison de cet effet, n'ont pas seulement fait attention que, par la disposition des abat-vents, tous les clochers dirigent, non sur les nuages, mais sur leurs oreilles, ce bruit qu'ils croient si efficace.

Si les lumieres de la physique n'ont pas fait encore assez de progrès pour désabuser le peuple, est-il pardonnable du moins, de négliger les moyens connus de protéger les malheureux qui sont journellement les victimes de cette fausse opinion? Il n'y a point de clocher de village sur lequel on ne puisse établir un conducteur *para-tonnerre*, pour 60 ou 80 liv. (*) Et qu'est-ce que cette somme, pour préserver des citoyens?

Je sais que la théorie des conducteurs n'est pas à la portée de tous ceux que l'on auroit intérêt de convaincre; mais est-il donc besoin que cette théorie soit par-tout entendue, pour que l'on adopte par-tout l'utile invention à

(*) On trouve dans les supplémens de l'*Encyclopédie*, article *Tonnerre*, toutes les connoissances nécessaires pour en diriger la construction.

laquelle elle a conduit les phyficiens ? Ne fuffit-il pas de juger d'un côté, ceux qui la recommandent, & de l'autre, ceux qui la rejettent ? Lorfque quelqu'un qui n'a étudié, ni les phénomenes de l'électricité, ni les phénomenes du tonnerre, affecte un doute magiftral fur la vertu des pointes métalliques, n'eft-ce pas comme s'il difoit : » Ecoutez-moi, » mon bon fens, fans étude, eft bien plus » fûr, bien plus digne de votre confiance, » que le bon fens des Franklin, des Leroi, » des Henley, des de Sauffures, des Volta, &c. » éclairés par l'étude & par l'expérience ? « Malheureufement, l'erreur gagne plus vîte fur la parole que la vérité : *il femble même que les découvertes trouvent des contradicteurs, en raifon de leur importance.* C'eft une réflexion de M. Buquet, réflexion bien jufte, & fur-tout bien placée à la tête de l'excellent mémoire qu'il vient de donner fur ces fluides *aëri-formes*, cet *air fixe*, ce *gas acide de la craie*, dont quelques perfonnes (qui n'ont jamais manié un feul des inftrumens imaginés pour les recueillir) ofent encore nier effrontément l'exiftence, tandis que la fociété royale de médecine délibére, *pour le bien de l'humanité*, de faire imprimer *le plutôt poffible*, l'hiftoire de leur découverte.

I V.

POISSON inconnu aux Ichyologiftes.

On mande de Brunfwick, qu'à la derniere foire

foire de Linz, ville de l'archiduché d'Autriche, un Hollandois a fait voir au public un *poiſſon de mer*, d'une eſpece encore inconnue dans ces contrées, & peut-être dans bien d'autres. Ce poiſſon eſt d'une longueur extraordinaire : il a le corps fort épais & la tête très-groſſe. Il lui ſort de la gueule, qui eſt oblongue, deux dents de la longueur du doigt, qui paroiſſent percer la tête ; ces dents, ainſi que toutes celles qui lui garniſſent la mâchoire, ſont très-longues & très-tranchantes. Cet animal a les yeux gros. Il eſt velu depuis la tête juſqu'aux pieds de derriere, qui ont beaucoup de reſſemblance avec des pattes d'oie : le poil dont il eſt couvert, approche du poil de ſouris. Il n'a point d'écaille, ſi ce n'eſt à la queue, qui eſt diviſée en trois bandes, leſquelles paroiſſent former comme trois queues à côté les unes des autres : il s'en ſert avec une adreſſe admirable. Lorſqu'on ouvre le couvercle du réſervoir où il eſt gardé, il ſe dreſſe ſur ſa queue & ſe tient droit comme un homme. Dans cette attitude, il a l'air effrayant. Il ne ſe nourrit que de poiſſons ; il en mange pour un ducat & même un demi-louis par jour : mais auſſi il rapporte beaucoup à ſon maître, qui le montre pour de l'argent. Le réſervoir qui ſert de demeure à ce poiſſon, eſt fait avec beaucoup d'art. C'eſt une eſpece de nacelle capable de contenir aſſez d'eau pour que le poiſſon y ſoit à ſon aiſe. Ce bateau eſt diviſé en deux parties, dont l'une eſt ſeche, afin que le monſtre marin, qui eſt amphybie, puiſſe

quitter l'eau, quand il le juge à propos; ce qu'il fait, sur-tout quand le soleil luit : on le voit alors s'étendre, se tourner en plusieurs sens. Après s'être chauffé pendant long-tems au soleil, il va se replonger dans l'eau, qu'il faut changer fort souvent. On ignore le nom de cet animal : aucun de ceux de nos naturalistes qui l'ont vu, ajoute l'auteur de la lettre, n'a encore pu le reconnoître.

(*Avis divers.*)

V.

Précis des observations météorologiques, faites à Bruxelles pendant les mois de juin, juillet & août 1778, *où l'on a éprouvé dans cette ville, des chaleurs considérables & presque continues; par M. le baron* de Poedeslé, *le fils.*

Quoique depuis un certain nombre d'années, nous ayons vu, plus d'une fois, monter la liqueur des thermometres à esprit-de-vin au même même degré de dilatation qu'elle est montée pendant les mois de juin, juillet & août derniers, cependant la chaleur de cette année a été bien plus sensible & plus forte, & s'est conservée bien plus long-tems, à cause de son intencité & de sa continuité; car la liqueur du thermometre est montée plusieurs fois à 24, 25, 26, 27 $\frac{1}{2}$ & même un jour jusqu'à 28 degrés de dilatation. Ainsi cette année doit avoir été beaucoup plus chaude que celle où la liqueur ne se sera élevée à ces degrés extrêmes qu'une

fois ou deux fois pendant l'été : une chaleur aussi continue & aussi considérable ne peut être attribuée qu'aux différentes exalaisons qui s'élevent de la terre, & qu'à la sérénité du ciel presque continuelle, qui n'empêche alors nullement les rayons du soleil de parvenir à la surface de notre planete, de l'échauffer & d'en développer les émanations. Aussi résistoit-on avec peine à son ardeur; & comme le même tems régnoit dans la plus grande partie de l'Europe, la variation des vents n'y apportoit aucun changement; mais il est à observer: (ainsi que je l'ai presque toujours remarqué depuis que je m'occupe de ce genre d'observations:) que les vents ont soufflé assez constamment du *sud-est*, *sud-sud-est*, & *sud-sud-ouest*, les jours où la chaleur a été la plus forte.

Voici les principaux résultats des observations faites dans le mois de juin, juillet & août de cette année 1778.

Mois de juin.

Le plus grand degré de chaleur s'est fait sentir le 13 & le 27 entre 3 & 4 heures du soir; la liqueur des thermometres à esprit-de-vin, construits suivant les principes de M. de Reaumur, & exposés au nord à un air bien libre, s'est élevée à 26 degrés de dilatation; ces journées ont été étouffantes; les chaleurs, dans ce climat, affectant presque toujours nos corps d'une espece de lassitude, de pesanteur & d'accablement, parce que par l'humidité de l'atmosphere & du sol elles deviennent autant de bains

de vapeurs ; aussi les étés fort chauds y font-ils plus de mal que les étés pluvieux & froids, par les maladies qu'ils occasionnent : le moindre degré de chaleur a été le 4, de 7 degrés 1 quart, ainsi la différence est de 18 degrés 3 quarts. La température du mois a été seche & très-chaude ; il y a eu douze jours de pluie pendant ce mois, mais peu considérable : la plus grande élévation du barometre a été le 14 de 28 pouces 4 lignes & demie, & le 7 la plus petite élévation a été de 27 pouces, 9 lignes 1 quart ; la différence entre la plus grande & la plus petite élévation a donc été de 7 lignes 1 quart, & l'élévation moyenne a été de 28 pouces 1 ligne 4 douziemes.

Les vents ont été variables, mais ceux de *nord-ouest*, *sud-est* & d'*ouest* ont le plus dominé. Les 4, 5, 9, 26, 28 & 30, le tonnerre s'est fait entendre ; le 9, l'explosion la plus proche de la montagne de l'Oratoire, où je demeure, n'a été que de 2 à 3 secondes de tems, & le 28 de 3 à 4 secondes. Les journées du 15 & du 16 ont été assez froides & même un peu pluvieuses ; celle du 18 a été très-variable, & le vent a fait le tour du compas ; la liqueur du thermometre s'est élevée dix-sept fois au-dessus de 20, 21, 22, 23, 24, 25, & jusqu'à 26 degrés de dilatation ; ainsi ce mois a eu dix-sept jours fort chauds ; aussi le degré moyen de chaleur a-t-il été de 16 degrés 2 dixiemes.

Mois de juillet.

La température de ce mois a encore été plus

chaude & plus feche que celle du précédent; La chaleur a fur tout été très-violente le 5, le 14 & le 20. La liqueur du thermometre s'est élevée le 5 & le 14 à 27 degrés & demi de dilatation, & s'y est foutenue pendant plus de trois heures; la férénité du ciel pendant toute la journée du 5 m'a frappé; l'horizon étoit net, la terre même, étoit fans vapeurs; le contraire arrive ordinairement dans ce pays, lorfque la chaleur est grande, à caufe des vapeurs qui s'élevent du fol, & qui font répandues dans l'athmofphere; mais fur les fix heures du foir, il s'est élevé du *oueſt-ſud-oueſt* des nuées d'orage; il a tonné & éclairé dans la nuit, & du côté de Namur & de Charleroi l'orage a même été très-confidérable & la grele y a fait de grands dégâts; il y a eu également ce jour-là de grands orages dans beaucoup de cantons. Le 20 à onze heures du matin, le thermometre étoit à 28 degrés de dilatation, mais la chaleur a diminué vers le midi par le vent, qui est devenu violent, & qui a continué ainfi par reprifes pendant toute la journée du 21, qui a été très-variable : ce vent a été plus ou moins fort le refte du mois, & a occafionné même de grandes tempêtes dans l'océan atlantique. Le moindre degré de chaleur a été le 23 de 11 degrés de dilatation, ainfi la différence est de 17 degrés.

Il y a eu dans le cours de ce mois vingt-quatre jours de très-grande chaleur, où le thermometre s'est élevé & s'est foutenu affez conftamment, depuis une heure jufqu'à quatre

heures du soir, au-dessus de 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27 $\frac{1}{2}$, & jusqu'à 28 degrés de dilatation. Aussi le degré moyen de chaleur a-t-il été pendant ce mois, de 19 degrés 1 dixieme.

Il a tonné, toujours d'assez loin, les 5, 6, 7, 17, 28 & 30 : la journée du 7 a été pluvieuse depuis midi jusqu'à six heures du soir, & le tonnerre dans cet intervalle a grondé, presque continuellement, avec quelques éclairs. Il y a eu, au-dessus de Wavre, de grands dommages occasionnés par les eaux. La plus grande élévation du barometre, a été le 13 de 28 pouces 3 lignes & demie, & la plus petite le 21 de 27 pouces 8 lignes 1 quart : la différence entre la plus grande & la plus petite élévation a donc été de 7 lignes 1 quart, & l'élévation moyenne a été de 28 pouces 3 lignes 5 douziemes.

Les vents dominants ont été le *sud-ouest*, & de *ouest-sud-ouest*.

Il y a eu quinze jours de pluie, mais elle a toujours été peu abondante & de peu de durée : aussi la moisson étoit-elle avancée au point que vers la fin du mois on commençoit déja à couper les avoines.

Mois d'août.

La température de ce mois a été également chaude & même beaucoup plus seche que celle des deux mois précédents. Le thermometre a été le 14 à 27$\frac{1}{2}$ degrés de dilatation ; la chaleur, ce jour-là, étoit accablante, le vent étoit assez grand & chaud, l'atmosphere paroissoit

chargée de vapeurs aſſez légeres, mais chaudes, & même d'émanations électriques, car le tonnerre a grondé de loin dans la partie du *Nord-Oueſt ;* c'a été auſſi le ſeul jour du mois, où il s'eſt fait entendre; nous avons eu vingt-deux jours de grande chaleur, où la liqueur du thermometre s'eſt élevée au-deſſus de 20, 21, 22, 23, $24\frac{1}{2}$ & juſqu'à 27 degrés & demi de dilatation. Auſſi le degré moyen de chaleur a-t-il été, pendant ce mois, de 17 degrés 6 dixiemes : le moindre degré de chaleur a été le 31 de $6\frac{3}{4}$ degrés de dilatation : ainſi la différence eſt de 20 degrés, trois quarts.

La plus grande élévation du barometre a été le 25 de 28 pouces 6 lignes, & la plus petite le 14 de 27 pouces 9 lignes & demie : la différence entre la plus grande & la plus petite élévation, a donc été de 8 lignes & demie, & l'élévation moyenne de 28 pouces 2 lignes 6 douziemes.

Le vent dominant a été le *nord-oueſt.*

Il n'y a eu que trois jours de pluie, encore la pluie a-t-elle été peu conſidérable.

Il y a eu deux aurores boréales aſſez étendues, & même avec jets, le 22 & le 28.

Dès le 26 l'état de l'atmoſphere a commencé à changer. Nous avions eu nouvelle lune le 22, & le 25 elle étoit à ſon équinoxe deſcendant, & c'étoit le quatrieme jour après ſa conjonction : le vent eſt devenu variable, la température beaucoup moins échaude & même froide, eu égard à ce qu'elle avoit été ; le 30, entre 8 & 9 heures du ſoir il s'eſt élevé de

violents coups de vent, & il a plu assez fort, la journée du 31 à été pluvieuse & venteuse par reprises.

Enfin on ne se souvient guere d'avoir eu depuis 1719, une chaleur aussi continue & une sécheresse, qui ait autant nui à la végétation, en général, que celles que nous avons essuyées pendant les mois de juin, juillet & août de cette année 1778. Les feuilles de quantité d'arbres ont été roussies & brûlées par l'ardeur du soleil, l'herbe des prés & des prairies de même; aussi n'a-t-on pu avoir de regains ; l'eau a manqué dans beaucoup d'endroits, les jardins ne pouvoient plus produire, & les légumes, dont un grand nombre périssoit, sont devenus très-chers par leur peu d'abondance; tout ce qu'on semoit ne pouvoit lever; ainsi navets, colsats, choux & la spergule (fourrage vert fort en usage dans la Campine pendant l'arriere-saison) sont péris, en très grande partie, ou ne sont point levés : la moisson a été belle & finie avant le 20 d'août.

V I.

LETTRE de M. l'abbé Toaldo, *sur un phénomene particulier.*

La nuit du 6 août de cette année 1778, vers une heure & un quart, on vit à Padoue un globe de feu d'une grosseur considérable & très-éclatant, jettant des flammes par intervalles, passer du couchant au levant, avec une queue de la longueur du bras. C'est toujours un hasard quand on peut observer de pareils

phénomenes qui paſſent preſque avec la rapidité d'un éclair; je me trouvois alors dans ma chambre avec de la lumiere, ainſi je ne vis rien, & par malheur je n'ai trouvé aucune perſonne inſtruite qui eût obſervé ce phénomene & qui pût m'en donner une deſcription exacte. L'un dit qu'il a entendu une eſpece de ſifflement, l'autre qu'il a ſenti une eſpece d'exhalaiſon ignée; l'un prétend que ce globe étoit gros comme une quenouille bien fournie; l'autre ſoutient qu'il étoit gros comme un ballon. On l'a vu auſſi hors de la ville tant au nord qu'au midi, & le réſultat paroît être qu'il a paſſé vers le zénith de Padoue. Depuis, d'autres témoins m'ont aſſuré qu'on l'avoit vu à Rovigo d'une part, & à Baſſano de l'autre, c'eſt-à-dire, à une diſtance de plus de vingt milles, de chaque côté.

Le tems étoit ſerein, & la lune près d'entrer dans ſon plein, donnoit une grande clarté; le globe en paſſant jetta un tel éclat, qu'on pouvoit lire ſans le ſecours d'aucune autre lumiere.

Comme il paroît, par ce qu'on m'a dit, que ce globe a paſſé verticalement ſur Padoue, ſi l'on avoit obſervé ſa hauteur apparente à Baſſano & à Rovigo, par exemple, quelque étoile vis-à-vis de laquelle il eût paſſé, on auroit connu auſſi-tôt ſon élévation abſolue au-deſſus de la terre. En effet, chacun de ces lieux étant diſtant de Padoue de plus de vingt milles, ſi la hauteur apparente du globe avoit été de quarante-cinq degrès, ſa diſtance de la terre au-

roit été de vingt milles ; mettons feulement trente degrès, cela feroit encore douze bons milles.

Sa grandeur apparente étoit de la moitié de la lune, c'eft-à-dire, de quinze minutes ; ainfi à cette diftance de vingt milles & plus, on peut calculer que fon diametre étoit de cent perches au moins, plus long que la place de S. Marc à Venife.

Ce globe a traverfé une grande étendue de pays, puifque j'ai reçu avis qu'on l'avoit vu à Vicence & à Venife; mais je n'ai pu favoir l'heure précife, & par conféquent je ne puis rien dire de fa vélocité.

Cependant, comme on l'a vu à Padoue pendant plus de dix fecondes, dans fon paffage du couchant au levant qu'on peut évaluer à environ vingt milles, il fuit delà qu'il a parcouru deux milles par feconde, & ainfi que fa vélocité étoit dix fois plus grande que celle d'un boulet de canon, qui parcourt un mille en cinq fecondes, c'eft-à-dire, fix mille pieds par feconde. Toutes ces mefures font prifes des évaluations les plus baffes.

On ne peut pas dire fi ces globes font formés de feu électrique combiné avec d'autres matieres, ou compofés d'exhalaifons inflammables ; leur nature eft la même que celle des étoiles tombantes. J'en ai vu beaucoup de très-groffes, & fans aller plus loin, le vingt de ce même mois au foir, quinze jours après l'apparition du phénomene que je viens de décrire ; & on m'a dit qu'on en avoit vu un femblable le

soir du même jour vingt août, à Vicence & dans son territoire.

On a vu & décrit ces globes dans tous les siecles. Montanari a donné la description d'un des plus fameux, qui en 1676 traversa la mer adriatique, l'Italie & une partie de la méditerranée, avec un bruit considérable & proportionné à son éclat. L'académie de Bologne a donné la description d'un autre semblable au nôtre dans ses mémoires pour l'année 1719. Sans parler de mille autres anciens & modernes, un tout nouveau est celui du 17 juillet 1771, que M. le Roy a décrit dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris pour cette année, qui prit naissance en Angleterre, traversa la Manche, parcourut une grande partie de la France, au-dessus de Paris, & creva aux environs de Melun. Ce phénomene étoit d'abord en forme de globe, puis il prit la forme de poire comme le notre, traînant après lui une queue, & jettant des flammes de sa partie supérieure. On le vit à Paris pendant quatre secondes, & M. le Roi a calculé que sa hauteur devoit être de plus de quarante milles, son diametre de cinq cens perches, & sa vélocité de quinze milles par seconde, il n'y a pas d'exemple, dit M. le Roi, que ces globes soient tombés sur la terre en forme de feu simple; ils sifflent & jettent des flammes; de-là le peuple les appelle dragons.

Padoue, le 22 août 1778.

JOSEPH TOALDO, professeur de météorologie.

(*Giornale enciclopedico.*)

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Nouveaux secours contre la morsure de la vipere.

Les *affiches* de Poitou ont annoncé en 1773, que le sieur Dedault, Me. apothicaire à Montmorillon, avoit éprouvé plusieurs fois avec le plus grand succès, un secret qu'il a découvert contre la piquure de la vipere, secret qu'il s'est empressé lui-même de publier dans le tems, & dont la recette sera indiquée à la suite de cet article. M. l'intendant vient de faire donner à M. Jouyneau Desloges, communication d'un mémoire & de deux lettres, qu'il a reçus depuis peu de jours de ce même apothicaire, lequel lui rend compte de nouveaux succès tout récens de sa recette, entr'autres sur un jeune homme de la campagne, qui ayant eu l'imprudence de mettre la main dans un nid d'oiseau, sans y avoir regardé, a été grièvement piqué à un doigt par une vipere qui occupoit ce nid. Ce jeune homme n'a été conduit à Montmo-

rillon que 12 heures après l'accident. Sa main étoit prodigieusement enflée, & il jettoit les haut cris, parce qu'il souffroit & qu'il en craignoit les suites, d'autant qu'un de ses camarades venoit de périr par le même accident, quoiqu'il eût employé un secours indiqué depuis peu dans tous les papiers publics, & que le sieur Dedault désigne simplement par le nom d'*alkali*. Seroit-ce l'eau-de-luce, qui en effet a été présentée & annoncée dans le *journal de médecine*, comme un remede assuré contre la morsure de la vipere? La recette du sieur Dedault, qui opere également sur les animaux comme sur les hommes, selon sa propre expérience multipliée, consiste à faire trois légeres incisions de la longueur d'un travers de pouce, avec la pointe d'un rasoir, sur le lieu de la morsure; à appliquer sur cette plaie de l'herbe de plantin à sept côtes, pilée, & de l'épaisseur de la moitié d'un petit doigt, à couvrir cette espece d'emplâtre avec une compresse de linge usé, assujettie avec une bande large de deux doigts. On fait avaler ensuite au malade, un demi-gros ou environ de poudre de vipere dans un verre de vin. Cette potion se prend quatre fois dans 24 heures. Au bout de trois jours la guérison est parfaite : il est bien rare qu'il en faille quatre. La feuille du Poitou de 1773, nomme les personnes que le sieur Dedault avoit ainsi guéries. Celui qu'il vient de traiter, s'appelle *la Jeunesse*, & est du bourg de Jouhé. Il avoit déja été traité avec l'alkali. Mais si on n'eût appellé auprès de lui le sieur Dedault à

9 heures du soir, il n'eût pas passé la nuit. Loin de recevoir du soulagement, son mal avoit empiré : il avoit déja reçu tous les sacremens de l'église. Il a été gueri en quatre jours. Un domestique de M. le Sénéchal de Montmorillon, mordu à un pied dans le même-tems, a été guéri en 36 heures. On voit combien cette recette est facile & peu dispendieuse. Le plantin à sept côtes est une herbe commune & très-connue. Le sieur Dedault, quoiqu'il soit, par-toutes ces épreuves heureuses, bien assuré de l'efficacité de sa méthode, offre d'en faire, si l'on veut, de nouvelles expériences sur des animaux. Son zele & son désintéressement, dignes des plus grands éloges & de la reconnoissance publique, le portent même jusqu'à desirer que cette recette soit inscrite dans les almanachs, & dans tous les livres destinés pour le peuple. Il voudroit encore qu'elle fût sur-tout connue de tous MM. les curés de la campagne, pour l'indiquer au besoin. Les vœux de la sensibilité & les devoirs du patriotisme engagent tous les hommes à s'associer, à se correspondre, pour faire le bien, pour prévenir le mal.

(*Avis divers.*)



I I.

OBSERVATION du docteur Bergius, *médecin de Stockholm, sur les remedes galactophores* (*).

Le docteur Bergius, observe que le défaut de lait est très-ordinaire aux femmes trop âgées, à celles sur-tout qui sont d'une constitution trop seche. Cet auteur rapporte qu'une femme qui nourrissoit son enfant depuis dix-huit mois, ayant reçu une nouvelle fâcheuse, son lait diminua insensiblement de quantité & au point qu'elle étoit prête d'abandonner son nourrisson. On lui conseilla l'usage d'une décoction faite avec trois onces & demie de racine & feuilles de fenouil doux, d'une once & demie de feuilles d'aneth & de cerfeuil sur deux pintes d'eau, à prendre tous les jours. Cette femme ne tarda point à en éprouver l'effet salutaire, & au bout de quelques jours elle eut du lait abondamment. Le docteur Ber-

(*) L'auteur donne avec quelques autres, l'épithete de *Galactophores* ou *Lactiferes*, aux remedes capables de ramener le lait dans ses couloirs naturels, ou d'en augmenter la quantité, lorsqu'elle n'est pas suffisante. Cette dénomination, d'origine grecque, est empruntée de celle qu'on a donné aux vaisseaux qui portent le lait de la substance glanduleuse du sein au mamelon.

gius rapporte cinq cas ſemblables dans leſquels il a éprouvé le même ſuccès du remede. Cette obſervation a paru aſſez importante pour être inſérée dans les actes, ou mémoires de la ſociété royale des ſciences d'Upſal; & en effet, ſi on en juge par analogie, & par l'uſage où l'on eſt de donner de pareilles plantes aux femelles des quadrupedes herbivores dans la même intention; on ne ſera pas ſurpris qu'elles produiſent le même effet ſur l'eſpece humaine. On en fait continuer l'uſage tous les jours à différentes heures de la journée, juſqu'à ce qu'on s'apperçoive d'un changement notable dans le lait; ce qui ne tarde pas à arriver.

(*Gazette de ſanté.*)

I I I.

SUCCÈS de l'inoculation en Franche-Comté.

M. de Lacorée, intendant de Franche-Comté, autoriſé par le gouvernement, a chargé le ſieur Girod, médecin du roi & inſpecteur des épidémies de cette province, de répandre la méthode d'inoculation dans les campagnes, que ravageoit chaque année la petite-vérole; le ſieur Girod, depuis deux ans, a inoculé mille ſept-cens quatre-vingt-dix enfans.

Dans cent cinq communautés de différents bailliages, ſept d'entr'eux, en bas âge, morts par complication de maladie; telles que la rougeole & la gale, n'ont point éloigné les habitants de la confiance qu'a méritée le ſieur Girod dans toute la province.

Sur le compte que M. Lacorée a rendu des travaux de ce médecin, le gouvernement lui a accordé, aiusi qu'aux chirurgiens, des gratifications.

(*Journal des ſciences & beaux-arts.*)

IV.

ACCOUCHEMENT remarquable.

On lit dans le 6me. cachier du 9me. volume des *Recueils de Berlin*, [Berliniſchen ſamlungen] pour ſervir au progrès de la médecine, de l'hiſtoire-naturelle & de l'économie, imprimés à Berlin, chez Pauli, l'hiſtoire de cet accouchement.

Une femme eut, il y a quatre ans, ſa premiere couche ſi pénible, que les organes de ſon ſexe en furent bleſſés, juſques-là qu'elle perdit bien un demi-pouce du milieu du canal urinaire, d'où il réſulta un écoulement d'urine involontaire. A force d'employer les aſtringens les plus efficaces, le vagin ſe rétrécit dans toute ſa longueur, & devint dur preſque comme un cartilage. Il étoit ſi étroit, qu'on n'y pouvoit paſſer un tuyau de plume, & il eſt étonnant qu'elle ait pu concevoir une ſeconde fois. Cependant elle fut atteinte des douleurs de l'enfantement au bout de ſon terme; on conféra des moyens de la délivrer, & on n'en propoſoit point d'autre, que de lui faire l'opération céſarienne. Elle ne la voulut point ſubir, & préféra la mort. Alors M. Henkel fut appellé. Il trouva le vagin dans l'état

que nous avons décrit. La tête de l'enfant étoit tombée en arriere dans le baſſin avec la matrice. M. Henkel ſe détermina à fendre le vagin dans toute ſa longueur, auprès de l'inteſtin *rectum*, & de fendre auſſi le cou de la matrice, & les parties voiſines, autant qu'il ſeroit néceſſaire, pour tirer l'enfant par cette ouverture. Il en rencontra la tête, & parvint à l'amener vivant au monde, à l'aide des crochets de ſon invention. La mere eſt guérie radicalement, & jouit d'une ſanté parfaite, à l'exception du défaut du canal urinaire.

M. Henkel a communiqué à l'académie une deſcription plus circonſtanciée de cet accouchemennt extraordinaire qu'il nomme: *Operatio cæſarea inferior.*

On décrit dans le magaſin d'Hambourg, une ſemblable opération, au moyen de laquelle un enfant a été tiré avec beaucoup de peine.

V.

Découvertes faites dans l'art de guérir, par M. le baron de Hupſch, à Cologne, ſur le Rhin.

M. C. L. J. de Brion, nous mande que l'efficacité du remede de M. le baron de Hupſch, contre l'*hydropiſie* & les maladies *hydropiques*, telles que l'enflure des pieds, des mains, du bas-ventre, &c. ſe confirme chaque jour par de nouvelles obſervations. M. de Miniac, ſénéchal à Lannion en Baſſe-Bretagne, vient d'écrire à l'auteur de cette découverte, qu'il

lui doit la vie, en le priant de continuer ses bontés pour lui, & pour ses amis.

Le même savant a fait aussi la découverte d'un spécifique contre la *fievre intermittente*, connue du peuple, sous le nom *des frissons*. Une ou deux doses du remede guérissent radicalement cette espece de fievre, sans qu'on ait à appréhender aucune suite fâcheuse, tandis que les remedes connus peuvent devenir contraires aux malades, lorsqu'ils sont administrés par des personnes inexpérimentées. Ce nouveau fébrifuge seroit d'une grande utilité dans les armées, sur les flottes, & dans les villes & pays maritimes, où l'atmosphere est chargée d'humidité.

Après de longs travaux qui ont toujours eu pour objet le bien de l'humanité, M. le baron de Hupsch est enfin parvenu à découvrir un remede excellent contre l'*épilepsie* ou *mal-caduc*. On promet d'indiquer dans peu de tems les personnes connues qui ont été guéries de cette terrible maladie, & qui veulent être nommées publiquement, pour attester les bons effets du remede auquel elles doivent leur guérison. Ce remede a cela de particulier, qu'il opere avec le même succès sur les différentes especes d'épilepsie, de quelque cause qu'elles proviennent.

Le savant auteur de ces découvertes précieuses, veut bien recevoir les lettres des personnes qui desireroient s'adresser immédiatement à lui, *à Cologne*, pourvu que ces lettres lui parviennent franches de port.

AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Des causes de la corrosion des murs par le salpêtre, & des moyens de l'éviter ; par M. Wiegleb. *Tiré des mémoires de l'académie d'Erfurt, année* 1776.

ON éprouve que la maçonnerie perd le plus souvent sa solidité dans les lieux humides ; que le mortier discontinue de la lier ; qu'au bout de quelques années, & même plutôt il se couvre de filamens salins, commence à s'enfler & tombe ; que la pierre même qui en étoit enduite, s'attendrit & éclate, d'où s'ensuit quelquefois la ruine des murs. Pour trouver le remede du mal, il en faut chercher la cause.

A cette fin, il est à observer que la seule maçonnerie, exposée aux vapeurs humides, y est sujette, & que celle des lieux élevés, secs & aérés en est exempte. L'humidité per-

met donc la formation du salpêtre, mais elle n'en est pas la seule cause. Pour m'en assurer, j'ai étendu sur la muraille d'un bâtiment humide, un mêlange de sable & de pierre calcaire non brûlée, réduite en poussiere subtile, [ce mêlange n'a point la propriété de durcir,] & tout à côté sur la muraille du même bâtiment aussi humide, j'ai étendu du mortier de chaux, éteinte à la maniere ordinaire. Ce dernier mortier n'a pas tardé à engendrer du salpêtre, & à endommager le mur, tandis que l'autre n'en a pas laissé voir la moindre trace : il semble donc que ce soit dans le mortier ordinaire, qu'on doive chercher la principale cause du salpêtre destructif de la maçonnerie.

On ne méconnoît point qu'il n'y ait des pierres & du sable pénétrés d'une moiteur, qui peut devenir salpêtre. Ce sont ceux dont les lits sont situés dans le voisinage de la mer ou d'autres eaux salées. C'est pourquoi à l'égard de ces pierres, on les doit exposer à l'air avant de les employer, autant de tems qu'il paroîtra nécessaire pour que l'eau de la pluie les lave à plusieurs reprises, & que le vent & le soleil les seche : & à l'égard de ce sable, on le mettra quelque tems dans des auges pleines d'eau, qu'on renouvellera assez pour en dissoudre les sels. Mais ces cas ne sont pas les plus fréquens.

La pierre à chaux subit au feu des changemens qui lui donnent de nouvelles propriétés, entr'autres celle de former avec le sable un ciment liant & durcissant. L'action du feu dis-

fipe fes parties aqueufes, fon phlogiftique & fon air qui eft remplacé par des particules ignées. Elle devient un corps vuide d'air & rempli de feu élémentaire.

D'une part, la chaux brûlée, confidérée fimplement comme vuide d'air, n'a point la faculté d'engendrer les fels. Nous avons d'autre part l'expérience que l'élément du feu dont cette chaux eft remplie, produit dans la nature tous les différens fels, d'où nous pouvons déduire que ce feu combiné avec l'humidité exfudante des pierres ou avec celle de l'air, eft la principale caufe du falpêtre, dont l'acide attaque le ciment & la fubftance même des pierres. Nous voyons fur-tout que le falpêtre fe forme aux murs, 1°. quand il n'eft pas entré dans le ciment, la quantité requife de fable avec la chaux, & que pour ce défaut, il ne s'eft pas durci affez promptement; 2°. quand la chaux n'a pas été éteinte affez long-tems avant d'être employée à compofer le ciment.

Lorfqu'on a outre-paffé la proportion de chaux néceffaire, il en refte une partie qui ne s'uniffant point au fable, n'acquiert jamais la dureté qu'elle devroit avoir, & dans l'autre cas, il peut arriver que les particules de chaux qui n'ont pas été affez éteintes & diffoutes, fe diffolvent, mais trop tard dans la maçonnerie, & empêchent la force de la liaifon. Dans ces deux cas, l'air pénetre infenfiblement dans le mortier, & y porte l'humidité qui concourt à la formation du falpêtre, en fe joignant au feu élémentaire de la chaux mal éteinte ou

mal combinée. Il en résulte un acide nitreux, qui attaque le ciment & le sépare, ronge la surface des pierres & pénetre quelquefois jusque dans l'intérieur.

Il ne s'engendre point d'acide nitreux dans un terrein sec. L'humidité de l'air chargé des parties volatiles des matieres corrompues, peut en produire.

Il s'agit de trouver les moyens les moins dispendieux & les plus sûrs de prévenir ces accidens dans la construction des murs neufs, & d'en délivrer ceux qui en souffrent déja. Pour les prévenir, on doit travailler à éloigner les causes les plus prochaines de la production du salpêtre rongeur, & à diminuer les effets de l'humidité de l'air.

M. le pasteur de Roda considere la maçonnerie comme passive, & il suppose que l'air humide est l'unique véhicule du salpêtre. Pour en garantir il conseille de donner à la maçonnerie toute la dureté possible, & de la faire sécher aussi promptement qu'il est possible, afin de fermer toute entrée aux vapeurs salines.

Je soutiens par les raisons alléguées, que la matiere des sels n'est point apportée, & qu'elle réside dans la maçonnerie même où l'humidité ne fait que la développer. Je suis d'accord qu'il faut donner à la maçonnerie toute la dureté possible, mais comme j'ai pensé aussi que la matiere du feu, introduite dans la chaux, par la combustion, est la cause fondamentale du salpêtre rongeur, j'ai avisé aux moyens de la dissiper. Les acides minéraux y seroient propres,

s'ils n'attaquoient pas trop la terre calcaire. Après plusieurs essais, l'usage de l'acide laiteux *sauer oder schlippermilch*, qui avoit déposé sa crême onctueuse, m'a réussi dans les proportions suivantes. Après plusieurs expériences j'ai reconnu que mêlé avec la chaux, il contribue à composer un mortier solide qui durcit très-promptement.

En 1771, au milieu de l'été, j'ai pris 6 parties de sable de riviere bien lavé, 2 parties de chaux bien éteinte, & une partie d'acide laiteux que j'ai remuées dans autant de petit lait qu'il a été nécessaire, jusqu'à consistance de mortier. J'en ai enduit plusieurs endroits d'une muraille, dont le ciment étoit tombé, détruit par le salpêtre. Non-seulement mon enduit a séché très-vîte, mais il a contracté beaucoup de dureté. Le 3 juin 1776, il n'avoit rien perdu de sa solidité, & ne montroit pas la moindre apparence de salpêtre. Dans le même tems j'ai appliqué sur la même muraille du mortier, composé à la maniere ordinaire, où la quantité de chaux surpassoit celle de sable. L'année suivante il s'y est formé du salpêtre & il est tombé peu après.

Le ciment où il entre de l'acide laiteux & du petit lait, est à la vérité un peu plus coûteux que celui qui a été proposé par M. le pasteur de Roda, mais il est des circonstances où une légere augmentation de dépense ne mérite point d'égard. D'ailleurs il n'est pas besoin de l'employer dans tout un bâtiment, mais seulement dans les parties basses, & les plus exposées

expoſées aux inconvéniens de l'humidité. Pour les plus hauts étages on peut ſe ſervir du mortier de M. le paſteur de Roda, composé de trois parties de ſable dur à demi-vitrifié, [pourquoi il conſeille de broyer des morceaux de pots caſſés], & d'une partie de chaux bien conditionnée.

Au ſurplus, en faiſant bâtir un ouvrage de maçonnerie, nous ne pouvons perdre de vue ſix points capitaux, ſans donner ſujet à la poſtérité de nous reprocher notre négligence.

1. On ne doit employer dans les ouvrages qu'on veut rendre durables, que des pierres dures qui auront été expoſées à l'air, au ſoleil & à la pluie, pluſieurs années devant que de s'en ſervir. C'eſt le moyen de diſſoudre leurs ſels & de les laver. D'ailleurs les alternatives de la pluie, de l'air & du ſoleil augmentent d'année en année la dureté de preſque toutes les eſpeces de pierres de taille.

2. Quand on emploie des briques, on doit avoir ſoin qu'elles ſoient très-cuites, & qu'elles aient acquis un ſorte de vitrification : ce qu'on reconnoît à la clarté de leur ſon, & à leur dureté. Plus la pierre & le mortier approchent de cette qualité, plus les ouvrages ſont exempts de ſalpêtre.

3. La chaux deſtinée à faire du ciment doit avoir été miſe éteindre, au moins quelques années dans des foſſes, avant qu'on l'emploie à des ouvrages durables. On ne ſauroit trop recommander une précaution auſſi eſſentielle & auſſi négligée. C'eſt une plainte devenue géné-

rale, que la maçonnerie de notre ſiecle n'a point la ſolidité des anciennes. On s'en prend tantôt à la chaux, tantôt aux pierres & tantôt aux ouvriers. On pourroit répondre que cette plainte eſt injuſte, en ce qu'elle part d'un jugement précipité, puiſqu'il faudroit attendre l'expérience de quelques ſiecles avant d'en porter un certain, les meilleures maçonneries acquérant de la ſolidité avec les années. Mais la bonne foi force de convenir que nos ouvriers ne ſont point auſſi ſoigneux qu'au tems paſſé à n'uſer que de chaux bien éteinte. Pline *livre. 36*, *c. 23*, nous apprend que les loix défendoient d'en employer dans les travaux qui n'eût pas tout au moins trois ans d'extinction. Une longue digeſtion ou extinction, en atténue les particules de plus en plus, & les rend plus propres à s'inſinuer dans le ſable & la pierre, & à ne faire en durciſſant qu'un corps avec eux.

4°. Le ſable qui entre dans la compoſition du mortier doit être pur & ſans mêlange de particules terreuſes. Les particules bien atténuées de la chaux s'attachent fermement à la ſurface des particules de ſable vitrifiable, & s'uniſſent avec lui; au contraire les particules molles de terre feroient obſtacle à la liaiſon & à la dureté : ainſi ce n'eſt pas une peine ſuperflue de laver le ſable dans des auges, & d'écumer les particules hétérogenes; il en réſulte un autre avantage celui de le deſſaler en cas de beſoin. Au-lieu de ſable naturel on peut en employer un artificiel fait de tuiles ou de briques écraſées ou de poterie broyée. M. le paſ-

teur de Roda conseille la poterie. Pline l'avoit vantée.

5°. La proportion de la chaux & du sable est digne d'une attention sérieuse. La négligence sur ce point vient d'une idée fausse que le commun des maçons s'est formée des effets de la chaux. Ils s'imaginent qu'elle fait tout; & quoique l'expérience dût leur apprendre que la chaux mêlée avec le sable devient plus dure avec le tems que la chaux seule, ils se contentent souvent de mettre un peu de sable dans la chaux beaucoup supérieure en quantité. Cette erreur porte autant de préjudice aux propriétaires qui font bâtir, qu'aux bâtimens dont elle diminue la solidité & la durée.

Quelle est donc la proportion à suivre? quelques expériences nous mettront en état de répondre à cette question. La chaux éteinte dans l'eau durcit en séchant, mais elle n'atteint jamais seule la dureté de la pierre. Si l'on verse de la chaux éteinte dans un verre, & qu'on la laisse sécher peu à-peu, la masse en sera toujours fort fragile, & il se formera aux parois du verre une croute terreuse très-mince qui s'y attache si fort qu'il est difficile de l'ôter avec de l'eau pure. Cette croûte est vraiment pierreuse, n'y ayant point de chaux parfaitement pure.

Si l'on étend de la chaux molle & bien éteinte sur un carreau de verre, & qu'on applique dessus un autre carreau de même grandeur en les pressant de maniere que le superflu de la chaux s'échappe par les bords, la

chaux qui ſera reſtée, entrera dans les pores des verres, & les unira ſi fort enſemble qu'il ſera preſque impoſſible de les ſéparer ſans les caſſer. C'eſt donc une propriété reconnue de la chaux éteinte, d'adhérer au verre & aux corps vitrifiables, tels que les ſables, & d'en former le lien. Ainſi il ne faut mettre dans le ſable qu'autant de chaux qu'il eſt beſoin pour remplir la ſuperficie des pores du ſable des pierres, & en former la liaiſon enſemble. La proportion la plus ſûre eſt ordinairement de trois meſures de ſable pour une meſure de chaux. Les grandes pierres en exigent moins que les petites, ou les briques, pour les raiſons aiſées à concevoir après ce que nous avons dit. Si l'on y ajoute une demi-meſure d'acide laiteux, & qu'on délaye le tout avec du petit-lait, on aura un mortier très-dur & exempt de produire du ſalpêtre.

6°. Enfin, dans la conſtruction de la maçonnerie, on doit veiller à remplir de mortier les moindres fentes ou interſtices, parce que moins on en laiſſe de vuides dans un mur, moins il eſt pénétrable à la pluie & aux vapeurs humides, plus il ſe délivre facilement de l'humidité contenue dans le mortier, mieux il ſeche & approche de la dureté de la pierre.

En faiſant plus d'uſage des connoiſſances chymiques, peut-être n'auroit-on pas long-tems à ſe plaindre de ce que l'art de bâtir auſſi ſolidement que les anciens ſoit perdu.

II.

Moyen sûr de faire porter la balle d'un fusil plus loin qu'elle ne porte ordinairement; par un ancien garde-chasse.

» J'ose croire, Monsieur, que vous voudrez » bien faire part aux chasseurs qui sont en » grand nombre dans cette saison, d'une pe» tite découverte que j'ai faite. Elle est très» simple; sa principale opération consiste d'a» bord à enfoncer avec force sur la poudre » un bouchon de liege cylindrique & de ca» libre; on fait ensuite glisser la balle sur le » bouchon, & on bourre tant soit peu. Cette » balle acquerra par-là une activité qui la por» tera à trente pieds plus loin qu'elle n'auroit » été suivant la méthode ordinaire. On sent » combien cet avantage doit intéresser tous les » chasseurs. Il est nécessaire de les prévenir » qu'ils doivent avoir soin de bien netoyer » leur fusil à chaque quatrieme coup; sans » cette attention, le bouchon de liege ne pro» duiroit plus son effet.

» A l'armée, cette expérience ne pourroit » avoir lieu qu'à la premiere décharge, parce » qu'il faut le double de tems pour bien char» ger le fusil; mais il seroit bien avantageux » que cette premiere décharge fut faite selon » la méthode que je viens d'indiquer. Nos mi» litaires pourront tirer grand parti de ma dé» couverte; ils sont tous animés du desir de

» la gloire; leur ouvrir un nouveau moyen » pour anéantir ſûrement les ennemis de l'état, » c'eſt, je crois, mériter leur bienveillance. » Depuis que je fais uſage du *bouchon* de lie» ge, ſoit pour la balle ou pour la grenaille, » je tue plus fréquemment, & il eſt rare qu'un » lievre m'échappe lorſque je l'apperçois. *Le* » 25 *Septembre* 1778 «.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

III.

COMPOSITION de l'encre dont les Anglois ſe ſervent en guiſe de celle de la Chine.

Prenez ſix onces de colle de poiſſon, que vous réduirez en une colle liquide, en la faiſant diſſoudre ſur le feu dans le double de ſon poids d'eau de riviere : prenez enſuite une once de ſuc de régliſſe d'Eſpagne, que vous ferez également diſſoudre dans une quantité d'eau peſant le double de ſon poids, & délayez-y une once de noir d'ivoire le plus beau que vous pourrez trouver. Ajoutez ce mélange à la colle quand elle ſera chaude, & remuez tous ces ingrédiens avec une ſpatule, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien incorporés. Faites enſuite évaporer toute l'eau dans un bain-marie, & verſez ce qui reſte de la compoſition dans des moules de plomb bien graiſſés, auxquels vous donnerez la forme que vous jugerez à propos. La couleur de cette compoſition eſt auſſi bonne que celle qui donne l'en-

cre de la Chine. La colle de poiſſon mêlee avec les couleurs, s'emploie auſſi-bien avec le pinceau que cette derniere encre. Enfin, le ſuc de régliſſe d'Eſpagne rend l'une & l'autre très-faciles à ſe diſſoudre dans l'eau, quand on la frotte contre le fond du vaſe qui la contient. Or, c'eſt ce que l'on ne pourroit pas faire, s'il n'y avoit que de la colle de poiſſon, qui ſe mêle difficilement avec l'eau. Le ſuc empêche encore que cette eſpece d'encre faite à l'imitation de celle de la Chine, ne ſe gerſe & ne ſe fende en ſe ſéchant.

(*Avis divers.*)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

Rome, 27 mai.

SA Sainteté toujours attentive au bonheur de ses sujets, a donné un décret propre à rendre la salubrité à l'air, dans les plaines du duché de Castro ; en conséquence, il a été formé des canaux pour dessécher les marais qui infectent ce territoire, & ces canaux vont se dégorger dans la riviere de Fiora. Une ordonnance de son éminence Mgr. le cardinal pro-trésorier de ces cantons, défend d'embarrasser les canaux, & de mettre à la pâture dans les terreins nouvellement desséchés, aucune espece de bestiaux. Sa sainteté a porté plus loin sa bienfaisance ; elle a accordé de son propre mouvement à la communauté de Montalto, située dans ce même duché, la remise des différens droits qu'elle payoit, dans la vue d'encourager le commerce & l'agriculture. (*gazette des Tribunaux.*)

II.

DUBLIN, 23 *juin*.

On apprend de cette ville, que le parlement d'Irlande vient de paſſer en faveur des catholiques romains un bill, dont voici les articles eſſentiels : tout catholique romain prêtant ſerment d'allégeance, & faiſant la déclaration énoncée dans l'acte, pourra acheter toutes ſortes de biens-immeubles, prendre des terres à fermes, &c. & en jouir en toute propriété comme les proteſtans.

Il pourra également tranſmettre ſes immeubles & autres effets, en déſignant dans ſon teſtament ou autrement, les héritiers qu'il jugera à propos d'appeller à ſa ſucceſſion ; cependant pour réprimer dans les peres & meres la diſpoſition où ils pourroient être de déſhériter ceux de leurs enfans qui embraſſent la religion proteſtante, les enfans ainſi déshérités, en aſſignant en chancellerie lesdits peres & meres, obtiendront de droit une proviſion à la diſcrétion du chancelier, mais qui ne pourra pas excéder le tiers de la fortune desdits peres & meres.

III.

On écrit de Madrid, que le roi ayant été informé que, malgré ſes ordres réitérés contre les jeux de haſard, on ne ceſſoit pas de jouer gros jeu à la cour, & qu'il y avoit eu des

pertes très-considérables, S. M. intima elle-même au duc d'Arcos, son capitaine des gardes-du-corps de quartier, un nouvel ordre rigoureux contre le jeu, sans exception de personnes, le chargeant de veiller & de faire des rondes, tant de nuit que de jour, dans les appartemens des princes & infants, & de lui rendre compte sur le champ de la moindre contravention à ses ordres; en conséquence, le duc d'Arcos signifia personnellement l'ordre du roi à toute la cour, & on ne joue plus depuis ce tems-là.

I V.

A la bataille de Rosbach donnée en 1757, le prince de Rohan, colonel du régiment de son nom, se trouvant seul à pied sur le champ de bataille, fut secouru par un dragon du régiment d'Apchon, qui le reçut sur son cheval & le mit en sûreté. Le prince, après avoir soupé avec les dragons, remit six louis à son libérateur, & partagea le reste de son argent entre les autres. Il lui recommanda de venir le voir, & promit de l'obliger. Ce dragon étant dans le cas de se retirer du service en 1771, écrivit au prince, qui lui fit la réponse suivante.

J'ai reçu, mon cher Gérard, votre lettre avec un grand plaisir, & je vous prie d'en être persuadé. L'étendue de la reconnoissance que je vous dois ne peut être comparée qu'à la seule envie que j'ai toujours eue de vous en pouvoir, dans tout le cours de ma vie, donner les preuves les plus con-

vaincantes. J'ai eu, jusqu'au moment où j'ai reçu votre lettre, l'inquiètude la plus grande, vous ayant perdu de vue, & ne sachant où vous retrouver pour vous faire part du desir qu'a mon cœur, de pouvoir vous être utile au moment que vous serez dans l'intention de vous retirer du service. Oui, mon cher Gérard, vous pouvez demander votre congé; vous devez être assuré que vous aurez toujours une retraite chez moi, si vous voulez l'accepter. Je vous prie de recevoir 400 liv. de pension que je vous continuerai à votre arrivée ici, mais aux conditions que vous ne serez chez moi que sur le pied d'un brave & honnête militaire auquel je dois la vie. Si à votre arrivée, le pays ne vous convient pas, mon cœur sacrifiera toujours sa satisfaction à votre bonheur, & vous jouirez de votre pension par-tout où vous irez. Adieu mon cher Gérard, soyez persuadé que vous aurez toujours en moi un ami bien reconnoissant.

LE PRINCE DE ROHAN.

16 mars 1771.

P. S. *Accusez-moi, je vous prie, la réception de ma lettre; & adressez-moi la vôtre au château de Cousiere près Monbazon.*

Nous tenons, dit l'auteur des affiches de Reims, ce fait du sieur Gérard lui-même qui nous a remis copie de la lettre du prince; nous ajouterons que ce brave militaire qui se nomme *Gérard Gaillard*, est né à Biermes proche Rethel, & que depuis plusieurs années il s'est retiré à Reims.

V.

M. le chevalier de Rochebrune, officier au régiment de Grenoble, tomba le 10 juin, la tête la premiere, dans le puits de M. Lavaiſſe, habitant de la paroiſſe de Drulhe, élection à deux lieues de Villefranche de Rouergue. Averties par une petite fille de cinq ans, pluſieurs perſonnes volerent au puits.

Le domeſtique de M. de Rochebrune étant deſcendu, ne put ſoutenir la fraîcheur de l'eau qu'il avoit à peine touchée, & on fut obligé de le retirer au plutôt. Il ſe paſſa un tems aſſez conſidérable pour que tout le village eût le tems de s'attrouper avant que qui que ce ſoit oſât deſcendre. M. Lavaiſſe offroit en vain toutes ſortes de récompenſes pour engager quelqu'habitant à ſecourir cet infortuné, lorſque M. Lobinhes, avocat, jeune-homme à tous égards fort eſtimable, guidé par un ſentiment généreux, ſe fit deſcendre tout botté dans le puits. Il y trouva M. de Rochebrune la tête en bas, ſur laquelle appuyoit tout le corps; ſon épée priſe dans une fente de la muraille, empêcha M. Lobinhes de l'amener hors de l'eau; il fut obligé de prendre l'air un moment, replongea, & eut enfin le bonheur de ramener celui qu'il étoit allé chercher, après des efforts ſi violens que l'ongle du gros doigt du pied droit fut arraché, & qu'il a reſté quinze jours au lit. Le curé de la paroiſſe avoit reçu de l'intendance le traité des noyés, par M. Portal;

l'on se conforma avec zele à ce qui est prescrit. Après cinq quarts-d'heure, M. le chevalier de Rochebrune qui étoit, en sortant de l'eau, sans connoissance, l'œil fixe & égaré, la bouche béante, la levre épaisse d'un pouce, avec des contusions au front, donna quelques signes de vie; & au bout de cinq à six heures, il eut repris assez de connoissance; il a été en état le quatrieme jour d'aller à cheval à Villefranche pour se mettre plus à portée de toutes sortes de secours.

(*Journal des sciences & beaux-arts.*)

VI.

Un laboureur de la collecte de Laroche, élection de Brioude en Auvergne, veuf & chargé d'enfans en bas âge, étoit tombé malade à la veille de la moisson; & sa situation lui faisant courir les risques de perdre les fruits de ses travaux & la subsistance de sa famille, la communauté attendrie sur le sort de ce labourer, a unanimement délibéré d'employer un jour de fête à moissonner en commun le fruit de l'héritage du malade. Le jour pris pour cette bonne œuvre, se trouva un dimanche, & la crainte de blesser les devoirs de la religion, engagea la communauté à demander au pasteur un agrément qu'il lui accorda en applaudissant à sa charité. Les bleds du Laboureur furent sciés en un jour, & le dimanche suivant fut employé à les ameublir; ensorte que le pauvre malade doit à la bienfaisance

générale de son village, la conservation de ce qu'il avoit à recueillir.

V I I.

Le roi a bien voulu témoigner la satisfaction qu'il a eue de la conduite de ses généraux & autres officiers au combat d'Ouessant, en accordant des graces au corps de la marine; savoir, au comte d'Orvilliers, lieutenant-général, commandant en chef l'armée, la dignité de grand'croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis; au comte Duchaffault, lieutenant-général, grand'croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, blessé grièvement dans le combat, une pension de 3000 liv. sur les fonds de la marine; au comte de Guichen, chef d'escadre, qui montoit le vaisseau *la ville de Paris*, la dignité de commandeur de l'ordre royal & militaire de S. Louis; au comte de la Croix, lieutenant de vaisseau, qui faisoit les fonctions de capitaine en second sur *l'Amphion*, & qui a été blessé, l'assurance d'obtenir la commission de capitaine de vaisseau, à la premiere promotion; au chevalier Duchaffault, lieutenant de vaisseau qui a eu la jambe cassée, & dont la mauvaise santé ne lui permet pas de continuer ses services, sa retraite, avec la commission de capitaine de vaisseau & 1000 l. de pension sur les invalides de la marine; au comte de Henri de Melfort, enseigne de vaisseau, grièvement blessé, la croix de S. Louis; au sieur Dubois Guenneheuc, garde de la marine, grié-

vement bleſſé, le grade d'enſeigne de vaiſſeau; aux ſieurs de la Roche, Monthuchon, Dupleſſis & Parſeault, gardes de la marine, le brevet d'enſeigne de vaiſſeau, à prendre rang à la premiere promotion : ſa majeſté a de plus accordé la croix de S. Louis à vingt-huit lieutenans de vaiſſeau, embarqués ſur la flotte & qui n'étoient pas encore ſuſceptibles de cette grace par ancienneté : elle a pourvu d'ailleurs au ſort des gens de mer & ſoldats bleſſés & à celui des veuves & des enfants de ceux qui ont péri dans l'action.

Sur le compte qui a été rendu au roi, par le prince de Montbarrey, de la maniere diſtinguée, dont les officiers des troupes d'infanterie, embarqués ſur les vaiſſeaux de l'armée, ont ſervi pendant le combat; ſa majeſté a accordé la croix de S. Louis, ou l'aſſurance de cette décoration, à 23 ans de ſervice, à neuf de ces officiers : les ſieurs Vinezeau, lieutenant en ſecond au régiment d'Auvergne & de Riviere, lieutenant en ſecond au régiment Dauphin, infanterie, ont obtenu la commiſſion de capitaine & l'aſſurance de la croix de S. Louis, à vingt-trois ans de ſervice.

VIII.

On a formé à Rouen, dans la paroiſſe de St. Vivien, un établiſſement bien digne d'éloges. Les pauvres malades, ſur-tout ſi ce ſont des peres ou meres de famille, ne vont point à l'hôpital, mais demeurent chez eux, où ils ſont

foignés. On invite par de petites récompenfes les parens & les voifins à leur rendre les fervices qui font en leur pouvoir. Un chirurgien inftruit eft chargé de vifiter une ou plufieurs fois par jour chaque malade; il ordonne les remedes, & un apothicaire les diftribue: la viande & autres chofes néceffaires font auffi fournies. Tant que la maladie dure, on donne du pain aux enfans à proportion de leur nombre & de leur âge; ainfi le malade, couché tranquillement & feul fous fon humble toît, ne voit autour de lui que des perfonnes intéreffées à fa confervation, & qui partagent fes fouffrances.

(*Journal encyclopédique.*)

I X.

M. le comte de Mailly, commandant du Rouffillon, a établi à Perpignan douze places pour douze pauvres. Les curés refpectifs des quatre paroiffes de la même ville jouiront chacun du droit de nommer à trois de ces places trois pauvres de leurs paroiffes. Les adminiftrateurs de l'hôpital-général, voulant donner au fondateur des preuves durables de la reconnoiffance publique, ont fondé à perpétuité une meffe pour M. de Mailly. Leurs fucceffeurs, ainfi que les pauvres en faveur defquels la nouvelle fondation a été faite, feront obligés d'affifter à cette meffe.

X.

On écrit du Hainaut que les habitans du vil-

lage d'Aubry ayant été ſur la fin de l'année derniere affligés d'une violente épidémie, & ayant reçu de la part de M. de Meilhan, intendant de la province, les ſecours les plus efficaces, après avoir témoigné par des prieres publiques leur reconnoiſſance envers Dieu, avoient appris par le prieur-curé du lieu, qu'on lui avoit fait parvenir la ſomme de 400 liv. pour être diſtribuée à la fille la plus vertueuſe. On a ſuivi, pour le choix de la perſonne & pour la diſtribution, ce qui s'eſt pratiqué pour les roſieres inſtituées dans divers endroits du royaume. La nommée Auguſtine-Joſephine Sauvage a été élue & couronnée ſous les yeux de l'aſſemblée la plus brillante de la province. Les habitans ayant ſupplié enſuite leur prieur-curé de nommer leur bienfaiteur, il leur a appris que, ſur le rapport fait par la ſociété royale de médecine de Paris à M. Necker, directeur général des finances, de la méthode curative que M. du Freſnoy, médecin de l'hôpital militaire de Valenciennes, avoit ſuivie pour les délivrer de l'épidémie dont on a parlé, S. M. deſirant en témoigner ſa ſatisfaction à ce médecin, lui avoit fait donner une gratification extraordinaire de 400 liv., & que ce citoyen avoit cru devoir l'employer à récompenſer des mœurs & des vertus que ſans doute il avoit apperçues dans ce village en y apportant les ſecours ſalutaires de ſes remedes.

ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

EN 1683, M. le Peletier fut choisi pour succéder à Colbert, dans le ministere des finances. L'abbé de Choisi rapporte que Louis XIV, ayant consulté le chancelier le Tellier sur ce choix, ce ministre répondit : » Sire, votre » majesté ne doit pas me croire, le pere de » M. le Peletier a été mon tuteur, & j'ai tou- » jours regardé ses enfans comme les miens. « N'importe, dit le roi, dites-moi ce que vous en pensez. ---- Sire, j'obéis : M. le Peletier est homme de bien & d'honneur, fort appliqué ; mais je ne le crois pas propre aux finances, il n'est pas assez dur. » Comment! reprit le » roi, je ne veux pas qu'on soit dur à mon » peuple ; puisqu'il est fidele & appliqué, je » le fais contrôleur-général. «

I I.

Un habile peintre, nommé Andréas Mantineus, peignoit les sept vertus cardinales, &

les sept péchés capitaux, par ordre du pape Innocent VII. Ce peintre trouvant que le pape ne le récompensoit pas assez, lui dit qu'il y avoit encore un huitieme vice à peindre, qui étoit l'ingratitude. Le pape lui répondit : » j'y consens ; mais souvenez-vous aussi d'y » ajouter une huitieme vertu, qui est la pa» tience. «

I I I.

Un Angevin qui ne se fioit point à sa mémoire, écrivit un jour sur ses tablettes : *Nota, ne pas oublier de me marier en passant à Tours.*

I V.

On demandoit à un jeune homme quels exploits il avoit faits dans les Pays-Bas ; il répondit qu'il avoit coupé les jambes à un Espagnol ; & comme quelqu'un dit que cette action n'avoit rien d'extraordinaire, mais que ç'auroit été quelque chose, s'il eût abattu la tête de cet Espagnol : vous avez raison, répondit-il avec naïveté, mais il faut que vous sachiez qu'un autre avoit déja abattu la tête.

V.

Un prédicateur, en adressant la parole à ses auditeurs, d'un ton de voix fort élevé, leur dit : » Messieurs, admirez la force prodigieuse » de Samson, qui, avec une mâchoire d'âne, » a passé mille Philistins au fil de l'épée. «

V I.

Le comte de***, guidé par ſa curioſité, alla à Rome; le pape, qui ſut ſon deſſein, ordonna qu'on lui montrât ce qu'il y a de plus beau & de plus magnifique; ce qui fut exécuté: le pape demanda enſuite au comte s'il en étoit ſatisfait.» Il ne me manque plus Saint-pere, » répondit-il, que de voir le cérémonial qui » s'obſerve pendant la vacance du Saint-Siege. « --- » Il ne tiendra pas à moi, repartit le pape, » que votre curioſité ne ſoit ſatisfaite que fort » tard. «



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

I nuovi Idilli di Geſſner, &c. *Nouvelles Idylles de* Geſner, *traduites en vers Italiens, avec la traduction d'une lettre du même auteur, ſur l'art de peindre les payſages; par le R. P.* François Soave. *In-12.* Verceil, 1778, de l'imprimerie de la ville.

L'Imprimerie établie nouvellement à Verceil, ſe ſoutient avec éclat ſous la direction de M. Ranza, & il en ſort tous les jours des ouvrages eſtimables, dont l'exécution typographique répond à leur mérite littéraire. Nous avons déja annoncé dans ce journal pluſieurs traductions Italiennes des Idylles de Geſner, & entr'autres celle du R. P. Bertola, & celle de M. Ferdinand Capelli, imprimée à Verceil, comme la nouvelle traduction du R. P. Soave. Cette derniere ne mérite pas moins de ſuccès que les deux précédentes n'en ont eu. Le P. Soave a traduit vingt-deux Idylles, dont cinq ont été déja traduites par le P. Bertola, dans ſon *choix d'Idylles de Geſner*, & ſix autres dans ſes *poéſies diverſes, traduites de l'Allemand.* En comparant ces différentes traductions, on ne

ſait ſouvent auxquelles donner la préférence ; & on ne peut qu'admirer la richeſſe & la fécondité de la langue Italienne, dans laquelle les auteurs ont trouvé aſſez de reſſources, pour travailler ſur le même modele ſans ſe copier, & pour plaire également en rendant différemment les mêmes choſes. La préface dans laquelle le P. Soave rend compte des regles qu'il s'eſt faites pour traduire, mérite d'être lue en entier, ainſi que ſa traduction de la lettre de Geſner, ſur l'art de peindre les payſages ; ouvrage trop connu d'ailleurs, pour qu'il ſoit beſoin d'entrer dans aucun détail à cet égard. Le P. Soave étoit déja célebre en Italie, par des traductions très-eſtimées de l'*Eſſai ſur l'entendement humain*, *&c.* & du *guide de l'entendement dans la recherche de la vérité*, ouvrage poſthume du même philoſophe. Il y a bien loin delà, aux Idylles de Geſner ! C'eſt une remarque qu'on peut faire à la gloire de ce ſavant traducteur.

(*Efemeridi di Roma.*)

DELLE cità d'Italie, e ſue iſole adjacenti compendioſe notizie, &c. *Indication abrégée de toutes les particularités ſacrées & profanes des villes d'Italie, & des iſles adjacentes ; par M.* Orlandi. *Tome V. in-4to.* Pérouſe, 1778, chez Réginaldi.

Nous avons annoncé le volume précédent dans notre journal de mai 1776, page 349. Celui-ci contient le commencement de la lettre C, & on y trouve ſuivant l'ordre alphabétique, les villes de *Cagli*, *Cagliari*, *Cajazzo*, *Calatagirone*, *Calataſcibetta*, *Caltaniſetta*, *Calvi*, *Camerino*, *Campana*, *Campli*, *Campobaſſo*, *Ca-*

nosa, *Caorle*, *Capaccio*, *Capizzi*, *Capod'istria*, *Capri*, *Capua*, *Cariati*, *Carignano*, *Carinola*, *Carlentini*, *Carmagnola*, *Carpi*, *Carrara*, *Casale*. L'auteur n'a rien omis de tout ce que ces villes pouvoient offrir de curieux ou d'intéressant ; il fait connoître leur fondation, leur situation géographique, leur état ancien & actuel, leurs produits, leur commerce, leur population, leurs monumens, &c. & cet ouvrage doit être mis au rang des compilations les plus utiles & les mieux faites. (*Efemeridi di Roma.*)

TRATTATO della pace interna, &c. *Traité de la paix intérieure, divisé en quatre parties, traduit du François. Avec cette épigraphe :* Inquire pacem & persequere eam. Psalm. 33. ℣. 15. *In*-12. Rome, 1778, chez Paul Giunchi.

Ce traité est du petit nombre des ouvrages ascétiques, où la piété s'allie avec la saine philosophie ; la traduction répond au mérite de l'original.

(*Efemeridi di Roma.*)

OSSERVAZIONI di Giuseppe Vernazza, &c. *Observations de M.* Joseph Vernazza, *sur un cachet du bas-âge, qui est en sa possession, &c.* *In*-4*to*. Turin, 1778, chez François-Antoine Mairesse.

Ce cachet représente une étoile à huit rayons ou pointes, avec ces mots autour : *Sigillum Jacobi & Henrici de Roccheta Marchionum de Ancisa.* Il est de bronze, de forme ronde, & il paroît avoir été fait avant le quatorzieme siecle, ou peu de tems après le milieu du siecle precédent. La *Rocchetta*, en latin *Rupecula*,

eſt un domaine ſitué ſur la rive droite du Tanaro, qui lui donne le nom de *Rocchetta di Tanaro*, pour le diſtinguer des autres domaines du même nom qui ſe trouvent dans le dioceſe d'Aſti. *Anciſa* eſt un domaine ſitué ſur la rive droite du Belbo, dans le dioceſe d'Acqui. M. Vernazza prouve que les poſſeſſeurs du cachet en queſtion, étoient les deux freres. *Henri de Manfredo*, & *Jacques de Pagano*, neveux d'*Albert* de *Bonifazio*, & que les marquis d'*Anciſa*, qui devinrent depuis ſeigneurs de la Rocchetta, avoient pour armes une étoile. Tel eſt l'objet de cette diſſertation, où l'on trouve beaucoup d'érudition, & à laquelle il ne manque qu'un ſujet plus intéreſſant.

(*Novelle letterarie.*)

DELLE arti del diſegno, diſcorſi, &c. *Diſcours prononcés par M. le chevalier* Reynolds, *préſident de l'académie royale de Londres, ſur les arts du deſſin. Traduits de l'Anglois, en langue Toſcane. In-12. avec le portrait de l'auteur.* Florence, 1778.

M. le chevalier Reynolds eſt à la tête de l'académie des arts de Londres, fondée en 1769, par le roi actuel. Cette académie diſtribue tous les ans des prix aux éleves qui ſe ſont le plus diſtingués, & c'eſt l'uſage que le préſident prononce en cette occaſion, un diſcours ſur les arts du deſſin, qui eſt enſuite imprimé. M. le chevalier Reynolds s'eſt acquitté de cette fonction depuis le commencement, avec tout le ſuccès qu'on pouvoit attendre de ſes talens, & c'eſt un préjugé bien avantageux en faveur de ſes diſcours, qu'ils ayent mérité d'être traduits en Italien. Ils ſont dans ce recueil, au nombre de ſept,

ſept, qui ont été prononcés aux différentes diſtributions des prix de l'académie, depuis l'an 1769 juſqu'à l'an 1776.

(*Novelle Letterarie.*)

DELL' Iliade d'Omero tradotta in octava rima, &c. *Iliade d'Homere, traduite en octaves; par M.* Jacques Caſanova, *Vénitien. Tom. III, contenant cinq chants. In-4to.* Veniſe, 1778, chez Modeſte Fenzo.

Les cinq chants que ce troiſieme volume contient, ſont le treizieme, le quatorzieme, le quinzieme, le ſeizieme, & le dix-ſeptieme. Ce volume eſt de plus enrichi de trois cartes; l'une, de la Grece décrite par Homere; l'autre, de la Phrygie & de ſes côtes maritimes; la troiſieme, de Troye & de ſes environs. On y trouve auſſi une liſte des perſonnes qui ont ſouſcrit pour la traduction de M. Caſanova, depuis la publication des deux volumes précédens, & dont le nombre prouve aſſez le ſuccès de cet ouvrage. Enfin, on lit un avis, dans lequel le traducteur promet de donner dans le tome ſuivant, qui contiendra le reſte de l'Iliade, les notes qu'il avoit promiſes en publiant le ſecond, de maniere que ce quatrieme tome ſera beaucoup plus volumineux que les trois précédens. Les notes qui accompagnent les cinq chants que nous annonçons, ne ſont pas moins ſavantes, ni moins intéreſſantes que celles qui ont paru dans les autres volumes. Nous citerons pour exemple, la remarque qui accompagne la ſtrophe ſuivante du treizieme chant.

Giove che de Trojan ſcorge alla Teſta
Ettor, già ver le navi, e forte in guerra,

Volge l'occhio divin su quella, e questa
Diversa parte della bassa terra;
Sul Trace cavalier, sul Misio arresta
Lo sguardo, che alcun termine non serra;
E gl' ippomolghi, uomini illustri ei vede,
Cui latte pasce, e giusti serban fede.

» J'ai suivi, dit l'auteur, Strabon & d'autres » écrivains qui prouvent qu'Homere ne parle » point des Abiens, mais seulement des Hippo- » molgues, qu'il appelle des hommes droits ou » ennemis de la fraude. Ces Hippomolgues ont » tiré leur nom de leur maniere de vivre, ils » se nourrissoient du lait de leurs cavales, & cela » ne doit pas paroître si étrange, car encore » aujourd'hui nous pouvons observer à-peu- » près la même chose dans des pays peu éloi- » gnés des nôtres. Il y a une peuplade Suisse, » dans le pays de Vaud, qui ne vit que de lait. » J'ai parlé moi-même dans ce pays à un vieil- » lard vigoureux qui m'a assuré qu'il n'avoit » bu de ses jours ni vin, ni eau, ni bierre, & » qu'il n'avoit jamais mangé ni pain, ni poissons, » ni viande, ni herbes; il ne s'étoit nourri toute » sa vie que de lait & de fromage, comme tous » les autres habitans de cette contrée. Ce peu- » ple est blanc, blond, & simple, les maladies » sont fort rares dans ce pays, & on n'y trou- » ve point de médecins. On y voit des vieil- » lards vigoureux à qui il est plus facile de gra- » vir sur les montagnes que de voyager dans » la plaine.

» Les Hippomolgues, dont parle Homere, » sont les Scythes Nomades; ils se nourrissoient » de lait de cavales, & le fromage qu'ils fai- » soient avec ce lait, s'appelloit *hippate*. On » lit la description de leur genre de vie dans

» Hippocrate, à la section quarante-quatrieme » du traité de l'eau, de l'air & des lieux, comme l'observe Madame Dacier. Les Tartares » d'aujourd'hui qui habitent le même pays, vivent de la même maniere; cela prouve peut-» être que ce genre de nourriture convient au » climat; si ces peuples se nourrissoient autrement, ou ils mourroient, ou ils changeroient » au moins de mœurs, de goûts & de principes. Malheur à la ville dont les habitans renonceroient au pain, au vin & à la viande » pour se nourrir de lait comme les Hippomolgues, les Tartares ou les Suisses; elle seroit » bientôt entiérement détruite. En Baviere & » dans une grande partie de la Suede, les enfans des pauvres & des riches indifféremment » sont élevés sans avoir jamais sucé le lait de » leur mere ou d'une nourrice: j'ai trouvé le » même usage en Angleterre, mais moins généralement répandu; les Anglois soutiennent » pourtant qu'il devroit être général, & que » l'espece se multiplieroit davantage; ils prouvent en effet qu'une grande partie des maladies provient du mauvais lait qu'un enfant » a sucé d'une nourrice mal-saine & souvent » grosse; si ces nourrices, ajoutent-ils, pour » éviter ce dernier inconvénient, se refusent au » commerce conjugal; voilà autant de perdu » pour la multiplication de l'espece. A ce raisonnement on ne peut répondre autre chose, » si ce n'est que les Anglois ont raison.

Nous voilà un peu loin des Hippomolgues; mais enfin les observations de M. Casanova sont intéressantes, & l'objet de sa digression est assez important pour qu'on lui sache gré de cet écart.

(*Giornale enciclopedico.*)

LETTERA dell'abbate Jirolamo Tirabofchi, &c. *Lettre de M. l'abbé* Jérome Tirabofchi, *bibliothécaire de S. A. S. le duc de Modene, à M. l'abbé N. N., concernant* l'effai hiftorique apologétique fur la littérature efpagnole, (*) de M. l'abbé Lampillas. *Grand in*-12, Modene, 1778.

M. Tirabofchi commence par répondre au reproche que lui a fait M. Lampillas d'avoir cherché à dénigrer la nation efpagnole, & il protefte qu'il n'a jamais eu cette idée, & que dans tout ce qu'il a écrit fur la littérature efpagnole, il n'a eu en vue que la vérité; du refte il foutient fon fentiment avec la même vivacité que M. l'abbé Lampillas l'a attaqué; fi celui-ci a peint Seneque le philofophe comme un fage digne à tous égards de ce titre glorieux, le premier le repréfente comme un impofteur, un hypocrite, un infâme adultere, un avare odieux, &c. au milieu de ces contradictions, le lecteur eft bien embarraffé de favoir à quoi s'en tenir, il faut recourir aux fources, confulter les faits, & après cela il faut encore fufpendre fouvent fon jugement. Il y a cependant plufieurs points fur lefquels M. Tirabofchi répond affez folidement à M. l'abbé Lampillas.

(*Efemeridi di Roma.*)

LA fcelta della moglie, &c. *Du choix d'une femme : ouvrage de* François Barbaro, *gentilhomme Vénitien, traduit du latin par* Albert

(*) Voyez notre dernier journal, *page* 393.

Lollio, *Ferrarois*. *In*-12. Verceil, 1778, de l'imprimerie de la ville.

Voilà encore une nouvelle production de l'imprimerie de Verceil. François Barbaro, auteur de cet ouvrage, qu'il intitula *de re uxoria*, vécut dans le quinzieme siecle, & se distingua par sa bravoure & ses talens militaires encore plus que par son esprit & ses ouvrages littéraires : son traducteur, Albert Lollio, vécut dans le même siecle & ne fut pas moins célebre. Le docteur Barotti qui lui a consacré un article dans ses *Mémoires historiques des illustres Ferrarois*, (*) rend compte de ses différens ouvrages, mais il ne paroit pas qu'il ait connu cette traduction, car il n'auroit pas manqué d'en faire mention s'il l'avoit connue. L'édition que nous annonçons, a été faite d'après celle que l'imprimeur Ferrari Piémontois donna à Venise en 1548, in-8vo. & qui passe pour très-correcte. Quant à l'ouvrage en lui-même, il est divisé en vingt-huit chapitres, & traite d'objets importans & qui tiennent de près au bonheur de la vie, savoir, des regles qu'un homme doit suivre dans le choix d'une femme, & qui sont relatives aux mœurs, à l'âge, à la naissance, à la beauté, &c. des devoirs d'une femme dans l'état de mariage, qui embrassent la douceur envers son mari, l'amour conjugal, la modestie, le silence, la simplicité dans la parure, le soin du ménage, l'éducation des enfans, &c. Tous ces objets sont très-bien développés & traités fort sagement dans cet ouvrage, dont la lecture ne peut qu'ê-

(*) *Esprit des journaux*, août 1777, page 142.

tre profitable aux perſonnes des deux ſexes qui ſont deſtinées au mariage.

(*Efemeridi di Roma.*)

TEATRO critico univerſale, &c. *Théatre critique univerſel ; ou diſſertations ſur toutes. ſortes de ſujets pour détruire les erreurs communes ; ouvrage compoſé par D.* Benoît-Jérôme Feijoio, *général de l'ordre de St. Bénoît, & conſeiller de Sa Majeſté Catholique ; traduit de l'Eſpagnol en Italien, par M. l'abbé* D. Antoine Martinez. *Tom. I, II, & III, in-4to.* Genes, 1778.

Nous attendrons, diſent les journaliſtes de Florence en annonçant cet ouvrage, la ſeconde partie de l'*Eſſai hiſtorique apologétique de la littérature Eſpagnole*, pour porter un jugement ſur l'état actuel de cette littérature ; car ſi l'on vouloit en juger par ce *théatre critique univerſel* du pere Feijoio, qui eſt mort en 1764, âgé de 88 ans, on ne s'en formeroit pas une idée bien favorable; quoique cet ouvrage ait été annoncé avec beaucoup d'emphaſe & attendu avec impatience, qu'il ait été reçu en Eſpagne avec un applaudiſſement général, qu'il s'en ſoit fait trois éditions, & ce qui eſt encore plus que tout cela, qu'il ait été traduit en François, en Anglois, & maintenant en Italien. Le but de l'auteur eſt de détruire les erreurs populaires en tout genre, & il diſſerte en conſéquence ſur toutes ſortes de ſciences ; on voit par-là que ſon livre eſt un de ces ouvrages qui doivent apprendre tout, & qui n'apprennent rien. *Vous trouverez dans ce ſavant Bénédictin*, dit le traducteur Italien dans ſa préface, *ce qu'il y a de mieux dans quelque autre auteur que ce puiſſe être, ſoit que vous le liſiez comme*

théologien, ou comme philoſophe, ou comme mathématicien, ou comme médecin, &c. Malgré cet éloge pompeux, l'ouvrage du Pere Feijoio n'eſt qu'une maſſe indigeſte d'érudition dans laquelle l'auteur a mis à contribution, tout ce qu'il a pu recueillir dans ſa vaſte lecture. Les philoſophes écrivent leurs penſées ; les érudits qui ne ſe piquent pas ordinairement de penſer beaucoup, écrivent ce qu'ils ont lu. Nous voudrions pouvoir donner une idée plus diſtincte & une notice plus détaillée de cet ouvrage, pour prouver que ce n'eſt point tromper nos lecteurs, que de le mettre au rang des ouvrages médiocres du ſiecle paſſé, & des ouvrages de mauvais goût de notre ſiecle.

(*Novelle letterarie.*)

SACRORUM conciliorum nova & ampliſſima collectio, in quâ præter ea quæ *Philippus Labbæus*, & *Gabriel Coſſartius*, & noviſſime *Nicolaus Còleti* in lucem edidere, ea omnia inſuper in ſuis locis optime diſpoſita exhibentur, quæ *Johannes Dominicus Manſi*, archiepiſcopus Lucenſis evulgavit. Editio noviſſima ab eodem optime merito præſule, potiſſimum favorem etiam & opem preſtante eminentiſſimo cardinali *Dominico Paſſioneo*, S. ſedis apoſtolicæ bibliothecario, aliis que item eruditiſſimis viris manus auxiliatrices ferentibus, curata, novorum conciliorum, novorumque documentorum additionibus locupletata, ad mſ. codices, vaticanos, Lucenſes, alios que recenſita, & perfecta. Accedunt etiam notæ, & diſſertationes quam plurimæ, quæ in cæteris editionibus deſiderabantur. Tomus XXII ab anno M. C. LXVI uſque ad annum M. C. C.

XXV, *in-folio maximo* Venetiis, 1778, apud Antonium Zatta.

Nous avons annoncé le volume précédent au mois de juin 1777, page 354; ce nouveau volume n'eſt pas moins bien exécuté, & on ne peut qu'applaudir au zele & à l'exactitude du ſieur Zatta. Cet eſtimable imprimeur ſemble ne travailler réellement que pour le progrès des ſciences; il fait ce que beaucoup d'autres diſent.

(*Novelle letterarie.*)

Il Meſſia : egloga ſacra, &c. *Le Meſſie : églogue ſacrée, traduite du texte Anglois, par M.* Dominique Ferrero. *In-8vo.* Aſti, 1778.

Ce n'eſt pas la premiere fois qu'on a traduit en Italien, ce morceau ſublime de Pope. Le R. P. Littardi, des écoles-pies, en a publié une traduction à Gênes en 1761; & on en trouve une autre dans les poéſies du comte de S. Raphael de Chieri. Mais celle de M. Ferrero, eſt beaucoup plus heureuſe que les deux autres, & ſur-tout, beaucoup plus fidele, comme ceux qui entendent l'Italien & l'Anglois, pourront s'en convaincre en la comparant avec l'original. Le ſavant traducteur eſt déja connu avantageuſement dans les lettres par d'autres poéſies publiées en différentes occaſions, & compoſées dans les momens de loiſir que lui laiſſent quelquefois l'étude de la théologie, & les emplois dont il eſt chargé : il ne pouvoit choiſir pour exercer ſes talens de ſujet plus convenable, que le myſtere célébré par le poëte Anglois, dans cette belle églogue. Rien n'eſt mieux adapté à ce ſujet auguſte que l'hémiſtiche de Virgile, *majora canamus*, qui ſert d'épigraphe à cette traduction; il peut s'appliquer en même tems à la beauté du ſtyle

& de la versification, qui est par-tout harmonieuse & soutenue. Nous citerons pour exemple, les vers suivans.

Non più sospir, non più tumulto udrassi
Pel vasto mondo. Ei tergerà ogni ciglio.
Strigneran morte adamantini ceppi,
E roso fia da sempiterna piaga
D'averno il formidabile tiranno.
Qual buon pastor, che le dilette agnelle
Scorge ai paschi più freschi e a l'aer puro,
L'erranti cerca e le riporta al grege,
Le guarda il giorno e vegghia le la notte,
Gli allor nati agnellin recando in braccio,
Che di sua propria man pasce, e ne avviva
Nel sen talor le languidette membra;
Tal de l'uom prenderà cura l'eterno
Del secolo futur promesso padre.
Non scorgerà nazion contra nazione:
Nè più s'azzufferan con occhi accesi
Di mortal fuoco i fervidi guerrieri:
Di spade non saran coperti i campi,
Nè l'ire aizzera guerresco bronzo,
Curvate in falci rugginose l'aste
Vedransi e logro il brando armar l'aratro.

(*Esemeridi di Roma.*)

LACTANTII *Valsecchii*, Mediolanensis vindiciæ Grotianæ definitionis de æquitate, &c. *Ticini Regii, apud Marcum Antonium Porro, & Josephum-Bianchi.*

Ce traité solide & judicieux peut se diviser en quatre parties. La premiere a pour objet la nature & la définition de l'équité; dans la seconde, l'auteur parle des différentes especes d'équité; dans la troisieme, des matieres aux-

quelles elle eſt applicable ; dans la quatrieme ; de ſon uſage, ou, pour citer la phraſe Italienne des journaliſtes de Rome, *da chi e ſino a qual ſegno debba farſene uſo.* Nous donnerons en abrégé une juſte idée du mérite de ce livre, pour engager à le lire ceux qui peuvent en profiter. Après avoir expoſé les définitions de l'équité qu'ont données différens écrivains, l'auteur, avant de donner la ſienne, qui eſt celle de Grotius ; examine d'abord le but & les défauts inévitables de toute légiſlation, d'où naît le beſoin de l'équité, & réſultent les principes qui conſtituent ſa nature. Comme il y a un nombre preſque infini d'actions fondées ſur des droits inviolables, & d'autres actions qui s'oppoſent à l'exercice de la liberté & de la propriété civile, à la conſervation deſquelles doit tendre tout gouvernement bien réglé, il eſt impoſſible qu'à chaque action correſponde une loi particuliere qui la garantiſſe, ou qui la condamne. En outre, comme les différentes circonſtances multiplient & varient de mille manieres, les beſoins, les actions, les contrats & les délits, il eſt pareillement impoſſible que les loix ſuivent cette révolution continuelle des choſes humaines, & s'adaptent à tous les cas. Par conſéquent il faut qu'un ſage légiſlateur ayant égard au caractere, & à l'état actuel de la nation qu'il dirige, ainſi qu'aux qualités & aux inclinations les plus conſtantes du cœur humain, s'exprime en termes les plus généraux qu'il eſt poſſible, dans les loix qu'il porte pour établir la ſûreté des engagemens, & pour réprimer les vices dominans, afin que ſon code embraſſe un plus grand nombre de cas, & exige moins de changemens dans la ſuite. Mais ces termes généraux doivent produire néceſſairement une grande

incertitude dans l'application des loix, aux cas particuliers, & quelquefois même donner lieu à des injuſtices. Pour remédier donc à ces deux inconvéniens néceſſaires, il faut recourir aux principes généraux de l'équité, qui ſont le fondement & l'ame de toute légiſlation, & l'unique moyen qu'on ait pour interpréter la volonté du légiſlateur dans l'application des loix. Ces principes nous faiſant connoître les vues, les raiſons & les motifs qui ont guidé le ſouverain dans la compoſition de chaque loi, nous mettent en état de juger de l'analogie des cas compris ſous cette loi, & de l'étendue de ſes diſpoſitions, points auxquels ſe réduiſent les regles de l'interprétation des loix; les mêmes principes nous font auſſi connoitre, les cas où la diverſité imprévue des circonſtances exige qu'on s'écarte du texte précis de la loi, par l'injuſtice & l'abſurdité évidentes qui réſulteroient d'une interprétation trop littérale. Or cette limitation des loix générales dans les cas particuliers, limitation auſſi conforme à la volonté du légiſlateur que contraire à la lettre, eſt ce qui conſtitue l'eſſence de l'équité, dont l'auteur traite ici. Elle a donc été très-bien définie par Grotius : *Virtus voluntatis correctrix ejus, in quo lex propter univerſalitatem deficit.* Voila les principes ſolides & lumineux qui dominent dans cet ouvrage, & ſur leſquels l'auteur ſe fonde pour rejetter les diviſions peu exactes qu'on a faites de l'équité, en écrite & non-écrite, naturelle & civile, & pour la diſtinguer de la clémence, de l'indulgence, & des diſpenſes. La diſcuſſion des matieres dans leſquelles l'équité a lieu, n'eſt pas moins ſolide; l'auteur prend delà occaſion de réfuter diverſes opinions des juriſconſultes, & il déploie, à ce ſujet, une érudition d'autant plus

louable qu'elle eſt, ſi l'on peut le dire, ſage & modérée; enfin après avoir développé très-clairement l'office du juriſconſulte & du juge dans l'exercice de l'équité, & répondu victorieuſement aux objections ſpécieuſes de ceux qui voudroient la bannir des tribunaux, ſous prétexte de l'abus que les paſſions des hommes peuvent en faire, l'auteur termine cet excellent traité par une digreſſion ſur les juriſconſultes & préteurs Romains qui, par le moyen des fictions, formalités, &c. tempérerent la rigeur des loix, s'accommodant ainſi à la diverſité des tems & des circonſtances, & ſuivant les principes de l'équité, comme ce fameux S. Sulpitius, dont Ciceron a dit: *Omnia quæ proficiſcebantur a legibus & jure civili, ſemper ad facilitatem æquitatem que referebat.*

(*Efemeridi di Roma.*)

PROGETTO per preſervare i gelſi, &c. *Projet pour préſerver les mûriers de la mortalité épidémique actuelle, & pour en augmenter le revenu, reproduit avec de nouvelles expériences & obſervations; par M. le comte* Charles Bettoni, *membre des ſociétés d'agriculture de Breſcia, de Vérone, &c. In-8vo.* Veniſe, 1778, chez Benoît Milocco.

M. le comte Bettoni avoit déja publié ce projet à Breſcia en 1776; mais ayant fait depuis, & recueilli de nouvelles expériences & obſervations, dont les unes confirment ſes premieres idées, & les autres les réforment en quelques points, il s'eſt déterminé avec raiſon à donner cette nouvelle édition. Il expoſe en premier lieu les obſervations relatives à la premiere partie de ſon projet; la préſervation des

mûriers, & il prouve par de nouvelles expériences, de nouvelles autorités & de nouvelles raiſons, ce qu'il avoit déja inſinué précédemment, ſavoir, que pour préſerver les mûriers, il faut les laiſſer repoſer chaque troiſieme ou chaque quatrieme printems, & ne les dépouiller de leurs feuilles qu'en août, ſeptembre & octobre. Ce printems de repos doit être celui qui ſuit la taille des mûriers, ſoit qu'elle ſe faſſe en novembre ou décembre, ſoit qu'on ſuive l'uſage général d'émonder les mûriers, auſſi-tôt après qu'il ſont dépouillés de leurs feuilles. Quant à la ſeconde partie du projet, aux moyens de tirer de ces arbres un plus grand revenu, M. le comte Bettoni, prouve d'abord que la récolte faite en automne ne leur eſt point nuiſible, & qu'on obtient par ce moyen un tiers de feuilles plus qu'à l'ordinaire; pourvu qu'on ait ſoin de ne pas arracher les têtes des rejettons, de ne pas déchirer l'écorce en enlevant les feuilles, & d'avoir des mûriers entés plutôt que des ſauvages, &c. il montre enſuite comment on peut faire éclore des vers à ſoie dans le mois d'août, pour conſommer les feuilles en automne, & comment on doit nourrir ces petits animaux pour qu'ils proſperent le plus qu'il eſt poſſible. Il parle des vers nommés *Trigeni*, qui forment trois générations dans l'eſpace de ſix mois; & enfin il va au-devant des objections qu'on peut faire, & y répond victorieuſement. Il n'eſt pas douteux que ces idées doivent paroître contraires aux idées reçues en différens pays. Il n'y a que l'expérience qui puiſſe prouver la bonté de ſon ſyſtême, & pour engager les cultivateurs à en courir les riſques, M. le comte Bettoni propoſe un moyen qui fait honneur à ſa généroſité, & met en évidence

son zele pour le bien public. » Je demande, „ dit-il dans son épître dédicatoire à MM. les „ provéditeurs pour l'agriculture, qu'il me soit „ permis de déposer dans la caisse de la société „ d'agriculture de Vérone, cinquante sequins „ pour une médaille d'or qu'on donnera à celui „ qui, au jugement de la société, aura dans un „ tems déterminé, confirmé par les meilleures „ raisons & les expériences les plus sûres, l'u- „ tilité de mon projet, ou prouvé au contraire „ qu'il ne peut pas produire les avantages que „ j'en attends, & qu'il doit être rejetté en „ conséquence.

L'académie de Vérone a accepté cette sage proposition.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

A general history of Ireland, &c. *Histoire générale d'Irlande, depuis les tems les plus reculés dont on ait connoissance, jusqu'à la fin du douzieme siecle ; tirée des mémoires les plus authentiques ; par M.* Ohalloran. *II vol. in-4to.* Londres, chez Robinson.

Pour donner une idée des tems fabuleux de l'Irlande, nous citerons le chapitre premier. L'auteur commence ainsi.

» L'an du monde 2736, suivant la compu- » tation des Hébreux, dans le mois de Bel » ou de Mai, le dix-septieme jour de la lune, » suivant la relation d'Amerghin, grand-prêtre » dans cette expédition, l'Irlande fut envahie » par un corps nombreux de troupes, venant » de la Galice en Espagne. Après avoir soumis » la contrée, & avoir établi leur gouverne-

» ment sur une base solide, comme on le verra
» en son lieu, ces conquérans firent des recher-
» ches sur l'histoire & les antiquités du peuple
» vaincu, sur l'époque de son établissement
» dans le royaume, & sur les colonies qui l'y
» avoient précédé. Le résultat de ces recher-
» ches, consiste dans les relations suivantes;
» qui ont été transmises d'âge en âge, chez les
» Irlandois, aussi soigneusement que leurs pro-
» pres exploits, & ceux de leurs ancêtres.

» L'an du monde 1956, Partholan, fils de Sea-
» ra, fils de Sru, fils d'Easru, fils de Framant, fils
» de Fathocda, fils de Magog, fils de Japhet,
» fils de Noé, débarqua en Irlande, accompa-
» gné de sa femme Ealga, ou Ealgnait, de ses
» trois fils Rughraidhe, Slainge & Laighline,
» avec leurs femmes, & de mille soldats. *Le
» livre des invasions*, d'où cette relation est
» tirée, fixe l'époque de ce débarquement, à
» l'an 278 après le déluge; mais M. O'flaherty
» place cette époque trente-cinq ans plus
» tard, différence de peu de conséquence,
» quand il s'agit de faits si éloignés & si peu
» intéressans. On nous dit que Partholan avoit
» été forcé de fuir de la Grece, sa patrie, pour
» avoir assassiné son pere & sa mere, & voulu
» faire le même sort à son frere aîné, dans le
» dessein de s'emparer du suprême commande-
» ment; ces parricides l'avoient tellement mis
» en exécration dans le pays, qu'il n'avoit
» pas pu y rester, & s'étant embarqué avec ses
» compagnons, pour chercher un nouvel éta-
» blissement, il arriva enfin en Irlande. *Le
» livre des conquêtes* rapporte, mais comme un
» fait qui n'est pas authentique, qu'avant l'arri-
» vée de Partholan, l'Irlande avoit été possé-
» dée par une colonie d'Afrique, sous le com-

» mandement de Ciocall, & qu'il y eut entre » ces anciens possesseurs & les nouveaux dé- » barqués, une bataille sanglante, dans laquelle » les Africains furent taillés en pieces.

» L'histoire rapporte, que dans ce tems, » on ne trouvoit en Irlande que trois lacs & » neuf rivieres, dont les noms sont expressé- » ment marqués; mais il est probable que les » cantons où se trouvoient ces lacs & ces ri- » vieres, étoient les seuls connus alors, & que » lorsqu'on commença à visiter d'autres parties » de l'isle, on y trouva successivement des ri- » vieres & des lacs, dont on fit mention dans » les annales nationales, comme d'autant de » découvertes nouvelles; les différentes époques » étant distinctement marquées, & les annales » ne contenant aucune mention antérieure de » l'existence de ces lacs & de ces rivieres, les » écrivains postérieurs ont parlé du tems de leur » découverte, comme du tems de leur premiere » apparition. Nos écrivains sont très-exacts à » marquer les tems où ces rivieres & ces lacs » ont été vus pour la premiere fois; c'est une » partie considérable de notre histoire, & cela » prouve l'extrême exactitude de nos premiers » écrivains, mais en même-tems cela montre » une crédulité inexcusable dans leurs succes- » seurs, qui ont confondu la premiere décou- » verte avec le premier moment de l'existence, » erreur absurde, quoique le savant docteur » Hutchinson, évêque de Down & de Con- » ner, se soit donné beaucoup de peine pour » la défendre. Comme il me paroît presque » certain, qu'à un petit nombre d'exceptions » près, les rivieres & les lacs existent depuis » la création, j'espere que le lecteur me par-

» donnera, si je ne m'arrête pas davantage à
» cette partie de notre histoire.

» Aussi-tôt après le débarquement de Par-
» tholan, son fils Slainge mourut, & fut enterré
» sur le côté d'une montagne, qui est dans le
» canton de Down, & qu'on nomme delà,
» *Sliabh-Slainge*; *sliabh*, en Irlandois, signi-
» fiant montagne. Laighline mourut & fut en-
» terré près d'un lac qu'on appelle *Loch-Laigh-*
» *line*, comme on nomme *Loch Rughraidhe*,
» un autre lac, près duquel Rughraidhe fut en-
» terré. Partholan mourut à *Magh-Alta*, dans
» la province de Méath, laissant son royaume
» partagé entre quatre enfans, qu'il avoit eus
» en Irlande, nommés Ear, Orba, Fearn, &
» Feargana.

» C'est avec surprise que nous trouvons dans
» l'état de la maison de ce prince, quatre hom-
» mes-de-lettres, trois druides, trois généraux,
» un chevalier, &c. dont les noms sont con-
» servés dans nos annales. Les enfans de Par-
» tholan, gouvernerent, dit-on, avec une grande
» sagesse, & leurs successeurs également, pen-
» dant plusieurs générations, jusqu'à ce qu'il
» survint une peste violente, qui emporta la
» plus grande partie de la colonie; par une
» suite de ce fléau, le royaume, qui, pen-
» dant près de trois cens ans, avoit été gou-
» verné par la postérité de Partholan, fut pen-
» dant trente ans dans une espece d'anarchie.
» Les lieux où la peste emporta le plus de monde
„ furent *Ben-Hedir*, maintenant *Hoath*, près
„ Dublin, & les places voisines; d'où nous
„ pouvons inférer que la contagion avoit été
„ apportée dans le royaume par quelques vais-
„ seaux; la mortalité fut si rapide, qu'au lieu
„ d'enterrer les morts dans des endroits dif-

„ férens, ce qui ne servoit qu'à répandre le „ mal, l'expérience fit connoître l'avantage de „ fixer un seul & unique endroit pour y en- „ sevelir indistinctement tous les cadavres ; ce „ lieu, dit le *livre des conquêtes*, fut appellé „ dans la suite, *Taimhleacht-Muinter Phartho-* „ *lan*, ou le lieu de la sépulture de la postérité „ de Partholan. Depuis l'introduction du chris- „ tianisme en Irlande, on bâtit dans cet en- „ droit un monastere célebre, qui a retenu jus- „ qu'à ce jour le nom de *Taimhleacht*."

Nous ne sommes pas moins surpris que M. O'halloran, de trouver dans l'état de la maison de Partholan, deux *hommes-de-lettres*, &c. mais nous le sommes encore davantage de voir qu'on ajoute foi aux particularités surprenantes qui se trouvent dans des relations si anciennes.

Dans le chapitre premier du second livre, l'historien rapporte que Phœnius, l'inventeur des lettres, passe pour le fondateur de la nation Irlandoise ou Miléfienne. Ce personnage est dit avoir été fils de Baath, fils de Magog, fils de Japhet, fils de Noé. » Mais, dit M. O'hal- » loran, si nous admettons cette généalogie, » nous verrons en même-tems la nécessité de » supposer un plus grand nombre de généra- » tions, entre Phœnius & Noé, à raison du » grand accroissement de l'espece humaine à » cette époque." Cette anecdote est pour nous un autre sujet de surprise ; l'auteur avoue que pour rendre cette histoire croyable, il est nécessaire de recourir à une supposition ; mais la meilleure à notre avis, est de supposer qu'il y a des fables chez les Irlandois, comme chez tous les peuples du monde. Il est suffisant pour nous, d'observer à l'égard de cette histoire qui

ſe termine à l'arrivée de Henri II en Irlande, que M. O'halloran a tiré tous les faits qu'il rapporte des chroniques Irlandoiſes, depuis les commencemens fabuleux de cette monarchie, juſqu'à l'invaſion des Anglois. Nous dirons maintenant quelque choſe du diſcours préliminaire.

M. O'halloran, pour expliquer les migrations ſuppoſées des peuples méridionaux en Irlande, eſt porté à croire que les anciens connoiſſoient la propriété qu'a l'aiguille aimantée de ſe tourner vers le nord, & par conſéquent l'uſage de la bouſſole. Mais eſt-il raiſonnable d'imaginer qu'une découverte ſi précieuſe, eût été paſſée ſous ſilence par tous les anciens auteurs généralement, s'ils en avoient eu connoiſſance? S'il y a quelque choſe d'infiniment probable, c'eſt le contraire de cette ſuppoſition.

» En traitant de chaque regne, dit l'auteur » dans la ſuite de ce diſcours, j'ai examiné ce » qui a été avancé ſur ce ſujet, par les dif- » férens auteurs, dont les ouvrages exiſtent im- » primés ou manuſcrits. J'ai même fait des re- » cherches dans Routh, Vsher, Ward, Colgan, » & dans les autres écrivains eccléſiaſtiques; » & j'ai rejetté tout ce qui m'a paru invrai- » ſemblable ou mal-fondé. Il eſt fait mention » fréquemment dans les anciennes chroniques „ d'invaſions de peuples venus d'Afrique, & „ de combats entre ces peuples & nos ancê- „ tres. Comme il n'y avoit en Afrique de peu- „ ple maritime ou commerçant, que les Car- „ thaginois, j'ai commencé par ſoupçonner „ qu'ils pouvoient être les mêmes que ces „ *Fomharaigs*, dont il eſt ſi ſouvent parlé. J'ai „ conſulté leur hiſtoire, j'ai comparé les épo- „ ques, & je me ſuis convaincu, comme j'eſ-

„ pere que le public le sera également, de la „ solidité de ma conjecture. Cela explique & „ prouve en même-tems, ce qui a été dit de „ l'étendue de notre commerce, dans les pre- „ miers âges, de la perfection de nos arts & de „ nos manufactures, de notre habileté à tra- „ vailler les mines de cuivre, de plomb, & „ de fer, qui sont les grandes richesses de no- „ tre contrée. Outre l'immense commerce „ qui a rendu les Carthaginois si célebres, „ c'est un fait connu, que dans leurs guerres „ avec les Romains, ils tiroient des mercénai- „ res, non-seulement de l'Ibérie & de la Gaule, „ mais encore des isles Atlantiques. Ce fait re- „ çoit un nouveau jour de la mention que font „ nos anciennes chroniques de légions, *Fine-* „ *Fomharaig* ou Africaines, qui, selon moi, „ étoient les troupes Irlandoises, engagées au „ service de Carthage, & se nommoient ainsi „ par la même raison que les troupes Irlandoi- „ ses qui servoient dans la Gaule, s'appelloient „ *Fine-Gall*, & qu'on a appellé dans des tems „ postérieurs, *Fine Albin*, celles qui servoient „ en Ecosse; dénominations semblables à celles „ que les légions romaines tiroient des con- „ trées où elles servoient. Mais, pour mon- „ trer qu'il y a quelque chose de plus que de „ simples conjectures dans ce que j'avance ici, „ il est évident que les épées carthaginoises, „ trouvées près des plaines de Canne, & les „ anciennes épées Irlandoises qu'on voit encore „ tous les jours, sont exactement les mêmes „ pour la forme, la longueur & le mêlange des „ métaux; leur ressemblance à ce dernier égard, „ est si parfaite, que l'essayeur de la monnoie, „ qui a examiné les unes & les autres, n'a „ pas balancé à dire qu'elles avoient été jettées „ dans le même chaudron. "

Cette anecdote rappelle les obſervations que M. le gouverneur Pownall a lues dans la ſociété des antiquaires en 1774, ſur quelques antiquités Irlandoiſes; mais de ſemblables faits ne prouvent rien en faveur de l'opinion de M O'halloran. Car comme tous les écrivains conviennent que les colonies phéniciennes commerçoient avec l'Angleterre, & en tiroient de l'étain dans des tems très-reculés, il eſt beaucoup plus probable que les épées, dont parle M. O'halloran, étoient apportées des pays méridionaux en Angleterre, d'où elles paſſoient en Irlande.

L'auteur de cette hiſtoire accorde aux chroniques Irlandoiſes, un degré de croyance, que ſans doute, d'après les preuves qu'il donne d'ailleurs de ſon jugement, il n'accorderoit pas à celles des autres contrées, s'il s'agiſſoit d'époques auſſi reculées. L'hiſtoire authentique de la Grèce, ne datte que du commencement des olympiades; & celle des nations occidentales & ſeptentrionales de l'Europe, datte de tems bien poſtérieurs. La ſuppoſition que les arts & les ſciences ont flori en Irlande, dans des tems très-éloignés du nôtre, choque toutes les vraiſemblances, parce qu'il ne reſte dans ce pays aucunes traces locales de leur paſſage, comme dans les autres pays où ils ont été cultivés. Cependant l'ouvrage de M. O'halloran a toujours un grand mérite; c'eſt une hiſtoire bien faite des tems fabuleux de l'Irlande, qui peut ſervir d'introduction à ſon hiſtoire authentique, par le docteur Leland.

(*Critical Review.*)

A Sermon preached before the laudable aſſociation of Antigallicans, &c. *Sermon prêché*

devant la louable société des Antigallicans ; dans la paroisse de S. George en Middlesex, le jeudi 23 avril 1778, jour de leur assemblée générale annuelle ; par le R. Isaac Hunt. &c. *In-4to.* Londres, 1778, chez Evans.

La société Antigallicane a été instituée au commencement de l'année 1745, *dans un tems*, dit M. Hunt, *où le commerce & les finances de la France, étoient assez bien rétablis, pour mettre ce royaume en état de troubler la paix de l'Europe & de* braver *les armes Angloises. A cette époque, un grand nombre de particuliers résidents à Londres, enflammés de la juste indignation qui convient à des Anglois, contre les arts insidieux*, & l'insolence ouverte *de la nation Françoise, formerent une association pour entretenir & répandre parmi leurs compatriotes, le même esprit de ressentiment patriotique contre ces* perfides *ennemis de la Grande-Bretagne.* Le principal objet de cette institution étoit de décourager *par le précepte & par l'exemple*, l'importation & la consommation des productions & des manufactures de France, & d'encourager au contraire celles de la Grande-Bretagne. La société devint très-nombreuse dès son établissement. Vers l'an 1751, elle proposa un prix pour les deux bâtimens qui pourroient pêcher & préparer la plus grande quantité de harengs, pêche qu'on regardoit alors comme importante pour la nation, quoique depuis elle ait été fort négligée. L'année suivante, elle proposa une médaille d'or pour le capitaine, & un prix considérable pour l'équipage, du vaisseau qui auroit le mieux réussi dans la pêche du Groenland. Cette société s'est aussi distinguée par des actes de bienfaisance envers les pauvres & les

personnes qui avoient souffert des calamités publiques. Dans les intervalles de paix, cet esprit de patriotisme s'affoiblit naturellement; il se ranima au commencement de la derniere guerre. La société ouvrit une souscription, dont le produit servit à équiper un vaisseau de guerre, & à habiller un certain nombre de mousses, qu'on distribua sur les vaisseaux du roi. La *conduite actuelle* des François, a ranimé encore une fois cette ardeur patriotique, & la société a pris la résolution d'équiper à ses frais une jeunesse nombreuse, pour le service de la mer. En voilà assez pour donner à nos lecteurs une idée de cette institution très-louable à beaucoup d'égards, & qui le seroit encore davantage si elle devoit sa naissance uniquement à un esprit de patriotisme, & non pas à un esprit de haine, que la morale & l'humanité reprouvent, & dont il est odieux de faire parade. Cependant, on peut concevoir que l'orgueil national, une longue rivalité, un état de guerre presque continuel, & qui n'a été interrompu que par de courts intervalles de paix, ayent égaré à ce point de certaines classes de citoyens, & le beau nom de patriotisme peut excuser ces écarts; mais qu'un homme qui exerce un ministere de paix & de charité, qui fait une profession particuliere de regarder tous les hommes comme ses freres, & tout ce qui rompt les liens de cette fraternité, comme un malheur déplorable aux yeux de la religion, qu'un prédicateur, enfin, qui ne doit élever sa voix que pour faire entendre le langage de la piété, de la raison & de la douceur, cherche à entretenir, à augmenter même cet esprit d'animosité, par des déclamations triviales & des injures grossieres, prodiguées à une nation, respectable

à ce seul titre, quand elle n'en auroit point d'autres aux égards & aux ménagemens, ce procédé seroit des plus révoltans, si le ton de l'orateur n'étoit pas d'ailleurs ridicule. Voici une des phrases de son sermon, où il tâche de persuader à ses compatriotes de s'interdire tout commerce avec les François. *On ne s'imagineroit pas*, dit-il, *que dans un pays préconisé* (complimented) *par les autres nations, comme le séjour particulier du bon sens & de la modération d'esprit, il y eût du danger qu'on adoptât les coutumes, les manieres, les modes* des plus capricieux, des moins pensans, & des plus frivoles *de ses voisins, &c.* Cette maniere de s'exprimer, n'est ni honnête, ni chrétienne, ni ingénieuse; & si l'oubli de toutes les décences, est un des privileges de la nation *pensante*, un François peut se glorifier de sa *frivolité*, & c'est le cas de dire :

Je rends graces aux Dieux de n'être pas Romain, &c.

M. Hunt termine son discours par les vœux les plus ardens pour la réconciliation de l'Angleterre & de ses colonies, ce qui est d'un bon citoyen; mais il annonce la plus ferme persuasion que les torts passés vont être oubliés, ce qui n'est pas d'un bon politique.

(*Monthly Review.*)

AN inquiry into the conduct of lord Pigot, &c. *Recherches sur la conduite du lord Pigot, depuis son arrivée au fort Saint-Georges, jusqu'à son expédition de Tanjaor. Avec des observations sur la* défense du lord Pigot (*), *& sur*

(*) *Esprit des journaux, avril* 1778, page 117.

l'ouvrage

l'ouvrage intitulé, considérations sur le rétablissement du roi de Tanjaor. *In-8vo*. Londres, sans nom d'imprimeur.

» Il n'est pas hors de propos d'apprendre au » lecteur, est-il dit dans l'introduction, que cet » ouvrage étoit imprimé avant que la nouvelle » de la mort du lord Pigot fût arrivée en Angleterre. L'auteur qui connoît le respect qu'on » doit aux préjugés moraux, a cherché à éviter le reproche qu'on auroit pu lui faire de » troubler la cendre des morts, & il a poussé » le ménagement aussi loin qu'il le pouvoit, sans » manquer au respect dû aux vivans. Dans cette » intention, il a supprimé plusieurs pages qui » remplissoient un vuide dont on s'appercevra » peut-être près de la fin de son ouvrage.

» Il faut observer que les recherches suivantes & les observations qu'elles produisent, » ne donnent aucune atteinte à la réputation » dont le lord Pigot jouissoit avant d'adopter, » probablement par des motifs d'intérêt personnel, le projet ruineux & contraire à la politique, d'enlever au Nabab d'Arcot le pays de » Tanjaor. Son administration de Madras, aussi » sage qu'avantageuse, & sa conduite privée irréprochable en général, lui avoient acquis une » sorte de réputation éclatante; mais cela ne » peut pas compenser les mesures violentes & » despotiques de sa derniere administration.

» Quelles que pussent être les vertus du » lord Pigot, que l'auteur ne cherche point à » déprécier, on ne peut nier qu'un amour démesuré des richesses & du pouvoir, ne fût sa » passion dominante. Cependant s'il se trouvoit » que quelque partisan de ce lord, abusant de » sa confiance, & profitant de son foible, l'eût

» engagé ou encouragé dans ces mesures con-
» traires à la constitution, qui ont rendu sa suspension nécessaire, il seroit à desirer que le blâme public & l'indignation que ces mesures ont excités, au lieu de s'attacher à la mémoire du lord Pigot, retombassent sur son pernicieux conseiller. "

Dans le journal où nous avons rendu compte de la plus grande partie des ouvrages relatifs à cette affaire, le résultat étoit en faveur du lord Pigot; il seroit en faveur de ses adversaires, si nous rendions compte avec la même étendue de ce nouvel ouvrage; & ni nous, ni nos lecteurs n'en serions plus avancés. Après avoir lu tous ces mémoires, il s'agit toujours de savoir de quel côté sont la vérité & la justice; car les avocats des deux parties ne sont pas moins divisés sur les faits que sur le droit. Il n'est pas si difficile de décider du mérite de cet ouvrage; il est bien fait, bien écrit, très-intéressant, & les adversaires du lord Pigot ont trouvé dans l'auteur un excellent avocat.

(*Monthly Review.*)

GULIELMI Hudsoni Reg. Soc. S. & Pharmac. Lond. Flora anglica, exhibens plantas per regnum Britanniæ sponte crescentes, &c. Editio altera, emendata & aucta. 2 vol. *in-8vo.* Londres, chez Nourse.

La premiere édition de cet important ouvrage, publiée en 1762, étant entiérement épuisée, & les exemplaires étant devenus si rares qu'on les vendoit trois guinées dans ces derniers tems, l'auteur a cru qu'il étoit de son devoir de chercher à diminuer ce prix exorbitant, & de mettre les lecteurs à portée de profiter de

ſes travaux avec moins de dépenſe. Une autre conſidération d'une importance égale & peut-être ſupérieure, doit faire accueillir du public avec empreſſement cette ſeconde édition. Dans l'eſpace de ſeize ans qui ſe ſont écoulés depuis la premiere, M. Hudſon a fait en Angleterre pluſieurs voyages dont l'objet étoit la botanique, & ces voyages joints à la correſpondance ſavante qu'il a entretenue avec des amis zélés & inſtruits, l'ont mis en état de faire des additions ſi conſidérables à ſon premier catalogue, & d'y inſérer tant de corrections fondées ſur des obſervations nouvelles, que cette ſeconde édition peut paſſer à pluſieurs égards pour un nouvel ouvrage, où les botaniſtes trouveront une grande variété d'objets intéreſſans inconnus juſqu'à préſent, ou qui n'avoient été décrits que d'une maniere imparfaite.

Après une explication très-étendue des termes latins dont la botanique moderne fait uſage, & une liſte complette de tous les auteurs cités dans le cours de cet ouvrage, M. Hudſon paſſe au dénombrement des plantes de la Grande-Bretagne, diſpoſées, comme dans la premiere édition, ſuivant le ſyſtême ſexuel du fameux Linnæus. A chaque nouveau genre, il indique avec préciſion le caractere générique, & à chaque eſpece la différence ſpécifique. Les noms ſynonymes tirés des divers auteurs, ſont ſuivis des noms Anglois, & d'une indication générale des lieux où croît chaque plante, du ſol qui lui convient, de ſa durée, du tems de ſa fleuraiſon, de ſes uſages en pharmacie, &c. l'auteur a employé pour marquer la durée, les ſignes adoptés par Linnæus, il déſigne les mois par les nombres romains depuis I juſqu'à XII.

Donner un catalogue de noms de plantes,

ajouter à chacun une suite de synonymes copiés des *species plantarum* de Linnæus, & mettre à la tête d'une pareille compilation, le titre imposant de *Flora*, c'est peut-être une des manipulations les plus aisées & les plus fréquentes dans l'art de faire des livres, aujourd'hui que le gain & non le progrès des sciences est l'objet de la plupart des écrivains. Une tâche bien différente est celle d'un écrivain de botanique, qui compare soigneusement chaque plante avec la description qu'en ont donnée les auteurs qui l'ont précédé, & qui ne se permet point de citations paralleles, à moins d'être assuré de l'identité des especes qu'il décrit, avec celles qui sont décrites dans les autres livres. Le résultat d'un pareil travail sera aussi utile, que les productions informes des compilateurs seront nuisibles; car ces derniers accroissent la difficulté de distinguer les especes des plantes, en citant comme synonymes des noms qui ne le sont point; au lieu que l'ouvrage d'un vrai botaniste, nous donne des idées claires & précises des individus, & met l'ordre & la lumiere où le jeune commençant ne voyoit que confusion, contradiction & obscurité. La *Flora Anglica* de M. Hudson, n'est pas seulement la description la plus complette qu'on ait eue jusqu'à présent du regne végétal de la Grande-Bretagne, on peut encore considérer cet ouvrage comme un excellent guide pour les botanistes en général, à raison des corrections que M. Hudson a faites au systême de Linnæus, d'après des observations attentives. Nous citerons pour exemple le nouveau genre qu'il appelle *hedypnois*, & qui contient cinq especes anomales que Linnæus rapporte à différens genres. Voici les especes de l'*hedypnois*.

Hedypnois hiſpida : cette eſpece comprend le *Leontodon hiſpidum* & *hirtum* de Linnæus.

Hedypnois autumnalis : cette eſpece comprend le *Leontodon autumnale* & le *hieracium taraxaci* de Linnæus.

Hedypnois tectorum, ſuivant Linnæus, *crepis tectorum*.

Hedypnois hieracioides, ſuivant Linnæus, *picris hieracioides.*

Hedypnois biennis, ſuivant Linnæus, *crepis biennis.*

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

LEHRBUCH zur unterweiſung im Chriſtenthum. *Introduction au Chriſtianiſme ; par M.* Reichenbach, *conpaſteur de la principale égliſe d'Altona.* A Halle, chez Hemmerde, 1778, 12 feuilles in-8vo. [6 gr.]

M. Reichenbach, paſteur fort eſtimé pour le zele & la capacité avec leſquels il remplit ſon miniſtere, s'eſt appliqué à expoſer les vérités de la religion dans l'ordre le plus naturel, & à les rendre ſenſibles & intéreſſantes pour ceux des jeunes gens, qui ont le plus d'occaſion d'être pervertis par la fréquentation des incrédules, & la lecture des livres antichrétiens. Son ouvrage a cinq chapitres d'inſtructions fondamentales. I. Il y a un Dieu créateur & ſeigneur de toutes choſes. II. Dieu a doué les hommes de grands privileges dans des vues importantes, & nous a préparé une ſouveraine récompenſe, ſi nous ſuivons ſes vues qui ſont nos devoirs. III. Nous ſommes tous pécheurs, ou nous ſommes déchus & nous avons mérité un juſte châtiment. IV. Dieu

nous a accordé la rédemption de nos péchés, & la rémission des peines d'une maniere authentique. V. En vertu de la grace de la rédemption, nous pouvons & nous devons redevenir bons & être heureux éternellement.

Tel est le plan que les explications développent avec beaucoup de clarté.

COMPENDIUM theologiæ dogmaticæ. *Abrégé de théologie dogmatique; par M.* Mursinna, *professeur de théologie au college des réformés.* A Halle, chez Tramp, 1778, in-8vo. de 18 feuilles.

La théologie naturelle, & la théologie révélée sont enseignées dans ce livre avec le ton, & dans les principes des nouveaux réformateurs, au moins pour la seconde. On y a rassemblé soigneusement ce qu'ont écrit de mieux Tailor, Priestley, Harwood, Teller, Semler, &c. Ainsi il suffit seul à ceux qui voudront savoir en gros quel est l'état présent de l'enseignement chez les réformés. Les Luthériens ont déja remarqué qu'au §. 96, qui doit contenir la doctrine de J. C. on y a omis ce qu'il dit lui-même de sa divinité, & de sa rédemption des hommes. Ce n'est pas la premiere fois que les nouveaux réformateurs se sont attiré des observations de cette nature.

INSTITUTIONES theologiæ dogmaticæ. *Théologie dogmatique, par M.* Endemann, *ministre & professeur en théologie à Hanau.* 2 parties in-8vo. de deux alph. 17 feuilles.

Elle a trois fois plus d'étendue, & contient à-peu-près la même doctrine que celle de l'au-

teur précédent, excepté qu'elle ne mérite pas le dernier reproche, & elle l'emporte par le haut degré d'exactitude & de clarté.

NATURLICHE gottesgelehrsamkeit. *Théologie naturelle; par M.* Polz, *conseiller consistorial;* A Jena, chez la veuve Croeker, 1777. In-4to. de quatre alphab. & dem.

Quoique l'ouvrage porte le titre de théologie naturelle, l'auteur n'oublie pas de signaler son zele pour la révélation, particuliérement contre les Sociniens, dont il releve plusieurs erreurs. Il adresse aussi quelques avis en passant à ceux qui les protegent de nos jours, & qui pallient leurs dogmes. Il entend vraisemblablement les nouveaux Réformés, appellés nouveaux en Allemagne pour les distinguer des Luthériens, dont la réforme est antérieure.

HISTORISCHE nachricht von dem ersten anfang der Evangelisch-Reformirter Kirche in Brandenburg und Preussen, &c. *Histoire du commencè de la réformation des églises de Brandebourg, & de Prusse, sous le regne de l'électeur* Sigismon; *par M.* Hering, *pasteur de l'église réformée à Breslau.* A Halle, chez Curt, 1778, in-8vo. de 408 pag. sans la préface, &c. de 92. [1 thlr. 3 gr.]

Voici un livre vraiment nouveau, qui ne peut manquer d'être bien reçu des curieux en histoire ecclésiastique, puisqu'on y rencontre beaucoup de faits au moins peu connus, & qu'on y apprend la cause, le commencement, le progrès & l'état présent de la réforme qui a changé la face de la religion dans une partie de l'Al-

lemagne auſſi conſidérable que les états de Brandebourg & de Pruſſe. L'auteur a ſuivi les traces de cette importante révolution juſques dans les moindres circonſtances, & a employé pluſieurs années à raſſembler & à lire les ouvrages imprimés qui ont rapport à ſa matiere, ainſi que pluſieurs bons manuſcrits : tels qu'une partie de l'hiſtoire de Brandebourg de Beckmann, qui n'eſt point encore imprimée; une relation des affaires de religion dans la Marche de Brandebourg depuis 1613 juſqu'en 1665, par M. Sebaldus, paſteur àBeliz, qui y a eu beaucoup de part; & un manuſcrit ſur la Pruſſe communiqué par M. Oelrich. Il rapporte le plus ſouvent les propres termes de ſes garants, & s'étend particuliérement ſur les obſtacles que les Réformés ont éprouvés dans le Brandebourg & en Pruſſe, avant le changement opéré par l'électeur Jean Sigiſmond; ſur ce changement même; ſur l'édit & la profeſſion de foi qui s'en ſont enſuivis; ſur les écrits des partis contraires; ſur Pelargus & ſes diſputes; ſur la conduite des états au milieu des changemens; ſur les troubles ſurvenus à leur occaſion dans le Brandebourg & l'univerſité de Francfort-ſur l'Oder; ſur les mouvemens pareils excités dans la Pruſſe; ſur l'établiſſement des conſeils eccléſiaſtiques & des écoles réformées; ſur le ſynode, de Dordrect, & la mort & le caractere de l'électeur.

Quoiqu'il n'y ait aucun écart hors du ſujet eccléſiaſtique, les hommes-de-lettres liront avec plaiſir les articles qui concernent Scultet, Ulrich de Piſtoris, Hermann Fabronius, Chriſtophe Pelargus, Simon Gedicus, Bergius, &c. & ils pourront s'en ſervir pour rectifier nombre d'erreurs qui rempliſſent les livres ordinaires.

M. Hering a mis à la fin de l'hiſtoire, les

trois confeſſions de Foi, qui forment la doctrine fondamentale des égliſes réformées du Brandebourg, ſavoir : la profeſſion de foi de l'électeur Jean Sigiſmond ; le colloque de Leipſick, qui manifeſte en quoi les théologiens réformés, & les Luthériens different & conviennent entre-eux ; & la déclaration de Thorn en 1645, avec quelques édits qui reglent le ſupport que les deux partis doivent avoir l'un pour l'autre.

Le reſpect dû aux grandes puiſſances qui ont enſemble des différends, nous empêchera de nous étendre ſur leurs écrits oppoſés ; nous ne ferons qu'indiquer ceux qui ſont parvenus à notre connoiſſance, ſans nous permettre aucune réflexion.

I. Gedanken eines Bayern, &c. *Penſées d'un Bavarois ſur quelques paſſages des obſervations imprimées ſur l'extinction de la maiſon de Baviere*, 1778, in-4to. On y traite la queſtion ſi c'eſt l'électorat de Baviere ou le Palatin qui doit ſubſiſter.

II. Zweifel, &c. in-8vo. 1778. *On diſcute ſi la dette de 13 millions pour leſquels l'électeur Maximilien I, a hypothéqué à la maiſon d'Autriche, le pays deſſus l'Ens, eſt exigible après le traité de Weſtphalie.*

III. Politiſche unterſuchung, &c. *Recherches politiques ſur le concluſum que peut prendre la diete de l'empire dans l'affaire de Baviere*, 1778, in-8vo. On y avance que la maiſon d'Autriche abandonneroit volontiers pour le préſent toute la ſucceſſion à la maiſon Palatine, au moyen qu'on lui en aſſurât pour l'avenir, la poſſeſſion, qui maintiendroit l'équilibre de l'Empire dans le cas d'avénement de la maiſon de Pruſſe à la ſucceſſion d'Anſpach ; & qu'on peut pourvoir le duc des Deux-Ponts d'un équivalent.

IV. Aufzug eines ſchreibens, &c. *Extrait d'une lettre ſur la ſucceſſion de l'électeur Palatin à la Baviere*, 1778, in-8vo. L'inveſtiture donnée par l'empereur Sigiſmond y eſt attaquée.

V. Freye Betrachtungen, &c. *Réflexions libres ſur la ſucceſſion de Baviere*, *dédiées aux louables états*, par R. 1778, in 8vo. On ſoutient qu'elle appartient à la ligne Palatine en vertu de l'hérédité naturelle & légale, des pactes entre les deux maiſons, & du traité de Weſtphalie. Cet auteur eſt d'avis, comme les autres écrivains Bavarois, que l'électorat de Baviere ſubſiſte.

Unpartheyiſche briefe, &c. *Lettres impartiales ſur le droit de ſuccéder aux pays laiſſés par le feu électeur de Baviere*, 1778, in-8vo. Il y en a quatre; la 1ere. rapporte l'origine & les traités des deux maiſons, celui de Pavie, &c. La ſeconde expoſe les droits de la maiſon Palatine. Les pays deſquels il ne ſemble point que la paix de Weſtphalie ait diſpoſé, ſont le ſujet de la 3me. Enfin, la quatrieme examine les droits des prétendans aux pays acquis depuis 1294, au mobilier, & à certains diſtricts de la Baviere.

SAMMLUNG Ruſſiſcher geſchichte, &c. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Ruſſie, recueillis par* M. Muller, *conſeiller à Moſcou, mis dans un meilleur ordre que dans la 1ere. édition.* A Offenbach-ſur-le-Mein, chez Weiſs, 1ere. partie, 1777, d'un alphab., 1 feuille & dem. 2me. partie 1777, 1 alphab. 9 feuill., 3me partie, 1778, 1 alph. 5 feuill. in-8vo.

Il étoit difficile de ſe procurer, même avec de l'argent; cet important ouvrage imprimé ſplendidement à l'imprimerie de l'académie de Pé-

tersbourg. C'eſt pourquoi l'éditeur a rendu ſervice au public en réduiſant les 10 vol. à 4 qui ne valent que quatre thalers. La nouvelle édition a encore l'avantage de rapprocher les matieres diſperſées dans celle de Pétersbourg, parce qu'elle avoit été publiée en différens tems. Dans celle-ci on a réuni enſemble dans le premier volume tout ce qui concerne la Livonie, dans le ſecond ce qui regarde la Ruſſie proprement dite, dans les troiſieme & quatrieme, le journal de la navigation de Soimonow ſur la mer Caſpienne, & tout ce qui a rapport à l'hiſtoire de Sibérie.

Beytræge zur kriegskunſt und geſchichte des krieges, &c. *Mémoires ſur l'art de la guerre, & pour ſervir à l'hiſtoire de la guerre de* 1756, *juſqu'en* 1763, *avec des plans & des cartes; par* M. de Tielke, *capitaine d'artillerie au ſervice de l'électeur de Saxe.* 3 parties grand in-4to. 1778. A Freyberg.

Les gens de l'art jugent que ces mémoires ſont pour eux un tréſor. Malheureuſement nous n'en connoiſſons que l'annonce du 3me. volume, donnée dans les feuilles périodiques de Gottingen, nº. 100. Le 1er. chapitre contient le journal de la campagne de 1761, entre les armées de l'impératrice-reine, & du roi de Pruſſe en Siléſie, campagne mémorable par l'adreſſe du roi de Pruſſe à empêcher la réunion des armées impériales & Ruſſes, & à la rendre inutile, dès qu'il n'a point pu l'empêcher. M. de Tielke s'eſt ſervi pour compoſer ſon journal, de deux journaux impériaux, & de trois pruſſiens. On prétend qu'il manifeſte beaucoup de lumieres & d'impartialité. Il eſt d'avis qu'en guerre le principal avantage eſt du côté de celui qui attaque,

& qu'en ce point l'expérience, la philoſophie & la méchanique ſont d'accord. Il admire qu'en 1772, on ait encore ſoutenu qu'un coup de canon ne pouvoit abattre que 3 ou 4 hommes, tandis qu'il tue & bleſſe des files de 30 & plus. On ne doit pas juger des effets du canon par les combats où l'on a perdu ſa poudre, mais parce qu'il a produit à Keſſelſdorf, à Rosbach & à Torgau.

GRUNDSATZE der alteren ſtaats geſchichte Oeſterreichs, &c. *Monumens de l'ancienne hiſtoire d'Autriche; par* M. Heyrenbach, *garde de la bibliotheque de la cour impériale, & profeſſeur de diplomatique à Vienne.* A Lintz, chez Pramſteidel, 1778, in-8vo. de 199 pag.

Le texte ne répond pas exactement au titre; car il s'y agit principalement de la Baviere, ou, ſuivant la façon de parler du très-ſavant auteur, de l'Autriche ſur l'Ens qui a été ſéparée de la Baviere. Il part de l'an 454, & explique quelle a été la puiſſance de ſes poſſeſſeurs juſqu'au neuvieme ſiecle.

HISTORIA Matheſeos in Bohemiâ & Moraviâ cultæ, à Staniſlao Widrâ. *Hiſtoire de l'étude des mathématiques en Bohême & en Moravie; par* M. Widra. A Prague, de l'imprimerie de l'école Normale, 1778, in-8vo. de 960 pag.

M. Widra, qui eſt profeſſeur ordinaire de mathématiques dans l'univerſité de Prague, où il dit qu'il donne l'inſtruction à 400 auditeurs, a compoſé cette hiſtoire pour les animer à l'étude. Ceux qui ne connoiſſent Bocace que par ſon Décaméron, ſeront ſurpris de le voir ici placé à

la tête des mathématiciens de Bohême, mais on lit dans Bayle, qu'il apprit l'astronomie, & M. Wida avance que Charles IV l'a appellé à Prague pour y professer. L'article de Tycho-Brahé n'y paroît point déplacé, puisqu'il est mort à Prague. Il est qualifié *admirandus in* STAGIRICIS, il falloit dire *in spagyricis*. On laisse à vérifier la remarque que fait M. Widra en parlant de *l'astronomiæ restauratæ mechanica*, qui est imprimée avec les figures & les descriptions des instrumens, annoncée comme imprimée dans *histor. Astr.* de Weidler, & qui existe au moins dans la bibliotheque clémentine. Cependant on suppose ici que les académiciens de Paris l'ont ignoré, & n'ont fait connoître ces instrumens que d'après un manuscrit Danois. Tous les mathématiciens qui ont obtenu l'attention de l'auteur, sont rangés suivant l'ordre chronologique. Il n'oublie point le jésuite Adalbertus de Bohême, le jésuite Conrad, le Comte de Heberstein, président de la cour des appels à Pragues, &c.

INSTITUTIONES astronomiæ theoreticæ, &c. *Leçons d'Astronomie théorique, composées par M.* Scheffer, *prêtre docteur en philosophie, & professeur impérial des hautes mathématiques.* A Vienne, chez Trattner, 1777, in-4to. de 2 alph. 4 feuill. avec 19 planches.

Ces leçons sont une partie des *institutions mathématiques* que l'auteur doit porter à 6 volumes. Il suit l'abbé de la Caille.

JURGEN Elert Bode.... Kursgefasste erlauterung derstern kunde. *Abrégé d'astronomie, par M.* Bode, *de l'académie royale des sciences de Prusse.*

A Berlin, chez Himburg, 1778. In-8vo. de 636 pag. avec 13 planches, en 2 parties.

Outre l'aſtronomie, il eſt auſſi traité de navigation, de gnomonique & de chronologie : la clarté & la popularité du ſtyle contribuera à étendre la connoiſſance des vérités aſtronomiques.

Anfangs grunde zu praktiſch-géometriſchen zeichnungen und vermeſſungen. *Elemens de deſſin & de meſurage pratique, & géométrique; par M.* Keferſtein, *maître de mathématiques à Brandebourg.* A Leipzig, chez Boehme, 1778, in-8vo. de 128 pag. ſans la préface & 27 planches. [20 gr.]

M. Keferſtein, avantageuſement connu par ſon architecture de campagne, fait ce nouveau préſent non-ſeulement aux officiers, mais auſſi aux économes, aux financiers aux géographes, aux artiſtes & particuliérement à ceux qui veulent dreſſer des deſſins & des plans. Nous indiquerons ſeulement ici les matieres qu'il traite en ſept chapitres. 1. Du deſſein & de ſes différentes manieres. 2. De l'art de deſſiner & diſtinguer les différens objets, comme les chemins, rivieres, ruiſſeaux, bois, villages, haies, foſſés, &c. avec des exemples ſuivant les uſages des états de Pruſſe. 3. De la meſure des lignes géométriques, des ſurfaces & des ſolides, & de l'uſage des échelles à l'occaſion deſquelles on propoſe un nouvel inſtrument fort ſimple. 4. Des pinceaux, des couleurs, des ombres & des enluminures. 5. De la maniere de copier, & d'agrandir ou de diminuer un plan. 6. De la perſpective. 7. De la déclinaiſon de l'aiguille aimantée, &c. La 16e. & la 17e. planche repréſen-

tent les environs de Halle & de Brandebourg, l'auteur ayant préféré ces modeles, parce qu'il eſt de Halle, & qu'il demeure à Brandebourg.

Fr. Heinr. Wilh. allgemeine Geſchichte Martini der natur, &c. *Hiſtoire-naturelle générale en ordre alphabétique*; *par M.* Martini. 4eme. partie. A Berlin & à Stettin, chez Pauli: grand in-8vo. de 702 pag. avec fig.

Le portrait de M. Spengler de Copenhague, eſt à la tête de ce tome, qui va depuis *Au* juſqu'à *Bechſteinbrech.* l'article *Auge* [œil] occupe ſeul 128 pages. Il eſt facile de voir par l'étendue des articles combien ce dictionnaire doit être volumineux, s'il s'acheve après la mort de l'auteur, enlevé au commencement de ſa carriere, à la grande douleur de tous les gens-de-lettres.

Des Ritters von Linné naturſyſtem des mineralreichs. *Syſtême naturel du regne minéral du chevalier de* Linné, *traduit librement ſur la douzieme édition, & augmenté, par M.* Gmelin. 2de. partie. 1778. A Nuremberg, chez Raſpe, grand in-8vo. de 496 pag. ſans la préface, avec 9 planches de figures.

Ce volume comprend la deſcription des ſels, des bitumes, & de pluſieurs pierres qu'on a peut-être inutilement cherchées dans le Ier. vol. Ainſi on y trouve les ſoufres, les nitres, les aluns, les cryſtaux, les diamans, &c.

Erfahrungen eines muhlenmeiſters, &c. *Expériences d'un Meunier ſur les moyens d'obtedè bonne farine de grain; par* J. C. Fulhmann, A Leipzick, chez Weidmann & Reich, 1778, in-8vo. de 6 feuilles.

Le nom de l'auteur eſt peut-être ſuppoſé; mais quel qu'il ſoit, il mérite la reconnoiſſance du public, pour lui avoir communiqué pluſieurs inſtructions utiles ſur un art ſouvent mal pratiqué. Il détaille ce qui concerne le mouillage du grain. Les meûniers & les boulangers, le mouillent trop ou trop peu, & ſe nuiſent à eux-mêmes. Il conſeille d'éloigner les meules l'une de l'autre, de maniere qu'elles agiſſent un peu moins ſur le grain qu'il faut tamiſer enſuite. Ainſi l'on a de pure farine avec laquelle on peut faire un pain ſain & ſavoureux. Il eſt vrai qu'alors chaque boiſſeau en donne moins, mais il donne plus de ſon qui entraîne avec lui les pouſſieres & les ordures. Il enſeigne à ſéparer les diverſes eſpeces de farine qu'on doit mettre dans des ſacs différens, & comment diminuer le broyement & le mêlange nuiſible des pierres. Il croit ſavoir que quand les meules ſont d'une dureté moyenne, le grain humecté convenablement, le moulin bien préparé, & qu'on ne manque ni à la vigilange, ni à l'adreſſe néceſſaires, il ne ſe mêle qu'une once de ſable dans vingt boiſſeaux de grain, meſure de Dreſde. Il traite encore de la proviſion des uſtenſiles propres, des devoirs & de la capacité des garçons, &c. M. Beguillet en France, & M. Muret en Suiſſe, ont donné ſur le même ſujet des ouvrages plus étendus que celui-ci: mais en pluſieurs endroits la bannalité des moulins ne permet pas de choiſir celui dont la mouture ſeroit la plus parfaite; & les meûniers qu'on ne ſauroit quitter deviennent naturellement négligens.

GOTTLIEB Henrici Kannegieſſeri.... Inſtitutiones medicinæ, &c. *Leçons de médecine du docteur* Kannegieſſer, *à l'uſage de ſes diſci-*

ples, nouvelle édition. A Kiel, aux dépens de l'auteur, 1777. *In-8vo.* de 250 pag.

Cet ouvrage divisé en 7 chapitres, répond à la réputation de son auteur. Le 1er. traite des âges; le second de l'impuissance conjugale, le 3me. des signes de l'intégrité & de la perte de la virginité; le 4me. de la salubrité des lieux, des eaux & de l'air; le 5me. des maladies cachées & feintes; le 6me. des différentes especes d'homicide & de la mortalité des blessures; & le 7me. de plusieurs excellens moyens d'entretenir la vie & la santé. La préface est de M. le conseiller Buchner.

ANWEISUNG fur anfanger pflanzen zum nutzen und vergnugen zu sammlen, &c. *Méthode pour apprendre aux commençans à recueillir les plantes utilement, & à les arranger suivant le systême de* Linné. A Gotha, chez Ettinger, 1778. In-8vo. de 148 pag.

Les anciens livres de ce genre, ne sont plus d'usage en ce tems : c'est pourquoi M. Roth, médecin à Erlang, a entrepris celui-ci, divisé en deux parties. Dans la 1ere. il traite d'abord de l'utilité de la connoissance des plantes, & il combat les préjugés sur cet objet. Ensuite il expose son systême, indique les plantes usuelles, propres à en commencer l'application, & enseigne la maniere la plus avantageuse de les cueillir, de les sécher, de les mettre en ordre. Dans la seconde partie, il fait connoître plus à fond le systême de Linné, & apprend pourquoi Linné a placé certaines plantes dans une classe différente en apparence de celle où elle devroit être suivant les principes qu'il

a posés. Cette 2de. partie est intéressante pour les commençans & pour ceux qui sont le plus avancés.

ABHANDLUNG uber die kenntniss und heilung des Trismus, &c. *Traité du Trisme ; par M.* Ackermann. A Nuremberg, chez Bauer, 1778. In-8vo. de 207. pag. [12 gr.]

La petite dissertation latine, en 4 feuilles, du même auteur, sur le même sujet, que nous avons annoncée en son tems, s'est accrue par les additions jusqu'à cette grosseur. Tout y est fort exact.

DE capitis læsionibus meletemata medico-chirurgica, &c. *Des blessures de la tête, avec des observations ; par M.* Koelpin, *conseiller du roi, & médecin de la cour de Danemarck.* A Copenhague, chez Proft, 1777. In-8vo. de 6 feuilles & dem.

L'auteur dit dans son avant-propos, qu'il avoit depuis long-tems apperçu & déploré l'imperfection des regles de l'art, par rapport au traitement des blessures à la tête : il s'est donc appliqué à les rectifier conformément à son expérience. Il établit que le trépan est le plus sûr & presque l'unique moyen dans les grandes blessures, & qu'on peut & même on doit l'employer sans difficulté dans des cas où on le jugeoit autrefois dangereux & impraticable.

SAMMLUNG auserlesener abhandlungen praktischer aerzter. *Recueil de traités choisis de mé-*

decine pratique. Iere. partie du 4me. vol. A Leipſick, chez Dyk, 1778. In-8vo.

Il y en a de beaucoup de différens médecins. Nous remarquons celui de M. Armſtrong : de la maniere de nourrir les enfans ſans leur donner le ſein.

UEBER die anſteckung beſonders der pocken. *De la contagion, particuliérement de la petite-vérole ; par M.* Unzer. A Leipſick, chez Junius. In-8vo. de 240 pag. [16 gr.]

Le ſujet de ce livre eſt digne d'attention ; on y expoſe fidélement la nouvelle théorie de la petite-vérole d'Hofmann, & en la ſuivant ſérieuſement pas à pas, on prétend que M. Hofmann n'a rien prouvé de ce qu'il haſarde. Il faut attendre la replique.

EURIPIDIS Oreſtes ex recenſione Joſ. Barneſii. Varietate lectionis & animadverſ. illuſtravit J. Facius. Præfatus eſt C. G. Heyne, &c. *L'Oreſte d'Euripide, ſuivant l'édition de* Barneſius, *avec les variantes & les notes de* Facius, *& la préface de* M. Heyne A Coburg, chez Ahl. 1778. In-8vo. de 243 pag.

M. Facius, profeſſeur au college de Coburg, déploie une grande connoiſſance de la littérature grecque, & de l'art de l'interprétation. Il s'eſt donné la peine de compoſer lui-même une nouvelle traduction d'Oreſte, qu'il ne ſuit pas mot à mot, mais il exprime exactement en latin le ſens du Grec, en ſorte que ſa verſion eſt une explication perpétuelle, & qu'il lui reſte

peu à éclaircir par des notes. Il ſurpaſſe Barnes, Heath, & Valkenaer.

XENOPHONTIS opuſcula politica, equeſtria & venatica cum Arriani libello de venatione. Recenſuit & explicavit Jo. Car. Zeune, Prof. Gr. Litt. Viteberg. *Opuſcules de* Xénophon, &c. *revus & expliqués par M.* Zeune, *profeſſeur de littérature grecque à Wittenberg.* A Leipſick, chez Fritſch, 1778. 1 alphab. 3 feuilles in-8vo.

M. Zeune a déja acquis beaucoup de droits à l'eſtime publique par ſon ſavant travail ſur Anacréon, & par ſa nouvelle édition de Viger. Celle-ci fait deſirer qu'il étende ſes ſoins aux hiſtoires & autres ouvrages de Xénophon.

Q. HORATII FLACI OPERA recenſuit, varietate lectionis & perpetua adnotatione illuſtravit M. Chr. Dav. Jani. &c. *Œuvres d'Horace, revues & accompagnées d'un commentaire ſuivi, & des différentes leçons; par M.* Jani. Tom. Ier. A Leipſick, chez Cruſius, 1778. grand in-8vo. [1 Thlr. 8 gr.]

L'habileté de l'auteur garantit la bonté de ſon édition. Il donne à la ſuite de la préface, le catalogue des manuſcrits qu'il a conſultés pour purifier le texte, entr'autres deux de Deſſau, un qu'il nomme *Codex Mentelianus*, quatre de Léipſick, deux d'Altdorf, un de Franeker, un d'Helmſtadt, & d'autres. Il a joint une critique judicieuſe des plus célebres éditions du poëte, & de ſes plus fameux commentateurs, pluſieurs vies d'Horace, dont une de ſa compoſition, quelques petites diſſertations ſur les mœurs d'Horace, la poéſie lyrique, particuliérement

la ſienne, les amis d'Horace, ſes écrits; enfin, deux odes nouvellement trouvées dans la bibliotheque du Vatican, qu'il croit ſuppoſées. Les variantes réuniſſent les avantages de toutes les éditions. M. Jani reconnoît qu'il a pris pour modele de ſon travail, les éditions de Virgile & de Tibulle, de M. Heyne.

C'eſt ici l'occaſion de rapporter quelques chefs du jugement de condamnation, prononcé en Allemagne, contre l'édition d'Horace, que M. Poinſinet de Sivry, a donnée en 1777, en deux vol. in-8vo. Il avance Epod. II. I. que *Petti* n'eſt point un nom, parce qu'il n'y a point de nom qui finiſſe en *ettius*. S'il eût ſeulement lu l'index des ouvrages de Gruter ou de Muratori, il y eût trouvé plus d'un *Pettius*. La maniere dont M. Poinſinet corrige les vers de la 2de. Ode du Ier. livre : *Heu nimis longo ſatia* TE *ludo*, choque ſi fort la proſodie, qu'il eſt inconcevable qu'il ne s'en ſoit point apperçu. Dans *Molli*, *Plance*, *Mero*, Od. 7. du Ier. liv. *Molli* eſt ſelon lui à l'impératif. C'eſt avec auſſi peu de fondement qu'il prétend que du tems d'Horace, on diſoit *Mare Adriaticum*, & non ILLYRICIS *undis*, puiſque Virgile, auteur contemporain, ſe ſert d'ILLYRICOS *ſinus*. I 32, 15. *Mihi*, *cumque ſalve*, rite vocanti, *avec un ſalve*, & il admire qu'aucun interprete ne ſe ſoit aviſé de cette correction de virgules. Il lit, non ego quem *vocans* II. 20, au lieu de *vocas*, parce que quand on eſt mort, on n'appelle plus perſonne par ſon nom. III, 28. *Bibulus Conſul*, ſignifie qui boit volontiers. Eois *Parthibus*, par où il entend les Parthes. Il met en vers hexametres, les vers d'Anacréon, qui peuvent avoir donné à Horace l'idée de ſa 23e. Ode du Ier. liv. & fait plu-

ſieurs fautes de quantité. Horace eſt parodié en cette maniere d'un bout à l'autre.

Ce jugement eſt d'autant plus à peſer, qu'il ne part pas d'un journaliſte obſcur, mais qu'il eſt publié par toute l'Allemagne, dans les annonces de Gottingen, N°. 70 de cette année, qui ne paroiſſent qu'avec l'approbation de l'académie royale.

GRUNDVERFASSUNG der neuerrichteten œconomiſche facultaet, &c. *Etat de la faculté d'économie nouvellement érigée dans l'univerſité de Gieſſen.* A Gieſſen, chez Krieger, 1778. In-8vo. de 4 feuilles.

Ce petit ouvrage eſt fort intéreſſant, & contient le reſcrit, en vertu duquel les cinq facultés ont acquis la forme qu'elles obtiennent aujourd'hui.

ABHANDLUNGEN ſineſiſcher jeſuiten, &c. *Mémoires des jéſuites chinois ſur l'hiſtoire, les ſciences, les arts, les mœurs & les coutumes de la Chine, avec des notes & des additions de M.* Meiner, *profeſſeur de philoſophie dans l'univerſité de Gottingen. Ier. vol.* A Leipſick, chez Weygand, 1778. In-8vo. de 806 pag. (2 thlr. 4 gr.)

Il ſemble que ce ſoit une traduction de la correſpondance établie entre la France & la Chine, par deux jeunes Chinois, venus en France en 1764, & retournés dans leur patrie en 1766, après avoir examiné en France les manufactures, les arts, & tout ce qu'on peut y voir pendant un ſi court ſéjour. La conquête des Eleuthes en 1757, l'émigration des Torgus,

qui ſe ſont ſouſtrait à la domination Ruſſe en 1771, pour ſe ſoumettre aux Chinois, & pluſieurs traits de l'hiſtoire de l'empereur Kien-Long, actuellement regnant, attirent plus l'attention que les articles rebattus.

KURZGEFASSTE beſchreibung der handlung der vornehmſten Europaiſchen ſtaaten. *Deſcription abrégée du commerce des plus célèbres états de l'Europe. Iere. partie.* A Liegnitz, & à Leipſick, chez Siegert, 1778. In-8vo. de 510 pag. (1 Thlr. 4 gr.)

Ce n'eſt pas aux ſimples marchands que cet ouvrage s'adreſſe, c'eſt à ceux qui regardent le commerce avec les yeux d'un homme-d'état, comme une ſource de finances & de proſpérité publique. Il demande ſous ce point de vue, trois ſortes de connoiſſances, les géographiques ou celles de la ſituation des nations commerçantes, les phyſiques ou celles des productions commerçables, & les théoriques ou les ſpéculations à réaliſer, pour obtenir les profits néceſſaires. Les deux Iers. volumes ſont deſtinés à la partie géographique, & les quatre ſuivans appartiendront aux parties phyſiques & théoriques.

ARCHIV fur die auſubende Erziehungskunſt, &c. *Mémoires pour ſervir à perfectionner l'éducation de la jeuneſſe. 3me. partie.* A Gieſſen, 1778. in-8vo. de 334 pag.

Les mémoires de cette partie, ſont de maîtres expérimentés, comme ceux des deux premieres.

UNTERHALTUNGEN fur kinder und kinderfreun-

de. *Entretiens pour les enfans.* Ier. Vol. A Leipſick, chez Cruſius, 1778. In-8vo. de 10 feuilles & dem. (6 gr.)

Ce ſont de petites hiſtoires & des dialogues très-bien conduits dont le but eſt de rendre les enfans attentifs à ſe corriger de leurs défauts, & à goûter les charmes de la vertu.

KINDERSPIELE und geſpræche. *Amuſemens & dialogues pour les enfans ; par M.* Schummel. 3me. partie. A Leipſick, *ibid.* In-8vo. de 452 pag. (20 gr.)

Ce volume mérite un jugement auſſi favorable que les précédens. On déſapprouve ſeulement qu'on y ait admis quelques féeries, & des tours de filoux de Paris.

KINDERFREUND. *L'ami des enfans.* 10me. partie. *Ibid.* In-8vo. de 191 pag. (les dix 1 Thlr.)

Il inſtruit auſſi en amuſant.

ERZAHLUNGEN zur kenntniſſ des nordiſchen Heidenthums. *Contes ſervant à la connoiſſance des antiquités du nord, traduits du Danois.* A Hambourg & à Kiel, chez Gleditſch, 1778, 164 pag. *in-8vo.*

Ces contes ſont de petits romans militaires, dont les héros ſont tirés de l'hiſtoire de Danemarck, avec des épiſodes adaptés au plan pour y répandre plus d'agrément & de variété. Ils ſont tous riches en penſées ſublimes en réflexions morales, & ce qui attire le plus notre attention

attention en ſcience des antiquités & en mythologie nationale, peu connue des étrangers, & des Danois mêmes : les deux premiers contes, SIGRID ou l'*Amour devenu le prix du courage*, & *les trois Amis* ou HIALMAR, ASBIORN, ORWAROD, ont pour auteur M. le chambellan de Suhm, patriote zélé pour la littérature Danoiſe, & ſe trouvent en original dans le recueil de la ſociété de Copenhague. Le 3me. conte ou le ſecond voyage de Gilſe, a pour objet de dévoiler la perfidie d'Odin, & de montrer combien la ſimplicité de la religion des anciens peuples du Nord s'eſt altérée dans la ſuite par les additions & les inventions humaines. Le traducteur a ajouté trois petits mémoires de ſa façon, concernant les antiquités du Nord.

On a achevé à Copenhague l'édition complette des ouvrages du feu profeſſeur Snedorf, eu 9 vol. in-8vo. 700 ſouſcripteurs ont été un témoignage de l'eſtime du public, & un encouragement pour l'éditeur, M. Gyldendal. Les 6 1ers. vol. contiennent le *ſpectateur patriotique*, monument honorable à la mémoire de Frédéric le bien-aimé. On admire la liberté de l'auteur à reprendre les abus dominans dans un tems où les livres étoient ſoumis à la cenſure; & le courage des miniſtres de Moltke & de Bernſtorf, à protéger la liberté de penſer. Les trois derniers vol. conſiſtent en lettres & autres écrits.

(*Mercure d'Altona.*)

BIBLIOTHEK der romane. *Bibliotheque des romans.* Ier. vol. A Berlin, chez Himburg, 1778, in-8vo. de 19 feuilles avec fig. (18 gr.)

Le public l'attribue à M. Reichard de Gotha.

L'idée en eſt tirée de la *bibliotheque des romans* en François. Chaque volume ſera comme celui-ci partagé en cinq articles; ſavoir, les romans de chevalerie, les romans populaires, les romans Allemands peu connus, les romans étrangers & les épiſodes extraits ou traduits des gros romans.

AMUSEMENS *littéraires tant en proſe qu'en vers*; *par* M. Cheffin. tome 1er. A Halle, 1778, in-8vo. de 226 pag.

Quiconque connoît les amuſemens philologiques du même auteur, peut ſe former une idée de ce nouvel ouvrage, compoſé en faveur des jeunes gens qui veulent apprendre le françois.

BIBLIOTHEQUE *pour les enfans, ouvrage propre à leur imprimer l'amour pour la vertu & l'horreur pour le vice, en leur occupant l'eſprit & le cœur d'une maniere auſſi inſtructive qu'amuſante, le tout en un recueil des meilleurs auteurs tant anciens que modernes; par* J. A Bruel, tom. 1. A Dreſde, chez Hilſcher, 1778.

Encore un livre françois imprimé en Allemagne, non ſans fautes.

JOHAN Rumpf, doctor und domherr zu Hamburg freye gedanken, &c. *Penſées libres ſur divers ſujets, par M. le docteur & chanoine* Rumpf, *de Hambourg*. A Hambourg, chez Herold, 1778, in-8vo. de 6 feuilles.

Pluſieurs de ces penſées ſont traduites des auteurs François, qui ont excellé dans ce genre. En voici quelques-unes. -- Il en eſt de l'hon-

neur comme de la neige, qui ne peut jamais reprendre ſon premier éclat dès qu'elle l'a une fois perdu. -- La ſuivante eſt de Dufreſny. Les jeunes gens diſent ce qu'ils font, les vieillards ce qu'ils ont fait, & les fous ce qu'ils veulent faire. -- Quatre choſes ſont toujours plus nombreuſes que nous ne le croyons, nos années, nos dettes, nos ennemis, & nos fautes. -- L'amour reſſemble à la petite-vérole qui eſt plus funeſte à proportion qu'elle vient plus tard.

VERSUCH eines vollſtandigen grammatiſch-kritiſchen worterbuchs der hochdeutſchen mundart, &c. *Eſſai d'un dictionnaire grammatical & critique complet de haut Allemand, comparé avec les autres dialectes*, 3me. partie depuis L. juſqu'à *ſcha*. A Leipſick, chez Breitkopf, 1778, in-4to. de 4 alphabets 16 feuilles.

Les deux volumes précédens ont déja fait connoître cet excellent lexique dû au travail infatigable de M. le conſeiller Adelung. Il eſt merveilleux que ſeul, en auſſi peu d'années, il fourniſſe une carriere dans laquelle il a laiſſé derriere lui tous ceux qui l'y ont devancé. Il ne lui reſte plus qu'un volume à publier. La plupart des termes y ſont définis & expliqués avec autant d'exactitude & dans un détail auſſi inſtructif & auſſi circonſtancié que ſi c'étoit un dictionnaire de choſes. Cependant il eſt fort court, ſi l'on en juge par la richeſſe en mots de la langue Allemande. Mais M. Adelung a ſu élaguer tout ce qu'il n'a pas cru abſolument néceſſaire au public; & avec une généroſité rare aux auteurs, il a ſacrifié une grande partie de ſon manuſcrit.

VON dem Brittischen museum, &c. *Second cahier du 2me. volume du* Museum Britannique, *à l'usage des Allemands.* A Leipsick, chez Breitkopf.

C'est un recueil de littérature Angloise, traduit en allemand. Nous distinguons l'épitaphe suivante, que le docteur Lowth, évêque de Londres a fait mettre sur le tombeau de sa fille.

Cara, vale, ingenio præstans, pietate, pudore
Et plusquam natæ nomine cara, vale.
Cara Maria, vale ; at veniet felicius ævum
Quando iterum tecum, sim modo dignus, ero.
Cara redi! lætâ tum dicam voce, paternos
Eia age in amplexus, cara Maria, redi!

Varrentrapp & Wenner viennent d'imprimer à Francfort-sur-le-Mein, une nouvelle édition des *Genera Plantarum* de Linné, en un vol. in-8vo. d'une alphabet 18 feuilles, revue, par M. Reichard, docteur en médecine & inspecteur du Jardin Botanique de cette ville, lequel a incorporé plusieurs corrections, & plus de 100 genres de plantes connues depuis la 6eme. édition de Linné de 1764, en sorte qu'il y en a 1343. Le même éditeur promet de donner bientôt dans le même goût les *species plantarum.* [prix du *genera*, 1 thlr. 4 gr.]

M. le conseiller Gruner, a fait imprimer à Jena, le Ier. chap. de *l'art de faire de l'or*, d'un Etienne d'Alexandrie, auteur grec, suivant un manuscrit de Breslau, comparé avec un autre de Gotha.

M. le secrétaire Boie sera à l'avenir seul édi-diteur du *museum* qui s'imprime toujours, chez Weigand, à Leipsick. M. Dohm ne sera plus que coopérateur.

Madame Reiske, veuve d'un professeur de Mittau, vient d'y publier, chez Hintz, une traduction qu'elle a faite en Allemand sur l'original grec de plusieurs discours de Dio Chrysostomus, auxquels elle a joint les notes de feu son époux & maître, comme elle l'appelle, sur plusieurs endroits qui n'étoient pas clairs dans l'édition de Morel. Elle promet de donner elle-même une édition complette de son auteur Dio ou Dion, qui vivoit sous Néron & Vespasien. Dans le même volume elle fait aussi présent au public d'une traduction de sa façon du Roman d'*Ismenias & Ismene* d'Eustathe, qui est assez rare, même en grec. Nous ignorons s'il y en a une autre édition que celle donnée à Paris en 1617, par Gilbert Gaulmin.

M. Ruling, médecin de la ville de Nordheim auteur de l'*Ord. plantar. natural.* va mettre au jour, sous les auspices de l'académie de Gottingen, sa description physique de Nordheim & de ses environs.

L'onzieme cahier du *magasin de médecine*, imprimé à Leipsick, chez Jacobæ, contient entr'autres choses la révision de plusieurs méthodes de guérisons extraordinaires, telles que la magie, l'incubation, la sympathie, le toucher pour les écrouelles, la transfusion du sang, &c.

L'état littéraire de plusieurs pays catholiques d'Allemagne, étant moins connu que celui des protestans qui mettent au jour un bien plus grand nombre de volumes, on lira volontiers les observations d'un voyageur touchant l'université d'Ingolstadt, qui se trouvent dans la relation imprimée en 5 feuilles, in-8vo. à Nüremberg, chez Lochner.

Dietrich, imprimeur à Gottingen, vient de publier le 8me. vol. des *Mém. de l'académie des sciences de Gottingen*, pour l'année 1777. In-4to.

de 330 pag. avec fig. ſans compter les éloges de Haller & d'Erxleben. La préface, à l'ordinaire, continue l'hiſtoire de l'académie. L'année prochaine on commencera une nouvelle collection, par tom. Ier.

L'académie d'Harlem vient de publier en Hollandois ſes mémoires de 1776. On y lit que le capitaine de vaiſſeau Van der Gracht, a trouvé une méthode de diviſer un angle en trois parties au moyen d'une propriété du cercle qu'il a découverte. — Dans les tables de la variation du tems aux Berbices, il eſt remarqué que dans ce pays qui paſſe pour très-chaud, le thermometre de Fahrenheit n'eſt jamais monté au-deſſus de 96 degrés, tandis qu'en Hollande on l'a vu à 97 & demi, & à Pétersbourg à 101. Mais la chaleur eſt bien plus conſtante aux Berbices. Jamais dans les mois d'hiver, elle ne deſcend au-deſſous de 70. Ainſi elle n'y a de jeu que 26 degrés. C'eſt donc à tort que des livres ont écrit qu'en ſomme, la chaleur eſt égale dans toutes les parties du monde. Car ſi l'on ajoute enſemble d'un côté les degrés de chaleur des Berbices pendant toute une année, & de l'autre côté les degrés de chaleur de Hollande pendant toute une année auſſi, la premiere ſomme ſurpaſſera environ dix fois la ſeconde. — M. Dachſſ, chirurgien, a communiqué le fait d'une dame qui vit encore, à laquelle il eſt pouſſé trois dents à l'âge de 86 ans, à la ſuite d'une forte fievre, & enſuite juſqu'à 24 qu'elle a toutes.

Nous obſervons à l'occaſion de cet article de Hollande, que nous n'indiquons point le format du livre, ni le prix, ni l'année de l'impreſſion, & qu'à l'égard de la triſection de l'angle nous ne diſons point ſi M. Van der Gracht a communiqué ſon ſecret à l'académie; nous omet-

tons tous ces points, parce que nous les ignorons, n'étant pas possible de nous procurer tous les livres nouveaux dont nous faisons mention. Les *annonces de Gottingen*, qui sont excellentes & très-savantes, que nous avons suivies, font la même omission, & causent ici la nôtre.

GRAVURES.

PRospectus d'une gravure dédiée au roi, & dont il autorise la souscription. Les papiers publics ont annoncé à l'Europe la belle action du chevalier d'Assas, commandant des chasseurs du régiment d'Auvergne, à Clostercamp, près de Wesel. Comme elle est digne de l'admiration publique, le sieur Laurent se propose de la graver. Il a fait exécuter par le célebre Casanove, peintre du roi & de son académie, un tableau d'une composition pleine de vie & d'un effet harmonieux. Il représente une forêt que traverse un sentier. On a saisi le moment où le chevalier d'Assas, marchant de nuit à la découverte des ennemis, tombe dans leur embuscade. Du côté droit de la forêt sortent les chasseurs d'Auvergne, appellés par les dernieres paroles de leur capitaine. Deux grenadiers Anglois percent de leurs bayonnettes son corps expirant, & les autres prennent la fuite par le côté gauche du bois. La lune éclaire de ses pâles rayons le lieu de cette scene tragique. La fumée des coups de fusils, tirés par les François, couvre une partie des troncs d'arbres, & forme un fond sur lequel les figures du grouppe principal se trouvent parfaitement développées. On lit au bas cette inscription :

Action du chevalier d'Aſſas, *en octobre* 1760, *près de Cloſtercamp, ſur le bas-Rhin; miſe ſous les yeux de Louis XVI, en octobre* 1777, *par M. le prince de Montbarey, miniſtre de la guerre.*

Ce deſſin a été préſenté au roi, dont il a obtenu le ſuffrage, & qui a daigné en agréer la dédicace. Il eſt recommandable & par la beauté du ſujet, & par celle de l'exécution. Quoi de plus propre à réveiller la curioſité des vrais amateurs, & la ſenſibilité des cœurs tendres! Le jeune militaire, en contemplant cette eſtampe, ſentira ſon imagination s'échauffer, ſon courage redoubler, & ſon ame s'agrandir. Car le tableau de la bravoure eſt l'aliment des cœurs guerriers. Louis XVI, bien convaincu de ce que peut l'exemple ſur la jeune nobleſſe, a fait graver ſur le cuivre, à l'école militaire, le brevet de penſion au baron d'Aſſas & à ſes deux fils.

Conditions de la ſouſcription.

La ſouſcription dont ſa majeſté autoriſe l'ouverture, aura lieu pendant ſix mois, à commencer du 4 août dernier, chez le ſieur Pierre Laurent, graveur de leurs majeſtés, de l'académie de peinture & ſculpture de Marſeille, rue & porte ſaint-Jacques, chez l'apothicaire. On paiera pour cette gravure de vingt-ſept pouces de largeur, ſur vingt-huit de hauteur, un louis, dont moitié en ſouſcrivant, & moitié en retirant l'eſtampe. Comme l'artiſte met toute ſa gloire à contenter les ſouſcripteurs, il ne promet de livrer l'épreuve que ſix mois après la clôture de la ſouſcription; mais il ſera fidelle à ſes engagemens. On pourra voir chez lui, pendant un mois, l'après-dinée ſeulement, le deſſin qu'il s'apprête à graver. On prie les perſonnes de

province, qui voudront souscrire, d'avoir soin d'affranchir leurs lettres & le port de l'argent. On ne délivrera aux souscripteurs que des quittances imprimées.

Troisieme livraison de douze estampes, gravées sous la direction de M. le Brun, peintre, d'après divers tableaux des plus habiles peintres des écoles Flamande & Hollandoise, pour en former l'œuvre choisi des plus célebres. La IVe. suite suivra, ainsi que les précédentes, qu'on a eu l'honneur de présenter à la reine. A Paris, chez Bassan & Poignant, marchands de tableaux & d'estampes, rue & hôtel Serpente.

Portrait de l'empereur Joseph II, gravé par les meilleurs maîtres, d'après le tableau original peint par le sieur Kymli, peintre pensionné de S. A. S. l'électeur Palatin, auquel S. M. I. a bien voulu accorder plusieurs séances, lors de son séjour à Paris. Ce portrait a 15 pouces, sur 10 de proportion : prix 2 liv. A Paris, chez l'auteur, rue des grands Augustins, vis-à-vis l'hôtel Saint-Cyr.

Agar renvoyé par Abraham; dédiée à MONSIEUR. Estampe de 21 pouces de hauteur sur 15 pouces de largeur, gravée d'après un tableau de Vandyck, par M. Porporati, garde des dessins de S. M. le roi de Sardaigne, membre des académies royales de Paris & de Turin.

La composition du sujet est sage, les têtes sont d'un beau caractere, & la gravure, qui est d'une maniere large & simple, nous paroît avoir conservé, autant qu'il est possible, les beautés du tableau. Nous croyons cette estampe faite

pour ajouter encore à la réputation déja très-distinguée de M. Porporati. Le prix eſt de 16 livres. Elle ſe vend à Paris, chez M. Séchy, place Dauphine.

Le portrait de mademoiſelle d'Eon, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien capitaine de dragons & des volontaires de l'armée, aide-de-camp de MM. le maréchal duc & comte de Broglie, miniſtre plénipotentiaire de France en Angleterre, &c. &c. Connue ſous le nom du chevalier d'Eon. Gravé par J. B. Bradel, à Paris, chez l'auteur, rue S.-Jacques, maiſon de M. Deſprez, imprimeur du roi. Hauteur de l'eſtampe : 13 pouces 10 lignes : largeur, 8 pouces 9 lignes. Ce portrait eſt d'autant plus précieux, qu'il eſt parfaitement reſſemblant. Aucun autre artiſte n'a eu de ſéance de mademoiſelle d'Eon.

Jupiter & Léda, eſtampe gravée par Marchand, graveur de Mgr. le duc de Chartres, d'après le tableau de Théolon, dédiée au prince Beloſelski, gentilhomme de la chambre de S. M. l'impératrice de toutes les Ruſſies, & membre de l'inſtitut de Bologne.

Bacchus & Erigone, eſtampe ſervant de pendant à la précédente, gravée par le même auteur, avec la même dédicace. Prix 2 liv. chacune. A Paris, chez l'auteur, rue des Foſſés St. Victor, la maiſon neuve, en face de la Doctrine Chrétienne.

Mars ou Retour de la guerre, peint par Rubens, gravé par Avril, prix 6 liv. A Paris ; chez Avril, rue de la Huchette, la porte cochere vis-à-vis la rue Zacharie.

L'Aveugle trompé, peint par Carème, gravé en couleur par Voſſenik. A Paris, chez la veuve Avolez, rue St.-Jacques, à la ville de Rouen, prix, 2 livres 8 ſols.

L'Aveugle détrompé, eſtampe ſervant de pendant à la précédente, même auteur, même prix, même adreſſe.

La Bergere couronnée, deſſinée par Carème, même prix, même adreſſe.

Le Berger couronné, deſſiné par Carème, même prix, même adreſſe.

Portrait de la Mothe-Fénélon, archevêque de Cambrai, très-reſſemblant, & gravé par M. Fiquet, qu'il ſuffit de nommer pour en faire l'éloge. Il ſe trouve à Paris, chez M. Baron, graveur, au coin de la rue de Saint-Jean-de-Beauvais, au Puits-Certain, & chez les marchands ordinaires. Le prix eſt de 3 liv.

Eſtampe gravée dans un nouveau genre, repréſentant le portrait de la reine, en pied, d'après le tableau approuvé de leurs majeſtés. Cette eſtampe a 24 pouces de haut ſur 20 de large, & ſe vend à Paris, chez M. d'Agoty, rue Saint-Honoré, vis-à-vis les peres de l'Oratoire; & chez M. Alibert, marchand d'eſtampes, dans le jardin du palais-royal. Le prix eſt de 9 liv. On donnera inceſſamment le roi, de même grandeur, & dans le mêine genre.

M. David, graveur, à Paris, rue des Noyers, vis-à-vis celle des Anglois, annonce qu'il a terminé *le Marchand d'Orviéran*, de même grandeur que le tableau original de *Carle du Jardin*,

appartenant à M. d'Azincourt, & provenant du cabinet de feu M. Blondel de Gagny; & que MM. les amateurs qui ont souscrit pour avoir des épreuves avant la lettre, peuvent les envoyer retirer, ayant soin de lui rapporter sa quittance.

Voyage Pittoresque de l'Italie, premier volume; royaume de Naples. Seconde livraison, contenant 8 planches, sur une feuille d'explication gravée *in-folio*.

Le premier cahier de ce Voyage d'Italie, annoncé comme faisant suite du Voyage de Suisse, mais beaucoup plus intéressant par son objet & peut-être aussi par la maniere dont il est exécuté, a paru satisfaire tous les amateurs des arts & de l'antiquité. Cette seconde livraison, très-digne de la premiere, ajoutera sans doute à l'empressement que le public a témoigné de voir la suite de cette belle collection.

On se propose d'y rassembler non-seulement les vues les plus pittoresques du pays, & le dessin des monumens antiques de toute espece dont l'Italie abonde; mais encore la gravure d'un grand nombre de tableaux des plus grands maîtres, & cette derniere partie n'en sera pas la moins précieuse & la moins intéressante.

La Vue du Havre-de-Grâce. Dessiné d'après nature par Bacheley, & gravé par le même; cette Vue est prise de la montagne d'Ingouville. Elle se vend à Paris, chez Leveau, graveur, rue St.-Jacques, à côté de la veuve Duchesne, libraire; & à Rouen, chez l'auteur. Prix 3 livres.

GÉOGRAPHIE.

CARTE de la Manche, ou du canal qui ſépare les côtes de France d'avec celles d'Angleterre, contenant la deſcription des bancs de ſable, ſondes ou profondeurs de la mer, des caps, bayes, ports ou havres, &c. L'on y a marqué les courans, avec une méthode pour connoître dans tous les endroits de cette carte, l'heure de la marée. Conſtruite par ordre de ſa majeſté britannique, d'après les obſervations du ſavant capitaine Haley, augmentée de nouveau, par le chevalier de Baurain, dédiée & préſentée au roi par l'auteur, géographe ordinaire de ſa majeſté, & ci-devant de l'éducation de monſeigneur le Dauphin.

Cette carte eſt d'autant plus utile, qu'en faveur de ceux qui ne ſont point initiés dans l'art de la marine, l'auteur a fait graver à l'entour une explication des inſtrumens & des procédés les plus uſités dans cette ſcience.

Tableau hydrographique, qui contient le détail maritime des principaux ports qui ſe trouvent repréſentés dans la carte de la Manche, qui ſont Falmouth, Plimouth, Portſmouth, ſur la côte méridionale d'Angleterre; Yarmouth, Neuport, Sainte-Helene dans l'iſle de Wigt; le cours de la Tamiſe, du Medowai, &c. les ports de Dunkerque, de Calais, de Dieppe, du Havre-de-Grâce, de Saint-Malo & de Breſt ſur les côtes de France, avec la configuration des plans, des villes & forts qui en défendent les appro-

ches, particuliérement de ceux d'Angleterre, qui ne ſont connus que de très-peu de perſonnes, même des Anglois.

Cette carte eſt le ſupplément de la précédente; elle eſt du même auteur; & faite d'après des manuſcrits précieux qu'il poſſede.

Carte générale des iſles Guerneſey, Origni, Chauſey, &c. Ces trois cartes, ouvrage du même auteur, ſe vendent chez M. le chevalier de Baurain, rue Pavée, la premiere porte en entrant par le quai des Auguſtins.

Le pilote Américain. Chez le Rouge, géographe du roi, rue des grands-Auguſtins. Prix 24. livres.



CATALOGUE

DE

LIVRES NOUVEAUX.

JUGEMENT de Midas, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'Ariettes, représentée pour la premiere fois par les comédiens Italiens ordinaires du roi, le samedi 27 juin 1778; par M. d'Hele, musique de M. Gretry : in-8vo. br. 1 l. 10 s.
Paris chez la ve. Duchesne, L. rue S. Jacques.

Oraison funebre d'éminentissime & révérendissime seigneur Charles-Antoine de la Roche-Aymon, archevêque, duc de Reims, légat né du saint siege, primat de la Gaule Belgique, cardinal de la sainte église romaine, &c. &c. prononcée dans l'église de Reims le premier avril 1778, par messire Pierre-Joseph Perreau, évêque de Tricomie : in-4to. br. 1 l. 4 s.
Reims, chez Pierard, Impr.-L. & à Paris, chez Pierres, Impr.-L. rue S. Jacques; & chez tous les marchands de nouveautés.

Traité des prairies artificielles, des enclos & de l'éducation des moutons de race angloise; par M. de Mante : in-4to. br. 9 l.
Paris, chez Hochereau, L. quai de Conti.

N. B. La matiere de cet ouvrage n'ayant pas fourni autant qu'on le croyoit lorſqu'on a fixé le prix de la ſouſcription à 12 liv. on rendra 3 liv. aux ſouſcripteurs ſur chaque exemplaire.

La ve Tilliard & fils, libraires, rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazin, donnent avis qu'ils viennent de recevoir de l'étranger les ouvrages ſuivans :

1°. *Pharmacopæa Auguſtana, ultima editio auctior, cum appendice aliquod medicament. ſelectiorum, & taxâ ſive pretio medicam. ſimplicium & compoſitorum in officinis pharmaceuticis Auguſtanis uſualium.* Auguſtæ Vindelicor. 1734 : in-folio. avec frontiſp. gravé.

2°. *Pharmacopæa Palatina, ſive Diſpenſatorium medico-pharmaceuticum, cum taxâ medic. ſimplicium & compoſitorum.* Manhemii, 1764 : in-folio. en blanc.

3°. *Pharmacopæa Edinburgenſis; additamentis aucta; ab Ern. Godofr. Baldinger.* Bremæ, 1776 : in 8vo.

4°. *Pharmacopæa Suecica.* Altonæ, 1776 : in-8vo.

5°. *Pharmacopæa Perſica, ex idiomate perſico in lat. verſa. 1681 :* in-8vo. *majori.*

Diſſertation medico-pratique ſur l'uſage des rafraîchiſſans & des échauffans dans les fievres exanthématiques ; par M. Carrere, profeſſeur royal émérite en médecine, médecin du garde-meuble de la couronne, cenſeur royal, des académies des curieux de la nature, de Montpellier & de Toulouſe, ci-devant directeur du cabinet d'hiſtoire naturelle de l'univerſité de Perpignan, ancien inſpecteur-général des eaux minérales de la pro-

vince du Rouſſillon & du comté de Foix : *in-8vo. br.* 2 l.

A Amſterdam, & à Paris, chez Cavelier, L. rue Saint-Jacques.

Grammaire triglotte, ou nouvelle méthode pour faciliter l'intelligence des langues françoiſe, latine & allemande ; contenant des regles claires & faciles pour bien décliner & conjuguer dans trois langues, &c. Ouvrage utile aux voyageurs, & principalement deſtiné aux éleves de l'école royale militaire : *in-12. br.* 2 l.
--- *rel.* 2 l. 10 ſ.

A Mayence, chez Jean Benjamin Wailande, Impr. L. & à Paris, chez Langlois, L. rue du petit-Pont.

Voyages en France de M. le comte de Falckenſtein, par M*** : 2 vol. *in-12. br.* 4 l.

A Londres, & à Paris, chez Cailleau, Impr. L. rue S. Severin, & chez les Mds. de Nouveautés.

Additions aux neuf volumes de recueils de médailles, de rois, des villes, &c. avec des remarques ſur quelques médailles déja publiées, *in-4to. br.* 5 l.

A Paris, chez la ve. Deſaint, L. rue du Foin-S.-Jacques.

Anecdotes du regne de Louis XVI, contenant ce qui s'eſt paſſé en 1777 : *in-12.*, *br.* 2 l. 5 ſ.

A Paris, chec Baſtien, L. rue du petit-Lion, F. S. G.

N. B. Les années 1774--75--76, ſe trouvent chez le même Libraire.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

ERRATA.

Fautes à corriger dans le journal d'*octobre* page 269, ligne 10, *Senson*, lisez *Jenson*. Pag. 272, ligne 22, *Nuremberg*, lisez *Huremberg*. Pag. 361, ligne 21, *hos*, lisez *os*. Idem, *videre*, lisez *tueri*.

